

# RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DU 2<sup>E</sup> CYCLE

**Université de Tours**

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023**

**VAGUE C**

Rapport publié le 29/02/2024



Au nom du comité d'experts ■  
Laurence Pirault-Roy, présidente

Pour le Hcéres ■  
Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

2 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle de l'université de Tours, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2018-2021) a été impactée par la crise sanitaire liée à la COVID-19 et par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont certaines concernent le 2<sup>e</sup> cycle (admission en master, etc.) et sont, pour certaines, encore en cours de déploiement.

Cette évaluation repose d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 2<sup>e</sup> cycle de l'université, et d'autre part, sur des auditions comprenant une rencontre avec les équipes de pilotage politique et administratif des formations, et avec des formations représentatives (environ 20 % de l'offre de formation) choisies conjointement et collégalement par le Hcéres et l'université.

Ce rapport contient, dans cet ordre, le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le cycle et qui sont listées ci-après :

#### **Domaine Arts, lettres et langues :**

- *Master Arts, lettres et langues*
- *Master Français langue étrangère*
- *Master Journalisme*
- *Master Langues et sociétés*
- *Master Langues étrangères appliquées*
- *Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*
- *Master Sciences du langage*

#### **Domaine Droit, économie, gestion :**

- *Master Contrôle de gestion et audit organisationnel*
- *Master Droit de la santé*
- *Master Droit de l'entreprise*
- *Master Droit de l'environnement et de l'urbanisme*
- *Master Droit du patrimoine*
- *Master Droit européen*
- *Master Droit international*
- *Master Droit public*
- *Master Économie de l'entreprise et des marchés*
- *Master Économie internationale (co-accréditation avec l'université d'Orléans)*
- *Master Finance*
- *Master Gestion des ressources humaines*
- *Master Justice, procès et procédures*
- *Master Management des PME-PMI*
- *Master Management et administration des entreprises*

- *Master Marketing, vente*

**Domaine Santé :**

- *Certificat de capacité d'Orthophoniste*
- *Diplôme de formation approfondie en Sciences médicales*
- *Diplôme de formation approfondie en Sciences pharmaceutiques*
- *Diplôme d'État d'Infirmier en pratique avancée (co-accréditation avec l'université d'Angers)*
- *Diplôme d'État de Sage-femme*

**Domaine Sciences humaines et sociales :**

- *Master Géographie, aménagement, environnement et développement*
- *Master Histoire*
- *Master Histoire de l'art*
- *Master Histoire, civilisations, patrimoine*
- *Master Humanités numériques*
- *Master Philosophie*
- *Master Psychologie*
- *Master Sciences de l'éducation*
- *Master Sociologie*
- *Master Urbanisme et aménagement*

**Domaine sciences, technologies, santé :**

- *Master Biodiversité, écologie et évolution*
- *Master Biologie, agrosciences*
- *Master Biologie-santé*
- *Master Chimie et sciences des matériaux*
- *Master Informatique*
- *Master Mathématiques (co-accréditation avec l'université d'Orléans)*
- *Master Mathématiques appliquées, statistique (co-accréditation avec l'université d'Orléans)*
- *Master Mécanique (co-accréditation avec l'université d'Orléans et l'INSA Centre-Val de Loire)*
- *Master Physique fondamentale et application (co-accréditation avec l'INSA Centre-Val de Loire)*
- *Master Santé publique*
- *Master Sciences de l'eau*
- *Master Sciences du vivant*

## Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 1<sup>er</sup> cycle de l'université de Tours a eu lieu à l'automne 2022. Le comité d'experts était présidé par Madame Laurence Pirault-Roy, professeure en chimie à l'université de Poitiers. La vice-présidence du comité a été assurée par Monsieur Julien Longhi, professeur en sciences du langage à CY Cergy Université.

Ont également participé à cette évaluation :

M. Mark Bailoni, maître de conférences en géographie à l'université de Lorraine,

Mme Séverine Barandon, sage-femme coordinatrice, directrice de l'école de Sages-femmes à l'université de Bordeaux,

Mme Anne Bordron-Loussouarn, professeure en biologie cellulaire, immuno-hématologie à l'université de Bretagne occidentale,

M. Pascal Brassier, maître de conférences en sciences de gestion à l'université Clermont Auvergne,

M. Pierre Dahoo, professeur en physique à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines,

M. Goulwen De Kermoysan, consultant en recrutement chez MacAnders Group,

Mme Héloïse Haliday, maître de conférences en psychologie clinique et psychopathologie à l'université de Bourgogne,

M. Thierry Hauet, professeur d'université praticien hospitalier à l'université de Poitiers,

M. Christian Hurson, maître de conférences en sciences de gestion à l'université de Rouen,

Mme Catherine Lisak, professeure de littérature britannique à l'université Bordeaux-Montaigne,

M. Nassime Mountasir, doctorant en informatique à l'université de Strasbourg,

Mme Christine Paillard, maître de conférences en droit public à l'université de Rennes,

M. Laurent Posocco, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'université de Toulouse Capitole,

Mme Sophie Raisin-Tani, professeure en biochimie et biologie moléculaire à Université Côte d'Azur,

M. Luiz-Angelo Steffenel, professeur en informatique à l'université de Reims Champagne-Ardenne,

Mme Christelle Veillard-Morel, maître de conférences en philosophie ancienne à l'université de Paris Nanterre,

M. Eric Vial, professeur en histoire contemporaine à CY Cergy Université.

M. Valéry Laurand, conseiller scientifique, et Mme Stéphanie Jameaux, chargée d'évaluation, représentaient le Hcéres.

## Présentation de l'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle

Le deuxième cycle de l'université de Tours correspond à celui d'une université pluridisciplinaire accueillant environ 3 000 étudiants en master et 1 500 étudiants dans les formations en santé. L'université comprend sept facultés : Arts et sciences humaines (ASH), Droit, économie et sciences sociales, Lettres et langues, Sciences et techniques, Médecine, Sciences pharmaceutiques ; un Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR) portant six masters et une école polytechnique.

On compte 42 mentions de master : sept dans le domaine Art, lettres et langues (ALL), 15 dans le domaine Droit, économie, gestion (DEG), 10 en Sciences, technologies, santé (STS) et 10 en Sciences humaines et sociales (SHS). Les masters ont généralement un positionnement pertinent dans le tissu local et offrent des parcours pluridisciplinaires, notamment à travers des mutualisations entre des mentions ou parcours proches.

Les masters et les diplômes de santé sont adossés à 35 laboratoires de recherche dont 16 sont des unités mixtes de recherche (Centre national de la recherche scientifique - CNRS, Institut national de la santé et de la recherche médicale - INSERM, Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - INRAE). Parmi ces 35 unités de recherches, six relèvent du domaine Sciences et technologies, 13 du domaine Sciences humaines et sociales et 16 du secteur Sciences de la vie et de la santé. Cinq écoles doctorales sont chargées de mettre en œuvre la formation doctorale pour les étudiants diplômés de master.

## Analyse globale de l'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle

L'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle à l'université de Tours jouit d'une bonne insertion dans le tissu régional. Les liens avec le monde socio-économique sont satisfaisants, mais pourraient encore être développés et surtout formalisés par des conventions de partenariat.

L'analyse des dossiers d'autoévaluation montre que les formations ne partagent pas les axes prioritaires de l'établissement tels que l'ouverture à l'international ou le développement de la formation continue. Cela révèle une absence de lisibilité (et donc de visibilité) et de hiérarchisation de ces axes stratégiques pour le 2<sup>e</sup> cycle. Il conviendrait donc de renforcer la communication auprès des équipes pédagogiques et, en sens inverse, que les formations s'emparent davantage des opportunités liées à la stratégie de l'établissement.

L'approche par compétences reste à construire dans le 2<sup>e</sup> cycle et le pilotage des formations ne s'appuie pas sur l'analyse des indicateurs de suivi tels que l'insertion professionnelle, l'attractivité, le taux d'intervention de professionnels. Pourtant, des outils de pilotage performants (les enquêtes d'insertion notamment) sont mis à la disposition des formations. Cela ne leur permet pas de concevoir, dans une réflexion prospective, des mesures correctives ou d'étendre des dispositifs ayant fait leurs preuves. À cet égard, trop de formations disposent d'un conseil de perfectionnement dont la composition ne permet pas d'assurer la représentation des étudiants et des professionnels, lorsqu'un tel conseil existe (quelques mentions ne se sont pas encore conformées à cette obligation réglementaire).

L'offre de stages ainsi que l'intervention de professionnels dans les formations contribuent à la professionnalisation des étudiants. On doit cependant regretter que quelques rares mentions ignorent encore cette exigence. Si les masters sont largement ouverts à l'alternance, ce qui est très positif, l'accueil de publics en formation continue reste très marginal.

Les formations jouissent globalement d'un solide adossement à la recherche et les taux de réussite en master se révèlent satisfaisants.

Enfin, l'internationalisation des formations reste décevante, avec des taux très faibles de mobilités entrantes ou sortantes (à l'exception des formations à dimension internationale).

## L'architecture de l'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle

**L'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle est cohérente avec le tissu régional et les besoins du territoire.** Elle est diversifiée, large et globalement de bonne qualité. Quelques masters originaux se distinguent au plan national comme le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* qui associe une mutualisation avec le Droit. On peut également citer le master *Urbanisme et aménagement* qui est dispensé intégralement en anglais et est orienté vers l'accueil d'étudiants internationaux (on ne compte que deux masters similaires au plan national).

Malheureusement, les ambitions, les orientations et les priorités de l'université, telles que la formation continue et l'ouverture internationale, sont peu prises en compte dans les autoévaluations. En revanche, des mutualisations judicieuses entre plusieurs parcours assurent la pluridisciplinarité des cursus (sauf dans des mentions ou des parcours pourtant proches, comme dans le master *Sciences du langage* ou entre les masters *Histoire et Histoire, civilisations, patrimoine*).

**Les liens entre les formations et le monde socio-économique sont plutôt bons et solides lorsqu'ils existent, mais restent insuffisamment exploités.** Ces partenariats gagneraient souvent à se voir formalisés dans des conventions, et leur apport pédagogique devrait être plus analysé. Au-delà des possibilités de stage et de projets tutorés, ces partenariats n'amènent pas encore suffisamment de professionnels à intervenir dans les formations.

**Le continuum licence-master puis master-doctorat** est bien pris en compte (sauf pour quelques rares formations comme le master *Chimie* pour le lien licence-master ou le master *Journalisme* pour le lien master-doctorat). La spécialisation progressive observée en licence permet une bonne intégration dans la plupart des masters qui suivent ces orientations.

**Les formations de santé sont de qualité et leur architecture solide**, mais elles présentent un taux d'encadrement faible à l'exception du diplôme d'État de *Sage-femme* (de 12 à 17 % pour le certificat de capacité d'*Orthophoniste*, le diplôme de formation approfondie en *Sciences médicales* (DFASM) et le diplôme de formation approfondie en *Sciences pharmaceutiques* (DFASP), mais seulement 3 % pour le diplôme d'État d'*Infirmier en pratique avancée*). On observe la même faiblesse du taux d'encadrement en master *Français langue étrangère* et en master *Sciences de l'éducation* (taux inférieurs à 10 %) et pour les masters *Santé Publique*, *Biologie Agrosociétés*, *Journalisme*, *Histoire*, *Humanités numériques*, *Psychologie*, *Gestion des ressources humaines*, *Management et administration des entreprises* (taux inférieurs à 20 %). Le manque de moyens humains met ces formations en difficulté.

**Les enseignements proposés sont en adéquation avec les objectifs des formations.** Toutefois, plusieurs parcours présentent un nombre d'heures de formation très faible, qui peut s'avérer problématique (master *Psychologie*, master *Sociologie*). On peut noter aussi que le parcours de la mention *Urbanisme et aménagement* présente la singularité de ne jamais avoir ouvert sa première année et connaît des difficultés de recrutement en seconde année, ce qui pose la question de la pertinence de cette stratégie.

## L'accompagnement des étudiants du 2<sup>e</sup> cycle à la réussite

**L'attractivité des formations est variable selon les masters.** Selon les données disponibles, 18 masters présentent un *ratio* entre le nombre de candidats et le nombre d'inscrits inférieur à 5. En revanche, 8 masters présentent un *ratio* très élevé supérieur à 20 (master de *Journalisme*, master *Santé Publique*, master *Biodiversité, écologie et évolution*, master *Marketing et vente*, master *Psychologie*, master *Droit de la Santé*, master *Droit de l'entreprise*, master *Justice, Procès et procédure*). Cela représente presque 20 % de formations que l'on peut qualifier de très attractives, dont au moins un master très attractif par domaine (Arts, lettres et langues, Droit, économie, gestion, Sciences humaines et sociales, Sciences, technologie, santé), ce qui est un point fort. Pour les formations santé, le *ratio* monte à plus de 60, ce qui est classique.

Les taux de réussite sont bons sauf pour quelques formations comme les masters *Mathématiques* ou *Physique* en M1 (taux de réussite inférieurs à 50 %) ou en master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* et master *Sciences du langage* en M2 (taux de réussite respectivement de 25 % et de 31 %). Certains masters se sont appuyés sur les dispositifs d'évaluation des enseignements ou les propositions des conseils de perfectionnement pour proposer des améliorations de nature à favoriser la réussite (par exemple, le rééquilibrage des unités d'enseignements et de la charge de travail entre les semestres en master *Chimie* et

sciences des matériaux).

**Les dispositifs d'information et d'orientation ont été renforcés par l'obtention d'un Programme d'investissements d'avenir 3 (PIA 3)** qui a permis la rédaction et la communication de *syllabus* et l'édition du catalogue numérique des formations. Il demeure difficile de juger ce qui relève, à propos de l'attractivité, de l'impact du PIA 3 et ce qui relève de l'augmentation démographique (naissances 2000 à 2010).

L'approche par compétences est souvent à l'état de projet et n'a pas été initiée lors du contrat précédent. Il s'agit d'un chantier prévu pour les années à venir et cela constitue de fait un point essentiel si l'établissement vise une plus large ouverture à la formation continue.

Contrairement à la licence, les pratiques pédagogiques sont amplement variées en master et incluent projets, recherche documentaire, stages, etc., ce qui est un point fort. Un suivi personnalisé des étudiants est également effectué dans un certain nombre de formations, ce qui impacte positivement la réussite.

On doit regretter cependant, comme pour le premier cycle, que très peu de formations se soient emparées des indicateurs, n'en présentant ni commentaires, ni analyse dans les dossiers d'autoévaluation.

## L'adossement des formations du 2<sup>e</sup> cycle à la recherche

**L'adossement à la recherche est excellent dans certains masters**, qui témoignent d'une réelle formation à et par la recherche, nourrie d'interactions nombreuses avec le ou les laboratoires d'adossement (*Géographie, aménagement ; environnement et développement, Gestion des ressources humaines ; Histoire, civilisation, patrimoine ; Sciences du langage ; Histoire de l'art ; Chimie et sciences des matériaux ; Biologie agrosociétés, Biologie-santé ; Physique et applications fondamentales*). Les unités de recherche s'investissent notamment dans l'accueil des stagiaires et organisent des visites de laboratoire, ce qui est un point très positif. D'autres formations, en revanche, témoignent de liens plus distendus avec la recherche, comme le master *Droit de l'environnement et de l'urbanisme*, le master *Droit de la santé* ou le master *Sciences de l'eau* pour lesquels le pourcentage d'heures consacrées à la recherche dans la formation reste inférieur à 1 %. Cela peut nuire à l'attractivité de ces formations et ne respecte pas l'obligation réglementaire liée au caractère universitaire des masters et à la qualité des enseignements dispensés aux étudiants. Plusieurs masters qui visent une insertion professionnelle immédiate parviennent à conserver un lien fort avec la recherche, ce qui est très positif (par exemple le master *Humanités numériques*), mais cela n'est pas le cas partout (master *Journalisme*).

Le taux d'enseignants-chercheurs qui interviennent dans les formations est très élevé, ce qui favorise les liens formation-recherche et l'adossement à la recherche. Il en va de même pour les formations de santé, bien que le taux d'encadrement soit nettement plus faible.

Les étudiants bénéficient le plus souvent d'une formation à l'intégrité scientifique, l'éthique et la déontologie, mais pas de manière systématique. Ce point reste souvent abordé lors de la préparation au mémoire de stage.

La poursuite en doctorat est difficile à juger, car peu de chiffres sont donnés dans les dossiers d'autoévaluation et dépendent beaucoup des attributions de financements pour des études doctorales. La plupart des formations présentent un taux de poursuite en doctorat au sein de l'établissement compris entre 0 et 10 %. Cela est peu représentatif, car, pour les études doctorales, la mobilité au plan national est très forte. Quelques formations se distinguent par des taux plus élevés (supérieur à 10 %) durant les trois années d'évaluation : le master *Histoire*, le master *Chimie et Sciences des matériaux*, le master *Informatique*, le master *Biologie-Santé* et le master *Sciences du Vivant*.

## La professionnalisation des formations du 2<sup>e</sup> cycle

**L'implication des formations dans le tissu socio-économique est inégale.** Certaines formations ont su tisser un bon réseau d'intervenants professionnels, qui permet des mises en situation qui sensibilisent les étudiants aux enjeux de la professionnalisation (*Sciences de l'éducation, Langues étrangères appliquées, Histoire, civilisations, patrimoine, Droit de l'environnement et de l'urbanisme, Management et administration des entreprises*). Les liens et les partenariats sont aussi parfois très aboutis, comme dans le master *Justice procès procédures* ou le master *Contrôle de gestion et audit organisationnel*. Les formations de santé s'appuient, comme c'est l'usage, sur un fort pourcentage d'interventions de professionnels. D'autres parcours, en revanche, négligent cette ressource, qui reste trop marginale voire inexistante (*Langues et société, Sciences du langage, Mathématiques, Santé publique*).



La politique des stages n'est pas homogène. La plupart des formations de master incluent des stages obligatoires allant de quatre semaines (master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*) à 69 semaines (master *Sciences de l'éducation*), avec une moyenne se situant autour de 24 semaines. Cependant, certaines mentions ne proposent aucun stage dans leurs cursus (master *Langues et société*), n'incluent pas de périodes de stage obligatoire dans la formation (master *Histoire*) ou n'ont pas renseigné ce champ dans leur dossier d'autoévaluation (master *Sciences du langage*, master *Philosophie*). Le master *Droit de l'entreprise* comprend 3 semaines obligatoires de stage, ce qui est trop peu. Le nombre de crédits ECTS accordés au stage est très hétéroclite selon les formations et parfois décorrélé de la durée du stage : de 6 à 34 ECTS pour 12 semaines selon les parcours pour le master *Français langue étrangère* alors que la plupart des formations accordent une douzaine d'ECTS pour des durées comparables, 2 ECTS pour 24 semaines de stage en master *Sociologie*, 3 ECTS pour une semaine en master *Droit de l'entreprise*, 10 ECTS pour 64 semaines en master *Finance*. Les raisons de ces différences ne sont pas explicitées dans les dossiers d'autoévaluation. En ce qui concerne les formations de santé, les périodes de stage sont très importantes (de 24 à 78 semaines) et créditées de 17 à 52 ECTS.

Généralement, l'insertion professionnelle des diplômés est peu présentée dans les documents d'autoévaluation et lorsqu'elle est indiquée, elle ne fait l'objet d'aucune analyse ni commentaire. Il faut que les formations s'emparent des questionnaires du Centre d'accompagnement à la pédagogie pour les enseignants (Cape), car les enquêtes réalisées sont de bonne qualité et offrent des résultats utiles. On note que plusieurs formations réalisent des enquêtes internes, sans que celles-ci ne soient visibles ou analysées dans les dossiers d'autoévaluation. Toutefois, des formations se distinguent en réalisant un très bon suivi comme le master *Chimie*. Les équipes devraient donc travailler en synergie avec le Cape, pour valoriser l'usage unique de l'enquête de l'établissement auprès des anciens étudiants.

**L'alternance est proposée dans 21 formations sur 42 masters, ce qui est très satisfaisant**, mais elle reste encore trop marginale dans les champs ALL (1 formation sur 7) ou SHS (2 formations sur 9). Trop peu de formations profitent des actions menées par le Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE) pour sensibiliser les étudiants à ces questions.

L'accueil de publics en formation continue est un problème commun à la plupart des formations. En effet, à part de trop rares exceptions (comme les masters *Gestion des ressources humaines*, *Sciences de l'éducation*, *Français langue étrangère*, *Management des PME-PMI*, *Management et administration des entreprises* ou le master *Santé publique*), les masters n'offrent pas la possibilité à ce public d'accéder à la formation ou s'ils le font, elle reste dans les faits peu praticable faute de dispositif adapté. C'est le cas de l'ensemble des masters en droit, qui seraient pourtant, pour plusieurs, potentiellement bien adaptés à ce type de public. Ainsi, si les formations se montrent généralement assez favorables à l'ouverture des parcours à la formation continue, elles n'en ont pas forcément les moyens et cela nécessiterait un accompagnement de la part de l'établissement. Dès lors, un travail de ciblage des secteurs demandeurs et de sélection des formations pertinentes serait à mener. Un tel projet nécessite aussi une organisation des enseignements par blocs de compétences dispensés de manière regroupée dans le temps, et donc également une adaptation des emplois du temps. S'il souhaite que les équipes s'investissent dans une large mise en œuvre de la formation continue, l'établissement doit donc les accompagner par des mesures incitatives et des moyens logistiques.

Les demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou des acquis professionnels (VAP) sont quasi inexistantes et les dispositifs restent sous-utilisés. Un effort de communication est nécessaire afin que les publics concernés puissent s'emparer de ces opportunités.

## L'internationalisation des formations du 2<sup>e</sup> cycle

**Les formations de master présentent des taux extrêmement faibles en termes de mobilités entrantes** (35 formations sur 42 ayant un taux de 0 %) **et de mobilités sortantes** (3 % en moyenne et 27 formations ayant un taux de 0 %) à part ceux qui ont une composante internationale (comme le master *Droit international* ou le master *Management et administration des entreprises*). Cela est surprenant puisque l'université de Tours possède un dispositif de préparation à la mobilité internationale, mais celui-ci semble manquer de relais auprès des formations et reste peu mobilisé. Par ailleurs, de nombreux stages pourraient s'inscrire dans une stratégie d'ouverture internationale et être réalisés à l'étranger en mobilité sortante.

On ne compte que sept co-diplomations ou doubles diplomations, principalement en *Histoire* (3), en *Langues* (2)

et enfin en *Droit* (1) et en *Humanités numériques* (1). Dans le domaine Sciences, technologie, santé, aucun double diplôme n'est mentionné.

Si toutes les mentions assurent un enseignement de langues vivantes, peu d'entre elles déclarent proposer des enseignements d'anglais technique ou professionnel ciblés sur les besoins du métier. Le taux d'heures d'enseignement pour l'anglais se situe entre 1 et 30 % selon les domaines disciplinaires. Certains masters proposent une certification en anglais alors que d'autres signalent une préparation à une certification sans que l'on sache si elle est obligatoire ou facultative. Les données indiquent, selon les années, 108 à 143 certifications en anglais obtenues par des étudiants de master sur 3 000 inscrits environ (de 3 130 à 2 983 inscrits durant les 3 années observées – 2018-2021). Bien que ce chiffre soit en hausse, le *ratio* est faible puisque cela représente moins de 5 % des inscrits. Ce *ratio* est encore plus faible dans les formations santé (3 %) dans lesquelles le taux d'heures d'enseignement de l'anglais varie entre 0 % (diplôme d'État de *Sage-femme* et diplôme d'État d'*Infirmiers en pratique avancée*) à 4 % (en diplôme de formation approfondie *Sciences pharmaceutiques*). Il est nécessaire d'encourager les étudiants à obtenir une certification (par exemple de type Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur - CLES) afin qu'ils puissent garantir leur niveau en langue pour une mobilité internationale, pour une poursuite d'études ou pour une insertion professionnelle.

Peu de formations autres que les masters du domaine Arts, Lettres, langues proposent des enseignements disciplinaires en anglais, ce qui ne favorise pas les mobilités entrantes.

Les mobilités enseignantes sont aussi très faibles ou ne sont pas évoquées. Aucune formation ne fait mention d'invitation de professeurs étrangers pour alimenter les interactions internationales.

## Le pilotage des formations du 2<sup>e</sup> cycle

**Le pilotage gagnerait à s'appuyer sur l'analyse des indicateurs et des données fournies afin de cibler des leviers d'action et des pistes d'amélioration.** En particulier, le taux d'attractivité, le profil des étudiants, leur provenance, le suivi de l'insertion professionnelle ou les taux de poursuite en doctorat, ainsi que les résultats des évaluations des enseignements doivent être présentés et analysés lors des conseils de perfectionnement. Par ailleurs, si les taux de réussite sont indiqués, les abandons ou les échecs ne sont pas analysés. Or, la connaissance des difficultés liées à ces échecs ou ces abandons permettraient de dégager des plans d'action pour y parer.

L'évaluation des enseignements est réalisée de façon bisannuelle par l'établissement et les taux de réponse oscillent entre 10 et 35 % en moyenne, ce qui rend parfois les résultats trop peu significatifs pour induire des améliorations pédagogiques. Toutefois, certaines formations ont des taux de réponse de plus de 50 % (masters *Droit de l'environnement et de l'urbanisme*, *Droit international*, *Mathématiques*). Un partage de l'expérience de ces formations permettrait peut-être d'atteindre des taux plus significatifs.

**Si la quasi-totalité des formations s'est dotée de conseils de perfectionnement, certaines formations n'ont pas annexé le compte rendu pourtant exigé** (master *Philosophie*) permettant de bien cerner son fonctionnement. Par ailleurs, la composition de ce conseil (lorsqu'elle est indiquée, ce qui n'est pas le cas pour le master *Biologie-santé*) présente parfois une faible représentation étudiante et/ou des professionnels extérieurs. Il serait souhaitable que l'établissement soit attentif à la composition de ces conseils, en s'assurant notamment de la participation de représentants étudiants et du monde socio-économique. Certains conseils en effet fonctionnent sans représentant étudiant (masters *Management des PME-PMI* ; *Histoire, civilisation, patrimoine* ; *Droit de l'environnement et de l'urbanisme* ; *Droit international* ; *Justice, procès et procédures*) ou sans professionnels extérieurs (master *Physique fondamentale et applications*). Des formations témoignent de l'apport des évaluations des enseignements et des conseils de perfectionnement pour améliorer leur attractivité et/ou leur fonctionnement comme le master *Langues et sociétés* ou le master *Chimie et sciences des matériaux*. Certaines composantes mutualisent leur conseil de perfectionnement (master *Humanités numériques, Histoire, civilisations, patrimoine*), ce qui ne permet pas forcément d'associer convenablement les professionnels et étudiants de chaque mention.

Pour les formations de santé, on note la présence d'un conseil technique ou d'un comité de pilotage, jouant plus ou moins le rôle de conseil de perfectionnement. En vue de la prochaine accréditation, il sera nécessaire d'inclure clairement cette mission dans leur rôle et de veiller à la représentation étudiante.

## Conclusion

### Points forts

- Un fort adossement recherche,
- Un lien avec le monde socio-économique et culturel souvent solide et efficient,
- Une bonne attractivité des formations,
- Une bonne pratique de l'alternance dans un nombre important de formations,
- Une diversité des pratiques pédagogiques,
- Des taux de réussite satisfaisants.

### Points faibles

- Une absence d'approche par compétences,
- Une absence d'indicateurs de qualité pour le pilotage et de dispositifs d'analyse,
- Des problèmes de fonctionnement ou de composition dans plusieurs conseils de perfectionnement,
- Une formation continue trop peu développée et mise en œuvre,
- Une ouverture à l'international trop faible,
- Une méconnaissance des axes stratégiques de l'établissement.

### Recommandations

- Accompagner les formations dans la mise en place de l'approche par compétences en s'appuyant sur le retour d'expérience des formations fonctionnant déjà selon cette modalité,
- Mettre en place des indicateurs de suivi et de qualité, mais aussi des dispositifs d'analyse pour faciliter le pilotage des formations qui doivent également s'emparer davantage du travail fait par les services communs type Cape sur les enquêtes d'insertion,
- Veiller à la tenue des conseils de perfectionnement et s'assurer que leur composition permet la représentativité des étudiants et des professionnels,
- Favoriser la formation continue en faisant des choix stratégiques (en fonction des cibles et de la demande) en veillant à donner des moyens et du soutien aux équipes pour la mettre en place,
- Activer réellement les dispositifs d'aide à la mobilité pour favoriser l'internationalisation,
- Améliorer la communication entre les services centraux et les composantes et/ou formations, afin que les formations du 2<sup>e</sup> cycle priorisent les actions sur les axes stratégiques de l'établissement.

### Points d'attention sur les formations

#### Points d'attention transversaux

Les conseils de perfectionnement des formations suivantes ne rassemblent pas les conditions requises pour fonctionner correctement (composition, représentation) ou n'ont pas fourni d'informations suffisantes pour une évaluation de ce fonctionnement : master *Biodiversité, écologie et évolution*, master *Biologie, agrosciences*, master *Biologie Santé*, master *Contrôle de gestion et audit organisationnel*, master *Droit de l'entreprise*, master *Droit de l'environnement et de l'urbanisme*, master *Droit international*, master *Droit public*, master *Français langue étrangère*, master *Géographie, aménagement, environnement et développement*, master *Histoire, civilisations, patrimoine*, master *Justice, procès et procédures*, master *Langues et société*, master *Langues étrangères appliquées*, master *Management des PME-PMI*, master *Mécanique*, master *Philosophie*, master

*Santé publique, master Sciences de l'eau, master Sciences du vivant, master Sociologie, master Urbanisme et aménagement.*

**Liste des formations représentant des points d'attention figurant dans leur évaluation, car ne répondant pas à un ou plusieurs critères d'accréditation :**

- Arts, lettres, langues : master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*,
- Sciences humaines et sociales : master *Philosophie*,
- Droit, économie, gestion : master *Droit de l'environnement et de l'urbanisme*, master *Management des PME-PMI*,
- Santé : diplôme d'État de *Sage-femme*,
- Sciences, technologie, santé : master *Mécanique*, master *Urbanisme et aménagement*.

## Rapports des formations

# MASTER ARTS, LETTRES ET CIVILISATIONS

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Arts, Lettres et Civilisations* de l'université de Tours est pensé dans la continuité de la licence dont il est un approfondissement et un élargissement. Il est ouvert à tout licencié en Sciences humaines et sociales. Il a pour fonction de donner accès à deux types de métier : la recherche et l'enseignement d'une part ; l'animation culturelle, d'autre part (formation de médiateurs polyvalents ; responsables de services culturels des collectivités locales, théâtres, Maisons de la jeunesse et de la culture, Direction régionale des affaires culturelles, bibliothèques, médiathèques et centres de ressources, librairies, etc.) Le master a ainsi noué de très nombreux partenariats avec différents types de lieux culturels. Le parcours *Culture et médiation des arts du spectacle* (CMADS), tourné vers la professionnalisation, présente un partenariat avec le Centre dramatique régional de Tours (CDRT), le Conservatoire régional de Tours, Sans canal fixe (association de documentaristes), le Centre chorégraphique national de Tours (CCNT), l'agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique (CICLIC). Le parcours *Lettres*, tourné vers la recherche, présente des collaborations occasionnelles, mais régulières avec les Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et les institutions culturelles de la ville de Tours (théâtre, bibliothèques, éditeurs).

## 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation applique de manière très satisfaisante le principe d'interdisciplinarité prôné par l'établissement.** La formation est, par sa nature même, nettement pluridisciplinaire, et ce, dans chacun des deux parcours : sont mobilisés en effet les littératures françaises et comparées, le grec et le latin, les langues vivantes, la musique, l'économie et le droit du spectacle, les nouvelles technologies, et, dans le tronc commun entre les deux parcours, créant de facto une forte interdisciplinarité, sont étudiés ensemble théâtre, cinéma et littérature. Dans le parcours *Lettres*, la possibilité, à chacun des six semestres, de remplacer l'un des trois cours de littérature française par un cours librement choisi dans l'offre des masters de l'université permet une ouverture supplémentaire à d'autres champs disciplinaires (littérature ancienne notamment). Il faut souligner l'effort très louable de la formation pour appliquer les objectifs de l'établissement en termes de protection de l'environnement : livrets étudiants électroniques et non imprimés, utilisation de papier recyclé, empreinte carbone limitée du fait de l'organisation de la formation (en présentiel, sur un seul site, avec peu de matériel sollicité). Une approche théorique de ces enjeux est prise en charge par l'équipe Interactions culturelles et discursives (ICD) intégrant un axe « Humanités environnementales ».

**La formation est en théorie ouverte à l'international, mais les chiffres transmis sont très faibles.** La formation dispose d'une structure très satisfaisante en termes de partenariats internationaux. Elle compte une vingtaine de conventions Erasmus et Erasmus + (Afrique du Sud, Italie, Espagne, Allemagne, Autriche, Royaume-Uni, Irlande, Chypre, Estonie, Norvège, Roumanie). Outre une co-diplomation avec le Monténégro, plusieurs partenariats internationaux ont été développés, notamment autour du parcours *Lettres* (profil recherches) : un programme quadriennal (2016-2019) de recherches et d'échanges avec l'University of California de Los Angeles (séjours de recherches d'un à trois mois pour les étudiants) ; depuis 2018, un programme d'échanges avec l'université de Florence pour les étudiants de la spécialisation lettres classiques du parcours *Lettres*. Le rapport fait mention d'une « forte attractivité de la formation pour les étudiants internationaux », sans que nous puissions en mesurer la nature ou le volume. En effet, les chiffres transmis sont nuls pour la mobilité sortante, très faibles pour la mobilité entrante (entre 2 et 4). Le rapport l'explique par les conditions sanitaires, ainsi que par le fait que beaucoup d'étudiants de cette formation exercent une activité professionnelle afin de pouvoir la financer. Il est regrettable que les nombreux partenariats noués à l'international ne soient donc pas dans la pratique utilisés, faute de soutien financier spécifique.

**La formation est correctement adossée à la recherche.** Le master est adossé à plusieurs équipes de recherche, qui participent à la formation des étudiants, lesquels sont « fermement invités » à suivre les séminaires organisés par l'équipe de recherche Interactions culturelles et discursives (ICD), ainsi que les séminaires du Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR) ; d'Interactions, transferts, ruptures artistiques et culturelles (InTRu) ; du Centre Tourangeau d'histoire et d'étude des Sources (CeThis). Le parcours *Lettres* est plus spécifiquement tourné vers la recherche, ce qui permet à ce master d'avoir une double orientation

(professionnalisante et recherche) : le mémoire de recherche représente une part importante de la formation (coefficient 6 en première année et 8 en deuxième année) ; un cours de méthodologie de la recherche est dispensé en première année. Dans les deux parcours, l'accueil des chercheurs invités donne lieu à des conférences obligatoires. On note également une formation spécifique à l'intégrité scientifique et à la déontologie dans le parcours *Lettres*, ce qui est très appréciable.

**La formation intègre de manière très satisfaisante des éléments de professionnalisation.** Le parcours CMADS est professionnalisant par définition. Une partie des enseignements fait l'objet de stages qui se déroulent dans l'enceinte des structures partenaires (CCNT, CDRT, CILIC, etc.). Le master comprend un stage obligatoire par année : un mois en première année, quatre mois en seconde année. Les nombreux partenariats noués avec le tissu régional rendent efficaces et diversifiées à la fois la professionnalisation et la préparation aux métiers de la recherche.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La formation a développé une maquette conçue en termes de compétences et met en œuvre une pédagogie très diversifiée.** La maquette présente une correspondance claire entre les contenus pédagogiques délivrés et les compétences acquises (références du Répertoire national des certifications professionnelles - RNCP).

**Les différents enseignements de la formation reposent sur des méthodes et des formats pédagogiques très variés :** cours magistraux, travaux dirigés, workshop, séminaires, présentation "mon mémoire en 180 secondes", ateliers, stages, rencontres avec des professionnels, séjours internationaux, etc.

**La formation permet efficacement l'apprentissage des langues vivantes.** Un cours de langue vivante obligatoire est présent tous les semestres (18 heures étudiant) et s'accompagne d'un atelier de pratique théâtrale en anglais pour le parcours CMADS, très apprécié des étudiants pour son aspect de pratique orale spécifique. Si le cours d'anglais est conçu spécifiquement pour les étudiants du master, il leur est également possible de compléter leur formation linguistique par des cours d'allemand, italien, espagnol, portugais, mais ces cours ne sont pas conçus spécifiquement pour ce public. Le Centre de ressources en langues offre par ailleurs des ressources et des possibilités d'autoformation.

**La formation est ouverte à la formation continue, mais pas à l'alternance.** La formation accueille régulièrement une dizaine d'étudiants en formation continue, stagiaires et personnes en reprises d'études. Le chiffre très faible pour 2020-2021 (3) est expliqué par la situation sanitaire. Il n'y a pas d'offre spécifique toutefois pour ce type de formation. La formation par alternance n'existe pas.

## 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La formation se présente comme une formation très attractive.** Le master présenté, avec ses deux parcours, est l'unique formation du bassin dans le champ, en recherche comme en professionnalisation. Des liens importants avec les divers acteurs socio-économiques du territoire ont été noués (librairies, cinémathèque, centre culturels, théâtres, Opéra de Tours, etc.), ce qui la rend efficace et performante. La formation proposée explique clairement ses attentes dans le livret et fournit aux étudiants les moyens pédagogiques et structurels nécessaires pour atteindre ces objectifs.

**La formation s'efforce de mesurer le devenir et la réussite de ses étudiants.** La formation s'est appliquée à fournir des chiffres détaillés afin de déterminer le taux de réussite et les raisons éventuelles de décrochage. Il apparaît que, à partir d'un nombre important de candidats (autour de 180, dont 130 dans le parcours CMAS), seule une fraction est finalement inscrite (autour de 60, chiffres identiques pour chaque parcours), ce qui est expliqué par la longueur du processus d'inscription, les étudiants trouvant finalement place ailleurs, sans doute, ou se décourageant d'avoir un résultat, choisissent une autre voie. Par ailleurs, il apparaît que la moitié seulement valide la première année, ce qui est décrit comme un décrochage lié aux conditions sanitaires et aux difficultés spécifiques rencontrées par les milieux culturels et les arts vivants. Il est de fait, pour cette formation, très difficile d'interpréter correctement les chiffres durant cette période effectivement très peu propice.

**Il reste que les chiffres d'insertion professionnelle à la sortie de la formation sont très bons.** En effet, sur 41 étudiants ayant répondu à l'enquête à 30 mois, 29 ont un emploi à la sortie de cette formation. Le rapport fait également mention d'analyses concernant le devenir des étudiants inscrits dans le parcours recherche : il apparaît que les diplômés passent ensuite les concours de l'enseignement, ou complètent leur formation en s'inscrivant dans un autre master. Les chiffres d'inscription en doctorat sont faibles, ce qui est expliqué par l'absence de financement disponible.

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La formation dispose des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs en termes d'enseignement, mais non en termes de suivi pratique des étudiants.** La formation, qui accueille autour de 50 étudiants pour les deux parcours confondus en première année, et autour de 45 en deuxième année, est assurée par vingt titulaires et quatre non-titulaires, ce qui correspond à un encadrement pédagogique suffisant du point de vue de l'enseignement. Le caractère obligatoire des stages dans le parcours CMADS et les nombreux partenariats noués génèrent toutefois des besoins d'encadrement, de coordination, de mise en place de projets, qui dépassent selon le rapport les capacités de la formation actuelle. La formation propose de créer un poste de Professeur associé en service temporaire (PAST) affecté à ces tâches, ce qui est effectivement une suggestion intéressante.

**La formation a mis en place des procédures efficaces d'évaluation interne.** La formation mesure son attractivité en analysant l'évolution des inscriptions à partir des données fournies par le Service organisation et pilotage (SOP), le taux de réussite et l'insertion professionnelle. Deux conseils de perfectionnement (un par parcours) ont été mis en place. Ils sont composés de six membres internes et de six membres extérieurs, dont un ancien étudiant en poursuite d'étude. La composition des conseils et leur fonctionnement est conforme aux statuts, bien que la régularité ne soit pas précisée. Les conseils soulignent le manque d'encadrement, notamment au niveau professionnel (suivi des mémoires, des stages, liens administratifs avec les différentes structures extérieures impliquées).

## Conclusion

### Points forts

- Une formation ouverte à la recherche et au milieu professionnel,
- Une forte insertion dans le tissu économique et culturel qui permet une bonne insertion professionnelle,
- Une mise en place d'outils efficaces (approche par compétences, dispositifs d'évaluation et de suivi),
- Une formation proactive en termes d'internationalisation.

### Points faibles

- Un manque de personnel pour gérer l'encadrement professionnel (suivi des stages, relation avec les structures extérieures),
- Une mobilité étudiante faible, faute de financement.

### Recommandations

- Aider la formation à gérer les tâches liées aux stages et à l'événementiel, générées par les relations avec les partenaires locaux et régionaux,
- Permettre une réelle mobilité des étudiants entrante et sortante, par un financement spécifique.



# MASTER FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

La formation du master *Français langue étrangère (FLE)* est orientée vers le développement des compétences professionnelles dans le champ de l'enseignement du français et des langues. La formation se structure autour de 5 parcours, dont 3 se déroulent en présentiel, et 2 en distanciel. Les 3 qui se déroulent en présence sont le parcours *Appropriation, diversité, insertion (APPRODIV)*, qui forme des enseignants de langues (notamment de français langue étrangère) en vue de débouchés en dehors de ceux offerts par l'Éducation nationale ; le parcours *Sociolinguistique et didactique, qualitatif (SODIQ)* qui vise de manière prioritaire, mais non exclusive les métiers liés à la recherche ; et le parcours *Formation duale en français langue seconde (FDFLS)*, à présent connu sous l'intitulé *Formation duale – Enseignement du/en français en Colombie-Britannique*, qui forme des enseignants de français pour le Canada. Les 2 parcours qui constituent une offre de formation ouverte à distance sont *Pluralités, interculturel, politique linguistique (PIPOL)*, un parcours qui s'adresse à des étudiants en situation professionnelle ou vivant à l'étranger qui envisagent une formation tout au long de la vie, et d'éventuelles réorientations professionnelles par l'évolution de leurs compétences ; et *Francophonie interculturelle, langue, didactique, et sociolinguistique (FILDS)*, un parcours qui s'adresse à des professionnels en exercice qui, dans le cadre d'une formation tout au long de la vie, souhaitent approfondir leur réflexion théorique, sans envisager une articulation directe entre la formation et leurs objectifs professionnels. Les deux parcours à distance correspondent à une formation interuniversitaire (à savoir, les universités de Tours, d'Angers et du Mans) et s'adressent aux étudiants capables de justifier leur incapacité à s'inscrire en parcours présentiel.

## 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La politique de l'établissement se décline dans la formation.** La formation s'inscrit dans les ambitions aussi bien de professionnalisation que de recherche de l'établissement, en se donnant comme double objectif le développement des compétences scientifiques favorisant la poursuite d'études en recherche, et la préparation à l'insertion professionnelle en sensibilisant l'étudiant aux enjeux sociolinguistiques multiples du monde professionnel en France comme à l'étranger. La formation s'assure de la valeur ajoutée de ses partenariats académiques notamment par le biais de deux parcours interuniversitaires donnés à distance, (*PIPOL* et *FILDS*) en association avec Le Mans, Angers et Tours qui s'ouvre à un vaste public (en majeure partie constitué de professionnels visant une reconversion ou bien une formation tout au long de la vie). La formation identifie l'apport de la pluridisciplinarité à sa finalité au niveau du contenu de la formation en intégrant à la formation FLE/S (français en tant que langue étrangère ou seconde) plusieurs disciplines complémentaires, notamment la didactique des langues et la sociolinguistique.

**La formation développe une offre spécifique à l'international en s'assurant de la réalité et de la valeur ajoutée de ses partenariats internationaux,** notamment avec le parcours *Formation Duale du/en français en Colombie-Britannique*, mené avec un partenaire international, *Simon Fraser University*, de Vancouver, qui aboutit sur un double diplôme binational : le master *FLE* et le *Teaching Certificate* de Colombie-Britannique. On peut noter, par ailleurs, que 80 % des stages (obligatoires) dans les autres formations de la mention sont effectués à l'étranger. Les mobilités d'étudiants bénéficient d'un soutien financier proposé par un nombre considérable de partenariats internationaux du département avec l'Europe, l'Inde, le Mexique, les États-Unis, le Japon, la Chine, le Vietnam.

**La formation intègre une excellente formation à et par la recherche adaptée à sa finalité.** Les formations de la mention sont à contenus hautement qualitatifs et originaux, et adossés à une recherche de pointe. Certains parcours misent prioritairement sur la recherche (notamment les parcours recherche *SODIQ* et *FILDS*), tous réfléchissent à la passerelle recherche/professionnalisation. La formation jouit d'un adossement à la formation doctorale au sein de l'Équipe d'accueil (EA) 4428 DYNADIV (DYNAMiques et enjeux de la DIVERsité linguistique et culturelle). La formation conçoit son enseignement dans son ensemble par une réflexion qui marie le thématique à la méthodologie de la recherche. Elle consacre au moins une unité d'enseignement (UE) par année à une forme d'initiation spécifique à la recherche (par exemple en 1<sup>re</sup> année - M1 -, l'UE 3 « Didactiques des langues et pratiques réflexives » ; ou en 2<sup>e</sup> année - M2 -, l'UE 2 « Démarches et postures de chercheur » mutualisée avec les universités du Maine et Angers). Il est simplement regrettable de ne pas trouver de réflexion

menée (ou affichée) sur l'intégrité scientifique.

**La formation identifie et cible clairement les débouchés professionnels** : l'enseignement du français en tant que langue étrangère ou seconde (FLE/S) ; la formation de formateurs et le conseil dans le domaine du FLE/S et des langues ; l'action et la coopération linguistique en faveur de la francophonie ; la direction pédagogique de centres de langues et de centres de ressources ; l'encadrement des formations linguistiques pour migrants et/ou personnes en situation d'illettrisme ; l'intervention auprès d'entreprises ou de collectivités territoriales pour des études et préconisations dans le domaine linguistique et sociolinguistique). Le département de Sociolinguistique et didactique des langues (SODILANG), porteur de cette mention de master, a développé des partenariats avec diverses institutions locales, nationales et internationales des domaines. Des acteurs socio-économiques du champ interviennent dans la formation ou contribuent au conseil de perfectionnement. Le parcours binational qui est proposé avec l'université Simon Fraser (Vancouver, Canada) met à disposition des étudiants son réseau de partenaires socio-économiques, notamment en Colombie-Britannique. Les partenariats des parcours recherche de cette mention sont largement adossés à ceux de l'EA 4428 DYNADIV, ce qui permet d'envisager des débouchés et des terrains de recherche à l'étranger, dans des institutions internationales ou des universités partenaires. Les débouchés professionnels sont différenciés selon les cinq parcours types : *APPRODIV* prépare à l'enseignement de français langue étrangère en dehors des débouchés proposés par l'Éducation nationale en misant sur le réseau national et international de la diffusion du français ; *PIPOL* offre une formation tout au long de la vie d'enseignants de FLE/S ; *Formation duale* a pour objectif de former des enseignants de français capables d'intervenir dans le contexte d'enseignement canadien ; *SODIQ* vise les métiers liés à la recherche (sans exclure la professionnalisation) ; enfin, *FILDS*, proposé en distanciel, vise un public avéré de professionnels. La formation prépare à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat au cours du cursus et elle fait intervenir à cette fin des acteurs socio-économiques ; les étudiants participent au dispositif *Pépité* proposé par l'établissement. S'agissant du contenu de la formation, plusieurs cours des parcours s'inscrivent dans cette dynamique : "Bilan de compétences", "Chercher un métier", "Élaborer son projet professionnel", "Structuration des organismes de formation", "Insertion professionnelle", "Accompagnement à la recherche d'emploi".

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux objectifs qu'elle s'est définis et aux publics qu'elle accueille**, en développant différentes pédagogies qui répondent à la demande spécifique d'une variété de publics (étudiants issus de licence *FLE/S* ; public professionnel avec une expérience avérée) et assure une personnalisation des parcours. La formation table sur des modalités classiques, comme la formation en présentiel (*APPRODIV* et *SODIQ*), et sur des modalités innovantes : formation à distance (*FILDS*), formation tout au long d'une vie (*PIPOL*) et internationalisation (*Formation duale*).

**La formation diversifie ses méthodes pédagogiques pour favoriser la réussite de ses étudiants**. La formation propose des modalités variées d'enseignement, dont des modalités entièrement ou partiellement à distance, pour rendre flexible l'accueil de ses différents publics. La formation privilégie le travail collaboratif (pour préparer à la vie professionnelle). La formation privilégie l'évaluation collective, un choix dont le travers est un « effet de masquage » quant à l'affichage du niveau réel de l'étudiant, car le niveau d'une promotion l'emporte sur l'affichage du niveau individuel de chaque étudiant. Il mérite d'être noté que la formation mène une réflexion sur l'évaluation du stage pour l'obtention du master.

**La nature même de la formation implique que des contenus et dispositifs sont proposés pour permettre son ouverture à l'international** ; pourtant la formation n'en fait pas suffisamment état dans sa présentation. On note que tous les étudiants doivent faire un stage à l'étranger. Aussi, un dispositif d'orientation (vers le Centre d'enseignement du français aux étudiants étrangers de l'université de Tours) est proposé pour les étudiants étrangers en difficulté linguistique, même s'il est à regretter que la formation ne propose pas de certification en langue.

**Bien que la formation n'offre pas d'ouverture à la formation en alternance, elle se montre à l'écoute des demandes de validations d'acquis réalisées par des étudiants ayant un parcours académique et/ou professionnel atypique**, grâce à la mise en place d'une commission permanente qui siège à cet effet et étudie les demandes périodiquement, ainsi que d'une commission de validation des acquis de l'expérience (VAE) constituée *ad-hoc*, qui gère intégralement les demandes de validation du diplôme.

### 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La visibilité de la formation et la spécificité des cinq différents parcours types continuent à assurer une attractivité certaine.** L'augmentation des effectifs notée au dernier quinquennat ne s'est toutefois pas confirmée ces dernières années : on note un effet de palier, voire de baisse (conjoncturelle) très légère. Le nombre total d'inscrits administratifs dans la formation est de 125 (en 2018-2019), de 122 (en 2019-2020) et de 121 (en 2020-2021). Néanmoins, la formation connaît une notoriété nationale grâce à son originalité, sa cohérence et son offre de formation souple.

**La formation suit la réussite de ses étudiants** par le biais de plusieurs instances (assemblée générale du département semestrielle, avec participation des étudiants ; réunions bilan/perspectives régulières avec l'équipe pédagogique, les intervenants extérieurs et les délégués étudiants ; conseil de perfectionnement). La formation envisage des aménagements des emplois du temps et l'application du statut de Régime spécial d'études (RSE) partiel pour les étudiants dans le cadre de la formation continue.

**La formation analyse le devenir des étudiants et sa cohérence en termes de poursuites d'études ou d'insertion immédiate, avec ses objectifs.** Le niveau et la qualité de l'insertion professionnelle sont cohérents avec la formation suivie en matière de secteur d'activité (fonction publique, associations, entreprises privées, indépendants), de niveau d'emploi occupé (une majorité devient fonctionnaires, ou obtient un contrat à durée limitée ; un seul professionnel libéral), et de niveau de salaire (moyenne : 1 911 euros). Une proportion considérable des emplois se trouve hors département (8), voire à l'étranger (6). L'étude du questionnaire révèle que la formation attire en majeure partie un public féminin.

### 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La formation s'appuie sur des outils et des indicateurs de mesure du coût des formations pour suivre et maîtriser sa soutenabilité.** En effet, la structuration se fait à coûts constants par rapport à l'ancienne offre. L'objectif de soutenabilité économique est atteint notamment par le rapport avantageux du volume horaire total/nombre d'étudiants (2 040 heures mutualisées sur un total de 3 378 heures, avec un coût moyen de 10 heures par étudiant).

**Le conseil de perfectionnement est remis en cause dans sa spécificité et son efficacité.** La formation organise des bilans avec les professionnels ; ainsi que des bilans réguliers avec les étudiants et les intervenants. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement constitué de 5 membres internes (responsables de parcours) et 5 membres extérieurs, mais il n'y a pas de représentation étudiante. Le conseil s'est réuni à deux reprises seulement. Les réponses qui remontent du conseil de perfectionnement demeurent peu nombreuses et encore trop générales. La formation pose la question de la pertinence du conseil, perçu comme redondant par rapport à d'autres modalités de régulation.

## Conclusion

### Points forts

- Une formation en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement,
- Cinq parcours-types avec des objectifs clairement profilés, non redondants, et en parfaite adéquation avec la mention,
- Une importance donnée au travail collaboratif en formation (pour préparer à la vie professionnelle),
- Une réflexion sur l'évaluation du stage pour l'obtention du master qui est entamée.

### Points faibles

- Un dysfonctionnement du conseil de perfectionnement,
- Une absence de réflexion menée sur l'intégrité scientifique,
- Un « effet de masquage » des évaluations collectives.

## Recommandations

- Restaurer pleinement la spécificité du rôle et de la constitution du conseil de perfectionnement,
- Introduire une UE qui sensibiliserait les étudiants à l'intégrité scientifique,
- Rééquilibrer les modalités d'évaluation, par un travail collaboratif avec les responsables de formation et l'équipe d'enseignants.

# MASTER JOURNALISME

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Journalisme* de l'université de Tours fait partie des 14 formations accréditées en France par la Commission paritaire nationale de l'emploi des journalistes (CPNEJ). Créé en 2018 pour remplacer une licence professionnelle, il est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres et langues et mis en place par le département Information-communication de l'institut universitaire et technologique de Tours. Les enseignants-chercheurs du master font partie de l'équipe Pratiques et ressources de l'information et des médiations (PRIM).

### 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation est un atout pour l'établissement, et s'inscrit de façon satisfaisante dans ses grandes orientations.**

La pluridisciplinarité de la formation est effective, avec des contenus de cours provenant de disciplines variées. L'interdisciplinarité est elle aussi présente dans les modules consacrés à la connaissance du monde des médias. Ce croisement disciplinaire permet un accès au master à partir de multiples cursus de licence. Le document d'autoévaluation fait mention de cours en partenariat avec d'autres diplômes dans le cadre d'options de 2<sup>e</sup> année (M2), mais cela n'est pas explicité dans la maquette. De même, le master mentionne travailler avec d'autres composantes de l'université, mais rien n'est précisé au niveau régional ni national.

**La formation est en cours d'internationalisation.** Des partenariats européens (Allemagne) et extra-européens (Liban, Tunisie, Turquie) sont à l'étude pour la création de doubles diplômes. Un cours de travaux dirigés (TD) en anglais est dispensé, mais il n'est pas précisé si les modules de formation sont ouverts aux étudiants en échange à Tours. Les mobilités entrantes sont regrettamment absentes durant la période, et la formation ne compte que deux mobilités sortantes en 2020-2021. Le master étant récent (2018) et la crise sanitaire ayant eu des répercussions sur les possibilités d'échange, la dimension internationale est donc encore en cours de construction, avec des partenariats à forte valeur ajoutée.

**L'adossement à la recherche de la formation passe derrière ses contraintes de professionnalisation.** En effet, peu d'informations sont données sur les laboratoires auxquels les rares enseignants-chercheurs (EC) intervenant dans la formation sont rattachés (équipe de recherche « PRIM »). Une unité d'enseignement (UE) de méthodologie de recherche est prévue, menant à la rédaction d'un mémoire en 1<sup>re</sup> année (M1), mais les volumes horaires sont faibles, et le nombre de 50 heures de formation à et par la recherche, invoqué par l'équipe pédagogique n'est pas clair. Par ailleurs, la mixité des appartenances (EC et journalistes) rend difficilement lisible le calcul du nombre d'EC intervenant dans la formation par rapport au nombre de professionnels, ce dont l'équipe est consciente puisqu'elle évoque une structuration insuffisante de l'équipe du master pour accompagner les étudiants à la recherche. La dimension professionnalisante explique par ailleurs le fort nombre d'heures dispensées par des intervenants professionnels.

**La reconnaissance au niveau national du master du CPNEJ implique de nombreux partenariats professionnels avec des médias locaux, régionaux et nationaux.** Cette coopération est visible dans les comptes rendus des conseils de perfectionnement, les interventions des professionnels dans la formation, particulièrement appréciées des étudiants, ainsi que le fort nombre de contrats d'alternance conclus pour les étudiants du master (l'encouragement à l'alternance en M2 est efficace : 16 étudiants sur 30 en 2021-2022). L'ouverture à la formation continue, qui concerne quatre blocs au total, ne fait pas l'objet de plus de précisions. Les projets tutorés en M2, les sessions de formation encadrées par des professionnels, les contrats d'alternance et le cours de travaux dirigés sur la création d'entreprise préparent bien, de façon globale, à l'insertion professionnelle dans le monde socio-économique.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La formation mélange de façon équilibrée l'approche programme et par compétences.** La formation propose en effet aux étudiants d'acquérir des connaissances sur des thématiques de société actuelles et de se former à la maîtrise d'outils et de techniques journalistiques multi-supports. L'alignement pédagogique en termes de cohérence des modalités d'enseignement et des modalités d'évaluation avec les objectifs ne peut cependant être évalué, celui-ci ne faisant pas l'objet de mentions détaillées. Les explications de l'équipe pédagogique renvoient aux comptes rendus réguliers à la CPNEJ, sans que l'on puisse savoir si ceux-ci portent notamment sur l'évaluation des enseignements et des stages.

**Le master multiplie les modalités pédagogiques par projet et de type classe inversée, sans pour autant faire état d'adaptations supplémentaires à la diversité de ses publics.** La dimension professionnalisante du master rend peu pertinente la proposition de modalités d'enseignement à distance, ce que souligne l'équipe pédagogique. On s'interroge cependant sur l'intérêt de modalités d'enseignement adaptées aux étudiants à besoins spécifiques, ou d'hybridation des cours dans le cadre de futures mobilités sortantes pour les stages.

**L'anglais a une place de choix dans le master, mais l'effectivité de son ouverture à l'international avec les mobilités étudiantes est encore balbutiante.** Le master prévoit à la fois des cours d'anglais, des TD disciplinaires en anglais et des sessions de travail avec des professionnels anglophones réparties sur les deux années du cursus, assurant une véritable maîtrise linguistique à la sortie du cursus. La formation met en place des dispositifs d'accompagnement aux mobilités entrantes et sortantes ; toutefois, entre sa création en 2018 et les années de crise sanitaire, seuls deux étudiants ont pu partir. L'analyse de l'efficacité de cet accompagnement demande donc encore un peu de temps, passant potentiellement par des mobilités pour les stages professionnels intégrés au cursus.

**La formation est très bien adaptée à l'alternance, mais l'accueil des étudiants en formation continue demande à être développé,** avec l'appui des services universitaires concernés. Si le nombre de contrats d'alternance a augmenté sur toute la période, la communication autour des dispositifs de validations d'acquis de l'expérience (VAE) partielles et de validation des acquis professionnels (VAP) demande à être mieux développée, car ils sont très peu utilisés. Il en va de même pour le nombre d'étudiants en formation continue, hétérogène selon les années. La création du diplôme universitaire en journalisme web multimédia est une force pour attirer ces étudiants vers l'École publique de journalisme de Tours (EPJT).

## 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**Le master est de plus en plus attractif du fait de sa reconnaissance professionnelle nationale.** La communication est essentiellement faite par l'équipe enseignante elle-même, et aucune donnée n'est disponible concernant les types de publics attirés par la formation. Le nombre de candidats au master augmente chaque année de façon importante (passant de 550 candidatures à 982 entre 2018 et 2021, avec un taux d'admission de 3,6 % sur la dernière année de la période), rendant de plus en plus difficile le maintien de modalités de sélection pourtant importantes : dossier + oral en visioconférence avec jury paritaire universitaires/professionnels.

**La formation propose des dispositifs d'accompagnement personnalisés, mais ne détaille pas leur mise en place concrète.** Le taux de réussite est fort (plus de 90 %), mais aucune information n'est disponible quant à d'éventuels aménagements des cursus pour les étudiants à besoins spécifiques, dont le nombre a chuté entre 2019-2020 et 2020-2021 (passant de 7 à 2).

**L'insertion professionnelle du master est plutôt bonne, malgré un marché très concurrentiel.** L'enquête accessible indique en effet que 56 % des diplômés répondants de la promotion 2019-2020 étaient en emploi neuf mois après le diplôme. Le décompte des étudiants en emploi ou non peut cependant s'avérer difficile selon si l'on compte ou non les piges réalisées en tant qu'autoentrepreneur. Du fait de sa dimension très professionnalisante, mais aussi d'un adossement à la recherche limitée, presque aucun étudiant ne poursuit dans le niveau supérieur (deux diplômés sur l'année 2020-2021), et l'équipe qualifie même ces situations d'« exceptionnelles ». La présence d'enseignants-chercheurs en sciences de l'information et de la communication permettrait pourtant de penser des transitions en thèse, à l'université de Tours ou ailleurs.

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La formation dispose de moyens importants pour mener à bien les objectifs de professionnalisation des étudiants en accord avec le cadre national du CPNEJ.** La formation fait intervenir 11 enseignants et EC permanents, qui pour partie sont également journalistes. Le taux d'encadrement est satisfaisant, compte tenu du caractère

intensif de la formation (1 250 heures sur deux ans, sans compter les stages). Plus de la moitié du volume est assurée par les 11 permanents, soit environ 70 heures d'enseignement par enseignant permanent dans le master. Le caractère coûteux de la formation est expliqué par les nécessités de sa reconnaissance par le CPNEJ, véritable pilier de son attractivité.

**La formation est attentive à son amélioration continue.** Si la périodicité des conseils de perfectionnement n'est pas connue, on notera que leur composition est équilibrée en EC, professionnels et étudiants. Y sont discutées des questions de recrutement des étudiants, d'insertion des diplômés et d'ouverture de la formation à la formation continue et à l'international, montrant la conscience qu'a l'équipe pédagogique de ses forces et de ses faiblesses. On regrettera que peu d'étudiants répondent aux enquêtes d'évaluation ; du reste, les principaux apports de ces évaluations ne sont pas restitués.

## Conclusion

### Points forts

- Une formation très attractive et à forte valeur ajoutée du fait de sa certification par le CPNEJ,
- Une ingénierie de formation de grande qualité, faisant appel à des modalités pédagogiques variées,
- Une professionnalisation efficace et appuyée sur l'alternance,
- Des liens solides et pertinents avec le monde socioéconomique.

### Points faibles

- Un adossement à la recherche qui pâtit des exigences professionnelles du master,
- Une ouverture à l'international qui attend sa mise en œuvre par des mobilités étudiantes,
- Une politique d'attractivité de publics en formation continue à développer.

### Recommandations

- Instaurer des dispositifs de sensibilisation à la recherche pour les étudiants de M1 et de M2,
- Concrétiser les partenariats à l'étranger à l'étude, tant pour le suivi d'enseignements que pour la réalisation de stages,
- Structurer une campagne de communication sur les possibilités de VAE et de VAP afin d'attirer ces publics dans le master.

# MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

La formation se situe dans le champ de formation Sciences de l'homme et des sociétés. Le master plurilingue *Langues et sociétés* parcours « Études culturelles » s'inscrit dans le prolongement de la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* et dans celui de la double licence anglais- espagnol : créée en 2018, la formation a pour spécificité d'accueillir des étudiants venant de trois départements (anglais, allemand, espagnol). Elle est adossée à l'équipe d'accueil « Interactions culturelles et discursives » (ICD, EA 6297). Elle a pour finalité de former ses étudiants dans le domaine de la recherche en cultures, langues, littératures et civilisations des aires linguistiques allemande, anglaise, et espagnole, en leur proposant une formation transversale à la recherche dans le domaine des études culturelles, axée sur les rapports entre langue et société. Des enseignants des deux parcours interviennent dans des cours élaborés ensemble.

### 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation s'ancre de façon pertinente dans l'offre et la stratégie de l'établissement.** La création du master *Études culturelles* ouvre sur des échanges renouvelés et productifs entre les équipes pédagogiques des trois parcours *LLCER allemand, LLCER anglais et LLCER espagnol*. Il s'inscrit à la fois dans le prolongement de la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* et dans celui de la double licence *Anglais-espagnol* qui fait intervenir des enseignants des deux parcours dans des cours. Le master est ouvert à l'interdisciplinarité ; la moitié des enseignements se fait en binômes comprenant, chaque fois, des enseignants de deux spécialités linguistiques (allemand, anglais, espagnol) ou de deux disciplines. On note des projets en partenariat avec l'École supérieure d'art et design de Tours, pour lesquels la formation obtient des subventions spécifiques.

**La formation développe une offre spécifique à l'international, mais peine à attirer dans les spécialités hispaniques et germaniques.** Les conventions de double diplôme permettent les mobilités sortantes : la 2<sup>e</sup> année de master (M2) prévoit pour les étudiants en espagnol un possible séjour d'un an dans une université partenaire (Murcie ou Bogota) - optionnel avec possibilité de bénéficier d'un double diplôme - et en allemand un séjour obligatoire d'un an dans une université partenaire (Paderborn, Bochum, etc.). Les étudiants bénéficient d'un soutien, y compris financier, grâce au cadre des programmes Erasmus + et à la rémunération des postes d'assistantat et de lectorat pour les anglicistes. La formation est cependant consciente de la disparité des choix des étudiants : 17 anglicistes pour 2 hispanistes et 2 germanistes en 1<sup>re</sup> année de master (M1) sur la dernière année d'évaluation. Rares sont les étudiants ayant effectué des mobilités sur le contrat (4 étudiants durant la période, la mobilité n'étant pas obligatoire pour les anglicistes), constat que l'équipe attribue au Covid sans pour autant préciser les chiffres attendus hors crise sanitaire.

**La formation est bien adossée à la recherche.** Principalement axé sur la recherche, le master prévoit la rédaction d'un mémoire de recherche en M2 et sa présentation à l'état de projet en M1 et en M2 (pré-doctorales). Les étudiants sont incités à assister à des manifestations scientifiques, et bénéficient de cours consacrés à la méthodologie de la recherche et à sa traduction. L'ensemble de la formation est dispensé par les enseignants-chercheurs titulaires. Deux séminaires transversaux mensuels ont été mis en place, l'un en civilisation, l'autre en théorie littéraire, qui ont pour objectif d'accueillir les étudiants de master et les doctorants. Tous deux sont adossés au laboratoire ICD.

**Si des acteurs du monde socio-économique sont effectivement associés à la démarche d'amélioration continue de la formation, celle-ci peine à intégrer des éléments de professionnalisation.** L'implication d'acteurs locaux dans le cadre du conseil de perfectionnement permet de réfléchir aux besoins socio-économiques du territoire en cohérence avec la fiche du Répertoire national des compétences professionnelles (RNCP) de la formation, mais on note une absence d'unité d'enseignement (UE) consacrée à l'insertion professionnelle. La totalité des cours étant assurée par des enseignants-chercheurs, aucun acteur socio-économique n'est associé à la dispense des cours, et la dimension professionnalisante est laissée aux dispositifs de l'établissement (PEPITE). La formation ne comporte par ailleurs pas de politique en matière d'alternance et de formation continue en lien avec le positionnement et la stratégie de l'établissement.



## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**Les méthodes pédagogiques de la formation sont adaptées aux contenus, quoique classiques, et l'approche programme est encore dominante dans son organisation.** L'organisation en cours magistraux (CM) ou travaux dirigés (TD) permet de varier les approches pédagogiques selon les objectifs et compétences visés, et d'adapter les stratégies d'évaluation en fonction (écrit/oral, application et transposition de savoirs, rédaction de dossiers ou études de cas, etc.) On regrettera cependant l'absence d'une réflexion par compétences complémentaire à l'approche programme, qui permettrait d'accentuer la professionnalisation des étudiants.

**Les pratiques pédagogiques de la formation sont diversifiées, mais très axées sur la recherche.** Les cours sont conçus comme des séminaires, et l'équipe fait mention de "pédagogie inversée" sans pour autant préciser les modalités d'enseignement concrètes associées. On regrette l'absence de possibilité de mener un projet tutoré autre que le mémoire. Tous les enseignements du master *Études culturelles* sont assurés en présentiel, ce qui est compréhensible compte tenu de la dimension vivante de l'enseignement des langues et cultures. L'équipe propose un suivi individualisé dans certains cas (étudiants dits "empêchés").

**Les contenus et les dispositifs de la formation sont tout à fait adaptés à son ouverture à l'international, mais n'ont pas encore révélé leur plein potentiel.** Un suivi personnalisé est assuré à chaque étape du projet de mobilité internationale de l'étudiant, par les enseignants responsables de la mobilité étudiante en collaboration avec le Service des relations internationales. L'absence d'une obligation, pour les anglicistes, à la mobilité internationale pose cependant question, compte tenu des chiffres assez bas de mobilités entrantes.

**La formation n'intègre que peu d'ouverture à la formation continue et à l'alternance.** Si l'alternance n'apparaît pas comme un dispositif pertinent pour ce type de formation, on regrette l'absence de publicisation des possibilités de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels (VAP), alors que plusieurs étudiants (6 sur la période) ont pu bénéficier de VAP, et que la formation a accueilli 7 étudiants de formation continue au cours de la période. L'équipe n'analyse pas ces chiffres.

## 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La formation s'est restructurée pour être plus attractive, mais n'a pas développé de modalités spécifiques de communication.** L'équipe pédagogique utilise à bon escient les dispositifs de communication de l'établissement (site web, journées portes ouvertes, forum de l'orientation) et les outils de suivi des candidatures, mais ne propose pas d'analyse particulière des chiffres obtenus. Son taux d'entrée est passé de 76 % en 2019-2020 à 32 % en 2020-2021 du fait de la réduction du nombre des étudiants accueillis.

**La formation fait état d'un bon taux de réussite, mais ne met pas en évidence les stratégies qu'elle adopte pour suivre et garantir la réussite étudiante.** Les chiffres de validation des crédits *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)* ne sont pas commentés, à l'exception de la mention du contexte sanitaire, et seule une remise officielle des diplômes prévue à partir de septembre 2022 lors de la pré-rentrée (présentée comme l'occasion de mettre en contact les promotions sortantes et entrantes) est mentionnée. Si le conseil de perfectionnement suit attentivement la réussite étudiante, la formation ne présente pas de dispositif spécifique (tutorat, etc.).

**La formation ne bénéficie pas de données suffisantes pour estimer la qualité de l'insertion de ses diplômés, mais a conscience des difficultés occasionnées par son positionnement résolument "recherche".** L'équipe note en effet qu'une partie des diplômés s'orientent vers un 2<sup>e</sup> master plus professionnalisant à l'issue de la formation. Alors que le master souhaite orienter les étudiants vers la recherche et l'enseignement, peu de diplômés passent ensuite les concours, et seuls quelques-uns poursuivent en doctorat. Les données des enquêtes établissement ne permettent pas de dégager une tendance claire.

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La formation bénéficie d'un bon taux d'encadrement, et dispose des moyens adéquats à la mise en place de sa stratégie.** L'équipe pédagogique ne fait pas état de difficultés particulières, mais n'a pas non plus le recul suffisant pour analyser l'évolution de ses besoins depuis la restructuration de sa maquette.

**Le processus d'évaluation interne est effectif, mais peut encore mieux inclure les étudiants.** La formation bénéficie en effet des dispositifs d'évaluation interne proposés par l'établissement. Elle a, en sus, mis en place des réunions biannuelles en présence des délégués étudiants. La formation tient compte des appréciations et des requêtes des étudiants lorsqu'elle procède à des ajustements pédagogiques et logistiques, mais on regrette

que le conseil de perfectionnement ne fasse pas directement intervenir, aux côtés des acteurs socio-économiques et de l'équipe pédagogique, des délégués étudiants des deux années de formation (seul un ancien étudiant est présent). Ce conseil s'est toutefois réuni en amont de l'évaluation (trois fois entre avril et mai 2021), indiquant un souci certain quant à la démarche d'amélioration continue de la formation.

## Conclusion

### Points forts

- Un regroupement dans un master commun, à l'occasion de la refonte des maquettes qui dynamise la formation en master et favorise une collaboration étroite et fluide entre enseignants-chercheurs intervenant dans la formation,
- Une identification fructueuse de l'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité à la formation,
- Une ouverture à l'international importante, soutenue par de multiples partenariats européens,
- Un adossement de qualité à la recherche,
- Une démarche d'amélioration continue pertinente et soucieuse des étudiants.

### Points faibles

- Une politique de professionnalisation et d'insertion professionnelle non élaborée,
- Une approche par compétences quasiment absente de la formation,
- Une offre de formation continue absente,
- Une mobilité internationale insuffisamment développée.

### Recommandations

- Élaborer une politique de professionnalisation et d'insertion professionnelle,
- Élaborer l'approche par compétences,
- Structurer une offre ou un accueil, même partiels, des étudiants en formation continue afin d'accroître l'attractivité de la formation pour ces publics,
- Inciter plus fortement à la mobilité internationale, si besoin en rendant obligatoire des semestres ou des années effectuées à l'étranger.

# MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Langues étrangères appliquées commerce international (LEA CI)* offre une formation dans la droite lignée de la licence *LEA*. Il est conçu sur deux ans (quatre semestres). Il s'agit d'un master professionnalisant, qui a pour objectif l'insertion dans le monde du travail des étudiants. Un volume de 300 heures d'enseignement est assuré par des enseignants et des intervenants extérieurs.

### 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation est en adéquation avec les stratégies de formation de l'établissement, en misant en priorité sur la qualité de l'accueil et des conditions d'étude, la pluridisciplinarité, la créativité et la recherche.** Ainsi, la formation a mis en place l'accompagnement personnalisé des étudiants lors des mobilités stages obligatoires. Sur le plan pédagogique, elle affiche une présence importante des professionnels dans les enseignements. D'un point de vue organisationnel, elle a créé le Forum des anciens et des métiers, manifestation qui vise à favoriser la rencontre entre les entreprises et les étudiants. La formation s'inscrit aussi dans les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement, par la pluridisciplinarité qui s'affiche dans ses axes thématiques et un niveau plus professionnalisant des matières d'application. Elle s'assure de la réalité et de la valeur ajoutée de ses partenariats académiques locaux par de multiples échanges qui sont assurés avec les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et les établissements secondaires de l'académie, mais aussi les associations culturelles et linguistiques d'Indre-et-Loire etc. ; de ses partenariats régionaux et nationaux, également par des arbitrages et des échanges de bonnes pratiques avec d'autres formations identiques en France et dans l'Union européenne (UE), et par la prise en compte des poursuites d'études non proposées à Tours. La formation a mis en place une sensibilisation aux statuts des minorités, à l'égalité homme/femme, à l'éducation inclusive et diversifiée, et à un esprit de développement durable. La formation assure par ailleurs un suivi administratif dédié aux étudiants en situation de handicap.

**La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement.** Elle inclut des mobilités sortantes des étudiants, avec notamment un premier stage (au semestre 8) qui doit obligatoirement avoir lieu dans l'un des pays du parcours des langues concernées et dans une entreprise d'une envergure internationale reconnue. Un grand nombre d'étudiants choisit de faire un second stage à l'étranger (au semestre 10). S'agissant du contenu de la formation, la maquette prévoit un cours dédié à la recherche de stage. La formation assure un tutorat tout au cours de la préparation et tout au long de leur mobilité, même si la nature de cet accompagnement n'est pas clairement explicitée. La stratégie adoptée pour les mobilités entrantes d'étudiants étrangers n'est pas non plus précisée. Le manque d'information concernant la manière dont la formation s'assure de la réalité et de la valeur ajoutée de ses partenariats internationaux est regrettable.

**Si la formation estime que toute question portant sur son adossement à la recherche n'est pas pertinente, l'absence de toute réflexion sur les voies possibles que cela ouvrirait aux étudiants, et sur les stratégies futures qui pourraient être envisagées, est à déplorer.**

**La formation entretient des relations avec le monde socio-économique du territoire ce qui lui permet de définir ses débouchés, sa finalité et ses contenus, en cohérence avec sa fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).** Elle associe les acteurs socio-économiques à cette démarche. Des professionnels interviennent dans les enseignements de la formation, liant la formation au tissu socio-économique de la région. La formation se dit entièrement tournée vers le monde professionnel. Bien qu'elle permette une mise en contact des étudiants avec le monde professionnel, aussi bien par la présence au sein de la formation des enseignants intervenants professionnels, que par les stages obligatoires en 1<sup>re</sup> année (M1) et 2<sup>e</sup> année (M2), et par le développement de l'esprit d'entreprendre des étudiants grâce à la sensibilisation, la formation et l'accompagnement à la création et reprise d'entreprise, formation assurée dans le cadre du Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat des universités et établissements (Pépité) du Centre-Val de Loire, les stratégies préparant à l'insertion professionnelle et qui se focaliseraient sur le savoir communiquer, le savoir-faire et le savoir-être de l'étudiant demeurent encore assez figées et maigres.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**Trop peu d'informations sont proposées sur la manière dont la formation définit et met en œuvre ses objectifs, contenus, méthodes pédagogiques et acquis d'apprentissage** dans une approche favorisant l'alignement pédagogique. Il est seulement fait mention de séances de concertation afin d'implémenter un modèle pédagogique (la constitution d'un syllabus), mais la cohérence entre les objectifs d'apprentissage, les activités pédagogiques et les modalités d'évaluation au sein de la formation demeure assez floue ce qui impacte sur l'identité même du master LEA CI.

**La formation diversifie ses méthodes pédagogiques pour favoriser la réussite de ses étudiants.** La diversité pédagogique au sein de la formation se décline sur différents plans : le contenu de la formation (pluridisciplinarité), le corps enseignant intervenant dans la formation, le format des cours (cours magistraux - CM -/travaux dirigés - TD), les activités proposées (étude des cas, simulation, mise en situation, jeu de rôle) et les méthodes pédagogiques (travail de groupe, pédagogie inversée, pédagogie par projet). La formation propose des modalités variées d'enseignement, dont des modalités entièrement ou partiellement à distance, pour rendre plus flexible l'accueil de ses différents publics. La plateforme universitaire en ligne "Célène" est utilisée en complément des enseignements en présentiel : ce format constitue néanmoins la base de cette formation, notamment pour les cours assurés par des intervenants professionnels. La formation accueille les étudiants en projet personnalisé de reprise d'études, en concertation étroite avec le Service universitaire de formation continue (SUFCO). Des aménagements sont prévus pour le public de formation continue. En revanche, il est à déplorer qu'aucun parcours de la formation ne soit ouvert à l'alternance.

**Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international.** Par exemple, la formation propose un enseignement des matières appliquées en langues étrangères. La formation inclut également des dispositifs de préparation à la mobilité entrante et sortante de ses étudiants. La formation propose, outre les langues étrangères, un cours de préparation à la mobilité stage. Les étudiants sont également accompagnés à la fois par le responsable des mobilités et leur tuteur de stage, mais les modalités de cet accompagnement demeurent peu explicitées.

**Même si la formation n'offre pas d'ouverture à la formation en alternance, elle se montre à l'écoute des demandes de validations d'acquis** réalisées par des étudiants ayant un parcours académique et/ou professionnel atypique, grâce à la mise en place d'une commission permanente qui siège à cet effet et étudie les demandes périodiquement, ainsi que d'une commission de validation des acquis de l'expérience (VAE) constituée *ad hoc*, qui gère intégralement les demandes de validation du diplôme. La formation développe une ingénierie de formation adaptée à l'offre spécifique proposée aux publics de la formation continue ; elle envisage des aménagements des emplois du temps et l'application du statut de Régime spécial d'études (RSE) partiel pour les étudiants dans le cadre de la formation continue.

## 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La formation développe et suit son attractivité auprès de différents publics.** Avec l'établissement, elle a déployé des dispositifs d'information pour se rendre plus visible et attractive, afin d'accroître également la qualité de l'orientation et du recrutement de ses différents types de publics. La formation met à disposition des futurs étudiants des dispositifs d'information traditionnels (brochure, fiche de formation, livret de l'étudiant, site web) ainsi que des présentations vidéos par les enseignants de la formation. Elle s'affiche sur le réseau social professionnel LinkedIn. L'information circule, également, lors de la journée portes ouvertes (JPO) ou de la participation à des forums régionaux. La formation mesure son attractivité en suivant et en analysant l'évolution des candidatures et des inscriptions des différents types de publics à partir des données fournies par le Service organisation et pilotage (SOP), ainsi que par le suivi des demandes sur e-candidat, travail réalisé par la scolarité de l'unité de formation et de recherche (UFR). À chaque rentrée, le SOP affiche sur l'intranet les effectifs des inscrits actualisés de manière hebdomadaire. Ces données permettent des comparaisons d'une année sur l'autre.

**La formation suit l'évolution des taux de réussite de ses étudiants.** Le master LEA affiche un taux d'insertion professionnelle atteignant le 100 % des étudiants étant allés jusqu'au bout de la formation. Elle analyse l'impact de ses dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus ; elle organise régulièrement des réunions de l'équipe pédagogique afin d'évaluer les aménagements ponctuels pour les étudiants.

**La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi** à partir d'enquêtes d'évaluation sur l'insertion professionnelle réalisées tous les ans auprès des étudiants. La formation a également mis en œuvre une enquête « Devenir des diplômés M2

à 30 mois ». Ces stratégies ont pour finalité de permettre à l'équipe pédagogique d'envisager des améliorations possibles de leur formation.

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**Il est à déplorer que la formation ne procure que peu d'éléments concernant les moyens nécessaires déployés pour lui permettre d'atteindre ses objectifs et notamment les outils et indicateurs de mesure du coût des formations pour suivre et maîtriser sa soutenabilité.** Ainsi, si la formation dit bénéficier du soutien financier de la bourse Erasmus +, elle n'affiche pas de véritable politique pour maintenir les stratégies de mobilités et l'encadrement financier des étudiants en mobilité face à la réduction de moitié du *budget de mobilité* de l'université de Tours (- 350 000€), et face aux complications accrues suites à la sortie du Royaume-Uni de l'UE. La formation prend acte, au sein du conseil de perfectionnement, du besoin éventuel de revenir sur le principe même de droit à la mobilité. Chaque premier semestre est consacré aux enseignements, d'un volume de 300 heures, assurés par des personnels enseignants de l'université et des intervenants extérieurs. L'équipe pédagogique qui nous est présentée, est constituée de 4 professeurs agrégés (PRAG) - économie, droit, informatique, espagnol -, 13 maîtres de conférences (MCF), 2 MCF habilités à diriger des recherches (HDR) - anglais -, 1 chargé d'enseignement et 1 vacataire (allemand), 1 enseignant contractuel (espagnol). Les intervenants extérieurs à l'université ne sont pas présentés. Leur nombre n'est pas précisé.

**La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, en organisant des évaluations semestrielles des enseignements par la plateforme professionnelle EvaSys dans l'établissement ; et des évaluations de la formation internes au département.** Le master dispose d'un conseil de perfectionnement comprenant 5 enseignants (3 PRAG, 2 MCF), 5 personnalités extérieures à la formation et un coach de vie (ancien étudiant de la formation LEA) qui se réunit périodiquement pour analyser les résultats de la formation et contribuer à son évaluation interne. Les étudiants ne semblent pas présents.

## Conclusion

### Points forts

- La tenue d'un Forum des anciens et des métiers,
- Un excellent taux d'insertion professionnelle (100 %),
- Une bonne sensibilisation aux statuts des minorités, à l'égalité homme/femme, à l'éducation inclusive et diversifiée, et à un esprit de développement durable,
- Un accompagnement à la construction du projet professionnel et à la mobilité assuré dans le cadre des Compétences, engagement, réflexion citoyenne et pratiques (CERCIP),
- Une bonne adaptabilité du master pour prendre en compte (et suivre) les publics atypiques, notamment les étudiants en situation de handicap,
- Un enseignement des matières appliquées en langues étrangères.

### Points faibles

- Un problème d'identité du master *LEA CI*, actuellement assez floue,
- Une absence d'information concernant la manière dont la formation s'assure de la réalité et de la valeur ajoutée de ses partenariats internationaux,
- Trop peu d'information concernant les stratégies envisagées par rapport aux moyens dont elle dispose pour atteindre ses objectifs,
- Les étudiants ne sont pas représentés dans le conseil de perfectionnement.

## Recommandations

- Rendre l'identité du master *LEA CI* plus claire en repensant la cohérence entre les objectifs d'apprentissage, les activités pédagogiques et les modalités d'évaluation au sein de la formation, et en poursuivant les efforts d'implication d'intervenants professionnels pour rendre les cours universitaires plus professionnalisants,
- Développer une réflexion affichée sur la manière dont la formation s'assure de la réalité et de la valeur ajoutée de ses partenariats internationaux,
- Mener une réflexion plus nourrie sur les stratégies envisagées par rapport aux moyens dont la formation dispose pour atteindre ses objectifs, en misant sur l'adaptation du contenu pédagogique aux formes de recrutement en présence,
- Revoir la configuration du conseil de perfectionnement.

# MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* se caractérise en étant à la fois bi-disciplinaire et bi-national. Il est constitué de deux parcours : un parcours *Études italiennes (Et.It.)* et un *Histoire de l'art (HdA)*. La formation propose un double diplôme et bénéficie du programme Erasmus.

### 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation n'est pas en parfaite adéquation avec la stratégie formation de l'établissement.** Le parcours *Études italiennes* s'inscrit dans la stratégie d'internationalisation de l'établissement aussi bien au niveau de la formation que des partenariats qu'elle entretient avec les universités étrangères de Pérouse et de Venise. Par ailleurs, la formation reconnaît le besoin de renforcer la pluridisciplinarité qui, si elle détermine les méthodes d'enseignement, se trouve confrontée à un écueil organisationnel (problèmes d'emplois du temps) qui fragilise la coordination (sous la forme de séminaires mutualisés entre les deux disciplines) pourtant souhaitée et essentielle à la cohérence de la formation. La formation se donne comme finalité de s'inscrire dans une collaboration étroite avec la formation du même cycle : (*Études italiennes* et celle *Histoire de l'art* de l'université de Tours ; "Italianistica" et de "Storia dell'arte" des universités de Pérouse et de Venise). Toutefois, le parcours *Études italiennes* ne propose pas d'articulation avec le cycle précédent. L'offre de formation actuelle de l'université de Tours prévoit uniquement un module optionnel ("Regard sur l'Italie") en licence. Si la formation bénéficie du réseau de partenaires académiques de Tours (le Centre d'études supérieur de la renaissance - CESR - et l'École supérieure d'art et de design - TALM-Tours - et de Bourges - École nationale d'art - CNAP) développé par le département d'Histoire de l'art, et si elle compte parmi ses partenaires l'Institut national d'histoire de l'art (INHA), institut qui donne aux étudiants accès à une bibliothèque et propose des perspectives de débouchés professionnels en recherche (journée de formation à l'INHA), il lui reste encore à consolider la concertation en équipe avec d'autres partenaires (travail en cours).

**La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement.** Les parcours *Études italiennes* et *Histoire de l'art* reposent sur des conventions internationales signées avec les universités partenaires de Pérouse et de Venise. Si ces conventions prévoient une mobilité d'étudiants (séjours d'un an) et des échanges entre universités, la réciprocité dans la mobilité entrante et sortante des étudiants reste à développer afin d'inscrire un plus grand nombre d'étudiants italiens dans cette formation. Ce même problème se révèle au niveau du financement : la formation propose des bourses annuelles Erasmus et une bourse Mobi-centre pour étudiants sortants. La formation a entamé une démarche pour obtenir un financement de ses partenaires, dans un dialogue avec l'institution de promotion de la collaboration universitaire et scientifique entre la France et l'Italie (UFI-UIF).

**La formation mise sur la recherche et met en place un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation par la recherche des étudiants :** séminaires, dossiers d'avancement de la recherche, mémoires de recherche, cours et journée de méthodologie de la recherche, recherche hors les murs, ateliers de recherche. Les enseignements sont entièrement assurés par des enseignants-chercheurs des disciplines de la formation. Une stratégie transversale consiste à mutualiser des ateliers de recherche avec le CESR pour mieux intégrer les étudiants dans le monde de la recherche. Toutefois, ces formations demeurent réservées à un nombre restreint d'étudiants et se fait au prix d'un engagement qui dépasse le nombre d'heures maquette.

**La formation entretient des relations très hétérogènes et insuffisamment exploitées avec le monde socio-économique et peine à intégrer des éléments de professionnalisation.** Au sein de la formation, une dynamique à deux vitesses se révèle : la formation *Histoire de l'art* réussit à tisser des liens avec des partenariats importants et variés (châteaux, musées, centres d'art, associations culturelles, études de commissaire-priseur) ; par contraste, les *Études italiennes* peinent dans ce domaine, en partie pour des raisons d'ancrage territorial qui échappent aux problématiques de cette formation.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La formation appuie sa démarche sur une division en blocs de connaissances et de compétences.** Toutefois, elle rencontre des difficultés organisationnelles dans son approche du programme : le parcours *Histoire de l'art* notamment souffre d'un manque de personnel enseignants-chercheurs titulaires (du fait d'un détachement ou d'une délégation), ce qui produit un effet délétère sur ses objectifs et ses contenus pédagogiques (certaines périodes ne sont pas couvertes).

**La formation met aussi en œuvre des méthodes pédagogiques aux formats diversifiés ;** elle propose une pédagogie par projet, ainsi qu'une pédagogie inversée (les étudiants réalisent un site internet). Le contexte de la crise sanitaire a incité la formation à perfectionner les supports de cours sur Célène et par Teams, et à développer de nouvelles modalités d'évaluation (numérique, notamment) les intégrant dans la maquette (par exemple, pour le suivi du mémoire de recherche qui se fait en visio).

**La formation réserve à la 1<sup>re</sup> année (M1) qui se passe à Tours un contenu et des dispositifs qui prépareraient les étudiants à leur mobilité et les initieraient au système universitaire italien.** L'originalité de cette formation repose sur son offre d'une diversité culturelle dans ses méthodes pédagogiques grâce à son caractère bi-national. La formation mise sur l'intégration des étudiants dans les universités partenaires en 2<sup>e</sup> année (M2), par une préparation qui les initie en amont, en M1, aux méthodes de l'université italienne.

**En revanche, rien dans la maquette n'a été mis en place pour permettre à la formation de s'adapter à la formation continue.** La formation, pour des raisons structurelles liées à son organisation même, ne conçoit pas sa politique en matière d'alternance et de formation continue. En dépit d'une possibilité de stage d'un mois en M1, dans la région et à l'échelle nationale, la formation n'exploite pas au mieux son large réseau de partenaires culturels. Si le master *Études italiennes* prévoit un parcours professionnalisant (non obligatoire) sous la forme de cours en deuxième année de master (suivi à l'université de Pérouse), il ne propose aucun stage en Italie dans une institution *extra muros* (lycée, fondation, etc.).

## 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La formation ne mesure pas son attractivité en suivant et en analysant l'évolution des candidatures et des inscriptions des différents types de publics :** ce travail est réalisé par l'unité de formation et de recherche (UFR). Plusieurs dispositifs d'information ont été mis en place par la formation (journées portes ouvertes, site web de l'université, livret des études en ligne). Toutefois, s'il existe des outils de communications élaborés par la formation (journées de présentation du master), certains, comme le site web spécifique à ce master en version bilingue (<https://www.masterfrancoitalien.fr/>) restent à être perfectionnés et mis à jour pour ne pas porter préjudice à la connaissance et l'attractivité de cette formation. Par ailleurs, la formation prend en compte l'hétérogénéité de ses parcours pour s'adapter au mieux aux deux publics visés (histoire de l'art et langues). Le parcours italien se confronte à deux points faibles : une attractivité du master qui reste à développer par un travail en amont (en assurant une articulation avec la licence) et par un recours à des outils de communication plus performants. Si le nombre total administratif d'inscrits dans la formation (dans tout le cycle) a doublé entre 2018-19 (11 étudiants) et 2020-21 (22 étudiants), le nombre d'étudiants étrangers est passé de 3 à 0. La formation attire en majorité des femmes (9 inscrites en 2018-19; 17 en 2020-21). Le nombre total d'intervenants enseignants est de 3.

**La formation n'a pas encore mis en place les stratégies nécessaires pour suivre l'évolution des taux de réussite et pour analyser l'impact sur ceux-ci de ses dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus.** Le fait que la formation se soit mise en place en 2018 avec de premières attributions de diplômes en 2020 ne justifie pas une telle absence de stratégie.

**Le parcours *Histoire de l'art* n'envisage aucun débouché sur des insertions professionnelles automatiques.** La formation offre très peu d'encadrement ou d'accompagnement à ce niveau, incitant les étudiants à élaborer leurs propres réseaux professionnels.

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**Aucune information ne figure dans la fiche concernant la mise à disposition des moyens pour permettre à la formation d'atteindre ses objectifs au sein de l'université.** L'équipe enseignante de Tours n'est pas présentée. On ne connaît pas le nombre d'intervenants extérieurs ni leur profil. Le conseil de perfectionnement fait valoir que le budget du département ne permet pas de couvrir tous les projets souhaités.



**Concernant le processus d'évaluation interne, ce n'est pas la formation, mais l'université qui organise l'évaluation des enseignements et de la formation** à travers le Centre d'accompagnement à la pédagogie pour les enseignants (CAPE) avec des échanges annuels au sein de l'équipe pédagogique. Un questionnaire "Devenir des étudiants de M2 à 30 mois" concernant la promotion 2017-2018 n'a reçu que deux réponses. L'enquête n'est pas probante. La formation dispose toutefois d'un conseil de perfectionnement qui se réunit tous les ans depuis la mise en place de cette formation. Il est composé des responsables du master dans les deux disciplines, des secrétariats des départements d'Études italiennes et d'Histoire de l'art, de deux personnalités extérieures et de deux représentants des étudiants (un pour le M1 et un pour le M2).

## Conclusion

### Points forts

- L'originalité de cette formation bi-nationale à deux cultures et à deux approches pédagogiques et méthodologiques,
- Des partenariats internationaux de grand rayonnement dans les Études italiennes,
- Une mise en place d'ateliers de recherche mutualisés avec le CESR,
- Une bonne exploitation du distanciel, intégré dans la formation, depuis 2019,
- Un conseil de perfectionnement qui fonctionne bien.

### Points faibles

- La formation n'est pas en parfaite adéquation avec la stratégie formation de l'établissement,
- Des écueils organisationnels qui entravent la coordination entre les deux disciplines et la mise en place de séminaires mutualisés,
- Une double vitesse entre les deux masters : spécifiquement, le master *Études italiennes* peine à associer les acteurs socio-économiques de la région à sa démarche,
- Pas de politique en matière d'alternance et de formation continue,
- Aucune enquête récente menée sur l'insertion professionnelle, les taux de réussite et la poursuite des études.

### Recommandations

- Viser une meilleure adéquation avec la stratégie de l'établissement en consolidant la concertation en équipe avec d'autres partenaires afin d'accueillir davantage d'étudiants italiens,
- Un travail de fond s'impose dans l'organisation pour assurer une meilleure coordination et mutualisation des disciplines et des séminaires,
- Envisager une stratégie de fond pour que les deux masters n'évoluent pas à une double vitesse,
- Réfléchir à l'organisation future d'une politique en matière d'alternance et de formation continue,
- Mener une enquête sur l'insertion professionnelle, les taux de réussite et la poursuite des études.

# MASTER SCIENCES DU LANGAGE

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Sciences du langage* (SDL) se compose de deux parcours distincts : *Acquisition (a)typique et linguistique formelle (AALF)* et *Linguistique avancée et description des langues (LADL)*. Le premier est centré sur la psycholinguistique/acquisition du langage et la linguistique formelle, et le second a un spectre plus large autour de la linguistique générale. Les enseignements transversaux sont mutualisés, sinon les deux parcours présentent des contenus différents. Le 2<sup>e</sup> parcours est mené en partenariat avec l'université d'Orléans, s'intégrant dans la politique régionale de l'établissement. Le 1<sup>er</sup> parcours peut répondre aux besoins de la Formation tout au long de la vie (FTLV), et se caractérise par son internationalisation. Les deux parcours se situent en continuité directe de la licence *Sciences du langage*, et mènent aux métiers de l'enseignement, de la recherche, ou de la linguistique appliquée aux contextes de pathologies.

## 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement.** Les deux parcours proposés s'inscrivent de manière différente dans la stratégie de l'établissement. Le parcours 1 répond à certaines ambitions de formation continue (FC) et tout au long de la vie (FTLV). Il revendique également une excellence scientifique et une internationalisation. Le parcours 2, visant également l'excellence, s'inscrit plus spécifiquement dans la stratégie régionale de l'université de Tours, grâce au partenariat fort avec l'université d'Orléans (le laboratoire d'adossment au parcours 2, le LLL (Laboratoire ligérien de linguistique), est également une unité mixte de recherche - UMR - bi-site). La formation est en lien direct avec la stratégie de formation de l'établissement, puisque les deux parcours sont des poursuites d'études naturelles à la licence *SDL*.

**La formation n'est pas ouverte à l'international**, même si des projets d'ouverture sont évoqués (dont l'intégration dans un master Erasmus Mundus pour le parcours 1, mais aucun détail n'est donné).

**L'adossment à la recherche y est manifeste**, grâce à l'implication des enseignants-chercheurs (EC) de deux laboratoires (UMR 1253 iBrain pour le parcours 1, UMR 7270 Laboratoire ligérien de linguistique, pour le parcours 2). Les étudiants participent aux séminaires et activités du laboratoire lié à leur parcours, et définissent des projets ou sujets de recherche. Les deux parcours sont résolument orientés vers la recherche, et l'organisation favorise les liens avec les équipes.

**Il n'y a pas de relations avec le monde socio-économique.** Si les débouchés sont essentiellement liés à l'enseignement et à la recherche, les relations avec le monde socio-économique se limitent globalement à ceux de ces secteurs, en laissant peu de place aux autres débouchés possibles que pourrait offrir un master *Sciences du langage*.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées**, mais celles-ci sont académiques (et centrée sur les métiers de l'enseignement et de la recherche), ce qui limite les méthodes essentiellement à des séminaires.

**La pédagogie est classique pour ce type de formation.** Elle s'articule autour de cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) ou seulement de TD, selon les parcours, en incluant des enseignements à distance. Des contenus en lien avec la méthodologie de la recherche sont dispensés (80), et l'intégralité des 633 heures de formation est assurée par des EC. On peut ainsi regretter qu'une petite partie des contenus ne soit pas assurée par des professionnels (de la linguistique appliquée pour le parcours 2, en lien avec les pathologies du parcours 1).

**L'internationalisation existe grâce à la réalisation de quelques enseignements en langue anglaise**, et la possibilité de mobilité, mais elle n'est pas mise en avant.

**Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance.** La formation est fortement centrée sur la recherche, ce qui explique la faible mise en valeur de la formation continue.

### 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics.** Le nombre de candidatures est passé de 52 en 2019 à 82 en 2020, mais il y a en revanche plus d'admis en 2019 (43) qu'en 2020 (24) sans que cela soit explicité qualitativement. Les équipes pédagogiques sont impliquées dans la communication autour des formations, que ce soit en ligne, ou en présentiel lors d'événements comme les journées portes ouvertes ou des réunions d'information.

**La formation suit la réussite de ses étudiants.** Comme mentionné dans l'attractivité, la réussite est un élément de réponse sur les flux en M1 et M2, bien que cela ne soit pas indiqué, puisque 18 étudiants ont validé tous les crédits *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)* en 2019, et 26 en 2020 (ce qui indique un nombre important de redoublants). Ce point est indiqué dans un compte rendu de conseil de perfectionnement, qui évoque 14 redoublements en 1<sup>re</sup> année de master (M1) pour cause de mémoire. Les taux de réussite après les jurys sont également considérés, sans que l'on sache exactement comment ils sont analysés.

**La formation analyse de manière succincte l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés :** elle s'appuie sur les chiffres des services centraux pour les deux parcours, et sur des liens maintenus avec les diplômés dans le parcours 1. L'équipe pédagogique indique utiliser les résultats quantitatifs (réussite, devenir des étudiants) pour ajuster la mise en œuvre de la formation ; néanmoins, l'enquête fournie s'appuie sur un seul répondant, ce qui ne permet pas de tirer de conclusion du questionnaire.

### 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.** 15 enseignants (nous n'avons pas de précisions sur leurs statuts) interviennent dans la formation, ainsi que 4 attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER). Des cours sont également assurés dans le parcours 2 par des enseignants d'Orléans. Les nouveaux enseignants suivent une formation lors de leur arrivée, et ceux en poste ont à la fois accès aux formations proposées par l'établissement, mais aussi aux échanges et interactions internationales. Deux enseignants ont bénéficié de mobilités. L'équipe pédagogique est donc d'une taille convenable pour la formation puisque les enseignants-chercheurs (EC) notamment sont très impliqués et délivrent des enseignements directement en lien avec leurs recherches.

**La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue.** L'avis des étudiants est pris en compte de manière systématique dans le parcours 2 (rencontres avec les étudiants, enquêtes et/ou autoévaluations personnelles) et de manière irrégulière dans le parcours 1. Les deux conseils de perfectionnement jouent bien leur rôle, et associent théoriquement des enseignants, professionnels et personnels administratifs (même si dans les faits les comptes rendus fournis montrent un nombre important d'absences, ou un nombre réduit de participants). Des résultats quantitatifs sont utilisés (réussite, devenir des étudiants), mais le pilotage s'appuie sur des enquêtes non fournies, internes. Mais on ne sait pas formellement si d'autres données (internes à la formation) sont exploitées pour tirer ces conclusions, ni quelle est la nature de ces enquêtes (questions, périodicité, etc.).

## Conclusion

### Points forts

- Une formation complète et bien structurée qui traite, grâce aux deux parcours, d'un nombre important des domaines des sciences du langage,
- Une bonne intégration à la politique de l'établissement et à l'environnement, que ce soit régional (parcours 2) ou stratégique et international (parcours 1),
- Un bon adossement à la recherche, grâce aux liens forts avec les deux UMR, et l'implication des étudiants dans les activités de recherche,

- Une bonne prise en compte des avis et évaluations des étudiants.

## Points faibles

- Une formation orientée recherche et enseignement, qui prépare peu à d'autres débouchés,
- Aucune intervention de professionnels (hors EC),
- Une mutualisation entre les deux parcours qui se limite aux enseignements transversaux (et optionnels) alors que des liens disciplinaires pourraient être pensés,
- Un suivi un peu opaque qui ne s'appuie pas sur les enquêtes de l'université, mais sur un suivi interne.

## Recommandations

- Identifier d'autres débouchés que la recherche et l'enseignement, en s'appuyant notamment sur les services de l'université en charge de l'insertion professionnelle, ce qui pourrait créer une demande en FC et inciter à développer la FA,
- Intégrer des interventions de professionnels,
- Réduire l'hermétisme entre les deux parcours, et favoriser des interactions,
- Expliciter et/ou améliorer le processus d'enquêtes et de suivi en s'appuyant plus sur les ressources de l'établissement.

# MASTER CONTRÔLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Contrôle de gestion et audit organisationnel (CGAO)* est délivré par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de l'université de Tours (UT) en alternance. Il compte de 35 à 45 étudiants, entre 2018 et 2021, 25 en 1<sup>re</sup> année (M1) en 2020-2021, 20 en 2<sup>e</sup> année (M2). 16 intervenants (14 permanents) dispensent 800 heures de cours sur un seul parcours.

### 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation est clairement positionnée au sein de l'offre de formation de l'UT** comme suite possible de la licence de gestion, en complémentarité avec les autres masters de l'IAE et avec une poursuite possible en troisième cycle. Elle recrute principalement dans la licence de gestion de l'IAE. La formation est en partie mutualisée avec le master *Finance* et avec plusieurs autres mentions. Cette mutualisation lourde pose question sur la réalité des apports spécifiques, cependant, pour chaque parcours. Un master identifié "recherche" est annoncé, en complément de la formation principale. Or, il n'y a plus formellement de master recherche. Le positionnement de celui-ci interroge dès lors, comme complément à la formation en finance. La formation a développé des relations avec les associations professionnelles et académiques (réseau IAE France, Institut français de l'audit et du contrôle interne, association des masters CGAO, Association francophone de comptabilité) et est certifiée Qualicert (certification qualité du réseau IAE France), ce qui positionne bien le niveau de la formation, néanmoins. Une sensibilisation aux enjeux de durabilité existe, mais elle est très réduite. Le master CGAO s'appuie sur quelques dispositifs et équipements pour favoriser l'usage du numérique, mais cela reste également trop discret.

**L'ouverture à l'international est faible.** Des possibilités de cursus à l'international sont signalées, mais peu argumentées. Elles sont limitées par la priorité donnée à l'alternance sur les deux années. On constate l'absence de mobilités effectives chez les étudiants, et une seule, en une occasion, chez les enseignants.

**La formation à la recherche (initiation) est accentuée :** plusieurs cours du master (45 heures) sont intégrés à la spécialisation "recherche" et d'autres peuvent être suivis ; les exigences rédactionnelles de mémoire en lien avec la recherche sont élevées ; l'insertion de contenus scientifiques se poursuit en première et en seconde année ; 68 % des cours sont délivrés par les enseignants-chercheurs (EC). Les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique, à la déontologie, et à la notion de plagiat. Une donnée pose question : 20 heures de méthodologie informationnelle sont annoncées, mais n'apparaissent nulle part dans la maquette.

**Les relations socio-économiques sont développées.** La formation est proposée en alternance et est très professionnalisée (partenariats, alternance, intervenants). 20 intervenants professionnels réalisent 192 heures d'enseignement, soit 23 %, ce qui est correct. Des procédés classiques complètent le dispositif pédagogique (rencontres professionnelles, séminaires d'insertion).

### 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La formation tient compte des demandes du marché, de ses tendances récentes, en matière de contenus.** La démarche compétences n'est pas encore actée, mais une réflexion est engagée pour la mettre en place. Il n'y a pas de *e-portfolio* en master et aucune certification n'est mentionnée, les compétences acquises sont peu valorisées. La formation est en retard sur cette démarche, et se déclare non concernée, ce qui ne peut être soutenu.

**La diversification des pratiques pédagogiques est peu présente.** Des pratiques de *e-learning* ont été mises en œuvre, en raison de la pandémie ; le présentiel est généralement utilisé, avec quelques méthodes pédagogiques assez classiques (quiz, projets, cas). Un projet développé pour l'acquisition des dispositifs numériques (New TeAch) est cité, sans que l'on sache comment il est valorisé dans la pratique.

**Les contenus et dispositifs de la formation sont peu adaptés à l'ouverture internationale.** La formation dispose de quelques cours en anglais (60 heures au total, partiellement en anglais) et de langue anglaise (10 heures dans le cursus, ce qui est très faible) ; elle annonce en même temps le passage de la certification *Test of English for International Communication (TOEIC)* et une certification anglo-américaine en contrôle de gestion (une étudiante l'a obtenue). Curieusement, la mobilité sortante est soulignée alors qu'elle est inexistante dans les faits. On a peu de précisions sur les mobilités de l'équipe pédagogique (une sortante aux USA). Pour autant, elle s'autoévalue au niveau 5, soit excellent, ce qui est excessif. Les mobilités sortantes ou entrantes sont inexistantes.

**Les contenus et dispositifs de la formation sont adaptés au public de formation en alternance, pas aux publics de formation continue.** Le diplôme n'offre pas de spécificités pour la formation continue. La plupart des étudiants est en alternance. Il n'y a pas de public en reprise d'études, ni de validations des acquis mises en œuvre.

### 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**L'attractivité de la formation auprès de ses différents publics est réelle, mais son suivi est peu argumenté dans le dossier.** En dehors de la liste de diverses actions de promotion, nous ne disposons pas d'éléments étayant ce point. Le dossier mentionne que les « statistiques [sont] auprès de la chargée administrative » ; cependant, il est essentiel que l'équipe de formation les consulte et les analyse. On observe un nombre d'admis stable (23), pour environ 150 candidatures, soit 15 % d'admission.

**Le suivi de la réussite des étudiants est peu précisé et la réussite perfectible.** Les dispositifs mis en œuvre ne sont pas précisés, ni les résultats quantifiés. Des désistements importants ont été observés (2019-2020) ; le taux de réussite n'est pas élevé (21 à 23 selon l'année, soit 91 % en M1 ; 18 en M2, proportion non précisée). Les causes ne sont pas analysées.

**Concernant l'analyse de l'insertion professionnelle et des poursuites d'études, "des analyses sont faites", note le dossier, mais rien n'est précisé non plus sur ce point.** L'analyse des *ratios* d'emploi n'est pas fournie (proportion, points d'achoppement). Deux enquêtes sont citées, l'enquête à 30 mois ministérielle et une enquête à neuf mois de l'université de Tours. Quelques données chiffrées sont communiquées pour les promotions 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021, mais elles sont marquées par trop d'incohérences pour être interprétables. En effet, des données à 18 mois sont fournies alors qu'il n'y a pas d'enquête à 18 mois, des données à 30 mois sont données pour les promotions 2019-2020 et 2020-2021 alors que 30 mois ne se sont pas écoulés depuis l'obtention du diplôme. Il y a manifestement des données manquantes, puisque la somme étudiants en emploi + étudiants en poursuite d'études + étudiants en recherche d'emploi est inférieure au nombre de répondants. Le dossier fournit aussi à titre de preuve les résultats de l'enquête à 30 mois pour la promotion 2017-2018. Cette enquête est riche en informations : situation (14 en emploi, un en recherche, 0 en poursuite d'études), type de contrat (13 en contrat à durée déterminée, 1 en contrat à durée indéterminée), type d'employeur (13 dans le privé, un dans le public), revenu net mensuel (moyenne 2 438 €), niveau d'emploi (12 cadres, 2 intermédiaires, 0 employé), situation géographique (7 en région, 7 pour les autres régions de France), secteur d'activité, intitulé de l'emploi, satisfaction. Cette dernière est évaluée sur quatre critères (adéquation emploi-niveau d'études, adéquation emploi-formation, satisfaction à l'égard des missions, satisfaction à l'égard des responsabilités) et est bonne. Aucun élément n'est donné pour l'enquête à neuf mois. Finalement, l'exemple d'enquête à 30 mois fait état de données riches et d'une insertion de bonne qualité pour cet horizon et la seule promotion 2017-2018, mais pour les autres années, les données sont marquées par des incohérences, ou absentes.

### 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**Les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs de la formation sont difficilement appréciables, faute d'éléments.** Des formations ont été proposées aux enseignants-chercheurs (EC), sur la digitalisation des enseignements (période Covid oblige), mais il n'est pas indiqué le nombre d'EC qui les ont suivies. Concernant l'équipe pédagogique, dans un premier temps, 11 enseignants-chercheurs sont cités, puis 14 enseignants permanents, on suppose donc, même si ce n'est pas clairement précisé, qu'il y a 3 enseignants non chercheurs (enseignants du secondaire affectés à l'université ?). Il n'est pas précisé dans quelle mesure cette équipe est considérée comme suffisante. Rien n'est indiqué concernant le personnel administratif.

**Le processus d'évaluation interne dans une démarche d'amélioration continue est cité, mais peu expliqué.** Ce processus repose sur la certification Qualicert commune au réseau IAE France, ce qui est un point positif. Un questionnaire (61 % de répondants) est proposé aux étudiants et un conseil de perfectionnement se tient tous les ans. On dispose de peu d'explications pour apprécier la qualité du processus. Un exemple de compte rendu du conseil de perfectionnement est fourni, mais il est peu rédigé, peu lisible, et surtout sans représentants d'entreprises, ce qui n'est pas conforme à la réglementation. Une seule représentante des étudiants est

présente, sans aucun avis noté, sur aucun sujet. Les axes de progrès notés dans ce compte rendu concernent les volumes d'heures, discutés, et une étude de cas. Il n'est pas noté de mise en perspective, ni d'objectif de progrès. On trouve en revanche une proposition qui interroge : celle d'un cours de psychologie et de management par un enseignant en systèmes d'information. Le compte rendu ne présente pas un niveau de qualité suffisant.

## Conclusion

### Points forts

- Une offre en phase avec les besoins professionnels du domaine, notamment les besoins locaux,
- Une présence de la recherche significative, de la part de l'équipe enseignante.

### Points faibles

- Une internationalisation de la formation embryonnaire,
- Un manque de suivi précis des éléments d'environnement pédagogique : promotion de la formation, réussite des étudiants, moyens mis en œuvre par l'équipe,
- Un conseil de perfectionnement non conforme à la réglementation,
- Une approche par compétences absente des projets.

### Recommandations

- Passer à une offre conséquente en anglais, et à des mobilités sortantes en univers anglophone (l'Irlande, Amérique du Nord sont plus chères et complexes ; l'Europe du Nord et l'Europe centrale offrent de bonnes opportunités) ; impliquer les enseignants dans ces améliorations, pour eux-mêmes (séjours courts, conférences anglophones, etc.),
- Organiser une veille véritable des candidatures et des diplômés, ce qui tient du rôle prospectif notamment du conseil de perfectionnement : détection des établissements et formations susceptibles de former les futurs étudiants de licences et donc masters, prises de contact, suivi des diplômés au sein de la formation, etc.,
- Inclure des représentants du monde socio-économique et plus de représentants étudiants dans le conseil de perfectionnement,
- Mettre en place une politique active d'innovation pédagogique incluant l'approche par compétences.

# MASTER DROIT DE LA SANTÉ

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Droit de la santé* de l'université de Tours vise à former des juristes de haut niveau spécialisés en droit de la santé (sur les volets activités de conseil et/ou contentieux) évoluant aussi bien dans le secteur public (administrations, établissements publics, notamment établissements publics de santé, agences régionales de santé – ARS –, agences sanitaires) que dans le secteur privé (compagnies d'assurances, laboratoires pharmaceutiques, cabinets de conseils, cabinets d'avocats). La première année de master comprend deux options : une option droit privé et une option droit public. Dans chacune de ces options, on trouve, d'une part des matières qui sont mutualisées avec celles d'autres premières années de masters *Droit* visant à approfondir et à consolider les fondamentaux en droit privé ou en droit public, et d'autre part, des matières spécialisées en droit de la santé qui, fort logiquement, sont communes aux deux options. En deuxième année de master, ce système d'option disparaît. Y sont dispensées des matières spécialisées en droit de la santé, et certes dans une moindre mesure, des matières autres que juridiques intéressant le système de santé.

La formation est ouverte à la formation continue (FC). Il est prévu qu'elle le soit à l'apprentissage à partir de septembre 2023 (dossier en cours de validation).

## 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La mention *Droit de la santé* est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement.** Sont soulignés l'appropriation par la formation de dispositifs d'innovations pédagogiques (par exemple, utilisation du programme New Teach pour valoriser les projets pédagogiques des étudiants via notamment des webinaires), le développement d'actions en faveur de la réussite des étudiants (mais il est seulement fait état d'un encadrement important), la poursuite d'objectifs d'excellence par l'intégration de programmes d'excellence. La formation s'inscrit dans le prolongement logique de la licence de droit. Sa cohérence et sa complémentarité avec les autres formations ne sont pas renseignées, mais elles ne prêtent pas à discussion au regard de l'objet de la formation - droit de la santé - et de ses débouchés. Elle est indiscutablement de nature à enrichir l'offre de l'établissement. Rien n'est indiqué sur l'existence de partenariats académiques *stricto sensu*, il est seulement fait état de partenariats professionnels, ce qui est très différent. Concernant la pluridisciplinarité, il est indiqué qu'en première année, le droit de la santé est dispensé aux étudiants suivant l'option droit privé ainsi qu'à ceux suivant l'option droit public, mais il ne s'agit pas de pluridisciplinarité à proprement parler. Celle-ci se vérifie seulement en deuxième année de master où sont intégrés de manière pertinente les volets économique et social du système de santé (sont proposées des matières comme économie de la santé, politiques de santé) et une initiation aux problèmes de la médecine.

**L'ouverture internationale de la formation est nécessairement restreinte au regard de son objet.** Sont essentiellement enseignées des matières souvent assez techniques de droit privé et public internes. Si la dimension internationale de la santé est incontestable, paradoxalement, il s'agit d'un domaine dans lequel les États disposent d'une marge d'appréciation très importante. L'ouverture internationale est aussi limitée au regard des débouchés de la formation (juristes dans des établissements de santé, dans des agences régionales de santé, au sein d'agences sanitaires, dans des compagnies d'assurance, dans des laboratoires pharmaceutiques, etc.). Si le programme des mobilités entrantes ou sortantes est ouvert à la formation, aucun étudiant n'en a bénéficié à ce jour.

**La formation bénéficie d'un adossement honorable à la recherche.** Elle est adossée à l'Institut de recherche juridique interdisciplinaire (IRJI) François-Rabelais (EA 7496). Les étudiants sont associés aux manifestations organisées par ce laboratoire. La participation dans la formation d'enseignants-chercheurs et de chercheurs dont, pour certains d'entre eux, les travaux sont en lien avec les enseignements dispensés au sein de la mention est satisfaisante (la formation compte 12 enseignants-chercheurs et chercheurs en 2020-2021). La rédaction d'un mémoire de recherche est proposée aux étudiants dès la première année, quelle que soit "l'option" choisie (il ressort de la maquette du master que ce n'est pas une obligation à l'inverse de ce que laisse entendre l'information issue du dossier d'autoévaluation). En seconde année, de manière très logique, les étudiants intéressés par une carrière dans la recherche rédigent un mémoire de recherche. Les étudiants doivent, en deuxième année, organiser une journée d'études au cours de l'année, ce qui est un élément très intéressant.



Concernant la formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie, il est indiqué dans le dossier qu'elle résulte notamment de quelques heures hors maquette.

**La formation entretient des relations importantes avec le monde socio-économique et elle intègre des éléments de professionnalisation intéressants.** De nombreux professionnels de haut niveau dans les différents domaines du droit de la santé assurent des séminaires au sein de la formation ; l'année 2020-2021 en compte 24 qui prennent en charge 133 heures d'enseignements. Certains participent aussi au conseil de perfectionnement et peuvent ainsi contribuer à faire évoluer la formation. Les étudiants bénéficient au cours des deux années de modules consacrés à l'insertion professionnelle et peuvent intégrer le Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE), mais il n'y a pas d'information sur une intégration effective. Ils ont la possibilité d'effectuer un stage dès leur première année de master. En deuxième année, la durée du stage obligatoire sauf pour les étudiants du parcours recherche, va de trois à six mois ; cela conforte la dimension professionnalisante de la formation. Le master est ouvert à la formation continue (FC) même si, d'après les données fournies, il y a peu d'étudiants inscrits en FC, ce qui mérite une réflexion. Une ouverture à l'apprentissage est prévue à la rentrée 2023 (dossier en cours de validation), ce qui est très pertinent au regard de l'objet de la formation.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**Les méthodes pédagogiques sont en adéquation avec les compétences visées.** La structuration de la formation est très lisible ; elle répond de manière satisfaisante à une logique de spécialisation progressive. La première année de master comprend deux options : une option droit privé et une option droit public. Ce système présente cependant l'inconvénient de cloisonner excessivement le droit privé et le droit public alors que le droit de la santé requiert de mobiliser ces deux branches du droit. On regrette également une absence d'ouverture de la préparation de l'Institut d'études judiciaires (IEJ) aux étudiants suivant l'option droit public en première année. Sur la question de la recherche d'alignement pédagogique, il est fait état de réunions régulières de l'équipe pédagogique. Une approche intéressante par compétences a déjà été effectuée et va continuer d'être développée (une séance du conseil de perfectionnement a été ainsi consacrée à une évaluation des différentes compétences). Les compétences acquises y compris en dehors du cursus comme par le vecteur d'un emploi ou d'une activité bénévole constituent un point positif lors de la sélection en master.

**La formation cherche à développer et à varier ses pratiques pédagogiques** par exemple grâce au numérique en bénéficiant des services proposés dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA) ou du Fac'Lab. Celui-ci a notamment permis de valoriser les projets pédagogiques des étudiants comme des webinaires. Il ressort du dossier d'autoévaluation que l'enseignement à distance revêt seulement un caractère ponctuel. Il n'y a pas d'interrogation sur le rôle qu'il pourrait jouer pour diversifier l'accueil des publics (notamment le public de formation continue).

**L'ouverture à l'international est faible ce qui est cohérent au regard de l'objet de la formation.** La formation comprend de manière classique des enseignements de langues étrangères à caractère obligatoire d'un volume horaire de 80 heures sur les deux années. Aucun cours n'est dispensé en langues étrangères, ce qui est regrettable. La formation ne cherche pas spécialement à développer la mobilité entrante et sortante.

**Pour l'instant, la formation n'est pas ouverte à l'apprentissage ;** elle devrait l'être à la rentrée 2023. Il n'y a pas de parcours spécifique qui soit proposé au public de formation continue (FC). C'est certainement un élément de nature à expliquer le manque d'attractivité de la formation à l'égard du public de FC. En revanche, en deuxième année, d'une part le planning de la formation est adapté à la FC (regroupement des enseignements sur trois jours), et d'autre part les étudiants ont la possibilité de suivre la formation sur deux ans.

## 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La communication autour de la formation est assurée de manière satisfaisante par l'université** et par la formation (sites web de l'université et de l'UFR, Maison de l'orientation et de l'insertion professionnelle - MOIP -, journée portes ouvertes - JPO -, association du master, réseaux sociaux, etc.). Le nombre d'étudiants inscrits au sein de la formation est en baisse (on est passé de 48 pour les deux années de master en 2018-2019 à 35 en 2019-2020 ainsi qu'en 2020-2021) en dépit d'un nombre de candidatures en hausse lié à la sélection en première année de master. Des désistements de "dernière minute" sont rapportés, qui expliquent que la capacité d'accueil (20 places) ne soit pas atteinte. L'ouverture à l'apprentissage qui pourrait avoir lieu en septembre 2023 devrait être de nature à renforcer l'attractivité de la formation.

**La formation assure un bon suivi de la réussite des étudiants facilité par le petit effectif des promotions.** Un co-directeur a récemment été nommé pour continuer dans cette direction.

**Le suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés (préparation de l'examen d'entrée à l'école d'avocats) est effectué** notamment au regard des objectifs de la formation par les services de l'université et par la responsable du diplôme ("Devenir des diplômés à 30 mois" - promotion 2017-2018 ; enquête "Devenir des diplômés" à 9 mois - promotion 2019-2020). Le pourcentage de personnes en poursuite d'études neuf mois après l'obtention du master est assez élevé (5 sur 13), notamment car certaines préparent l'examen d'entrée à l'école d'avocats. Un très bon taux d'insertion professionnelle ressort de l'enquête sur le devenir des diplômés à 30 mois. Il n'y a cependant pas suffisamment d'analyse des résultats des enquêtes qui ressorte de la lecture du dossier. La formation devrait mieux s'emparer des outils mis à sa disposition.

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La formation ne relève pas d'insuffisance de moyens à sa disposition pour atteindre ses objectifs ni de difficultés d'encadrement.** L'équipe pédagogique est composée de 13 enseignants permanents et de trois enseignants temporaires. On rappelle qu'en première année de master, de très nombreux cours sont mutualisés avec ceux d'autres masters. Deux membres de l'équipe pédagogique ont pu bénéficier d'une mobilité internationale. De manière classique, les enseignants se voient proposer par l'université un certain nombre de formations.

**Le processus d'évaluation interne au service de l'amélioration de la formation pourrait être renforcé.** Un conseil de perfectionnement dont la composition est conforme à la réglementation a été mis en place (un conseil s'est tenu le 5 avril 2022 qui comprenait quatre enseignants, trois étudiants et six praticiens). En revanche, si les étudiants reçoivent des questionnaires d'évaluation, le taux de réponse demeure insatisfaisant.

## Conclusion

### Points forts

- Une dimension professionnalisante importante qui sera majorée par l'ouverture à l'apprentissage qui devrait avoir lieu à la rentrée 2023,
- Une très bonne insertion professionnelle au sein des secteurs public et plus encore privé,
- Un développement satisfaisant de l'approche par compétences,
- Une formation complète et diversifiée.

### Points faibles

- Un cloisonnement excessif entre droit privé et droit public en première année de master,
- Un manque, voire une absence, d'attractivité de la formation à l'égard du public de formation continue,
- Une absence d'ouverture de la préparation de l'Institut d'études judiciaires (IEJ) aux étudiants suivant l'option droit public en première année.

### Recommandations

- Remédier au caractère trop poussé du cloisonnement entre droit privé et droit public en première année de master,
- Renforcer l'attractivité de la formation à l'égard du public de formation continue pour continuer de diversifier les publics en réfléchissant, soit à la mise en place de nouveaux dispositifs (adaptation du planning, développement d'enseignements en distanciel), soit à l'application de l'approche par blocs de compétences,
- Ouvrir la préparation de l'Institut d'études judiciaires (IEJ) aux étudiants suivant l'option droit public en première année (l'exercice de la profession d'avocat en tant que juriste en droit de la santé avec un profil "publiciste" étant intéressant et recherché).

# MASTER DROIT DE L'ENTREPRISE

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Droit de l'entreprise* de la faculté de Droit et sciences sociales de Tours forme des juristes spécialisés en droit des affaires et en droit social. Il comprend deux parcours correspondant à ces deux disciplines. La deuxième année de la formation peut s'effectuer en apprentissage. Les diplômés se destinent essentiellement à travailler en entreprise, à exercer des professions libérales, ou à intégrer des administrations. Le master est également ouvert au public de formation continue.

### 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation et ses deux parcours sont complémentaires avec les autres formations du même cycle.** Le master s'inscrit notamment dans la continuité du parcours droit privé de la troisième année de licence de la faculté de Tours. La question de la mutualisation des enseignements avec d'autres masters est assez peu renseignée.

**La formation n'a pas de partenariat avec des formations étrangères.** Aucun professeur invité ne figure parmi les enseignants. Aucun dispositif spécifique d'accompagnement à la mobilité (certification en langue, préparation du séjour, etc.) n'est mentionné, mis à part le mécanisme de mobilité Erasmus et la possibilité - non quantifiée - de passer le *Test Of English For International Communication (TOEIC)*. Ceci est regrettable, car l'exercice professionnel du droit de l'entreprise requiert souvent un certain niveau de préparation en langues étrangères, en particulier anglaise. La connaissance de systèmes étrangers est également importante. Le volume des mobilités des enseignants n'est pas quantifié pour les années 2018 à 2021 au prétexte de la pandémie. La mobilité entrante des étudiants est inexistante sur les trois dernières années référencées (2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021). La rubrique mobilité sortante fait état de chiffres faibles (deux à trois étudiants par an). Il ressort de ces considérations que l'internationalisation du diplôme devrait être singulièrement renforcée. Cette orientation est d'ailleurs souhaitée par le conseil de perfectionnement.

**S'agissant de l'adossement à la recherche, la configuration apparaît minimaliste.** Peu d'étudiants se dirigent vers le doctorat. Si la formation propose des données chiffrées sur la "formation à et par la recherche" (environ 40 heures en 2020-2021 compte tenu de la diversité des modalités), la "méthodologie informationnelle et documentaire" (12 heures en 2020-2021), et sur "les heures étudiant assurées par des personnels de documentation" (6 heures en 2020-2021), ces dispositions n'apparaissent pas dans la maquette du diplôme.

**La formation entretient en revanche des relations avec le monde socio-économique.** De nombreux professionnels interviennent dans la formation ; il aurait été souhaitable d'explicitier leur rôle et l'ampleur de leurs interventions. La quasi-totalité des étudiants choisit l'apprentissage en deuxième année de master, ce qui favorise une bonne compréhension des exigences du monde professionnel. De multiples partenariats (notamment avec le centre de formation des apprentis des universités de la région Centre-Val de Loire, le Cabinet Barthélémy Avocats, le Cabinet Vaccaro, le Cabinet Ten France, Air France, Emil Frey, Schneider, Thalès, La Poste, Humanis, Electricité de France, in extenso, la Société nationale des chemins de fer, etc.) valorisent le diplôme.

### 2. L'organisation pédagogique de la formation

**S'agissant de l'adaptation des méthodes pédagogiques aux publics visés, la formation énonce un dispositif à compléter.** L'absence de certification numérique Pix évaluant les compétences numériques ou encore de compte *e-portfolio* interroge.

**La diversification des pratiques pédagogiques peut également être améliorée.** D'un côté, la formation s'appuie sur une certaine diversité dans les approches d'enseignement. Ainsi, différents formats de cours (cours magistraux, travaux dirigés, pédagogie inversée, "Mega cas pratiques" organisés sur toute la deuxième année de master) sont opportunément compétés par des projets tutorés (rédaction d'actes juridiques en première année de master dans le cadre de projets collectifs, rédaction de mémoire, travaux de groupes : réalisation de

podcasts juridiques, rédactions de gazettes juridiques). D'un autre côté, le dossier comporte des faiblesses. Par exemple, le nombre d'heures étudiant pouvant être suivies partiellement ou entièrement à distance n'est pas quantifié. Il aurait été souhaitable de disposer d'informations précises sur cette importante question. L'innovation pédagogique quant à elle est évoquée essentiellement à travers le projet "FacLab" (laboratoire d'innovation pédagogique numérique financé dans le cadre du Projet NewTeach). La formation s'appuie ainsi sur des actions de l'université dynamisant son contenu. Il reste que cette initiative n'est nullement quantifiée.

**L'internationalisation des contenus et des dispositifs de la formation est insuffisante.** Le droit de l'entreprise fait pourtant partie des disciplines fortement internationalisées parmi les matières juridiques. Il serait donc particulièrement propice à la diversification des apprentissages. Le fait que des étudiants (effectif non quantifié), à l'issue de la formation, s'inscrivent dans des diplômes étrangers ne résout pas la difficulté.

**Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation en alternance.** La quasi-totalité des candidats suit la formation au moyen d'un contrat d'apprentissage. Cette orientation doit être saluée, car elle permet de transmettre la matière juridique de manière très efficace. Aucun contrat de professionnalisation n'est évoqué. L'absence de validation des acquis de l'expérience (VAE) totale ou partielle durant les trois dernières années et l'absence de validation des acquis professionnels (VAP) au cours des deux dernières années devraient en revanche susciter une réflexion sur la stratégie de communication en direction des professionnels en exercice. Pareil constat peut être dressé pour la formation continue ; sur les trois années renseignées, on compte un seul stagiaire (en 2018-2019).

### 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La formation utilise divers canaux de communication pour promouvoir son attractivité (salons, communication institutionnelle, etc.) avec un certain succès** (nombre de candidats en première année de master en 2020-2021 : 1248 dont 758 pour le parcours droit des affaires et 490 pour le parcours droit social - nombre d'admis en première année : 44 dont 20 en droit des affaires et 24 en droit du travail).

**Le suivi des étudiants est réalisé à partir d'outils fournis par l'établissement (indicateurs, répertoire des métiers occupés, rémunérations).** Le taux de réponse important (en 2021 : 82 %) rend les statistiques recueillies susceptibles d'une interprétation crédible et utilisable pour entreprendre des réflexions relativement aux pistes d'amélioration.

**L'analyse des données démontre notamment que l'insertion professionnelle est bonne, les poursuites d'études s'expliquant souvent par l'inscription de certains diplômés à l'Institut d'études judiciaires (IEJ) ou à un autre diplôme.** En décembre 2020, 30 mois après l'obtention du diplôme, un seul étudiant sur 37 répondants recherchait un emploi. D'autre part, afin de maintenir un réseau de diplômés, ont été mis en place des dispositifs complémentaires du plus grand intérêt (annuaire des anciens, rencontres professionnelles avec d'anciens étudiants, conférences, évènements).

### 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**Les outils de pilotage de la formation ne sont pas analysés.** Ainsi, la prise en compte des besoins d'encadrement de la formation par la politique de ressources humaines de l'établissement ou encore la présence d'outils et d'indicateurs de mesure du coût des formations sont renseignées de manière extrêmement sommaire et ne sont pas analysées.

**La formation dispose d'un conseil de perfectionnement dont le fonctionnement doit être amélioré.** Le dossier comporte le dernier compte rendu du conseil de perfectionnement. On regrette toutefois l'absence d'étudiants actuels à cette réunion qui se résume en un échange entre enseignants, responsables actuels ou anciens du diplôme, et intervenants extérieurs (nommés par le dossier "anciens étudiants"). Le master participe à un questionnaire d'évaluation soumis aux étudiants dans le cadre du classement d'un cabinet spécialisé en orientation. De même, la tenue d'entretiens bilans est évoquée dans le document d'autoévaluation, mais cette initiative n'est ni expliquée ni justifiée.

## Conclusion

### Points forts

- Une possibilité de suivre la formation en apprentissage,
- Un bon niveau d'insertion professionnelle.

### Points faibles

- Une internationalisation peu développée,
- Un manque de participation des étudiants au pilotage et aux évaluations.

### Recommandations

- Développer la dimension internationale du diplôme et encourager les mobilités,
- Associer davantage les étudiants au pilotage de la formation dans une démarche d'amélioration continue.

# MASTER DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Droit de l'environnement et de l'urbanisme* fait partie de la composante Droit, économie, gestion de l'université de Tours.

Il est composé de trois parcours à caractère diplômant : le parcours *Environnement, Territoire et Paysage (ETP)*, le parcours *Management des territoires et urbanisme (MTU)* et le parcours *Recherche en environnement et urbanisme (REU)*. Le premier parcours prépare à l'exercice, dans les secteurs public ou privé, de métiers liés aux enjeux posés par le droit de l'environnement, et plus particulièrement à la planification territoriale et la préservation des paysages. Le parcours *MTU* prépare à l'exercice de métiers dans l'un des nombreux secteurs de la planification territoriale et de l'urbanisme au sein de structures publiques ou privées. Le parcours *REU* met tout particulièrement l'accent sur l'approche académique du droit de l'environnement et de l'urbanisme. Sa finalité principale consiste à préparer les étudiants, notamment par la réalisation de travaux de recherche, au doctorat. Le master *Droit de l'environnement et de l'urbanisme* a comme caractéristique particulière d'être largement mutualisé avec le master *Géographie, environnement, aménagement et développement* qui comprend également trois parcours (*ETP, MTU et REU*). Encore partielle en première année, la mutualisation, à tout le moins pour les parcours *ETP et MTU*, devient intégrale en deuxième année. En deuxième année, les parcours *ETP et MTU* sont ouverts à l'apprentissage. La formation est ouverte à la formation continue.

## 1. La politique et la caractérisation de la formation

**Les trois parcours du master s'avèrent en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement.** Au regard de son objet, la formation met l'accent sur les enjeux du développement durable, ce qui correspond à l'une des thématiques privilégiées par l'établissement. En première année, certains enseignements sont mutualisés avec ceux de la mention *Droit public*, de la mention *Droit européen* et de la mention *Droit du patrimoine*. Le master fait l'objet d'une très large mutualisation avec le master *Géographie, environnement, aménagement et développement*. La formation s'inscrit dans le prolongement logique d'une licence *Droit ou Administration économique et sociale (AES)*. La licence *Droit public* est la formation la plus adaptée pour intégrer le master. Il n'y a pas de partenariat avec d'autres acteurs académiques locaux, régionaux ou nationaux qui soit expressément mentionné dans le dossier d'autoévaluation, ce que l'on peut regretter dès lors que cela ne correspond pas à la stratégie de l'établissement. La formation a parfaitement intégré l'intérêt, au regard de sa finalité, de la pluridisciplinarité dès lors que le parti a été pris d'une mutualisation avec le master *Géographie, environnement, aménagement et développement*. La bi-disciplinarité droit/géographie est complète en deuxième année, ce qui est particulièrement intéressant. Du fait de son objet, la formation intègre les enjeux du développement durable. Le dossier indique d'ailleurs que le master pourrait être une meilleure force de proposition pour la politique de développement durable de l'établissement.

**L'ouverture de la formation à l'international est limitée, ce qui peut paraître paradoxal au regard de la dimension internationale des questions environnementales.** Cependant, cette situation est logique au regard de l'objet de la formation (la dimension urbanistique est très importante), de son fonctionnement et de ses débouchés. À ce jour, aucun étudiant n'a bénéficié du programme des mobilités entrantes ou sortantes, ce qui ne surprend pas au regard des caractéristiques de la formation (ouverture à l'apprentissage développée, très fort ancrage du master sur le territoire, etc.).

**L'adossement à la recherche est plus limité que ce que l'on pourrait attendre** dès lors que le master comprend un parcours *Recherche en environnement et urbanisme*. C'est en effet la dimension professionnalisante de la formation qui est nettement dominante. Seulement un à deux étudiants par an intègrent le parcours recherche, ce qui est expliqué par le manque de perspectives, et notamment par le manque de thèses de la convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) dans le domaine concerné. L'association ponctuelle des étudiants aux travaux de recherche de l'Institut de recherche juridique interdisciplinaire (IRJI) François-Rabelais est signalée comme étant trop limitée. La participation d'enseignants-chercheurs et de chercheurs au sein de la formation a cependant un caractère majoritaire (17 en 2020-2021). Deux heures sont expressément consacrées à la recherche, la formation à celle-ci s'effectuant avant tout au travers de l'encadrement des mémoires, ce qui est insuffisant.

**La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et traduit une volonté d'intégrer des éléments de professionnalisation.** Des projets tutorés sont organisés durant les deux années de master. Au cours de celles-ci, on note aussi que 20 heures consacrées à l'insertion professionnelle sont prises en charge par la Maison de l'orientation et de l'insertion professionnelle (MOIP). Au sein du parcours MTU, en deuxième année, 12 heures de techniques d'expression écrite et orale en milieu professionnel sont dispensées. Certains enseignements, souvent de courte durée (volume horaire total de 660 heures) sont assurés par des professionnels (il y avait 22 praticiens en 2020-2021) surtout, ce qui est logique, en deuxième année. Plus encore, c'est l'ouverture intégrale à l'apprentissage des parcours ETP et MTU qui témoigne d'une logique de professionnalisation. 20 % des étudiants n'obtiennent pas de contrat et réalisent alors un stage obligatoire d'une durée d'au moins trois mois.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**Le dossier ne fait pas expressément état d'une recherche d'alignement pédagogique et l'approche par compétences reste largement à construire.** Les compétences acquises en licence sont valorisées au sein de la formation. Concernant les compétences hors cursus, il est indiqué que l'université ne propose ni certification numérique Pix, ni compte e-portfolio.

**Les méthodes pédagogiques déployées au sein de la formation sont assez diversifiées :** cours magistraux, participation à des cliniques juridiques, à des projets tutorés, utilisation d'outils numériques proposés par le Fac'Lab (tel NewTeach), sorties sur le terrain, séjours d'études en deuxième année de master (le ou les destinations ne sont pas précisées dans le dossier). En raison de son objet et de ses finalités (analyse de politiques sur un territoire), la formation se prête difficilement au distanciel. De manière très classique, des documents peuvent être partagés par le biais de la plateforme Moodle de l'université (Célène) ou du logiciel Teams.

**Les possibilités d'ouvrir la formation à l'international sont limitées.** Le nombre d'heures de cours de langues étrangères s'élevé, ce qui est classique, à 15 heures par semestre sur les deux années et seul l'anglais est proposé en deuxième année. Aucun cours n'est dispensé en langues étrangères. La mobilité entrante et la mobilité sortante des étudiants ne sont pas favorisées par la formation en raison de son objet et de ses finalités.

**Si la formation est en théorie ouverte à la formation continue (FC), aucune modalité spécifique n'est mise en place pour prendre véritablement en considération les contraintes de ce public spécifique.** Cette absence contribue à expliquer qu'aucun étudiant n'ait suivi la formation au titre de la formation continue au cours des années renseignées. En revanche, le planning en deuxième année est conçu de sorte que les apprentis puissent être quinze jours en formation et quinze jours au sein de leur structure d'accueil. Un tel planning n'est pas sans présenter des inconvénients pour les structures accueillant des apprentis.

## 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**Le nombre de candidatures est en hausse, ce qui atteste d'une bonne attractivité de la formation dans l'ensemble** (96 en 2018-2019 et 204 en 2020-2021). Le nombre d'étudiants admis en première année est stable (36 tous les ans). Il faut cependant signaler le manque d'attractivité du parcours *Recherche en environnement et urbanisme*. En ce qui concerne le public de FC, la formation n'est absolument pas attractive (aucun inscrit durant les trois années renseignées). La communication autour de la formation s'effectue de manière classique par le biais du site internet qui a été refondu, du forum des métiers, des journées portes ouvertes (JPO).

**Sur le suivi de la réussite des étudiants, le dossier reste trop imprécis.** Il n'est pas fait mention de l'impact de dispositifs spécifiques d'accompagnement (l'apprentissage est cité comme dispositif de ce type), d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus. S'agissant de la validation des crédits *European Credits Transfer and Accumulation System (ECTS)*, les résultats enregistrés sont satisfaisants en première année et très bons en deuxième année.

**Les données fournies laissent apparaître un taux d'insertion professionnelle médiocre** allant de 45 à 60 % (enquête à 18 mois). L'explication qui est donnée, et qui n'est pas forcément convaincante, tient à l'insuffisance du nombre de réponses concernant l'enquête à 18 mois et à la perte de contacts avec certains étudiants concernant l'enquête à 30 mois.

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

### **La formation ne signale pas d'insuffisance ni de difficultés en termes de besoins d'encadrement ou de moyens.**

L'équipe pédagogique est composée de 18 enseignants permanents et de trois enseignants temporaires. On rappelle qu'en première année, certains enseignements sont mutualisés avec ceux de la mention *Droit public*, de la mention *Droit européen* et de la mention *Droit du patrimoine* et que la mutualisation entre les trois parcours est totale. Et le master fait l'objet d'une très large mutualisation avec le master *Géographie, environnement, aménagement et développement*. De manière classique, les enseignants se voient proposer par l'université un certain nombre de formations (est cité le dispositif Centre d'accompagnement à la pédagogie - CAPE), mais il n'est pas indiqué si elles sont suivies.

**Un processus intéressant d'évaluation interne est proposé et consiste, pour le responsable d'année, à organiser à la fin de chaque semestre une réunion de bilan avec les étudiants.** Un conseil de perfectionnement est mis en place (un conseil s'est tenu le 8 avril 2022) qui comprend six enseignants-chercheurs et six professionnels). Cette composition n'est pas conforme à la réglementation car les étudiants n'en font pas partie. Il faut remédier à ce défaut. Par ailleurs, des questionnaires d'évaluation sont adressés aux étudiants.

## Conclusion

### Points forts

- Une ouverture en deuxième année des parcours *ETP* et *MTU* à l'apprentissage,
- Une dimension pluridisciplinaire de la formation en raison d'une très large mutualisation avec le master *Géographie, environnement, aménagement et développement*,
- Une offre de formation pertinente, variée et riche.

### Points faibles

- Un adossement à la recherche trop limité,
- Un réseau de professionnels trop peu étoffé,
- Une absence de conseil de perfectionnement en bonne et due forme,
- Une absence de public en formation continue et un manque d'attractivité du parcours *Recherche en environnement et urbanisme*.

### Recommandations

- Augmenter la part d'enseignements à et par la recherche et d'activités tournées vers les méthodologies et problèmes de la recherche en s'étayant sur les ressources et les travaux de l'IRJI,
- Étoffer le réseau des professionnels en activant le réseau des "anciens" et en réfléchissant à des solutions permettant de rendre la formation attractive au public de formation continue,
- Revoir la composition du conseil de perfectionnement,
- Réfléchir aux pistes permettant de rendre attractive la formation au public de formation continue et de renforcer l'attractivité du parcours *Recherche en environnement et urbanisme*.



# MASTER DROIT DU PATRIMOINE

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Droit du patrimoine* propose, au sein de la faculté de droit économie et sciences sociales de l'université de Tours, deux parcours : *Droit immobilier : promotion et gestion de l'immeuble* et *Ingénierie patrimoniale*. Après une première année commune destinée à conférer les bases théoriques, les étudiants se spécialisent en seconde année. La formation peut alors se faire en alternance pour les deux parcours.

### 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation répond aux objectifs de l'établissement.** Elle s'inscrit dans la continuité de la licence parcours *Droit privé* et offre deux parcours de spécialisation. Les disciplines patrimoniale et immobilière se prêtent particulièrement bien à la pluridisciplinarité ou interdisciplinarité.

**L'internationalisation du diplôme est extrêmement limitée.** En tout, on ne relève que deux personnes en mobilité sortante en 2018-2019 et 2019-2020, aucune en 2020-2021. Aucun candidat entrant n'est mentionné pour les trois années. Aucun enseignant étranger n'a été invité durant la période. Il résulte de cette situation qu'un effort important est à fournir. Il faudrait intensifier les relations avec d'autres formations étrangères et développer les apprentissages liés.

**La formation comporte un parcours recherche, dans lequel peu d'étudiants s'inscrivent.** Les étudiants suivent en première année une initiation à la recherche impliquant la rédaction d'un mémoire, mais les éventuels enseignements ne sont pas quantifiés sur la maquette. En deuxième année, certains projets tutorés - aux volumes horaires également non quantifiés - s'inscrivent dans un projet de recherche.

**S'agissant des liens avec le monde socio-économique, le dossier est assez peu documenté.** De nombreuses entreprises interviennent pourtant dans les secteurs de l'immobilier et du patrimoine en Touraine et la deuxième année de formation se fait principalement en alternance. Seule une convention de partenariat est évoquée avec le Club immobilier de Touraine. Une certaine proximité est également mentionnée avec la Chambre des notaires d'Indre-et-Loire, mais aucune convention ne formalise *a priori* la relation. De la même manière, des partenariats sont évoqués avec des entreprises (Caisse d'épargne Centre-Loire, Cytia immobilier) ou encore avec le centre de formation des apprentis interuniversitaire de la région Centre, mais le cadre de ces coopérations n'est pas précisé. Un nombre important de professionnels (37 en 2020-2021) intervient dans la formation.

### 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La maquette du diplôme vise une approche par compétences.** La formation valorise les expériences professionnelles des étudiants, ainsi que celles découlant des stages (unités d'enseignements 8.3 et 10.4).

**L'organisation pédagogique doit être confortée.** La deuxième année se fait en alternance, ce qui est positif. La formule pourrait être adoptée dès la première année. S'agissant des pratiques innovantes, on relève notamment qu'à l'occasion de la réalisation des projets tutorés, les étudiants ont pu bénéficier des activités des Fac'lab (lieux universitaires innovants, proches de tiers lieux, où étudiants et enseignants viennent développer leurs projets numériques accompagnés par des ingénieurs du digital en utilisant les ressources en matériels et moyens techniques qui y sont disponibles) et du projet Newtech. Ces démarches de l'université ne sont toutefois pas propres à la formation et ne sont pas quantifiées.

**S'agissant des mobilités, on regrette l'absence de formation spécifique.** Le dispositif de l'université de mobilité aurait pu être utilement complété. La formation aurait en effet pu prévoir un accompagnement dédié à la préparation et au bon déroulement des séjours. L'absence de prise en compte par la formation des mobilités est extrêmement regrettable.

**Aucun diplômé en validation des acquis de l'expérience (VAE) totale ou partielle ou en validation des acquis professionnels (VAP) n'a été recensé depuis 2019 et la formation continue n'a pas pu à ce jour démarrer.** Des pistes d'améliorations demeurent par conséquent à concrétiser.

### 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**L'attractivité de la formation, faible en 2019 (134 candidats pour 43 places) a notablement augmenté en 2020 (526 candidats pour 46 places).** Le passage à la sélection en première année de master a peut-être joué. La communication autour du diplôme (sites internet de l'université et de la faculté, association des étudiants du master, réseaux sociaux, journées portes ouvertes) est quoi qu'il en soit satisfaisante.

**La formation suit la réussite de ses étudiants.** Elle fournit à cette fin des données chiffrées précises et détaillées. Par exemple, pour l'année 2020-2021, en première année de formation, les résultats sont satisfaisants (parcours *Droit immobilier* : 24 étudiants sur 25 admis valident tous les crédits *European Credit Transfer and Accumulation System - ECTS* -, parcours *Ingénierie patrimoniale* : 21 étudiants sur 21 admis valident tous les crédits ECTS). En deuxième année, les résultats sont en revanche en retrait (17 étudiants seulement valident tous les crédits ECTS dans le parcours *Droit immobilier* et 16 étudiants valident tous les crédits ECTS dans le parcours *Ingénierie patrimoniale*. L'analyse des données collectées n'est toutefois pas décrite.

**La formation suit par ailleurs l'insertion de ses étudiants à travers une étude intitulée "Devenir des diplômés de M2 à 30 mois".** La promotion 2017-2018 pour laquelle les données ont été jointes fait état de 19 répondants. Aucun diplômé répondant ne se trouve en recherche d'emploi. La qualité de l'insertion professionnelle est également appréciée au moyen de quelques indicateurs sommaires (niveau d'emploi occupé, revenu net mensuel en euros, caractéristiques des emplois occupés) qu'il aurait été intéressant de compléter par d'autres indicateurs (ex. insertion à 6 mois, 1 an).

### 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**S'agissant des moyens nécessaires à la formation pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, le dossier comporte des lacunes.** Peu d'informations par exemple sont communiquées relativement aux moyens humains ou encore à la présence d'outils ou d'indicateurs de mesure du coût des formations pour suivre et maîtriser la soutenabilité du diplôme. Les éléments fournis demeurent très sommaires et descriptifs. L'attribution des compétences et le degré de subsidiarité mis en œuvre dans le domaine du pilotage des formations sont toutefois jugés suffisants.

**La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue.** La formation dispose d'un conseil de perfectionnement associant deux étudiants de deuxième année de master (un étudiant par parcours). Le compte rendu de la dernière réunion est joint. La réunion aurait sans doute pu solliciter des étudiants de première année de master. La manière dont les participants ont été désignés n'est pas indiquée. Il existe par ailleurs une campagne semestrielle d'évaluation des enseignements par les étudiants et une campagne annuelle d'évaluation des formations dans laquelle les étudiants sont interrogés sur les différents aspects de leur formation.

## Conclusion

#### Points forts

- Une possibilité de suivre la formation en alternance,
- Une participation importante de professionnels aux activités d'enseignement.

#### Points faibles

- Pas de formation continue,
- Une ouverture à l'international limitée.

## Recommandations

- Ouvrir le diplôme à la formation continue afin notamment de répondre aux objectifs de diversification des publics,
- Développer l'internationalisation du diplôme.

# MASTER DROIT EUROPÉEN

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le master s'inscrit dans la continuité de la licence *Droit* de l'université de Tours, où il existe un parcours *Droit-langues*, un parcours *Droit français-Droit allemand* et des parcours de *Droit public* et de *Droit privé* comprenant des enseignements de droit européen (assortis de travaux dirigés en droit public). Il est aussi accessible après une licence *Droit* (public, privé, général), de *Droit-langues* ou *Droit français-Droit allemand de l'université* ou d'une autre université ou après une formation équivalente obtenue à l'étranger. Il propose une spécialisation, progressive, en droit de l'Union européenne, droit de la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) et droit comparé, tant dans leurs aspects institutionnels, matériels que contentieux. La mention recouvre trois parcours : *Juriste européen (JE)* qui est le plus ancien, *Droit-langues (DL)* et *Droit franco-allemand (FA)*. La formation ne peut pas, pour l'heure, être suivie en alternance.

## 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation s'inscrit dans les orientations définies par l'université.** Elle accorde en outre une large part de ses enseignements à des intervenants professionnels et elle comporte une forte dimension internationale. Par ailleurs, elle répond aux souhaits de pluridisciplinarité. Elle est complémentaire des autres masters de droit. Elle s'inscrit enfin dans la continuité de la licence *Droit*.

**L'internationalisation du diplôme est à saluer.** Il s'agit sans doute du point fort de la formation. Ceci est parfaitement conforme à l'esprit des disciplines enseignées. Plusieurs partenariats ont ainsi été noués (par exemple avec l'université allemande de la Ruhr à Bochum, avec des universités japonaises et marocaines). La formation fait valoir des mobilités européennes et internationales. Au-delà des bourses Erasmus, sont attribuées des aides de la région et des services des relations internationales de l'université. Des stages à l'étranger sont enfin prévus.

**Les diplômés s'orientant vers la recherche sont peu nombreux (1 ou 2 par an).** La formation est pourtant adossée à l'Institut de recherche juridique interdisciplinaire François-Rabelais (IRJI, EA 7496). Les enseignants-chercheurs en droit de l'équipe pédagogique sont membres de l'IRJI. Quoi qu'il en soit, les étudiants sont initiés à la recherche (préparation de mémoires, cours de méthodologie de 10 heures, option accompagnement à la recherche de 40 heures). Ce dispositif facilite la poursuite d'études en doctorat avec toutefois un succès limité.

**Les liens avec le monde socio-économique sont peu documentés.** Ils résultent pour l'essentiel de partenariats dont le cadre n'est pas spécifié. On regrettera que la liste des partenaires ne soit pas fournie ou encore que le rôle de chacun ne soit pas mentionné. De telles lacunes devraient pouvoir être facilement corrigées, car la volonté de favoriser l'insertion professionnelle est exprimée. Elle résulte notamment de stages, d'un forum des métiers, d'ateliers d'aide à l'insertion (10 heures par année d'études), d'aide à la recherche d'emploi (3 heures d'ateliers d'entretiens avec des recruteurs, forums d'insertion, séminaires, 15 heures de conférences métiers). Par ailleurs, au terme d'un partenariat avec l'*European Personnel Selection Office (EPSO)*, un étudiant est sélectionné pour être ambassadeur des carrières européennes.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La formation met opportunément en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.** Elle appuie sa démarche sur une approche programme et sur une approche par compétences. En outre, la pratique du *syllabus* de cours est assez diffusée.

**La formation diversifie ses pratiques d'enseignement pour favoriser la réussite des étudiants.** Une clinique juridique permet de répondre à des demandes de partenaires locaux et de faciliter la transition vers la vie professionnelle. Des exercices de simulations, des jeux de rôles, des mises en situation concrète ou encore des traductions de contrats et conditions générales de vente participent de la diversification des méthodes pédagogiques. L'université de Tours a également mis en place un centre d'accompagnement pédagogique

à destination des nouveaux enseignants. Des améliorations des pratiques pédagogiques ont ainsi été développées : usage de l'espace de cours en ligne, soutien de l'attention et interactivité des cours en ligne (Wooclap). Les outils numériques sont assez bien maîtrisés par les étudiants (réponses au questionnaire d'évaluation de la première année du master). Enfin, la formation sollicite des professionnels (une dizaine pour environ 130 heures de cours) qui font bénéficier les étudiants de leur expérience et de leur réseau.

**Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international.** Le master encourage la mobilité sortante (Erasmus, Erasmus +, cursus intégré qui permet une immersion en Allemagne, au Japon, au Maroc). La mobilité des étudiants et des enseignants est ainsi un point fort. Les dispositifs d'accompagnement (aides financières, réunions d'information et de préparation à la mobilité, cours de langue, etc.) jouent sans doute un rôle, mais la pratique résulte aussi d'un état d'esprit (permis par la mobilité des enseignants) qu'il convient de valoriser.

**Sur la période, la formation ne permet pas l'accès effectif des publics de formation continue ou en alternance.** Cette faiblesse pourrait être corrigée. Le parcours *Juriste européen* a demandé à cette fin son ouverture en apprentissage pour 2023 et cette orientation salutaire doit être encouragée. De même, des opérations de communication pourraient permettre de corriger le faible nombre (une seule sur la période) de demandes de validations des acquis de l'expérience (VAE).

### 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La formation dispose des éléments permettant d'analyser son attractivité.** En outre, les données chiffrées permettent de connaître la formation d'origine des candidats. Ainsi, par exemple, pour l'année universitaire 2020-2021, il est établi que sur 386 candidats, 113 proviennent de la licence *Droit-langues*, 24 proviennent de la licence *Droit français-droit allemand*, et 249 sont originaires de la licence *Juriste européen*. Un résumé d'analyse est joint au dossier. L'attractivité est d'ailleurs en augmentation (en 2019-2020 : 195 candidat en première année ; en 2020-2021 : 386 candidats).

**La formation suit la réussite de ses étudiants.** Le dossier expose sur ce point une situation assez documentée. Les données chiffrées sont là encore suffisamment précises et elles permettent de mener une réflexion. Par exemple, la réussite est mesurée à l'aune de la formation de provenance. Notamment, en première année, parmi les 16 étudiants provenant du parcours *Droit-langues*, 12 ont validé tous les crédits ECTS, parmi les 14 étudiants provenant du parcours *Droit français-droit allemand*, 5 ont validé tous leurs crédits ECTS, parmi les 24 étudiants provenant du parcours *Juriste international*, 24 ont validé tous leurs crédits ECTS. Une bonne connaissance de la situation individuelle des étudiants, en particulier des motivations des défections, est à relever.

**La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés.** L'analyse est réalisée au moyen du document intitulé "Devenir des diplômés de M2 à 30 mois". Des indicateurs permettent ainsi de connaître l'insertion sur une longue période (par exemple situation à 30 mois au 1/12/2020 ; caractéristiques des emplois occupés par statut, par type d'employeur).

### 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**S'agissant des moyens dont dispose la formation pour atteindre ses objectifs, le dossier demeure descriptif.** L'université de Tours a mis en place un centre d'accompagnement pédagogique. Une formation est d'abord donnée lors de l'arrivée d'un nouvel enseignant à Tours (en recrutement ou en mutation). Des ateliers sont ensuite proposés tout au long de l'année. Ces formations ont permis des améliorations des pratiques pédagogiques. Le dossier n'est toutefois pas documenté s'agissant du niveau d'encadrement. Aucune difficulté particulière n'est cependant relevée.

**La formation définit un processus d'évaluation utile à la démarche d'amélioration.** Elle dispose d'un conseil de perfectionnement associant enseignants, professionnels, partenaires du milieu socio-économique et étudiants. Le compte rendu de la dernière réunion fait état des débats qui sont tenus et évoque la difficulté de combiner des systèmes d'alternance avec des formations internationales et européennes. Par ailleurs, l'université mène des enquêtes annuelles anonymes auprès des étudiants et les résultats sont transmis aux responsables. Un document intitulé "Évaluation des formations" est communiqué à la suite du compte rendu du conseil de perfectionnement. Le nombre de répondants (24 pour l'année 2020-2021) est suffisant pour être analysé. En outre, l'étude des réponses révèle des points forts (organisation de la formation, mémoire, stage) et des pistes d'améliorations possibles (organisation des examens et contrôles des connaissances, approfondissement des liens avec le monde professionnel). S'agissant de l'organisation proprement dite, le résultat de l'étude menée en première année de master révèle que pour beaucoup (19 sur 24 répondants), l'emploi du temps est équilibré, les cours sont bien répartis sur le semestre (15 sur 24), les enseignements sont complémentaires (21 sur 24) et le

contenu de la formation correspond à ce qui avait été annoncé (19 sur 24).

## Conclusion

### Points forts

- Une internationalisation bien développée, qui permet des mobilités,
- Un bon suivi des étudiants,
- Une diversification des méthodes d'enseignement.

### Points faibles

- Une absence d'alternance,
- Un faible nombre de validations des acquis de l'expérience (VAE).

### Recommandations

- Proposer les formations en alternance,
- Développer la communication autour de la VAE.

# MASTER DROIT INTERNATIONAL

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

La mention *Droit international* relève de la composante Droit, Économie, Gestion de l'université de Tours. Elle comprend deux parcours à caractère diplômant : le parcours *Droit des affaires internationales* et le parcours *Biotechnologie et droit*. Ces deux parcours ont pour vocation de former des juristes spécialisés en droit des affaires internationales. Le second parcours permet de surcroît aux étudiants de se prévaloir d'une double compétence en droit et en biotechnologie. Le tronc commun entre les deux parcours en première année est assez large (six matières juridiques sont communes aux deux parcours) ; il est limité en seconde année (seulement trois matières communes). Le master est exclusivement ouvert à la formation initiale. La formation n'est pas ouverte à la formation continue (FC) et pas davantage à l'apprentissage.

## 1. La politique et la caractérisation de la formation

### **L'adéquation de la mention *Droit international* avec la stratégie de formation de l'établissement est satisfaisante.**

La mention répond à la volonté de l'établissement d'ouvrir ses formations à l'international. La pluridisciplinarité du parcours *Biotechnologies et droit* s'inscrit clairement aussi parmi les ambitions de l'établissement. La cohérence et la complémentarité avec d'autres formations du même cycle se vérifient au travers d'une logique de mutualisation en première année, mutualisation qui est inévitablement moindre en deuxième année en raison d'un plus grand degré de spécialisation des parcours. Par comparaison avec les autres formations en droit des affaires, la dimension internationale est un élément distinctif pertinent pour asseoir la plus-value de la mention. Le parcours *Droit des Affaires Internationales* accueille les étudiants détenteurs d'une licence en droit de l'université de Tours ou d'un autre établissement. Il n'est pas expressément indiqué s'il en va autrement, ne serait-ce qu'en partie, pour les étudiants du parcours *Biotechnologies et droit*. Cependant, le dossier fait référence à des étudiants "biologistes". Il n'existe pas de partenariat avec d'autres acteurs académiques locaux, régionaux ou nationaux, ce que l'on peut regretter. L'ouverture de la mention à la pluridisciplinarité est satisfaisante. Concernant le parcours *Droit des affaires internationales*, si les matières de la maquette sont essentiellement juridiques, les volets économique et financier sont nécessairement présents, car inhérents à l'objet du parcours. Concernant le parcours *Biotechnologies et droit*, la logique de pluridisciplinarité est évidente.

### **Au regard de son objet, la formation est de manière logique très ouverte à l'international, mais cette ouverture ne se concrétise que par des mobilités très réduites.**

En première année, au sein du parcours *Droit des affaires internationales*, sont dispensés un cours d'anglais juridique, un cours d'anglais des affaires ainsi qu'un cours de langue vivante 2 (espagnol ou allemand) ; au sein du parcours *Biotechnologies et droit* sont dispensés un cours d'anglais juridique et un cours d'anglais scientifique. En deuxième année, la maquette du parcours *Droit des affaires internationales* comprend toujours un cours de langue vivante 2 (espagnol ou allemand) et le parcours *Biotechnologies et droit*, un cours d'anglais scientifique. En deuxième année de master, dans les deux parcours, un enseignement sur les "techniques contractuelles" est dispensé en langue anglaise.

Sans surprise, de nombreux cours sont tournés vers la dimension internationale (par exemple : "Mondialisations et grands contrats internationaux" en 1<sup>re</sup> année de master, commun aux deux parcours, "Droit international privé", *idem*), et de manière intéressante, la formation offre un enseignement de droit comparé même si son volume horaire est limité ("droit anglo-américain des affaires", qui est commun aux deux parcours en première année). À ce jour, il n'y a pas de partenariat international qui puisse être recensé, ce que l'on peut regretter au regard de l'objet de la formation. Les mobilités entrante et sortante sont quasiment inexistantes, ce qui est très surprenant. Il est indiqué dans le dossier que de manière informelle des étudiants étrangers suivent certains enseignements de la formation.

**L'adossement de la formation à la recherche n'est pas développé.** Il n'est pas fait référence au laboratoire de recherche auquel la formation est adossée ni fait état d'enseignements à et par la recherche. Le principal élément que le dossier met en avant en faveur de la dimension recherche a trait aux mémoires que les étudiants doivent rédiger en deuxième année. La participation d'enseignants-chercheurs et de chercheurs au sein de la formation est cependant très correcte ; elle en compte 12 (pour 11 professionnels).

### **La formation noue des liens avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation.**

De nombreux professionnels interviennent au sein de la formation (11 au titre de l'année 2020-2021). Ils dispensent 107 heures d'enseignement au sein du parcours *Droit des affaires internationales* et 81 heures au sein du parcours *Biotechnologies et droit*. Curieusement, en première année de master, les étudiants n'ont pas la possibilité d'effectuer un stage. Lors d'un conseil de perfectionnement, il a été indiqué que : "les textes en vigueur, tels qu'interprétés par l'établissement, rendent ce stage difficile à introduire dans la maquette". L'explication peine à convaincre dès lors que dans d'autres formations du site un stage est proposé aux étudiants en première année. En deuxième année, la réalisation d'un stage est obligatoire ; sa durée peut aller jusqu'à six mois, ce qui renforce la dimension professionnalisante de la formation. La formation n'est pas ouverte à l'apprentissage dont l'intérêt paraît sous-estimé, ce que l'on peut regretter ; elle ne l'est pas non plus à la formation continue (FC).

## **2. L'organisation pédagogique de la formation**

**Sur l'adaptation des méthodes pédagogiques mises en œuvre au sein de la formation aux compétences visées, le dossier reste vague.** Aucune donnée précise ne vient étayer la revendication d'approches pédagogiques à long terme. Il n'est fait aucune allusion à l'approche programme ni à l'approche par compétences, ce qui est regrettable. Concernant le lien entre les deux parcours, il est expliqué par le fait que l'analyse juridique des nouvelles biotechnologies repose très largement sur les mécanismes du droit des affaires internationales. Cependant, il y a également un lien fort entre les biotechnologies et le droit de l'Union européenne ; or, ce second volet est occulté.

**En ce qui concerne la diversification des pratiques pédagogiques, le dossier reste trop allusif.** Il est seulement fait état de "jeux d'entreprises" s'analysant en des cas pratiques "grandeur nature" pratiqués au sein du parcours *Droit des affaires internationales*. S'agissant de l'enseignement à distance, la place qu'il occupe dans la formation est mal renseignée.

**Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés à son ouverture internationale, mais étonnamment sans résultat sur les mobilités étudiantes.** La formation propose de manière pertinente des cours d'anglais variés (anglais juridique, anglais des affaires, anglais scientifique). Dans le parcours *Droit des affaires internationales*, est assuré un cours de langue vivante 2 (espagnol ou allemand). En deuxième année de master, un cours de "techniques contractuelles en anglais" est enseigné au sein des deux parcours. En revanche, les mobilités entrante et sortante sont quasiment inexistantes. Il ne semble pas y avoir de réelle volonté de faire évoluer cette situation.

**La formation n'est ouverte ni à l'apprentissage ni à la formation continue.** On peut regretter l'absence de questionnement de la formation sur ces sujets.

## **3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation**

**La formation présente, en ce qui concerne son attractivité, des données contrastées.** La communication autour de la formation est insuffisante ; elle est assurée par le vecteur du site web de l'université, à l'occasion des journées portes ouvertes, et lors de réunions d'information à destination des 3<sup>e</sup> années de licence (L3) *Droit*.

Le nombre de candidatures a augmenté de manière significative (119 en 2019-2020 et 428 en 2020-2021) en *Droit des affaires internationales*, augmentation qui est sans doute à mettre en relation avec la réforme des masters, les étudiants candidatant dans de très nombreux masters. Le parcours *Biotechnologies et droit* manque d'attractivité (seulement 58 candidatures sur les 428 précitées en 2020-2021). Et on observe pour les deux parcours une baisse importante du nombre d'étudiants admis en première année (44 en 2019-2020 et 36 en 2020-2021).

**Les taux de réussite sont plutôt satisfaisants (sur 36 étudiants en première année en 2020-2021, 27 ont validé tous leurs crédits European Credit Transfer and Accumulation System - ECTS), mais ne font pas l'objet d'une analyse poussée, ce qui est regrettable.**

**Une analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés est effectuée de manière classique par les services de l'université et par l'association des anciens.** Un taux d'insertion professionnelle satisfaisant ressort des études menées ("Devenir des diplômés de M2 à 30 mois" - promotion 2017-2018). Cependant, d'assez nombreux étudiants du parcours *Droit des affaires internationales* continuent leurs parcours dans un autre cursus (école de commerce notamment), ce qui mériterait une analyse de la part de la formation.



## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**Le dossier n'est pas suffisamment précis quant au degré de suffisance des moyens dont dispose la formation pour atteindre ses objectifs.** Il n'est pas fait part d'une insuffisance ou de difficultés en matière de besoins d'encadrement de la formation. L'équipe pédagogique est composée de 16 enseignants permanents et de quatre enseignants temporaires.

**S'agissant de l'évaluation de la formation par les étudiants, le dossier reste trop vague.** Concernant le processus d'évaluation interne au service de l'amélioration de la formation, un conseil de perfectionnement est mis en place à l'échelle du parcours *Droit des Affaires Internationales*. Un conseil s'est tenu le 19 avril 2022 en présence de deux enseignants-chercheurs, d'un avocat-maître de conférences associé et de trois autres praticiens. Il n'y a pas de représentants étudiants ce qui n'est pas conforme à la réglementation. La lecture du compte rendu ne permet pas de savoir si le parcours *Biotechnologie et droit* est concerné par ce conseil.

## Conclusion

### Points forts

- Une dimension internationale de la formation du point de vue des matières enseignées,
- Une dimension professionnalisante des deux parcours,
- Une dimension pluridisciplinaire "par construction" pour le parcours *Biotechnologies et droit*.

### Points faibles

- Une relation entre les deux parcours non évidente à saisir et une absence de présence explicite du volet droit de l'Union européenne dans le parcours *Biotechnologies et droit*,
- Une composition du conseil de perfectionnement à corriger, un champ d'application à préciser (inclut-il le parcours *Biotechnologie et droit* ?),
- Une approche par compétences non encore développée,
- Une absence d'ouverture à l'apprentissage et à la formation continue des deux parcours,
- Un manque d'attractivité du parcours *Biotechnologies et droit*.

### Recommandations

- Mener une réflexion sur le lien entre les deux parcours,
- Rectifier la composition du conseil de perfectionnement en intégrant des représentants étudiants et d'anciens étudiants,
- Développer l'approche par compétences,
- Mener une réflexion sur l'ouverture de la formation à l'apprentissage et sur l'ouverture de la formation au public de formation continue,
- Représenter davantage le volet droit de l'Union européenne concernant le parcours *Biotechnologies et droit*.

# MASTER DROIT PUBLIC

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le master de la mention *Droit public* s'intègre dans la composante Droit, économie, gestion de l'université de Tours. Dès la première année, cette formation à caractère délibérément généraliste visant à former des juristes publicistes de haut niveau, est composée de deux parcours : le parcours *Droit et gestion publique locale (DGPL)* et le parcours *Juriste de droit public (JDP)* dont la création remonte à 2018. La deuxième année du parcours *DGPL* correspond à l'ancienne seconde année de master *Administration des collectivités locales*. Les deux parcours sont diplômants. La première année est caractérisée par un très large tronc commun entre les deux parcours. En deuxième année, la différenciation entre les deux parcours est très claire au regard de leur objet (le parcours *JDP* est plus généraliste que ne l'est le parcours *DGPL*), au regard de la présence plus importante d'enseignements davantage théoriques et/ou plus procéduriers en *JDP*, de la présence d'enseignements non juridiques plus marquée en *DGPL*, et dans une moindre mesure, au regard des objectifs professionnels poursuivis (préparation au concours des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel - TACAA -, préparation au barreau, intégration au sein de l'administration étatique, doctorat pour *JDP* ; principalement intégration au sein des collectivités locales ou de leurs partenaires pour *DGPL*). Le master est ouvert à la formation initiale ; il l'est également au public de formation continue. En deuxième année, les deux parcours sont ouverts à l'apprentissage.

## 1. La politique et la caractérisation de la formation

**L'adéquation avec la stratégie de l'établissement est revendiquée par la formation, mais sans justification précise.** Et si la cohérence et la complémentarité de la formation avec les autres formations sont évidentes, cet élément n'est pas non plus suffisamment étayé. L'accès en première année de master est réservé aux étudiants détenteurs d'une licence *Droit public* ou *Droit et sciences politiques*. Le master s'inscrit notamment dans la continuité des parcours *Droit public* ou *Droit et sciences politiques* de la troisième année de licence de l'université de Tours. Certains enseignements sont mutualisés, tout particulièrement avec le parcours *Droit public* (première année) de la mention *Droit de la santé*. Concernant les autres mentions, la mutualisation concerne uniquement la "pratique juridique" en première année de master et l'initiation à la recherche en deuxième année. Il n'y a pas de partenariat qui soit envisagé avec d'autres acteurs académiques locaux, régionaux ou nationaux. L'ouverture à la pluridisciplinarité et à l'interdisciplinarité est très correcte pour des parcours juridiques (sciences politiques, questions économiques et sociales, communication, etc.). De manière logique au regard de son objet, elle est encore plus poussée s'agissant du parcours *Droit et gestion publique locale* (techniques de communication et d'expression écrite et orale, management des ressources humaines, etc.). La place de l'international au sein de la formation est très limitée, ce qui saurait difficilement lui être reproché au regard de son objet (droit public interne).

**La dimension recherche au sein de la formation paraît suffisante dans le contexte actuel.** La formation est adossée à l'Institut de recherche juridique interdisciplinaire (IRJI) François-Rabelais (EA 7496). La participation d'enseignants-chercheurs et de chercheurs au sein de la formation est majoritaire, elle en compte 22. La formation offre une initiation à la recherche dès la première année au cours de laquelle les étudiants des deux parcours ont la possibilité de rédiger un mémoire de recherche. La place de la recherche, est de manière compréhensible au regard des matières enseignées, plus marquée au sein du parcours *Juriste de droit public* qui, en deuxième année, comprend une unité d'enseignement (UE) permettant aux étudiants qui le souhaitent de suivre une formation "initiation à la recherche". Celle-ci n'est pas proposée dans l'autre parcours, contrairement à ce que mentionne le dossier.

**Les liens entre la formation et le monde socio-économique ainsi que l'intégration des éléments de professionnalisation sont satisfaisants** surtout en *DGPL*. Les deux parcours comportent, au cours des deux années, plusieurs enseignements visant à optimiser l'insertion professionnelle (clinique juridique, pratique juridique au semestre 7, UE "mises en situation" pour le parcours *DGPL* au semestre 10, deux UE "professionnalisation" pour le parcours *JDP*). En première année, au sein des deux parcours, est proposée la réalisation d'un stage d'une durée de trois semaines, mais peu d'étudiants s'engagent dans cette voie ; il est envisagé de le supprimer. En deuxième année, le stage est d'une durée de 12 semaines en *DGPL* et de 8

semaines en *JDP*. Il est seulement facultatif ce qui s'explique par l'ouverture de la formation à l'apprentissage et par le fait que les étudiants peuvent lui préférer la rédaction d'un mémoire. Dans ce second cas de figure, l'absence de caractère obligatoire du stage est regrettable, surtout pour le parcours *DGPL*. Des relations importantes avec le monde socio-économique sont mentionnées, mais essentiellement avec les collectivités locales du territoire (ville de Tours, Tours Métropole Val de Loire, conseils départemental et régional). On peut regretter l'absence de partenariats institutionnalisés. La participation de professionnels au sein de la formation est indiquée comme étant importante (pour les années 2018-2019 et 2019-2020, leur nombre n'est pas renseigné et il s'élève à 27 pour 2020-2021), il n'y a cependant pas d'indications précises sur la proportion d'enseignements assurés par des professionnels en son sein. Il est fait état d'un réseau des anciens actif.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**Les méthodes pédagogiques mises en œuvre par la formation sont adaptées aux compétences visées.** Il est fait état de réunions régulières des équipes pédagogiques aux fins d'harmonisation des modalités d'enseignement et de contrôle des connaissances. Concernant l'approche programme et l'approche par compétences, ce sont des compétences dites "pratiques" (pratique et clinique juridiques, stages, ateliers collectifs) qui sont expressément visées. Le travail d'identification des compétences mérite d'être approfondi. En revanche, il faut signaler la cohérence et la lisibilité de la structuration de la mention ainsi que la bonne articulation entre les deux parcours.

**La diversification des méthodes pédagogiques est correcte,** notamment grâce à des services supports (Parcours de réussite modulaire (PARM), NewTeach) sans que l'on ait de données précises sur leur utilisation effective. Les enseignements, sauf exceptions, ont lieu en présentiel. De manière très classique, des ressources sont mises à la disposition des étudiants par le biais de la plateforme Moodle de l'université (Célène).

**Il n'y a pas de volonté d'ouvrir la formation à l'international.** La dimension internationale trouve sa traduction au travers de cours de langues (40 heures de travaux dirigés - TD - par an pour chaque parcours). Au cours des deux années, aucun cours n'est dispensé en langues étrangères, ce que l'on peut regretter. La mobilité entrante est inexistante et la mobilité sortante est faible (quatre étudiants en 2018-2019, aucun en 2019-2020 et un seul en 2020-2021), ce qui s'explique largement par le fait que la formation est centrée sur le droit public interne.

**La formation n'est pas adaptée au public de formation continue tandis qu'elle l'est à l'égard des apprentis.** Aucune modalité spécifique n'est mise en place à l'attention du public de formation continue, ce qui contribue à expliquer qu'aucun étudiant n'ait suivi la formation au titre de la formation continue sur les deux années renseignées. En revanche, le planning des deux parcours est conçu de sorte que les apprentis puissent être quinze jours en formation et quinze jours au sein de leur structure d'accueil. L'ouverture à l'apprentissage des deux parcours en deuxième année est un point très positif pour une formation de droit public.

## 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La formation bénéficie de manière classique des dispositifs d'information mis en place par l'établissement** (site de la faculté, compte Instagram, forum des métiers, journée portes ouvertes) et s'en empare correctement. Elle est attractive comme l'atteste une croissance très nette du nombre de candidatures (101 en 2019-2020 et 402 en 2020-2021). En revanche, s'observe une baisse importante du nombre d'étudiants admis en première année au sein des deux parcours (71 en 2019-2020 et 30 en 2020-2021) qui suscite une certaine perplexité. Le dossier fournit deux éléments explicatifs : une sélection stricte et "le choix de certains étudiants" ; ce dernier élément mériterait d'être explicité, et ce d'autant plus que la capacité d'accueil s'élève à 60 personnes. En ce qui concerne le public de formation continue (FC), la formation n'est absolument pas attractive. Les données de trois années de la période de référence montrent qu'aucun n'étudiant n'a été inscrit dans la formation au titre de la formation continue.

**La formation analyse les données sur la réussite des étudiants.** Depuis la mise en place de la sélection en première année de master, la très grande majorité des étudiants valide l'intégralité des crédits *European Credits Transfer and Accumulation System (ECTS)*. En 2020-2021, il y en avait 26 sur 30. Le dossier indique que le taux de réussite est analysé par comparaison avec les années précédentes. La conséquence qui en est tirée consiste à faire évoluer, le cas échéant, les coefficients et à étendre le contrôle continu. Il n'est pas fait mention de l'impact de dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus.

**L'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés est insuffisante.** Les données fournies par les services centraux ne sont pas suffisamment analysées. Aucune donnée n'est communiquée concernant le parcours *Juriste de droit public*, le document justifiant cette situation par le fait que ce parcours existe seulement depuis 2018, explication qui n'est pas convaincante. Les données transmises laissent apparaître

un très bon taux d'insertion professionnelle auquel l'apprentissage contribue certainement (enquête sur le devenir des diplômés de deuxième année (M2) à 30 mois qui fait cependant état de seulement 17 répondants).

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**En ce qui concerne les moyens dont dispose la formation pour atteindre ses objectifs, il n'est pas fait état d'une insuffisance ou de difficultés en termes de besoins d'encadrement de la formation.** L'équipe pédagogique est composée de 34 personnes (dont 27 enseignants permanents).

**Le processus d'autoévaluation de la formation pourrait être renforcé.** Des questionnaires d'évaluation sont adressés aux étudiants ; l'année 2019-2020 n'est cependant pas renseignée. Il est indiqué que les étudiants "répondent volontiers aux questionnaires d'évaluation". Sur l'analyse de l'évaluation, il n'y a pas d'éléments précis. À l'échelle de la mention, un conseil de perfectionnement a été instauré, mais le dossier ne donne aucune indication sur sa périodicité. Si ce conseil s'est réuni le 7 avril 2022, il était composé de trois enseignants-chercheurs, d'une praticienne et de deux anciennes étudiantes (une doctorante et une praticienne) : les étudiants de l'actuelle promotion n'étaient pas représentés. La composition de ce conseil doit être revue.

## Conclusion

### Points forts

- Un taux d'insertion professionnelle très satisfaisant,
- Une ouverture à l'apprentissage en deuxième année de master dans les deux parcours,
- Une cohérence et lisibilité de la structuration de la mention, une bonne articulation entre les deux parcours.

### Points faibles

- Une baisse assez nette du nombre d'admis au sein de la formation en première année,
- Un conseil de perfectionnement non conforme à la réglementation,
- Une formation ouverte à la formation continue, mais pas de public de FC,
- Une approche par compétences peu développée.

### Recommandations

- Mener une réflexion sur les causes de la baisse d'attractivité de la formation en première année pour améliorer celle-ci,
- Inclure des représentants étudiants dans le conseil de perfectionnement,
- Mener une réflexion sur la question de l'opportunité du développement de la formation continue au sein de la formation,
- Développer l'approche par compétences pour favoriser l'attractivité de la formation continue.
- Inclure dans le conseil de perfectionnement des représentants étudiants, conformément à la réglementation.

# MASTER ÉCONOMIE DE L'ENTREPRISE ET DES MARCHÉS

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Économie de l'entreprise et des marchés* est un master de la faculté de Droit, économie et sciences sociales (DESS) de l'université de Tours (UT). Il ne comprend qu'un parcours. Il s'inscrit dans la continuité de la licence économie de la même faculté qui fournit la majorité des étudiants. Le master accueille en moyenne une vingtaine d'étudiants en première année de master et de 16 à 19 en seconde année de master. Il forme au métier d'économiste statisticien en entreprise (*data* ou *business analyst*).

### 1. La politique et la caractérisation de la formation

**L'adéquation avec la stratégie formation de l'établissement est très partielle.** Seul master en économie de la faculté DESS, le master *Économie de l'entreprise et des marchés* est à la fois essentiel par rapport au caractère pluridisciplinaire de l'université de Tours ainsi que pour le département économie de cette faculté. Ce master est ouvert en formation initiale classique et en formation continue (FC), cependant, sur les trois dernières années, aucun stagiaire de formation continue n'a été inscrit. La formation en apprentissage (FA) n'est pas proposée pour l'instant, le master ne s'inscrit donc pas dans l'objectif stratégique de l'UT de développer la FA et la FC. Ce master est conçu comme une suite logique du parcours *Économie d'entreprise* de la licence d'économie de la faculté DESS. Il n'y a donc pas à l'UT de master en économie adapté aux autres parcours de cette licence, ce qui illustre la faiblesse de l'offre de formation en master d'économie à l'université de Tours. L'établissement affiche dans ses axes stratégiques la sensibilisation et la formation au développement durable et à la responsabilité sociale. Ce master pour l'instant n'a pas inscrit cet axe stratégique dans ses enseignements. Le master n'affiche aucun partenariat académique à valeur ajoutée. La pluridisciplinarité est affichée comme une dimension essentielle, il s'agit d'une pluridisciplinarité autour d'un triptyque : économie, outils mathématiques et statistiques, outils informatiques et numériques. On trouve aussi des cours relatifs à la gestion. En revanche, la cohérence de l'ensemble et la spécialisation progressive vers l'économie d'entreprise n'apparaissent pas de manière claire.

**L'ouverture à l'international est revendiquée comme un point fort de l'UT, pourtant celle du master *Économie de l'entreprise et des marchés* est nulle.** Il n'y a pas d'offre adaptée, pas d'élément spécifique, pas de mobilité estudiantine entrante ou sortante.

**L'adossement à la recherche est satisfaisant.** Le dossier indique la présence de 40 heures de cours de formation à et par la recherche qui amènent les étudiants à réaliser « de bout en bout » un travail de recherche appliquée en autonomie. Plusieurs cours font référence aux outils de la recherche en économie. La présence des enseignants-chercheurs dans l'équipe enseignante est dominante, sept enseignants-chercheurs réalisant plus de 89 % des enseignements. Le laboratoire de rattachement propose des stages recherche en son sein, cependant cette possibilité est peu utilisée (deux stages en laboratoire durant les trois dernières années).

**Les relations avec les milieux professionnels et la professionnalisation sont présentes, mais souffrent de quelques points faibles.** Trois accords de partenariats ont été signés pour ce master, les principes de ces partenariats ne sont pas précisés. 10 professionnels réalisent 86 heures d'enseignements, soit 11 % de ceux-ci, ce qui est faible ; l'organisation de plusieurs conférences professionnelles et d'ateliers avec d'anciens diplômés sur l'insertion et les fonctions occupées est également signalée sans chiffrage précis. Les professionnels interviennent aussi pour l'aide à l'insertion professionnelle, la préparation des projets professionnels, la rédaction des *curriculum vitae*. La professionnalisation est aussi assurée par le biais des stages obligatoires (20 semaines en 1<sup>re</sup> année de master - M1 - et 24 semaines en 2<sup>e</sup> année de master - M2).

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**Les contenus, les objectifs, les méthodes de la formation sont précisément et clairement définis, ce qui est un point positif. Cependant, il est regrettable que l'approche par compétences ne soit pas du tout en place ; par ailleurs, rien n'indique qu'une telle approche soit envisagée.** Il n'y a pas de e-portfolio. Les étudiants sont fortement incités à passer certaines certifications, mais leur obtention n'est ni organisée, ni valorisée dans le cadre du diplôme. Les compétences acquises en dehors du cursus sont encouragées mais peu valorisées. L'association des étudiants du master, une junior étude, ainsi que les actions des responsables du diplôme coopèrent pour favoriser l'implication étudiante dans le master.

**Les méthodes pédagogiques sont peu ou pas diversifiées ou innovantes.** Aucune modalité d'enseignement innovante n'est signalée, les espaces d'enseignement restent également très classiques. L'enseignement de l'anglais (80 heures) est suffisant et les étudiants de M2 passent utilement la certification *Test Of English for International Communication (TOEIC)*. Mais on peut regretter qu'il n'y ait pas de cours disciplinaires enseignés en anglais.

**La formation n'est pas adaptée aux publics de la formation continue et en alternance.** Elle n'est pas ouverte en alternance, elle l'est en formation continue, mais elle n'a accueilli aucun stagiaire au cours des trois années de référence. Aucune validation des acquis de l'expérience ou de validation des acquis professionnels n'a été délivrée.

## 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La communication sur le diplôme est de bonne qualité, elle passe classiquement par la présentation de la formation sur le site web de la faculté, mais aussi sur un site propre au master.** Les réseaux sociaux sont exploités par le biais de LinkedIn. Le master est également présent dans le classement Eduniversal, dans la catégorie intelligence économique, à la 6<sup>e</sup> position, en 2022. Les candidatures étaient de 77 en 2018-2019, 170 en 2019-2020, 216 en 2020-2021. Pour une vingtaine d'admis, cela fait en 2020-2021, un taux de sélection de 9 %, ce qui garantit un bon niveau des étudiants à l'entrée au master.

**L'amélioration des taux de réussite est logiquement au rendez-vous.** Si l'on se réfère au taux d'échec en rapportant le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)* au nombre d'inscrits, on obtient, en M1, 19 % en 2018-2019, 10 % en 2019-2020 et 0 % en 2020-2021. En M2, on obtient respectivement 6,3 %, 5,9 % et 5,3 %.

**La qualité de l'insertion est relativement satisfaisante.** Les enquêtes d'insertions sont nombreuses, bien conçues et riches en information, mais mal exploitées dans le document d'autoévaluation. L'UT réalise une enquête à court terme (9 mois) et une à long terme (30 mois). Certains éléments fournis comportent des ambiguïtés. Le dossier comporte pour les trois dernières années, le nombre de diplômés en emploi, en études et en recherche d'emploi à 9, 18 et 30 mois, mais les responsables de la formation indiquent que ces informations manifestement fournies par l'établissement plutôt que par l'équipe pédagogique, sont inexactes. Ils donnent alors dans leurs commentaires leurs propres chiffres, issus de leurs propres enquêtes qui sont au nombre de deux. L'une est réalisée quatre mois après l'obtention du diplôme, l'autre, qui est très complète, couvre les promotions 2010 à 2018, ce qui permet d'avoir une évaluation de l'insertion sur la durée. Aux dires des responsables du master, le taux d'insertion à trois mois des diplômés 2020 est de 81 %, et 12,5 % de personnes poursuivent leurs études. Il y aurait donc, à trois mois, 6 % seulement d'étudiants en recherche d'emploi. Parmi les diplômés en emploi, plus de 65 % sont en contrat à durée indéterminée (CDI). Pour la seconde enquête, sur 152 anciens étudiants, 33 ont répondu, dont 1 seul non diplômé. Le taux de réponse est donc relativement faible et il faut prendre avec précaution les résultats tout en les réduisant aux seuls diplômés. Les principaux résultats sont les suivants : 80 % de contrats à durée indéterminée (CDI), 65,4 % de cadres, et un salaire moyen annuel brut de 34 400 €. L'enquête recense aussi les métiers occupés qui ne sont pas toujours cohérents avec les métiers visés par le master. Le dossier fournit aussi à titre de preuve les résultats de l'enquête à 30 mois pour la promotion 2017-2018 et de l'enquête à 9 mois pour la promotion 2020-2021. Ces deux enquêtes sont riches en informations, on y trouve aussi une évaluation de la satisfaction de l'emploi et un répertoire des fonctions occupées. Les résultats de ces deux enquêtes sont cohérents avec ceux des autres enquêtes, avec cependant une meilleure adéquation entre les objectifs du master et les emplois occupés. Une fois de plus, ils sont à prendre avec précaution du fait du faible nombre de répondants (8). Ces enquêtes sont complétées par un suivi plus informel grâce à la présence d'une association d'anciens active. On ne peut que louer l'effort interne de suivi des diplômés.

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**L'équipe d'enseignants titulaires du master est conséquente (11 enseignants) ;** cependant, on ne sait pas apprécier son importance par rapport à l'ensemble des formations la concernant. Les rédacteurs du dossier considèrent que l'équipe d'enseignants en économie de l'UT est une « toute petite équipe ». Aucune mobilité sortante ou entrante enseignante n'a été effectuée durant les trois années de référence. Les raisons de cette faiblesse ne sont pas analysées.

**Les outils de pilotage et d'amélioration continue de la formation sont en place, de qualité et bien exploités.** Les étudiants peuvent évaluer les enseignements du fait du dispositif mis en place par l'UT, mais aussi parce que la participation au classement Eduniversal comprend un questionnaire de satisfaction des étudiants avec de bons taux de réponse. Le fonctionnement du conseil de perfectionnement est satisfaisant tant dans sa composition, le compte rendu de ses travaux (notamment suivi de l'insertion des étudiants) que dans ses propositions.

## Conclusion

### Points forts

- Une bonne notoriété et un bon classement Eduniversal,
- Une bonne qualité du pilotage et de l'amélioration continue,
- Une grande qualité du suivi de l'insertion,
- Un excellent adossement à la recherche.

### Points faibles

- Une inadéquation de la formation aux publics de formation continue ou en alternance,
- Une absence d'approche par compétences,
- Un faible volume de cours dispensés par des professionnels,
- Une absence d'ouverture à l'international,
- Une absence de dispositifs de préparation ou de valorisation des certifications en lien avec le diplôme.

### Recommandations

- Adapter la formation au public de formation continue et en alternance, notamment en proposant une organisation en blocs de compétences,
- Accroître le pourcentage d'enseignements réalisés par des professionnels au cœur des métiers visés,
- Valoriser l'ouverture à l'international, par des partenariats ou par des mobilités.
- Mettre en place et valoriser dans le cadre du cursus, des modules préparatoires aux principales certifications en relation avec les métiers visés.

# MASTER ÉCONOMIE INTERNATIONALE

## Établissements

Université d'Orléans, université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Économie internationale* des universités d'Orléans (UO) et de Tours (UT), objet d'une co-accréditation, est dispensé exclusivement en anglais. À l'université d'Orléans, il est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit, économie, gestion (DEG). Il ne propose qu'un seul parcours. Après une première promotion de 2<sup>e</sup> année (M2) accueillie à Tours, l'ensemble des enseignements est organisé sur le site d'Orléans depuis la rentrée 2020.

### 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation s'inscrit dans la politique d'internationalisation de l'université d'Orléans.** Elle se situe dans la continuité logique de la licence *Économie, gestion* de l'université et, plus particulièrement, du parcours *Économie internationale* dont les deux tiers des cours sont proposés en anglais. Les cours de cette licence fournissent les connaissances nécessaires pour accéder au master *Économie internationale*. L'équipe pédagogique est constituée majoritairement d'enseignants-chercheurs dont une majorité est membre du Laboratoire d'économie d'Orléans (LEO, formation de recherche en évolution, 2014 du Centre national de recherche scientifique - CNRS). La formation fait aussi intervenir des professionnels de différentes institutions (Banque de France, Centre d'études prospectives et d'informations internationales - CEPII) ou firmes multinationales (Association du transport aérien international - IATA, Auchan) dans les matières professionnelles de la 1<sup>re</sup> année (M1) et certaines matières spécifiques de la 2<sup>e</sup> année (M2) - *Case Studies by Professionals*. La formation est structurée en lien avec les autres masters du laboratoire LEO (master *Finance*, master *ÉSA*) et de l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit, économie et sciences sociales (DESS) de l'université de Tours (master *Économiste d'entreprise - MECEN*). Le master offre des compétences aux étudiants sur les questions économiques, financières et environnementales dans un cadre international. Des cours dédiés aux questions de développement durable (*Development economics, Environmental economics, Advanced sustainable development*) sont offerts parallèlement aux matières (*International trade and FDI*) et projets qui sont réalisés par les étudiants en intégrant les enjeux du développement durable. La formation est impliquée dans le Programme d'investissements d'avenir (PIA) via le laboratoire d'excellence (Labex) Voltaire (Volatils – Terre, atmosphère et interactions - ressources et environnement), porté par l'université d'Orléans. Le volet économie du Labex est coordonné par les enseignants-chercheurs du master. Six étudiants du master, en M1 et en M2 ont bénéficié des stages, encadrés par les enseignants-chercheurs, dans le cadre du Labex Voltaire. Dans le cadre du PIA Voltaire, le master développe aussi des échanges avec les géologues autour des questions de ressources et de l'environnement.

**L'ouverture internationale est assurée par les mobilités Erasmus+ comme l'accueil des étudiants des universités partenaires** de Turquie, Italie, Espagne, Belgique et les mobilités sortantes (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis). Certains étudiants effectuent leur stage au Luxembourg, en Suisse, en Finlande. Des professeurs invités ou en mobilité Erasmus dispensent des cours dans le master et des professeurs invités (Univ Darmstadt, Univ Zeppelin, Univ Caire), ainsi que des membres des organismes internationaux (Commission européenne) interviennent régulièrement. Des membres de l'équipe pédagogique effectuent aussi des mobilités à l'étranger (Portugal, Roumanie, Allemagne, Canada, Belgique). Des accords de double diplôme (Coimbra) et de diplôme délocalisé (Tunis) sont prévus à partir de 2023.

**S'agissant de l'adossement à la recherche, l'équipe pédagogique est constituée majoritairement d'enseignants-chercheurs (EC) de l'université d'Orléans et de certains EC de l'université de Tours, presque tous membres du LEO.** Des enseignants d'autres composantes (langue, informatique) ou d'autres universités (Bordeaux) interviennent dans plusieurs modules. La formation est principalement destinée à la recherche. Cours de recherche documentaire, d'utilisation des logiciels, travaux sur des articles de recherche, mémoire recherche ou d'analyse économique, des stages de recherche font partie du programme de la formation. La formation met en avant le respect des principes d'intégrité scientifique et la déontologie auprès des étudiants.

**Les relations avec le monde socio-économique et la professionnalisation** passent par la collaboration dans le cadre du projet Madeleine lié au déménagement de l'UFR DEG en centre-ville. L'équipe pédagogique travaille



aussi avec le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) et avec le département du Loiret, le LAB'O et l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF), dans une perspective d'évaluation des politiques publiques et de développement. Des intervenants professionnels de différentes institutions parisiennes (Banque de France, CEPII) ou firmes multinationales implantées dans la région ou en France (IATA, Auchan) interviennent dans les unités professionnelles du M1 et certains cours en M2 (*Case studies by professionals*). La formation n'offre pas de parcours en alternance.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La formation propose une approche par les compétences balbutiante** qui se limite à faire le lien entre les enseignements et les blocs de compétences de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sans que les potentialités de cette approche soient étayées.

**La formation utilise des méthodes pédagogiques innovantes** comme la pédagogie inversée, les outils informatiques, des travaux de groupe, des travaux sur projets et bases de données. Des outils en ligne (Teams, Dropbox, Filesender) sont utilisés pour le dépôt et l'envoi des notes de cours, des articles d'actualité et d'approfondissement. Les enseignements du master ont lieu dans différents espaces, en fonction des besoins de chaque cours. Une amélioration de l'accès à des salles modulables et/ou participatives est attendue avec le déménagement au campus Madeleine à l'horizon 2024-2025.

**L'ouverture internationale est assurée par les dispositifs de la formation qui est dispensée entièrement en anglais.** Un niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) en anglais et une certification *Test of English for International Communication, Test of English as a Foreign Language, Cambridge*, attestations des universités, des centres de langues sont requis pour accéder à la formation. Le bureau des relations internationales (BRI) aide les étudiants à préparer leur mobilité sortante ainsi que les démarches pour les stages à l'étranger. Un accompagnement des étudiants étrangers entrants est proposé (guichet unique pour l'inscription, la réservation de logement, accompagnement spécifique).

**La formation n'est pas concernée par l'alternance.** Les étudiants qui souhaitent acquérir des compétences en analyses de données peuvent suivre, sans frais supplémentaires, les cours *Graduate school Orléans numérique (GSON)* de l'université d'Orléans afin d'obtenir un diplôme universitaire de *Data scientist*.

## 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**L'attractivité de la formation est soutenue par différents moyens** comme les salons de l'étudiant, les journées portes ouvertes, le forum de l'orientation, la communication sur les réseaux sociaux, les réseaux des anciens et les conférences en ligne organisées par l'association des étudiants en économie internationale de l'université d'Orléans.

**Le taux de réussite reste assez élevé (en hausse par rapport à l'année précédente, 23 sur 29 en 2021, malgré la période Covid et la forte sélectivité des méthodes d'évaluation du programme).** Un système de tutorat entre les étudiants de M2 et de M1 est mis en place chaque année. Les enseignants des cours restent à la disposition des étudiants, en particulier pour les aider dans des matières dont le niveau paraît hétérogène (économétrie appliquée et statistiques) en vue d'améliorer la réussite des étudiants.

**Les données sur l'insertion professionnelle et la poursuite des études ne sont pas fournies de façon formelle.** Toutefois, l'enquête interne mise en place par l'équipe de direction en 2020, montre que sur les 14 étudiants ayant validé le M2 : 5 sont doctorants au LEO (bénéficiant d'une bourse de thèse /allocation de recherche – ANR - ministérielle, cofinancement de l'université d'Orléans et de l'Institut supérieur de commerce (ISC) Paris, bourses des pays d'origine), 6 sont en emploi (en contrat à durée déterminée - CDD - et en contrat à durée indéterminée - CDI -, dans des entreprises, institutions et banques, comme Chanel, Precia Molen, l'Organisation de coopération et de développement économiques - OCDE -, Crédit Agricole), 1 en poursuite d'études dans d'autres formations, 1 en recherche d'emploi et 1 n'a pas répondu à l'enquête. Le développement des compétences en matière d'analyse de données peut être une porte d'entrée professionnalisante capable de concilier la recherche et l'insertion professionnelle.

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

### **La formation dispose d'un encadrement correct bien qu'il existe un besoin de renforcer l'équipe pédagogique.**

Les dix enseignants-chercheurs permanents qui interviennent dans la formation sont tous membres du LEO. De nombreux professeurs invités (universités du Caire, de Darmstadt et de Timisoara, trois en 2020-2021) interviennent aussi dans la formation. Cet encadrement est augmenté de 16 enseignants temporaires comprenant des intervenants professionnels (Banque centrale, multinationales, cabinets, centre de prospectives). 385 heures étudiants (dont 3/4 en cours magistral et 1/4 en travaux dirigés) sont dispensées en M1 et 200 heures en semestre 9 (96 heures en voie Recherche en semestre 10) en M2. Les membres de l'équipe pédagogique ont la possibilité de suivre des formations en langues et sur les innovations pédagogiques en lien avec le numérique. Un catalogue de formations dédiées aux enseignants et enseignants-chercheurs est proposé chaque année par le service Learning Lab de l'université d'Orléans.

**La démarche d'évaluation est liée à l'évaluation obligatoire des enseignements à partir des questionnaires réalisés pour chaque matière** (entre 18 et 23 étudiants ont répondu aux questionnaires en 2019-2020, premier semestre). Ces évaluations permettent d'ajuster certaines parties du cursus sur proposition du conseil de perfectionnement : plus d'orientation professionnalisante dans certaines matières ; remplacement du cours "Game theory" par "Environmental economics" en lien avec le rapprochement du Labex Voltaire, transformation du cours de *International economics and the environment* en *International economics* ; création du cours *Data analysis and econometrics : refreshment* ; transformation en TD de l'enseignement de *Program evaluation* ; évolution des modalités de contrôle des connaissances. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement, constitué des EC de l'équipe pédagogique, des étudiants et des personnalités extérieures (avec expérience professionnelle ou scientifique), qui se réunit en fin d'année universitaire. Ce conseil est aussi renforcé par des collectifs d'année enseignants-étudiants (deux par semestre).

## Conclusion

### Points forts

- Une forte ouverture à l'international,
- Un bon adossement à la recherche,
- Des outils de pilotage adaptés.

### Points faibles

- Une absence de dispositifs réguliers de suivi de l'insertion des étudiants,
- Une absence de sensibilisation à la professionnalisation.

### Recommandations

- Structurer un suivi des diplômés régulier afin d'asseoir davantage le processus d'évaluation et d'amélioration en fonction de l'évolution de l'insertion des diplômés,
- Intégrer des diplômés dans des corps de métier liés à la recherche et à l'analyse, pas forcément académiques, dans le but d'augmenter l'attractivité de la formation tout en lui permettant de rester fidèle à son objectif Recherche.

# MASTER FINANCE

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Finance* comporte deux parcours, *Back office, risques et conformité*, et *Chargé de clientèles bancaires*. La formation comprend de 42 à 53 étudiants, répartis de manière homogène entre les deux parcours, le deuxième ayant légèrement plus d'admis. Très peu d'admis sont internationaux (1 à 3).

### 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La stratégie de formation ne favorise pas suffisamment sa montée en spécialisation.** Elle a développé des relations avec le monde bancaire en particulier, ce qui montre de bons liens avec son champ, en cohérence avec le parcours général des étudiants qu'elle vise à recruter et les métiers auxquels elle les forme. Elle est certifiée Qualicert (réseau IAE France), ce qui garantit un bon niveau de qualité des processus pédagogiques et administratifs. Néanmoins, la formation est très mutualisée avec quatre autres masters : la totalité de la première année de master (*Management des PME-PMI, Contrôle de gestion, Gestion des ressources humaines, et Marketing vente*), puis la moitié de la deuxième année. Cette mutualisation lourde interroge sur le positionnement de spécialité de la formation. Une sensibilisation aux enjeux de développement durable existe, mais elle est réduite. La formation recrute principalement dans la licence de gestion de l'Institut d'administration des entreprises (IAE).

**Des possibilités de cursus à l'international sont signalées, mais elles sont trop peu expliquées.** La formation annonce recruter "un à trois étudiants du monde", ce qui n'est pas clair. L'effort d'internationalisation des enseignants eux-mêmes n'est pas documenté, les mobilités de l'équipe sont inexistantes, et la formation ne reçoit pas d'enseignants invités. Seulement deux étudiants internationaux se sont inscrits la dernière année, ce qui est également très faible. Ces mobilités sont limitées par la priorité donnée à l'alternance au cours des deux années. La formation se déclare "en progression constante" sur ce sujet, ce que les données présentées peinent à confirmer.

**La formation à la recherche (initiation) est accentuée et active, mais on ne voit pas clairement comment cela s'articule.** Les exigences rédactionnelles de mémoire sont élevées ; l'insertion de contenus scientifiques se poursuit en première et en deuxième année ; plus de 60 % des cours théoriques sont donnés par les enseignants-chercheurs. Un séminaire de recherche en finance existe puis est complété par le parcours recherche commun à plusieurs masters, dans la mention *Management des administrations et entreprises (MAE)*, parcours *Recherche et conseil*. Ce qui est nommé un double diplôme s'apparente plutôt à un double parcours. Ces modalités devraient être justifiées. Les volumes chiffrés manquent de cohérence : 70 heures de formation à et par la recherche, d'un côté ; deux fois 15 heures de séminaires (finance et méthodes quantitatives) en sus du module commun de 60 heures, de l'autre. Par ailleurs, au vu du niveau élevé de la recherche en finance, en France notamment, il est surprenant que cela soit un problème pour inciter de futurs doctorants à s'engager dans cette voie, en profitant de l'activité avérée de l'équipe enseignante dans ce domaine.

**La formation a développé de longue date des relations solides avec les milieux socio-économiques**, tant pour son parcours *Chargé de clientèles bancaires (CCB)* que pour le parcours *Back-office, Risques et Conformité (BRC)*. De nombreux contrats d'apprentissage sont conclus (41 en 2020-21, en croissance régulière), en banque, finance d'entreprise, finance de marché, gestion patrimoniale, ou d'autres spécialités professionnelles liées au domaine. L'alternance est mise en œuvre durant les deux années de master. Elle donne un taux d'insertion élevé, par une transformation des alternances en contrats à durée indéterminée notamment.

### 2. L'organisation pédagogique de la formation

**Les méthodes pédagogiques restent très traditionnelles, sans nette innovation.** La formation tient compte des demandes du marché, de ses tendances récentes, en matière de contenus. Elle est efficacement professionnalisée (partenariats, alternance, 30 intervenants professionnels). Des procédés classiques complètent le dispositif pédagogique (rencontres professionnelles, séminaire d'insertion). L'approche par

compétences (APC) reste embryonnaire. Un *e-portfolio* dépendant du centre de formation d'apprentis (CFA) est utilisé, mais l'on ignore s'il est spécifique à l'université, ou externe, et à quel stade il est utilisé, cela devrait être mieux précisé. Mais si l'APC n'est pas encore réellement mise en œuvre, un tel outil n'a guère de sens.

**La diversification des pratiques pédagogiques reste trop limitée.** Des pratiques de *e-learning* ont été mises en œuvre, principalement en raison de la pandémie ; le présentiel est généralement utilisé, avec quelques méthodes pédagogiques variées, assez classiques toutefois (quiz, projets, simulations, cas). Un projet développé pour l'acquisition des dispositifs numériques (PaRM, NewTeAch) est aussi à l'œuvre. Tout l'enseignement est revenu en présentiel après la période Covid. On ne sait pas si cette diversification pédagogique imposée par la situation sanitaire a été analysée par l'équipe pédagogique. Par ailleurs, en termes de spécificité de la formation, 10 étudiants seulement passent une certification externe complémentaire (marchés financiers), ce qui paraît faible au regard de la spécialisation de la formation.

**Les contenus et dispositifs de la formation sont très peu adaptés à l'international.** La formation dispose de très peu de cours en anglais (15 heures, "recherche en finance") et d'anglais en tant qu'apprentissage de la langue (20 heures par an). Les mobilités ne sont pas pratiquées, et elles restent en théorie francophones ; il n'y a pas de certification de langue. Cela constitue un point faible de la formation. Peu de précisions sur les mobilités de l'équipe pédagogique sont fournies (un sortant aux USA).

**Les contenus et dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de formation continue.** Le diplôme n'offre pas de spécificités pour la formation continue (FC). La plupart des étudiants sont en alternance. Il n'est pas fait état de public en reprise d'études, ni de validation des acquis professionnels ou de l'expérience, ce qui constitue une autre faiblesse. La plupart des étudiants sont en apprentissage. La manière dont s'intègrent les étudiants de formation initiale et continue dans une même promotion, dans deux parcours de spécialité distincts est trop peu précisée (emplois du temps communs ou distincts ?).

### 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**L'attractivité est réduite auprès des différents publics.** En dehors de la liste de diverses actions de promotion classiques et mises en œuvre par la gouvernance (site web, journées portes ouvertes), le dossier manque d'éléments étayant ce point. Le nombre d'admis est stable (38, soit 19 par parcours), pour 131 candidatures en 2020-2021, soit 29 % d'admissions, ce qui n'est cependant pas très sélectif.

**Le suivi de la réussite des étudiants n'est pas expliqué.** Les dispositifs mis en œuvre ne sont pas précisés, ni les résultats quantifiés. Le taux de réussite n'est pas indiqué. Les causes ne sont pas analysées. Ces données manquantes ne mettent pas en valeur l'efficacité du programme.

**L'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études n'est pas fournie.** Des analyses sont faites lors du conseil de perfectionnement, note le dossier, mais aucun élément n'est fourni. Or, le compte rendu donné en exemple n'en parle pas. L'analyse des *ratios* d'emploi n'est pas fournie (proportion, points d'achoppement). L'analyse des emplois à 18 et 30 mois en particulier manque de précision. Le taux d'insertion ne peut être documenté uniquement par le nombre réduit d'inscrits en recherche d'emploi. De même, un master finance a toute capacité à fournir de futurs doctorants, contrairement à l'assertion notée dans le dossier.

### 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**Les moyens dédiés à l'atteinte des objectifs de la formation ne sont pas démontrés.** Des formations sur la digitalisation des enseignements ont été proposées aux enseignants durant la période Covid principalement. Mais on ignore dans quelle mesure elles ont été effectivement suivies. 12 enseignants titulaires (pour 60 % des cours théoriques) et 2 non titulaires enseignent dans la formation ; le statut de ces derniers n'est pas précisé (professionnels ? enseignants du secondaire ? spécialité ?). La formation précise qu'il y a trois fois plus de professionnels que d'enseignants permanents. Mais ces professionnels ne sont ni quantifiés ni qualifiés.

**Le processus d'évaluation interne dans une démarche d'amélioration continue est peu exploité.** Le dispositif de certification Qualicert, propre aux IAE, est suivi, ce qui est gage de qualité dans les processus généraux. Un questionnaire adressé aux étudiants (61 % de répondants) est utilisé, de même qu'un conseil de perfectionnement annuel est acté. L'exemple fourni montre une analyse de l'existant bien détaillée (types d'étudiants, modalités de fonctionnement, etc.). Quelques pistes prospectives sont introduites, peu développées cependant (réorganisation d'éléments de cours, modalités opérationnelles d'organisation), offrant peu de matière pour évaluer la formation. L'autoévaluation est par conséquent trop généreuse sur ces sujets, puisque les points d'amélioration restent nombreux.

## Conclusion

### Points forts

- Une offre en phase avec les besoins du champ d'expertise,
- Une forte place à la professionnalisation, via l'apprentissage sur deux ans.

### Points faibles

- Une internationalisation de la formation trop réduite, et surtout francophone ; des enseignants peu engagés dans ce sens,
- Un manque d'analyse précise de la réussite des étudiants, de la promotion de la formation, et des moyens pédagogiques.

### Recommandations

- Proposer une offre conséquente en anglais et des mobilités sortantes en univers anglophones, y compris et surtout pour l'équipe enseignante, qui doit agir en moteur,
- Mettre en place une veille véritable des candidatures et des diplômés, et une promotion plus active de la formation.

# MASTER GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Ce master de l'institut d'administration des entreprises (IAE) Tours Val de Loire comprend deux parcours : *Management et Stratégie d'Entreprise* et *Santé et Qualité de Vie au Travail*. Chaque parcours comprend deux groupes, un groupe en formation initiale (FI)/apprentissage (FA) et un groupe en formation continue (FC) « *executive* » ; cependant le groupe *executive* du parcours *Qualité de Vie au Travail* a été fermé en 2020.

### 1. La politique et la caractérisation de la formation

**L'adéquation avec la stratégie formation de l'établissement est globalement bonne, malgré quelques imperfections et imprécisions.** Ouvert en alternance et proposant des groupes spécifiques en formation continue, le master s'inscrit pleinement dans l'objectif stratégique de l'université de Tours (UT) de développer la FA et la FC. Dans le groupe FI/FA, les étudiants en contrats d'apprentissage ou de professionnalisation sont largement majoritaires, de 90 % à 82 %, l'objectif de donner la priorité à l'apprentissage est donc couronné de succès. L'établissement affiche dans ses axes stratégiques, la sensibilisation et la formation au développement durable et à la responsabilité sociale. Malgré l'évocation d'actions menées en ce sens (cours de responsabilité sociale de l'entreprise en 2<sup>e</sup> année - M2 -, conférence professionnelle en 1<sup>re</sup> année - M1 -, participation à des activités organisées par l'IAE), les maquettes d'enseignements n'attestent pas d'une réalisation de cet effort (les conférences professionnelles n'y figurent pas et le cours de Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) n'apparaît que dans la liste d'enseignements du parcours MSE, pour 14 heures seulement. Si la complémentarité et la cohérence avec les autres formations du cycle master est bien assurée, on manque d'éléments pour apprécier avec précision la cohérence avec le cycle licence. L'appartenance au réseau des IAE et la collaboration avec l'Association francophone de GRH et le réseau Référence RH attestent de partenariats académiques nationaux à valeur ajoutée.

**Bien que l'ouverture à l'international soit revendiquée comme un point fort de l'UT, celle-ci reste peu développée.** Il n'y a pas de parcours spécifique, pas de cours dispensé en anglais, la mobilité étudiante entrante et sortante est quasi nulle. Cet état de fait est expliqué avec raison par l'organisation de la formation en alternance avec priorité aux contrats d'apprentissage. On peut cependant indiquer qu'il existe des dispositifs spécifiques et suggérer aux responsables du master de réfléchir à des solutions compatibles avec l'organisation en alternance : voyages d'études, cours en anglais, etc.

**L'adossement à la recherche est de très bonne qualité :** 105 heures de cours de formation à et par la recherche, une forte présence des enseignants-chercheurs dans l'équipe enseignante (80 % des enseignements), un mémoire de recherche et divers travaux intégrant une réflexion théorique et une démarche scientifique, ainsi que la possibilité de réaliser en double diplôme un parcours recherche en deuxième année. Cependant, un seul étudiant a poursuivi en doctorat en trois ans.

**Les relations avec le monde socio-économique sont nombreuses et font l'objet de conventions de partenariats.** Ces relations professionnelles riches, alliées avec la priorité mise sur la FA et l'alternance ou la FC dès la première année de master, assurent un bon niveau de professionnalisation de cette formation. On note aussi la participation de professionnels aux conseils de perfectionnement, des rencontres entre enseignants et professionnels, l'organisation de conférences professionnelles et la réalisation par les étudiants de projets tutorés en M1 comme en M2. Cependant, si des professionnels de haut niveau interviennent dans les enseignements, on peut regretter qu'ils ne représentent qu'environ 15 % des heures. Par ailleurs, 262 heures d'enseignement sont réalisées par 33 professionnels, soit 8 heures seulement par intervenant professionnel, ce qui n'est pas propice à l'approfondissement.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**Le master GRH s'appuie sur des méthodes pédagogiques riches, variées et innovantes :** études de cas, simulation, *serious game*, travail de groupe, pédagogie inversée, pédagogie par projet, etc. Des salles informatiques équipées de divers logiciels spécialisés, un centre de ressources en langue, un espace de *coworking* viennent en appui de cette diversité innovante. La mise en place d'un *e-portfolio* fait partie des objectifs de la prochaine offre de formation.

**L'approche par compétences n'est pas en place, cependant la réflexion est engagée.** La progression pédagogique du master a été travaillée dans le cadre de la certification qualité Qualiopi. L'évolution des compétences acquises des apprentis fait l'objet d'un suivi tout au long de l'année.

**L'ouverture à l'international étant faible, les dispositifs et contenus adaptés dans ce sens sont faibles aussi.** L'anglais est la seule langue étrangère enseignée, 58 heures d'anglais sont dispensées, ce qui est conséquent et les étudiants bénéficient d'une préparation au *Test Of English for International Communication (TOEIC)*, certification internationale en anglais qu'ils peuvent passer en fin de master. Il y a une ambiguïté dans le dossier : d'un côté il est indiqué que plusieurs cours de spécialité sont assurés en anglais, d'un autre que le nombre d'heures de la discipline enseignées en anglais est de 0. L'IAE de Tours dispose d'un partenariat avec l'université Trois Rivières au Québec qui permet à quelques étudiants de suivre la seconde année du master au Canada ; cependant cette possibilité demeure trop peu exploitée. Il est indiqué que plusieurs étudiants ont fait un stage à l'étranger, on aurait apprécié que le nombre d'étudiants en ayant bénéficié soit précisé.

**À l'évidence, l'adaptation aux publics de formation continue et en alternance est au cœur de ce master.** Pourtant, une seule validation des acquis de l'expérience (VAE) est indiquée sur trois ans.

## 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**L'appartenance au réseau des IAE et à Référence RH sont des éléments qui favorisent l'attractivité du master GRH.** On sait peu de choses quant aux dispositifs d'information sur la formation. Le dossier indique simplement la participation aux salons locaux (sans préciser lesquels) et aux journées portes ouvertes de l'UT. Pour l'année 2020-2021, le master a enregistré 210 candidatures, ce qui atteste d'une bonne attractivité, pour 46 admis soit un taux de sélection de 22 %. Cela garantit un assez bon niveau des étudiants. Cependant, on ne peut évaluer l'évolution de l'attractivité, car on ne dispose pas de données pour les années antérieures.

**Les taux de réussite sont élevés, très bons pour le parcours MSE, un peu en retrait pour le parcours SQVT.** En M1, les échecs sont exceptionnels ; en M2, au cours des trois dernières années, ils varient de 3 % à 5 % dans le parcours MSE et de 6 % à 16 % dans le parcours SQVT.

**La qualité de l'insertion est satisfaisante autant que l'on puisse en juger.** Des enquêtes d'insertions bien conçues, mais mal exploitées dans le dossier d'autoévaluation sont réalisées à court terme (9 mois) et à long terme (30 mois). Les taux de réponse indiqués pour les trois dernières années sont bons, allant de 70 % à 81 %, garantissant la fiabilité de l'évaluation. Les éléments fournis ne permettent pas d'évaluer finement la qualité de l'insertion. En effet, le dossier communique, pour les trois dernières années : les taux de réponse, le nombre de diplômés en emploi, en poursuite d'études et en recherche d'emploi à 18 et 30 mois. Mais ces données sont marquées par des incohérences : ainsi la somme des étudiants en emploi + étudiants en poursuite d'études + étudiants en recherche d'emploi est inférieure au nombre de répondants. Si on se fie à ces données, les taux d'insertion à 18 mois (de 41 %, à 75 % du nombre de répondants) seraient faibles et ceux à 30 mois relativement faibles (de 81 % à 92 %). Mais le nombre de diplômés en recherche d'emploi serait lui faible (de 2 % à 8 %). Le dossier fournit aussi à titre de preuve les résultats de l'enquête à 30 mois pour la promotion 2017-2018. Cette enquête est riche en informations : situation (emploi, recherche, poursuite d'études), type de contrat, type d'employeur (privé/public), revenu net mensuel (moyenne 2 388 €), niveau d'emploi (33 cadres, 10 intermédiaires, trois employés), situation géographique, secteur d'activité, intitulé de l'emploi, satisfaction (bonne). Aucun élément n'est donné pour l'enquête à neuf mois. Cet exemple manifeste une insertion de bonne, voire d'excellente qualité. Mais pour les autres années et les autres horizons, les données sont absentes ou marquées par des incohérences. À cela s'ajoute le suivi plus informel par le biais de la plateforme de gestion et d'échange des *alumni* de l'IAE et la participation de ceux-ci à divers événements.

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**L'équipe d'enseignants titulaires du master est conséquente (16 enseignants).** Cependant, on ne sait pas apprécier clairement son importance par rapport à l'ensemble des formations la concernant, ce qui est important pour apprécier la soutenabilité de l'offre de formation en sciences de gestion de l'UT et de l'IAE. La mobilité des enseignants à l'étranger est favorisée par l'appartenance de l'UT à un *consortium* européen Neolia et deux partenariats propres à l'IAE (Trois Rivières au Québec, East Carolina University). Trois mobilités sortantes sont comptées en 2020-2021, ce qui est satisfaisant, mais aucune mobilité entrante n'a eu lieu.

**Les outils de pilotage et d'amélioration continue de la formation sont en place et sont de qualité ; on manque cependant d'éléments d'appréciation de leur traduction en actions concrètes.** L'évaluation des enseignements par les étudiants est bien en place, mais aucune indication n'est donnée quant au contenu et au résultat de celle-ci. Un conseil de perfectionnement est en place, conforme à la réglementation. Un exemple de compte rendu est fourni à titre de preuve, celui-ci est peu détaillé : il comprend une liste d'actions correctives, mais on ne sait rien des actions passées réalisées ou pas, et on ne trouve pas d'analyse en termes de points forts et de points faibles. Comme le dossier d'autoévaluation n'apporte pas non plus de précisions, on regrette l'absence d'éléments permettant d'évaluer les actions menées. La certification Qualicert du réseau des IAE est un point fort supplémentaire, elle garantit la qualité des formations et de l'organisation, son suivi et la présence d'un dispositif d'évaluation interne et d'amélioration continue.

## Conclusion

### Points forts

- Une bonne adaptation aux publics de formation continue et de formation par apprentissage,
- Un bon adossement à la recherche,
- Une bonne attractivité de la formation,
- Une certification Qualicert du réseau des IAE.

### Points faibles

- Un faible taux de cours réalisés par des représentants professionnels, éparpillés parmi un grand nombre d'intervenants,
- Un manque d'analyse et de précisions pour certains éléments du dossier (données d'insertion, évaluation des enseignements par les étudiants),
- Une internationalisation de la formation fragile.

### Recommandations

- Accroître l'intervention des représentants professionnels dans la formation,
- Rendre l'autoévaluation et l'amélioration continue plus efficace, notamment en s'emparant et en analysant les données mises à disposition par l'établissement.
- Développer la mobilité internationale et les dispositifs d'adaptation à l'international.



# MASTER JUSTICE, PROCÈS ET PROCÉDURES

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Justice, procès et procédures* fait partie de la composante Droit, économie, gestion de l'université de Tours. Il est composé de deux parcours : *Conseil et contentieux* et *Études judiciaires approfondies*. En première année de master (M1), la maquette des deux parcours est identique. En revanche, leur contenu diffère en deuxième année de master (M2). En M2, le parcours *Conseil et contentieux* est ouvert à la formation initiale, mais aussi à l'apprentissage. Le parcours *Études judiciaires approfondies* est quant à lui exclusivement ouvert à la formation initiale. Aucun n'accueille un public de formation continue (FC).

## 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation ne cherche pas à s'inscrire précisément dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement.** Cependant, l'existence d'une telle formation de droit privé à caractère généraliste est complètement indispensable au sein d'une faculté de droit. Sur la cohérence et la complémentarité avec les autres formations du même cycle, il est seulement indiqué qu'en M1, certains enseignements sont communs avec ceux d'autres masters de la faculté sans que l'on sache de quels masters il s'agit. Par ailleurs, la formation s'inscrit naturellement dans le prolongement de la licence en droit. Il n'est pas fait état de partenariats académiques locaux, régionaux ou nationaux ce qui ne saurait être reproché à la formation en raison de ses caractéristiques. Il n'y a pas d'ouverture à la pluridisciplinarité. Si la formation évoque "la bi-disciplinarité entre le droit civil et le droit pénal", il ne s'agit pas de bi-disciplinarité à proprement parler en raison de la nature juridique de ces deux matières. La formation n'intègre pas les enjeux du développement durable, ce qui ne surprend pas au regard de son objet.

**L'ouverture à l'international de la formation est nécessairement restreinte au regard de son contenu (tourné essentiellement vers le droit privé interne) et de ses débouchés.** Très peu d'étudiants ont bénéficié d'une mobilité sortante (3 en 2018-2019, 1 en 2019-2020, 0 en 2020-2021) et aucun d'une mobilité entrante ce qui, au-delà du contexte sanitaire, s'explique par le programme des parcours.

**La place de la recherche au sein de la formation est correcte.** La formation est adossée à l'Institut de recherche juridique interdisciplinaire (IRJI) François-Rabelais (EA 7496). La participation dans la formation d'enseignants-chercheurs et de chercheurs est très majoritaire (elle en compte 27 en 2020-2021). La rédaction d'un mémoire de recherche est proposée aux étudiants dès la première année, et ce quel que soit le parcours. En M2, 10 heures de travaux dirigés (TD) sont consacrées à la recherche en *Conseil et contentieux* et 15 heures de TD en *Études judiciaires approfondies*. En outre, élément intéressant, les étudiants du parcours *Conseil et contentieux* organisent en M2 une journée d'étude thématique en bénéficiant du soutien de l'IRJI. Cela étant, la place de la recherche demeure plus marquée au sein du parcours *Études judiciaires approfondies*. Celui-ci peut d'ailleurs constituer une préparation au doctorat pouvant mener vers la profession d'enseignant-chercheur.

**Si elle intègre des éléments de professionnalisation, la formation entretient des liens limités avec le monde socio-économique.** En M1 et M2, des heures consacrées à l'insertion professionnelle sont prises en charge par la Maison de l'orientation et de l'insertion professionnelle (MOIP). Les étudiants du parcours *Conseil et contentieux* se voient également proposer des projets tutorés. La place des professionnels au sein de la formation apparaît limitée ; l'année 2020-2021 en compte 10 qui prennent en charge seulement 20 heures d'enseignement. Certains professionnels participent aussi comme il se doit au conseil de perfectionnement ; il est indiqué qu'ils peuvent par ce biais formuler des recommandations afin que soient pris en considération les besoins socio-économiques du territoire sans que l'on dispose de données véritables sur ce point. En M2, le parcours *Conseil et contentieux* est plus professionnalisant et prépare à des métiers de droit autres que ceux de la justice, du barreau ou d'institutions répressives. Ce parcours peut se prévaloir d'un partenariat avec le Barreau de Tours ce qui constitue un élément de professionnalisation intéressant. Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage de trois semaines dès le M1. En M2, ceux du parcours *Conseil et contentieux* peuvent réaliser un stage d'une durée de deux mois. L'absence de caractère obligatoire du stage est regrettable en termes de professionnalisation. La dimension professionnalisante immédiate du parcours *Études judiciaires approfondies* est moins marquée dans la mesure où il est très axé sur la préparation aux examens et concours d'accès aux professions judiciaires. La

préparation de l'Institut d'études judiciaires (IEJ) est d'ailleurs intégrée à l'unité d'enseignement UE 9-3 (préparation à l'École nationale de la magistrature (ENM) ou au centre régional de formation professionnelle d'avocats CRFPA) même si elle figure dès le M1, et donc dans la maquette "commune" aux deux parcours, au titre des enseignements optionnels.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**Il n'est pas fait expressément état d'une recherche d'alignement pédagogique, c'est-à-dire, de cohérence entre les objectifs d'apprentissage, les activités pédagogiques et les stratégies d'évaluation au sein de la formation.** L'approche par compétences n'est pas abordée. Il est seulement indiqué que la formation permet de prolonger les compétences acquises en licence, ce qui reste très insuffisant.

**La formation fournit un certain effort de diversification sur le plan des méthodes pédagogiques :** cliniques juridiques, études de dossiers, visites, séminaires. Le principe est celui de l'enseignement en présentiel. Le distanciel reste envisagé comme devant être l'exception. La question de l'objectif de diversification des publics n'est pas prise en considération.

**L'ouverture de la formation à l'international a vocation à rester limitée.** Le nombre d'heures de cours de langues étrangères est classique dans ce type de formation (60 heures de TD par semestre durant les deux années en *Conseil et contentieux* et 80 heures en *Études judiciaires approfondies*) ; seul l'anglais est dispensé en M2. Les étudiants se voient proposer une préparation à la certification du *Test of English for International Communication (TOEIC)*. Aucun cours n'est dispensé en langue étrangère.

**Si la formation est théoriquement ouverte à la formation continue, aucune modalité spécifique n'est mise en place pour prendre véritablement en considération les contraintes de ce public.** Cette absence contribue sans doute à expliquer qu'aucun étudiant n'ait suivi la formation au titre de la formation continue sur les années renseignées. En deuxième année, le parcours *Conseil et contentieux* est ouvert à l'apprentissage. Ce n'est pas le cas du parcours *Études judiciaires approfondies*, ce qui est logique au regard de sa finalité (préparation aux examens et concours). Et le planning en M2 a été pensé de sorte que les apprentis du parcours *Conseil et contentieux* puissent être quinze jours en formation et quinze jours au sein de leur structure d'accueil.

## 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics de manière correcte.** La communication autour de la formation a lieu de manière classique via le site internet de la composante, le forum des métiers, les journées portes ouvertes (JPO), les réseaux sociaux tels qu'utilisés par les associations d'étudiants de master (mais il n'est pas fait état d'une association pour cette mention). La sélection en M1 a entraîné une augmentation très significative du nombre de candidatures (de 220 pour les deux parcours en 2019-2020 à 1057 en 2020-2021) tandis que le nombre d'étudiants admis est en baisse (de 74 pour les deux parcours en 2019-2020 à seulement 38 en 2020-2021), la capacité d'accueil étant limitée.

**Le suivi de la réussite des étudiants est facilité par le petit effectif des promotions.** Il n'est pas fait mention de l'impact de dispositifs vraiment spécifiques d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus. Sur la validation des crédits *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)*, les résultats enregistrés sont très satisfaisants.

**L'analyse de l'insertion professionnelle (le taux de réponse est indiqué comme étant fluctuant et il n'y a malheureusement pas de données disponibles pour le parcours *Études judiciaires approfondies* pourtant créé en 2018) et de la poursuite d'études des diplômés est effectuée par les services centraux.** Il est aussi fait référence au retour des anciens étudiants. La poursuite d'études est fréquente, ce qui est expliqué par le fait que nombreux sont les étudiants qui poursuivent leur cursus à l'institut d'études judiciaires pour se préparer à l'examen du Barreau ou aux concours.

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**Concernant les moyens dont dispose la formation pour atteindre ses objectifs, le dossier d'autoévaluation reste très vague.** Il n'est pas fait état d'une insuffisance ou de difficultés en termes de besoins d'encadrement de la formation. L'équipe pédagogique est composée de 31 enseignants permanents en 2020-2021. Il est indiqué que "l'essaimage des pratiques pédagogiques n'est pas institutionnalisé".

**Le processus d'évaluation interne au service de l'amélioration de la formation qui est défini par celle-ci est perfectible.** On regrette l'absence de politique définie d'évaluation des enseignements et de la formation. Un conseil de perfectionnement a été mis en place (un conseil s'est tenu le 12 avril 2022), mais il ne compte aucun étudiant parmi ses membres, ce qui n'est pas conforme à la réglementation.

## Conclusion

### Points forts

- Une formation attractive,
- Une ouverture à l'apprentissage en M2 du parcours *Conseil et contentieux*,
- Un partenariat formalisé avec le Barreau de Tours pour le parcours *Conseil et contentieux*.

### Points faibles

- Un conseil de perfectionnement non conforme aux textes en vigueur,
- Une absence d'approche par compétences,
- Une absence de public de formation continue et une faible participation des professionnels au sein des parcours.

### Recommandations

- Mettre la composition du conseil de perfectionnement en conformité avec les normes en vigueur,
- Développer l'approche par compétences,
- Mener une réflexion sur la formation continue et augmenter la participation des praticiens au sein de la formation.

# MASTER MANAGEMENT DES PME-PMI

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Management des Petites et moyennes entreprises entrepreneuriat (PMEE)* propose un parcours, réalisé en formation initiale, en formation continue ou en alternance. Ce master est délivré par l'institut d'administration des entreprises (IAE) de l'université de Tours (UT). Les effectifs comptent de 42 à 51 inscrits : entre 15 et 16 en 1<sup>re</sup> année (M1) et entre 27 et 35 en 2<sup>e</sup> année (M2). Il recrute principalement dans la licence de gestion de l'IAE. La première année est mutualisée avec d'autres mentions de gestion (Marketing, Finance, Contrôle, Ressources humaines).

## 1. La politique et la caractérisation de la formation

**L'adéquation de la formation avec la stratégie de l'établissement reste partielle.** La formation est positionnée au sein de l'offre de formation de l'UT comme suite possible de la licence de gestion, en complémentarité avec les autres masters de l'IAE et avec une poursuite possible en 3<sup>e</sup> cycle. La présence d'un autre parcours, *Management des administrations et des entreprises (MAE)*, lui aussi généraliste et proposant de nombreux débouchés auprès des PME régionales, pose question. Il s'agit d'une autre formation de la composante qui, tout comme le master *PMEE*, s'affiche comme généraliste, multidisciplinaire, ce qui brouille le message et le positionnement. Le dossier note même que des étudiants font le *MAE* en première année, puis le *PMEE* en deuxième année, ce qui caractérise une concurrence interne des deux formations.

En M1, les enseignements sont mutualisés avec d'autres mentions de masters de l'IAE (mentions *Gestion des ressources humaines, Finance, Contrôle de gestion et audit organisationnel, Marketing-vente*), brouillant le message d'une spécialité PME ou entrepreneuriat, pour lesquelles il ne reste plus que deux unités d'enseignement spécifiques. On ne voit pas en quoi la complémentarité avec d'autres formations est assurée. Elle n'est étayée que sur le fait que les étudiants peuvent suivre un parcours recherche.

La formation affiche des partenariats avec plusieurs associations académiques. Il ne s'agit dans les faits que d'une seule (Association internationale de recherche en entrepreneuriat et petites et moyennes entreprises - AIREPME), la confusion étant faite avec le congrès annuel de celle-ci (Congrès international francophone en entrepreneuriat et PME - CIFEPME). L'apport pour la formation de cette affiliation de certains enseignants (leur nombre n'est pas indiqué) à cette association n'est pas précisé. Une sensibilisation aux enjeux de développement durable existe sans que l'on puisse en évaluer la profondeur. Le master *PMEE* s'appuie sur différents dispositifs et équipements à destination des étudiants et/ou des enseignants mis en place par l'UT pour favoriser l'évolution des méthodes pédagogiques, notamment en faveur du numérique, de l'enseignement à distance, de l'élaboration de *syllabus*.

**L'ouverture internationale est faible.** Des possibilités de cursus à l'international sont limitées à une double diplomation avec l'université québécoise de Trois Rivières, comme les autres formations en management de la composante. Et comme elles, l'apprentissage dominant, les mobilités sont très peu nombreuses : seulement quatre mobilités sortantes et aucune entrante en trois ans. L'international n'est donc en l'état qu'un potentiel non réalisé, dans un domaine (entrepreneuriat) pourtant très actif à l'international, tout particulièrement au Canada.

**La qualité de l'adossement à la recherche est difficile à apprécier faute d'éléments concrets dans le dossier.**

La formation à la recherche (initiation) est soulignée, par le biais de quelques cours de sensibilisation mutualisés avec un autre diplôme. On ne peut en apprécier l'importance puisque le nombre d'heures d'enseignement à et par la recherche n'est pas fourni bien que demandé dans le dossier d'autoévaluation. L'argument de fort adossement, souligné dans le dossier est autoévalué très positivement ; il est appuyé sur cinq heures de travaux dirigés d'accompagnement du travail universitaire, ce qui est faible. L'adossement à la recherche passe aussi par un mémoire de recherche en M1 et un mémoire de fin d'études en M2 ainsi que quelques travaux, est-il noté, pour lesquels on manque de précisions.

Les données concernant l'équipe enseignante sont très confuses : 17 titulaires et 3 non titulaires, dans les données de caractérisation. 29 professionnels interviennent dans la formation, mais on ignore s'ils enseignent, ou s'ils témoignent de leur métier, notamment. Ces données doivent être clarifiées.

Par ailleurs, les 17 enseignants permanents réalisent 878 heures soit plus de 75 % des enseignements, ce qui est nettement déséquilibré, pour une formation revendiquant sa professionnalisation. Les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et à la déontologie. Seuls les étudiants de formation continue bénéficient d'une intervention des personnels de documentation, dont le volume horaire n'est pas précisé.

**Les relations socio-économiques sont trop peu précisées.** La formation est professionnalisante : elle annonce des "parcours" en alternance ou en formation continue. Mais leur articulation n'est pas lisible. Ce sont plutôt des statuts individuels dans un même parcours. Les relations socio-économiques sont classiques pour une formation en alternance, on ne peut en apprécier l'ampleur faute de précisions dans le dossier. Plusieurs partenariats sont seulement signalés, aucune convention de partenariat n'est mentionnée. Des relations avec l'écosystème entrepreneurial existent. Les 29 professionnels intervenants réalisent 253 heures d'enseignement, soit 23 % des cours, ce qui est faible pour une formation très professionnalisante. Des procédés classiques complètent le dispositif pédagogique (rencontres professionnelles, séminaire d'insertion).

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**Les méthodes pédagogiques restent très traditionnelles.** L'approche par compétences est balbutiante. Une série de compétences est citée par la formation, par exemple "Comprendre l'environnement juridique et concurrentiel de la PME", "Connaître les spécificités des PME et leurs implications au plan de la gestion", ou "Avoir une compréhension transversale de la PME et être capable de polyvalence". Outre que ce ne sont pas des compétences (qui sont des "des savoir-agir complexes en situation"), leur mise en œuvre ou les niveaux d'atteinte visés ne sont pas indiqués. Un *e-portfolio* est annoncé, ce qui requiert pourtant une approche par compétences établie pour être efficace ; aucune certification n'est mentionnée.

**Les pratiques pédagogiques restent faiblement diversifiées :** si la formation peut être suivie à distance, en théorie, le présentiel est utilisé dans les faits, avec quelques méthodes pédagogiques classiques (quiz, projets, cas). Le dossier ne liste ni ne décrit d'innovations pédagogiques effectivement mises en œuvre. Un projet "NewTeach" est cité en exemple, mais on ne sait pas si les étudiants l'utilisent en pratique.

**Les contenus et dispositifs de la formation ne sont pas adaptés à l'international.** Deux cours en anglais de 15 et 20 heures, sur deux ans, et un cours de spécialité en langue anglaise de 15 heures sont proposés. Cela initie à l'anglais, mais ne permet pas d'amener les étudiants à la rédaction ou à l'expression orale anglophone. Aucune certification en langue anglaise n'est proposée. Les mobilités sont quasi inexistantes.

**Les dispositifs de la formation sont insuffisamment adaptés aux publics de formation continue (FC),** ils le sont pour l'alternance, qui est privilégiée avec succès (18 étudiants en FC, dont on souhaiterait mieux savoir comment ils sont intégrés, et 30 contrats d'alternance). Mais les modalités d'adaptation aux spécificités de chaque public de ces dispositifs et des contenus ne sont pas précisées. Le dossier confond les notions de "parcours" (il n'y en a qu'un) et de statuts d'étudiants, en alternance, en formation initiale (FI) ou en formation continue (FC). Les contrats d'apprentissage sont très majoritaires, ce qui interroge sur la place réellement faite à la FC et à la FI. L'organisation des parcours et/ou des publics est confuse : selon l'élément du dossier que l'on lit, on ne voit pas si la formation organise séparément ou ensemble la formation initiale, la formation continue, et l'alternance. Il n'y a pas de validations des acquis de l'expérience (VAE) réalisées, et seulement deux validations des acquis professionnels (VAP) en trois ans. Le nombre de stagiaires (18 en 2019-2020 et autant en 2020-2021) reste stable.

## 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**L'attractivité de la formation et les actions de suivi et de développement de celle-ci ne peuvent être précisément évaluées faute d'éléments dans le dossier.** En dehors d'une liste très classique d'actions de promotion et la mention de 65 candidatures pour 18 admis en M1 (soit un taux de sélection de 28 %, ce qui est peu sélectif), nous ne disposons pas d'éléments appuyant suffisamment ce point.

**Le suivi de la réussite des étudiants est classique pour des taux de réussite perfectibles.** Les dispositifs mis en œuvre sont classiques, mais peu argumentés. Les taux de réussite sont variables d'une année à l'autre, et pas toujours très bons pour un master : certaines années sont performantes, mais seulement de 87 % en 2018-2019 en 1<sup>re</sup> année, 84 % (2019-2020) et 86 % (2020-2021) en 2<sup>e</sup> année.

**Concernant l'insertion professionnelle et les poursuites d'études, des analyses sont annoncées, mais ne sont pas fournies.** Deux enquêtes sont citées, l'enquête à 30 mois ministérielle et une enquête à neuf mois de l'université de Tours. Quelques données chiffrées sont fournies pour les promotions 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021, mais elles sont marquées par trop d'incohérences pour être interprétables. En effet, des données à 18 mois sont

Campagne d'évaluation 2022 – 2023 - Vague C  
Département d'évaluation des formations

fournies alors qu'il n'y a pas d'enquête à 18 mois, des données à 30 mois sont fournies pour les promotions 2019-2020 et 2020-2021 alors que 30 mois ne se sont pas écoulés depuis l'obtention du diplôme. Il y a manquement des données manquantes puisque la somme des étudiants en emploi + étudiants en poursuite d'études + étudiants en recherche d'emploi est parfois inférieure au nombre de répondants. Le dossier d'autoévaluation renvoie à titre d'illustration à l'enquête à neuf mois pour la promotion 2019-2020, mais c'est l'enquête à 30 mois pour la promotion 2017-2018 qui est annexée au dossier. Cette enquête est riche en informations : situation (24 en emploi, 0 en recherche, 0 en poursuite d'études, 3 autres) ; type de contrat (11 en contrat à durée déterminée, 2 en profession libérale, 1 en contrat à durée indéterminée) ; type d'employeur (21 dans le privé, 3 dans le public), revenu net mensuel (moyenne 2 318 €), niveau d'emploi (15 cadres, 7 intermédiaires, 2 employés), situation géographique (18 dans la région, 5 dans d'autres régions de France), secteur d'activité intitulé de l'emploi, satisfaction. Cette dernière est évaluée sur quatre critères (adéquation emploi-niveau d'études, adéquation emploi-formation, satisfaction à l'égard des missions, satisfaction à l'égard des responsabilités) et est bonne. Aucun élément n'est donné pour l'enquête à neuf mois. Finalement, l'exemple d'enquête à 30 mois manifeste de données riches et d'une insertion de bonne qualité pour cet horizon et la seule promotion 2017-2018, mais pour les autres années, les données sont marquées par des incohérences ou absentes.

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**Les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs de la formation sont difficilement appréciables, faute d'éléments.** Les mobilités sont inactives, pour le corps enseignant notamment. Très peu de choses sont précisées sur les formations effectivement suivies. 14 enseignants-chercheurs sont cités puis 17 enseignants permanents, ce qui doit être précisé. Cette équipe permanente est complétée par trois enseignants temporaires, attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) ou professionnels, il n'est pas précisé dans quelle mesure cette équipe est considérée comme suffisante, rien n'est indiqué concernant le personnel administratif.

**Le processus d'évaluation interne dans une démarche d'amélioration continue est peu expliqué.** Ce processus repose sur la certification Qualicert du réseau IAE France, ce qui n'est pas un point différenciant vis-à-vis d'autres masters de l'IAE ou d'autres IAE. Un questionnaire d'évaluation des enseignements par les étudiants est en place, mais à très faible nombre de répondants (4 en 2018-2019, aucun en 2019-2020 et 7 en 2020-2021). En dehors de cela, on manque de précisions sur les actions menées et leurs résultats. Un exemple de compte rendu du conseil de perfectionnement est fourni ; mais il s'est tenu en présence de cinq personnes seulement, sans étudiant, ce qui n'est pas conforme à la réglementation. Un seul exemple d'action suite aux travaux de ce conseil est donné et il s'agit de la simple mise en place d'un rétroplanning des projets que les étudiants doivent réaliser. Aucun point n'est fait sur les matières enseignées, sur les évolutions du programme ou des pratiques, sur l'adéquation au marché de l'emploi, sur le suivi des diplômés, etc.

## Conclusion

### Points forts

- Une offre professionnalisante orientée vers la PME,
- Une alternance bien développée.

### Points faibles

- Une offre peu distinctive des autres formations de management de la composante (dont le master MAE).
- Une proportion d'enseignements confiés aux professionnels trop faible,
- Une internationalisation de la formation quasiment inexistante,
- Un conseil de perfectionnement ne répondant pas aux exigences,
- Une faiblesse du dossier d'autoévaluation.

## Recommandations

- S'interroger sur la place de la formation et ses contenus spécifiques dans le portefeuille de diplômes de la composante, en particulier avec l'autre formation "généraliste", le master MAE et valoriser des contenus propres au contexte des activités des PME et de l'entrepreneuriat, plutôt qu'une excessive mutualisation,
- Revoir à la hausse la place de professionnels de la PME et la création/l'accompagnement à la création d'entreprise, avec des partenariats du type incubateurs, pépinières d'entreprises, groupements de PME, plutôt que de laisser l'essentiel des cours aux enseignants permanents,
- S'engager dans des efforts significatifs d'internationalisation de la formation, y compris pour l'équipe enseignante et pour les mobilités étudiantes,
- Mener les conseils de perfectionnement selon les règles prévues : présence des étudiants, professionnels, et pédagogues ; analyse et projection de l'évolution du programme, etc.,
- Organiser le suivi de la formation, de sa promotion aux analyses du marché de l'emploi, pour fournir des données fiables.

# MASTER MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Management et administration des entreprises (MAE)* comporte trois parcours : 1. *Management de la qualité des projets* (uniquement en 2<sup>e</sup> année de master, en formation continue ou alternance), 2. *Perfectionnement en management* et 3. *Recherche et conseil en management* (en double diplôme avec les autres masters de l'institut d'administration des entreprises - IAE). La formation comprend entre 98 et 124 étudiants ces trois dernières années ; 66 en parcours 1, 44 en parcours 2, 14 en parcours 3. 32 admis sont internationaux en 2020, en forte progression, principalement en parcours 1. 30 étudiants salariés sont en formation continue (FC). 20 enseignants titulaires et deux non titulaires enseignent dans la formation.

### 1. La politique et la caractérisation de la formation

**Le diplôme est en adéquation avec la stratégie de l'université concernant la multidisciplinarité**, permettant un accès aux études de gestion à des non-gestionnaires, comme c'est le but d'origine des masters MAE.

**En revanche, concernant la mobilité internationale, on constate qu'elle est limitée à l'accueil d'étudiants étrangers, provenant principalement du Maghreb.** Il n'y a pas d'offre à l'international pour les mobilités sortantes, ce qui constitue une faiblesse notable et ne va pas dans le sens des orientations de l'établissement. Des possibilités de cursus à l'international sont limitées par la priorité donnée à l'alternance en seconde année. Des mobilités entrantes (32) sont actives, mais relèvent surtout de la période 2020-2021. La formation est très généraliste. On ne voit pas clairement l'articulation avec les nombreux parcours de première année de master (M1) mutualisés fortement dans les masters de l'IAE. La formation est certifiée Qualicert.

**La formation à la recherche (initiation) est soulignée, mais seul un parcours en bénéficie réellement.** Il propose 180 heures sur 400, orientées "recherche". Or, c'est un parcours intitulé *Recherche et conseil* : pour former de futurs chercheurs, cette proportion devrait être plus nettement en faveur de la recherche que du conseil. La place de la recherche dans les deux autres parcours n'est pas explicitée. Un nombre important (15 sur 22 enseignants) d'enseignants-chercheurs (EC) et de doctorants participe à la formation. Des possibilités de participation à la vie scientifique de la composante sont proposées, mais il n'est pas précisé dans quelle mesure il s'agit d'une pratique effective de la part des étudiants.

**La formation est professionnalisante.** Au-delà des procédés très classiques (conseil de perfectionnement, rencontres, dont les modalités ne sont pas précisées), aucune spécificité différenciante n'est apparente, par exemple des séminaires de recherche organisés par la formation, des tables rondes de professionnels, etc.; montrant le dynamisme de cette formation. L'alternance est majoritaire, ce qui est surprenant, pour une formation généralement destinée aux salariés en formation continue. Quelques manifestations ou sensibilisations en lien avec le monde économique sont mises en œuvre. Les données montrent pour autant des promotions bien dotées en contrats d'alternance et convenables pour les stagiaires de la formation continue. Cela dénote une bonne insertion dans le monde professionnel local.

### 2. L'organisation pédagogique de la formation

**Les méthodes pédagogiques ne sont pas explicitées.** Le dossier fait état d'une "pédagogie active" (cas, jeux pédagogiques), sans autre précision. L'approche par compétences (APC) n'est pas encore développée, ce qui est pourtant un axe important de développement pour l'établissement et l'université en général. Un *e-portfolio* est utilisé avec le pointage de compétences acquises, mais il s'agit de celui d'un centre de formation d'apprentis (CFA), et non d'une démarche interne d'APC. Ce point de méthode manque de clarté, et de logique pédagogique, qui devrait être maîtrisée par l'équipe interne : les compétences retenues et élaborées donnent lieu ensuite à l'usage d'un *portfolio*. Au-delà des contraintes imposées par la période Covid, il n'est pas fait état d'initiatives pédagogiques particulières ni pérennisées, ce manque n'est pas analysé par la formation.



**Les pratiques pédagogiques sont diversifiées, mais restent cependant classiques** (cas, travaux de groupes, etc.). L'approche par le numérique reste déclarative, sans explications de ce qui est mis en place ni comment. La construction du diplôme pose question. Un parcours qualifié de "double diplôme" permet d'obtenir un "master recherche", en plus d'un master professionnalisant en gestion, indique le dossier. Il s'agit en fait d'un double parcours dans la même mention. Ce n'est ainsi pas un double diplôme. L'objectif professionnel de ce parcours n'est pas clair, ni sa présence dans l'offre de formation, ni les débouchés offerts. Aucune donnée n'est fournie quant aux possibles doctorants ainsi préparés, notamment : le dossier note "pas d'étudiants accueillis en unité de recherche". La raison d'être d'un parcours recherche interroge dans ce cas. De plus, ce parcours étant affiché en double compétence, cela signifie qu'il lui faut être adossé à une autre formation, on ne saisit pas pourquoi ce parcours ne peut exister lui-même. Deux des trois parcours ne sont ouverts qu'en 2<sup>e</sup> année de master (M2), dont celui-ci, visant en particulier les publics de formation continue. Ce parcours recherche pose d'autant plus question qu'il n'a qu'un petit nombre d'étudiants (11 à 14) alors qu'il offre la "double formation" avec les autres masters de l'IAE. Il est doté de 597 heures, alors qu'il n'est ouvert qu'en M2 seulement, ce qui est énorme. Mais il offre seulement 180 heures de recherche, ce qui est incohérent avec son positionnement. Enfin, aucune donnée de suivi n'étant fournie, bien que les étudiants viennent "en complément" d'autres masters, on ne peut évaluer l'efficacité du parcours. Il n'y a pas d'étudiants notés en poursuite d'études pour ce parcours. En conséquence, la soutenabilité et l'intérêt même de ce parcours interrogent fortement.

**Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés pour permettre son ouverture à l'international.**

Un cours d'anglais, quelques lectures anglophones et le passage de la certification *Test of English for International Communication (TOEIC)*, dont il faut préciser s'il est obligatoire ou non, sont les seuls dispositifs prévus concernant l'international. S'il y a effectivement accueil d'étudiants étrangers, il n'y a pas de mobilités sortantes. Trois heures seulement dans une des disciplines de gestion (la formation ne précise pas laquelle) sont enseignées en anglais. Cela représente très peu d'activités tournées vers l'international.

**Les contenus et les dispositifs de la formation sont plus adaptés pour les alternants que pour les publics de formation continue.**

Des informations contradictoires ou peu claires sont présentes dans le dossier. Le dossier indique que le diplôme offre un parcours plus spécifique pour la formation continue. Cependant, la majorité des étudiants est en alternance, ce qui n'est pas de la formation continue (FC) au sens de reprise d'études par des salariés. Les données font apparaître 26 stagiaires de FC et 37 alternants pour 2020-2021. Les commentaires laissent pourtant penser que la FC est très minoritaire ; or ce volume est un bon résultat. Ce point devrait être explicité. Des validations des acquis professionnels ou de l'expérience (VAP, VAE) ont été réalisées, mais aucune VAE complète n'a été délivrée, seulement trois à quatre VAE partielles, ce qui est faible, et 17 VAP d'un parcours (MQP), ce qui est beaucoup : il serait bon de préciser si la démarche est systématique pour les participants de ce parcours. La reconversion de professionnels est possible avec la formation proposée. Finalement, la coordination de la formation concernant la FC n'est pas claire. La spécificité de l'accueil d'étudiants en FC n'est pas bien démontrée.

### 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**L'analyse de l'attractivité de la formation est perfectible.** En dehors d'une liste de diverses actions de promotion, le dossier ne comporte pas d'éléments étayant ce point. On comprend mal l'attractivité de la formation et son positionnement actuel, qui est plus orienté vers des étudiants de formation initiale. Or, le master MAE est annoncé comme une formation généraliste visant des salariés en exercice, n'ayant pas eu un cursus de gestion, et venant se former dans un master de gestion.

**La formation suit la réussite de ses étudiants.** Les taux de réussite sont bons pour les parcours *Management de la qualité* et *Recherche et conseil*, mais en forte baisse pour le parcours *Perfectionnement en management* (de 19 en 2019-2020 à 11 en 2020-2021). La seule explication fournie est l'impact du COVID, ce qui manque singulièrement d'analyse.

**L'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études est annoncée, mais rien n'est précisé sur ce point dans le dossier.** La formation considère que le suivi est réalisé par l'université et indique être "non concernée" par divers points de suivi. Or, ce suivi devrait être analysé par les responsables de la formation, ce qui n'est pas le cas ici. Les taux d'insertion sont élevés, du fait de l'activité professionnelle existante de nombre d'étudiants ; mais eu égard au positionnement habituel de ce type de formation, les salariés en exercice, accueillis en formation continue, devraient encore augmenter ce taux. Pour d'autres points de suivi des étudiants en fin de parcours, les dispositifs mis en œuvre sont classiques (réunions bilans, rendez-vous individualisés), mais demandent à être chiffrés et commentés, pour en mesurer l'efficacité. Or, les données sont extrêmement peu fournies sur ce sujet essentiel. En particulier, le parcours dit "recherche" fait état d'une seule poursuite en doctorat en 2019-2020 ; or, c'est l'une de ses deux raisons d'être avec les métiers du conseil. Cette lacune d'information est une faiblesse importante du dossier.

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**Il est difficile de savoir si la formation dispose des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs**, par manque d'informations. Les mobilités sont peu actives, notamment pour le corps enseignant. Rien n'est précisé sur les formations effectivement suivies.

**De même, le dossier manque de précisions sur les actions menées et leurs résultats pour l'amélioration continue.**

Les méthodes de mise en œuvre des conseils de perfectionnement, d'évaluation par les étudiants, voire d'autres dispositifs, doivent être explicitées. De nombreux sigles ne sont pas expliqués dans le dossier, ce qui nuit à la clarté des explications fournies. Concernant le conseil de perfectionnement, seul le compte rendu d'un parcours (*Management de la qualité*) est donné, alors que les deux autres parcours ont un mode de fonctionnement très différent. De plus, dans celui-ci, on note qu'il n'y a qu'un étudiant présent, ce qui est faible. Peu de pistes d'amélioration de fond sont présentées (positionnement du parcours de la mention, adéquation au marché, etc.) en dehors d'ajustement d'horaires, de suite de la pandémie, ou de changement de support de cours. Les évaluations d'enseignement sont mal exploitées, et peu détaillées.

## Conclusion

### Points forts

- Une offre de formation très professionnalisante,
- Des liens forts avec le marché local de l'emploi.

### Points faibles

- Une ambiguïté du positionnement du parcours identifié "master recherche",
- Une internationalisation de la formation trop réduite,
- Un manque de suivi précis de la réussite des étudiants et de la promotion de la formation.

### Recommandations

- Clarifier très fortement l'offre de formation MAE : place du parcours "recherche", parmi l'ensemble de l'offre en gestion de la composante ; offre pour les salariés en formation continue ; mutualisations très lourdes contredisant le message de spécialisation des diplômés,
- S'engager plus concrètement dans l'internationalisation de la formation, y compris pour l'équipe enseignante et pour les mobilités étudiantes sortantes, et anglophones,
- Mettre en place une veille véritable des candidatures et des diplômés, en s'emparant des dispositifs et des données fournis par l'établissement.

# MASTER MARKETING, VENTE

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Ce master de l'institut d'administration des entreprises (IAE) Tours Val de Loire comprend deux parcours, le parcours *Marketing des services et expérience clients (MSEC)* et le parcours *Marketing des services et digital (MSD)*. Le parcours MSEC fait l'objet d'une double diplomation en 2<sup>e</sup> année (M2) au Liban à Beyrouth dans le cadre d'un partenariat avec l'université Saint-Joseph. Il s'inscrit dans la continuité de la licence de gestion qui fournit la majorité des étudiants. Il accueille en moyenne 26 étudiants en 1<sup>re</sup> année (M1) et une cinquantaine en M2 dont environ une vingtaine d'étudiants libanais.

## 1. La politique et la caractérisation de la formation

**L'adéquation avec la stratégie formation de l'établissement est globalement bonne, malgré quelques imperfections et imprécisions.** Ouvert à la formation en alternance (FA) et en formation continue (FC), le master s'inscrit dans l'objectif stratégique de l'université de Tours (UT) de développer la FA et la FC. La part des étudiants en contrats d'apprentissage s'accroît régulièrement pour devenir largement majoritaire. En revanche, seul un étudiant en 2018-2019 a été inscrit en formation continue. L'établissement affiche dans ses axes stratégiques la sensibilisation et la formation au développement durable et à la responsabilité sociale (DDRS). Malgré l'évocation d'actions menées en ce sens (cours de responsabilité sociale de l'entreprise - RSE - en M2, conférence professionnelle en M1, participation à des activités organisées par l'IAE), les maquettes d'enseignements n'attestent pas d'une réalisation de cet effort (les conférences professionnelles n'y figurent pas et le cours de RSE n'apparaît que dans la liste d'enseignements du parcours MSE, pour 14 heures seulement). Si la complémentarité et la cohérence avec les autres formations du cycle master est bien assurée, on manque d'éléments pour apprécier avec précision la cohérence avec le cycle licence. L'appartenance au réseau des IAE et la collaboration avec l'Association française du marketing attestent de partenariats académiques nationaux à valeur ajoutée. Rien n'est dit sur l'offre régionale de formations liées au marketing malgré la présence d'un IAE à Orléans et de nombreux liens entre l'UT et l'université d'Orléans.

**L'ouverture à l'international est revendiquée comme un point fort de l'UT et avec le groupe en double diplomation avec l'université Saint-Joseph au Liban, le master marketing s'inscrit dans cet axe stratégique.** Toutefois, en dehors de cette double diplomation, la mobilité étudiante sortante et entrante est très faible au cours des trois dernières années, aucune mobilité entrante, quatre sortantes en 2018-2019, aucune durant les deux années suivantes. Cet état de fait est expliqué par l'organisation de la formation en alternance. On peut cependant indiquer qu'il existe des dispositifs spécifiques et suggérer aux responsables du master de réfléchir à des solutions compatibles avec l'organisation en alternance : voyages d'études, cours en anglais, etc.

**L'adossement à la recherche est de très bonne qualité :** 84 heures de cours de formation à et par la recherche, présence de cours à visée théorique, forte présence des enseignants-chercheurs dans l'équipe enseignante (85 % des enseignements), mémoire de recherche et divers travaux intégrant une réflexion théorique et une démarche scientifique, accès facilité à de riches ressources documentaires, possibilité de réaliser en double diplôme un parcours recherche en deuxième année. Cependant, aucun étudiant n'a poursuivi en doctorat pendant les trois années de référence, ce qui interroge et aurait mérité quelques explications.

**Des partenariats avec le monde socio-économique sont évoqués sans que des exemples soient donnés et sans que l'on puisse en apprécier le nombre.** La priorité mise sur la FA génère naturellement des relations assez riches avec les milieux professionnels assurant un bon niveau de professionnalisation du fait de l'importance de la présence en entreprise, des visites de suivis et des relations avec les entreprises d'accueil engendrées. On note aussi la participation de professionnels aux conseils de perfectionnement, des rencontres entre enseignants et professionnels, une aide à la recherche d'emploi et la constitution de *curriculum vitae (CV)*, l'organisation de conférences professionnelles et la réalisation par les étudiants de projets tutorés en M1 comme en M2. Cependant, si des professionnels de haut niveau interviennent dans les enseignements, on peut regretter qu'ils ne représentent qu'environ 14 % des heures, 262 heures d'enseignement sont réalisées par 28 professionnels, soit 9 heures seulement en moyenne par intervenant professionnel, ce qui n'est pas propice à l'approfondissement.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**L'approche par blocs de compétences n'est pas en place, cependant la réflexion est engagée** et la mise en place est prévue pour la prochaine offre de formation.

**Le master marketing et vente s'appuie sur des méthodes pédagogiques riches, variées et innovantes** : études de cas, simulation, *serious game*, travail de groupe, pédagogie inversée, pédagogie par projet, etc. Des salles informatiques équipées de divers logiciels spécialisés, un centre de ressource en langue, un espace de *coworking* viennent soutenir cette diversité innovante. Depuis la rentrée en septembre 2020, un espace de suivi numérique de l'apprenti a été mis en place ; il comprend un *e-portfolio* qui permet de suivre et de valoriser l'acquisition des compétences.

**En dehors de l'accord avec l'université Saint Joseph à Beyrouth, l'ouverture à l'international est faible.** L'anglais est la seule langue étrangère enseignée, 40 heures d'anglais sont dispensées ce qui est juste correct, les étudiants bénéficient d'une préparation au *Test Of English for International Communication (TOEIC)* - certification internationale en anglais - en M1 qu'ils peuvent passer en fin de master. Deux enseignements disciplinaires sont en anglais. L'IAE de Tours dispose d'un partenariat avec l'université Trois Rivières au Québec qui permet à quelques étudiants de suivre la seconde année du master au Canada. Cependant cette possibilité pour laquelle on ne dispose pas de données est manifestement très peu exploitée, étant donnée la très faible mobilité étudiante signalée auparavant. Il est indiqué que plusieurs étudiants ont fait un stage à l'étranger, on aurait apprécié que le nombre d'étudiants en ayant bénéficié soit précisé.

**À l'évidence, l'adaptation aux publics de formation par alternance est au cœur de ce master. Cependant, le master accueille très peu de stagiaires en formation continue.** Les responsables l'expliquent par une inadéquation due au volume horaire important, au rythme de l'alternance, et à l'absence de structuration en blocs de compétences. L'objectif de mise en place d'une telle structuration pour la prochaine offre de formation devrait favoriser l'intégration de stagiaires de formation continue. Il n'y a pas eu sur les trois années de référence de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de validation des acquis professionnels (VAP).

## 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**Comme déjà indiqué, l'appartenance au réseau des IAE favorise l'attractivité du master Marketing.** On sait peu de choses quant aux dispositifs d'information sur la formation ; le dossier indique simplement qu'ils sont nombreux et réalisés à la fois par le réseau des IAE, l'UT, son centre de formation d'apprentis (CFA), l'IAE et les responsables du master. Ces actions prennent diverses formes assez classiques (site internet, salons, réseaux sociaux). Le nombre de candidats est en hausse constante pour atteindre 471 en 2020-2021 pour 34 admis, soit un taux de sélection de 7,2 % ce qui garantit un bon niveau des étudiants. Ainsi, avec un tel niveau de candidatures, on ne peut que s'interroger sur le fait que la capacité d'accueil ne soit pas saturée en M1 en 2020-2021 sur les deux parcours. Aucun élément de réponse n'est donné.

**Si on se réfère au taux de réussite et d'échec en les rapportant au nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS) ou au nombre d'inscrits, on obtient un résultat contrasté.** Pour le parcours MSEC, on obtient selon les années un taux d'échec en M1 variant de 43 % à 0 % et de 0 % à 5 % en M2. Pour le parcours MSD, on observe un taux d'échec en M1 de 5 % à 8 % et en M2 de 0 % à 22 %. Aucune analyse n'est fournie malgré des taux d'échecs variables et préoccupants certaines années.

**La qualité de l'insertion est satisfaisante autant que l'on puisse en juger.** Des enquêtes d'insertion bien conçues, mais mal exploitées dans le dossier d'autoévaluation sont réalisées à court terme (9 mois) et à long terme (30 mois). Les taux de réponse indiqués sur les trois dernières années, de 43 %, 71 % et 52 % sont suffisants pour garantir la fiabilité de l'évaluation. Les éléments fournis ne permettent pas d'évaluer finement la qualité de l'insertion. En effet, le dossier précise, pour les trois dernières années : les taux de réponse, le nombre de diplômés en emploi, en poursuite d'études et en recherche d'emploi à 18 et 30 mois. Mais ces données sont marquées par des incohérences ; ainsi, la somme des étudiants en emploi + étudiants en poursuite d'études + étudiants en recherche d'emploi est inférieure au nombre de répondants. Si l'on se fie à ces données, les taux d'insertion sont de 82 % à 18 mois et 85,5 % à 30 mois, ce qui reste moyen. Le nombre de diplômés en recherche d'emploi à 30 mois serait, quant à lui, faible (3 %). Le dossier fournit aussi à titre de preuve les résultats de l'enquête à 30 mois pour la promotion 2017-2018. Cette enquête est riche en informations : situation (emploi, recherche, poursuite d'études), type de contrat (9 en contrat à durée déterminée, 1 en contrat à durée indéterminée), type d'employeur (privé/public), revenu net mensuel (moyenne 2 364 €), niveau d'emploi (4 cadres, 6 intermédiaires, 0 employé), situation géographique, secteur d'activité, intitulé de l'emploi, satisfaction (bonne). Aucun élément n'est donné pour l'enquête à 9 mois. Cet exemple manifeste une insertion de bonne, voire d'excellente qualité pour l'enquête à 30 mois promotion 2017-2018. Mais pour les autres années et l'insertion

à 9 et 18 mois, les données sont marquées par des incohérences ou absentes dans le dossier. À cela, s'ajoute le suivi plus informel par le biais de la plateforme de gestion et d'échange des *alumni* de l'IAE et la participation de ceux-ci à divers événements.

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**L'équipe d'enseignants titulaires du master est conséquente (16 enseignants).** Cependant, on ne sait pas apprécier clairement son importance par rapport à l'ensemble des formations la concernant, ce qui est important pour apprécier la soutenabilité de l'offre de formation en sciences de gestion de l'UT et de l'IAE. Aucune mobilité sortante enseignante n'a été effectuée durant les trois années de référence, deux mobilités entrantes sont signalées. Les raisons de la faiblesse de la mobilité internationale enseignante ne sont pas analysées ; notons cependant que les années de référence correspondent à la crise sanitaire.

**Les outils de pilotage et d'amélioration continue de la formation sont en place, de qualité et bien exploités.**

L'évaluation des enseignements par les étudiants est bien organisée et assez complète (évaluation de chaque enseignement et de la formation dans son ensemble). Un conseil de perfectionnement est en place, conforme à la réglementation. La qualité de ses réflexions et apports est démontrée : retour assez complet des étudiants, bilan de l'année en termes d'attractivité, d'actions de promotion réalisées et d'insertion professionnelle, pistes d'amélioration. Les résultats de l'évaluation des enseignements par les étudiants sont communiqués et témoignent d'un bon niveau de satisfaction. La certification Qualicert du réseau des IAE est un point fort supplémentaire, elle garantit la qualité des formations et de l'organisation, son suivi et la présence d'un dispositif d'évaluation interne et d'amélioration continue.

## Conclusion

### Points forts

- Un fort adossement à la recherche,
- Un conseil de perfectionnement efficace et une certification Qualicert du réseau des IAE,
- Une bonne attractivité de la formation,
- Une adaptation aux publics de formation par apprentissage dès la première année,
- Une double diplomation dans le cadre du partenariat avec l'université Saint Joseph à Beyrouth.

### Points faibles

- Un faible taux de cours réalisés par des représentants professionnels, éparpillés sur un grand nombre d'intervenants,
- Des mobilités enseignante et étudiante faibles en dehors du double diplôme,
- Des éléments concernant l'insertion des diplômés et les taux de réussite qui mériteraient d'être plus explicites.
- Une trop faible ouverture à la formation continue.

### Recommandations

- Accroître et mieux structurer l'intervention des représentants professionnels dans la formation,
- Développer la mobilité internationale en dehors du partenariat avec le Liban,
- Compléter les enquêtes à 9 et 30 mois par une enquête d'insertion à 18 mois,
- Structurer la formation par blocs de compétences, et proposer des actions pour adapter le master au public de formation continue.

# CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

La formation initiale en orthophonie est réalisée au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Médecine. Le recrutement se fait en post baccalauréat, soit après l'obtention du diplôme d'accès aux études universitaires, soit d'un diplôme français ou étranger en dispense ou équivalence du baccalauréat. Depuis 2013, les études en vue du certificat de capacité d'orthophoniste (CCO) comportent 10 semestres de formation et se composent de deux cycles (1<sup>er</sup> cycle, 6 semestres ; 2<sup>e</sup> cycle, 4 semestres). La formation répond aux exigences du programme et est bien structurée. La filière orthophonie est attractive : la capacité d'accueil équivalente au nombre des étudiants admis à entreprendre des études en vue du CCO est fixée chaque année par le ministère de la Santé et le ministère de l'Enseignement supérieur. Elle est fixée à 50 étudiants pour le Centre de formation universitaire en orthophonie (CFUO) de Tours. Les candidatures sont examinées au sein du regroupement Bretagne Centre-Val de Loire-Pays de Loire, regroupant les CFUO des universités de Brest, Tours, Rennes et Nantes.

## 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation s'inscrit dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement.** Elle est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle et en articulation avec celles des autres cycles : par exemple, elle dispose d'enseignements mutualisés avec d'autres filières de santé (médecine, pharmacie, ergothérapie, orthoptie et hors santé, sciences du langage, sciences de l'éducation).

**La formation développe une offre spécifique à l'international** (stage de recherche à Beyrouth) et des stages cliniques auprès d'orthophonistes (Canada), mais cela reste cependant à la marge, le reste de la formation n'étant pas adapté (maquette nationale) à cette ouverture. Il n'y a pas de demande de mobilités.

**La formation intègre une formation à et par la recherche adaptée à sa finalité.** Des enseignants-chercheurs et des chercheurs des disciplines de la formation participent aux enseignements. La formation et les unités de recherche auxquelles elle est adossée mettent en place un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation par la recherche des étudiants. Un stage recherche de 120 heures est intégré à la formation ainsi que des enseignements théoriques et pratiques d'une durée de 240 heures (unités d'enseignement (UE) 7.1, 7.2, 7.3, 7.4 et 7.5), ce qui permet de tourner la formation vers la recherche avec des partenariats pertinents (par exemple, avec un stage au sein de l'équipe Psychiatrie neuro-fonctionnelle (unité mixte de recherche - UMR - 1253 iBrain). Un parcours *Recherche en sciences du langage* permet de valider des unités d'enseignement - UE - de master *Sciences du langage – parcours Acquisition (a)typique et linguistique formelle (AALF)*, un stage recherche ainsi qu'un mémoire de recherche. L'obtention du CCO permet la validation par acquis d'un master 1 (M1) *Acquisition (a)typique et linguistique formelle (AALF)*.

**La formation entretient des relations et prend en compte le contexte socio-économique et l'offre de soin sur le territoire dans la limite de son champ de rayonnement.** Des stages sont réalisés en secteur libéral, en établissements de santé ou maison de santé pluridisciplinaire de la région (sans donnée chiffrée). La formation répond à la problématique d'inégalité de l'offre de soins de la région en proposant des stages en zones sous-dotées. Aucune donnée n'est cependant disponible pour savoir si les financements proposés pour inciter les étudiants à réaliser des stages en zone sous-dotée sont suffisants.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La formation appuie sa démarche sur une approche programme et sur une approche par compétences.** Les livrets d'enseignements sont explicites et déclinés par compétences. Elle s'appuie sur le texte de référence (référentiel de compétences - BO n°32 du 5 septembre 2013). Cette formation est en cohérence avec une approche favorisant l'alignement pédagogique. La formation mutualise des unités d'enseignement avec médecine et le *collegium* Val de Loire, ce qui permet une multidisciplinarité. Le statut de formation universitaire

au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Médicale peut être questionné : une évolution statutaire sous forme de département ou d'institut est envisageable. Des stages sont réalisés en secteur libéral, en établissement de santé ou maison de santé pluridisciplinaire de la région (sans donnée chiffrée). La formation répond à la problématique d'inégalité de l'offre de soins de la région en proposant des stages en zones sous-dotées. Aucune donnée n'est cependant disponible pour savoir si les financements proposés pour inciter les étudiants à réaliser des stages en zone sous-dotée sont suffisants.

**La formation propose des pratiques pédagogiques diversifiées.** La formation est professionnalisante, elle alterne enseignements théoriques et stages. Elle présente une offre riche d'enseignements variés : enseignement "classique" magistral, travaux dirigés (TD), cas cliniques dirigés, tutorat enseignants/étudiants, pédagogie inversée, utilisation d'outils numériques interactifs, certification numérique Pix et enseignement à distance informatique.

**L'ouverture à l'international reste limitée, malgré la possibilité de mobilité pour les étudiants dans le cadre de parcours Erasmus.** La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle ou à sa poursuite d'études (anglais obligatoire et possibilité de Massive Open Online Course (MOOC) en langues étrangères en optionnel ou possibilité de choisir un module de préparation à la mobilité internationale dans le cadre d'une unité d'enseignement (UE) optionnelle (UE Compétences, engagement, réflexions citoyennes, pratiques - CERCIP). Des formations à la pédagogie sont proposées par le Centre d'accompagnement à la pédagogie pour les enseignants (CAPE) avec un accompagnement pédagogique proposé par les conseillers et ingénieurs pédagogiques du CAPE. Des réunions régulières avec les enseignants des différents domaines sont organisées.

**La formation est ouverte aux publics de la formation continue et en alternance, mais ne propose qu'un nombre limité de places** (quatre), car c'est une formation professionnalisante à temps plein avec présentiel obligatoire qui laisse peu de place à l'exercice conjoint d'une activité professionnelle (12 étudiants ont fait valoir une validation des acquis professionnels - VAP). Malgré cela, la formation est volontaire pour proposer de la formation continue : elle met notamment en place des actions ponctuelles de formation des maîtres de stage, sous forme de séminaires.

### 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La formation est attractive** avec une augmentation progressive de 5 à 10 % des effectifs chaque année. Il n'y a pas de données concernant les voies de communication et d'information utilisées par la filière pour assurer sa visibilité.

**La formation suit l'évolution des taux de réussite.** Tous les étudiants obtiennent leur diplôme à l'issue de la formation en 2020-2021 (94 % en 2018-2019 et 98 % en 2019-2020).

**La formation analyse la qualité de l'insertion professionnelle et la nature des poursuites d'études à partir des enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle et de cohortes et d'insertion dans l'emploi** (taux d'emploi à 18 mois et 30 mois post diplôme (100 %). Les diplômés sont en situation d'emploi dès la sortie du diplôme (35 sur 35). On note la mise en place en 2022 d'un suivi de cohorte des trois dernières années diplômées. La procédure actuelle de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés, organisée par les services centraux, est restreinte aux diplômés de master et licence professionnelle. On remarquera qu'aucun étudiant ne poursuit d'études en sortie de diplôme. Cela mériterait d'être analysé. L'analyse de l'impact des dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus est partielle et limitée au compte rendu du conseil de perfectionnement et donc non évaluable. Un parcours personnalisé est mis en place au cours duquel l'étudiant pourra choisir d'approfondir ou compléter ses connaissances. Il n'y a pas de questionnaire d'évaluation des acquisitions, uniquement des échanges oraux en fin de semestre ou des questionnaires réalisés dans quelques unités d'enseignement dont les données ne sont pas communiquées.

### 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La politique de ressources humaines de l'établissement tient compte des besoins d'encadrement de la formation.** Elle compte 48 enseignants-chercheurs et chercheurs (sans compter les chefs de clinique assistants, assistants hospitalo-universitaires et attachés temporaires d'enseignement et de recherche - ATER), soit 825,25 heures équivalent TD - ETD - et 1300,25 heures ETD en incluant enseignants-chercheurs, chercheurs, ATER, professeurs agrégés - PRAG - et chef de clinique assistant). Le nombre d'enseignants est adapté au nombre d'heures de formation (32 titulaires, 28 non titulaires et 160 enseignants vacataires pour 2802 heures de cours. Il n'y a pas de problématique d'encadrement. D'autres professionnels interviennent (orthophonistes, médecins, psychologues, ergothérapeutes, philosophes, infirmiers, etc.).

**Un retour sur les résultats de la formation lors de conseils pléniels bisannuels réunissant enseignants et représentants d'étudiants est mis en place afin de faire évoluer la formation.** Une évaluation qualitative des enseignements est réalisée en fin de semestre par les enseignants référents. Cela reste déclaratif, car nous n'avons pas de données disponibles à évaluer. Le pilotage de la formation passe par la mise en place de conseils pléniels (qui réunissent deux fois par an représentants étudiants et enseignants) qui permettent de prendre en compte les problématiques et d'apporter des solutions si l'on tient compte du compte rendu annexé.

## Conclusion

### Points forts

- Une formation professionnalisante proposant une alternance de cours et stages et un programme décliné par compétences, structuré et correspondant au référentiel,
- Une attractivité de la filière,
- Une adaptation à la problématique de l'offre de soins du territoire,
- Une ouverture à la recherche bien formalisée,
- Des méthodes pédagogiques diversifiées.

### Points faibles

- Une ouverture limitée aux partenaires locaux, peu de travail de mutualisation avec les acteurs de la région Centre-Val de Loire,
- Un faible accompagnement des étudiants à besoins spécifiques.

### Recommandations

- Développer les partenariats avec les structures d'accueil locales et régionales,
- Rendre plus lisible l'accès aux parcours par des étudiants ayant besoin d'un accompagnement spécifique, travailler en concertation et collaborer avec les services universitaires d'accompagnement de publics en situation de vulnérabilité ou nécessitant un aménagement d'études, participer à des séminaires d'information et de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles par exemple.



# DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MÉDICALES (DFASM)

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le diplôme de formation approfondie en *Sciences médicales* (DFASM) est acquis au terme du deuxième cycle et comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits *European Credits Transfer and Accumulation System (ECTS)*, correspondant au niveau master. Il a pour objectif l'acquisition des compétences génériques préparant au troisième cycle des études médicales qui permettront aux étudiants d'exercer à terme en milieu hospitalier ou en secteur libéral. Compte tenu des réformes, l'année de DFASM1 2021-2022 est la première année s'inscrivant dans la réforme du deuxième cycle. La formation se déroule par l'alternance des cours et des stages et prépare à l'examen classant national qui permet aux étudiants l'accès à différentes spécialités.

## 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation DFASM a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement, mais en réseau avec des formations nationales en santé (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie, kinésithérapie - MMOPK).**

Le DFASM se situe entre le diplôme de formation générale en *Sciences médicales* (DFGSM) et le 3<sup>e</sup> cycle. Cet axe est soutenu par l'université de Tours qui intègre ces formations dans sa stratégie prioritaire en termes de formation en santé. De plus, cette formation est assurée en partenariat avec le Centre hospitalier régional et universitaire (CHRU). L'université, la région et le centre hospitalier universitaire (CHU) ont des réunions régulières en ce qui concerne les aspects de la santé. Le contenu de la formation est défini par un arrêté national des études et il est peu modifiable, mais il peut être enrichi en collaboration avec d'autres facultés (groupe sanitaire coopératif des hôpitaux du Grand Ouest). D'autre part, il existe des partenariats avec les différents hôpitaux de la région Centre-Val de Loire et les étudiants en 6<sup>e</sup> année peuvent postuler à des stages dans des centres hospitaliers sur le plan national. Il existe la possibilité de double parcours scientifique avec les autres composantes. La pluridisciplinarité est concrète par l'intervention de professionnels médicaux et non médicaux pour l'interdisciplinarité essentielle pour les soins. Les enjeux du développement durable sont en cours de formalisation, mais pour le moment, se limitent surtout à des initiatives étudiantes qui sont soutenues par la composante. Pour ce qui est de l'appui sur le Programme d'investissements d'avenir (PIA) et les initiatives d'excellence, les actions sont assez peu diversifiées et concernent des banques d'images cliniques et un atlas financé par le fonds européen de développement régional (FEDER).

**L'ouverture à l'international s'est développée avec des échanges d'étudiants avec le Costa Rica et le Royaume-Uni (Birmingham).** Des mobilités pour effectuer des stages cliniques d'été ont été effectuées par 10 à 15 % des effectifs des promotions (limitation en 2020 et 2021 à cause de la crise sanitaire). Le Centre de ressources linguistiques (CRL) est à disposition des étudiants volontaires pour perfectionner leurs compétences linguistiques. Des efforts pourraient être envisagés en sachant que l'échéance de l'examen classant national peut être un obstacle.

**La formation bénéficie d'un adossement solide à la recherche matérialisé par un accompagnement au cours des stages et des enseignements.** Certains enseignements (Recherche documentaire, Bibliothèque universitaire dans le cadre du dispositif "Ma Bu-mes docs") portent sur la formation à la démarche de la recherche scientifique et documentaire. L'unité de formation et de recherche (UFR) Médecine met à disposition des étudiants des abonnements à des revues scientifiques. Pour la formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie, des cours sont réalisés sur des thèmes prioritaires. La formation s'appuie sur des unités de recherches (dont certaines sont labellisées) et quatre unités d'enseignement Recherche biologie pour obtenir une équivalence de 1<sup>re</sup> année de master (M1) avec un stage de six semaines et de 2<sup>e</sup> année de master (M2) en fonction des motivations. La formation dispose de 110 enseignants-chercheurs (professeurs d'Université-Praticiens hospitaliers, maîtres de conférences-Praticiens hospitaliers et chercheurs statutaires) impliqués dans la formation, mais il est souligné que le *ratio* enseignant-étudiant est insuffisant par rapport à la norme nationale.

**La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation au travers des stages et gardes au CHU, et dans les hôpitaux de la région qui constituent une préparation à l'insertion professionnelle.** Une action d'ouverture vers tous les territoires de la région Centre-Val de Loire est engagée. Il y a 766 heures étudiant pour les enseignements fondamentaux, 72 semaines de stages obligatoires (12 périodes de 6 semaines à temps pleins). Pour ces stages, 6 crédits ECTS sont accordés par année d'études en conformité avec les textes (18 ECTS en tout). Six professionnels interviennent dans la formation en plus de tous les professeurs d'Université-Praticiens hospitaliers et maîtres de conférences des universités-Praticiens hospitaliers de la formation qui sont concernés statutairement.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**Plusieurs actions ont été menées pour améliorer les moyens disponibles en termes d'outils pédagogiques.** La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques qui sont par essence adaptées aux compétences visées et répondent à un référentiel national. L'engagement sociétal et personnel de l'étudiant est pris en compte dans son cursus. La certification numérique Pix est obligatoire dans le cursus du deuxième cycle, ce qui n'est pas le cas pour le premier cycle (en 1<sup>re</sup> année, environ 290 étudiants sont concernés). Il n'est pas indiqué de comptes de e-portfolio détenus par les étudiants.

**La formation diversifie ses pratiques pédagogiques et plusieurs modalités pédagogiques se substituent de manière pertinente aux cours magistraux pour répondre aux objectifs des réformes** (initiatives pédagogiques : simulation, pédagogie inversée, présentation de cas cliniques, apprentissage du raisonnement clinique), mise en place des examens cliniques objectifs et structurés (ECOS) en lien avec la réforme. L'enseignement s'était adapté à la période COVID mais le retour à la normale exclut les enseignements en distanciel, sauf cas particulier. Des ressources sont utilisées également (Wooclap, Sides Uness, simulation, stages professionnels).

**L'ouverture internationale reste limitée malgré des initiatives intéressantes.** S'il n'existe pas de cours obligatoire de langues étrangères, 20 heures étudiant sont cependant consacrées à une langue vivante dans le cadre d'une unité d'enseignement à la recherche biomédicale (UERB "exploration fonctionnelle"). Dans le cadre des échanges avec le Costa Rica, des cours en espagnol sont dispensés (volume et modalités non précisées) avec un accès au Centre de ressources en langues (CRL) pour tous les étudiants. Les étudiants peuvent suivre des unités d'enseignement libre en anglais (*Massive Open Online Course* - MOOC). Il pourrait être utile de pousser cette ouverture, mais la proximité des Épreuves classantes nationales reste certainement un frein.

**Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas du tout adaptés aux publics de la formation continue et en alternance.** Il n'y a pas de possibilité d'accès pour la formation médicale continue (FMC) ou l'alternance, ni d'ingénierie de formation adaptée compte tenu de la structuration du cycle. Il s'agit d'une poursuite du cursus pour les étudiants de 3<sup>e</sup> année admis en 2<sup>e</sup> cycle (les diplômés du 1<sup>er</sup> cycle - DFGSM - en poursuite du cursus Diplôme de formation approfondie en *Sciences médicales* (DFASM)).

## 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics.** À ce stade, il s'agit de la poursuite du cursus pour les étudiants de 3<sup>e</sup> année admis en 2<sup>e</sup> cycle. Il existe un Forum d'orientation des externes, dont la fréquentation par les étudiants ne fait qu'augmenter. Il s'agit d'une initiative des étudiants, avec le soutien de l'unité de formation et de recherche (UFR) et en collaboration avec les professionnels de santé de la région. La formation n'est pas structurellement ouverte à différents types de publics. D'une manière générale, il s'agit d'étudiants en poursuite de cursus (diplômés de DFGSM) et il y a peu d'abandons.

**Pour ce qui est du suivi de la réussite des étudiants, la formation dispose d'une commission d'aide aux étudiants.** L'UFR de Médecine propose des aménagements personnalisés en fonction des situations des étudiants. Une dizaine d'étudiants sont rencontrés chaque année. On ne dispose hélas d'aucune information sur les étudiants en difficulté ou à besoins spécifiques (handicaps, sportifs de haut niveau, artistes, etc.). Des données quantitatives sont indiquées pour les crédits ECTS et les modalités de passage en 2<sup>e</sup> année et 3<sup>e</sup> année du cycle (huit étudiants n'ont obtenu aucun ECTS en 2018-2019 et 2019-2020 et aucun en 2020-2021). Il s'agit d'une faible proportion (moins de 10 %) par rapport à ceux ayant validé tous les ECTS.

**Il n'est pas possible d'analyser l'insertion professionnelle dans ce cycle, car le cursus n'est pas achevé (Épreuves classantes nationales (ECN) et internat à la suite).** La seule donnée disponible concerne les diplômés à l'issue du cycle et avant les épreuves des ECN (251 en 2018-2019, 224 en 2019-2020 et 258 en 2020-2021). Une fois les ECN passées, les étudiants ont le statut d'internes et poursuivent leur formation de 3<sup>e</sup> cycle dans l'établissement où ils ont été reçus.

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.** L'équipe pédagogique se compose de 110 enseignants et enseignants-chercheurs et six enseignants temporaires, ce qui constitue un *ratio* correct en théorie. Il existe des dispositifs pour permettre les mobilités des enseignants, mais dont ces derniers ne s'emparent pas suffisamment : seuls trois en ont profité (ce qui reste faible malgré l'impact de la crise sanitaire). L'université dispose d'une structure pour apporter un soutien logistique et méthodologique aux enseignants, le Centre d'accompagnement à la pédagogie pour les enseignants (CAPE). Elle propose également aux enseignants une offre de formations qui leur est spécifiquement dédiée (*syllabus*, pédagogie inversée, etc.) et met à leur disposition des outils facilitant la pédagogie (par exemple Woodlap). Les enseignants ont la possibilité de les utiliser sur la base du volontariat. Au sein de la faculté, des enseignants ou personnels référents de la plateforme MOODLE proposent aussi des formations pour utiliser les différents outils à disposition (Technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement - TICE). Il existe des séminaires d'accueil par l'UFR de Médecine sous forme d'ateliers et tous les enseignants titulaires ont l'obligation de suivre le diplôme universitaire (DU) de pédagogie.

**L'évaluation de l'enseignement interne par la faculté et par les étudiants (stages, conférences, quizz, etc.) est mise en place avec un système de questionnaires**, mais avec un faible taux de retour (10 à 13 % de questionnaires renseignés). La formation indique en revanche un "retour systématique" sur les examens par les étudiants, mais n'en donne ni résultat ni analyse. L'absence de conseil de perfectionnement est à noter, mais une commission du second cycle et une autre concernant les stages et gardes sont mises en place. Ces commissions se réunissent toutes les cinq semaines et suivent les recommandations de la réforme du 2<sup>e</sup> cycle (R2C). Un compte rendu datant de 2022 indique que cette commission réunit des enseignants, des étudiants élus et des personnels administratifs.

## Conclusion

### Points forts

- Un partenariat actif avec le CHU et les établissements hospitaliers,
- Un adossement à la recherche de qualité,
- Un référentiel pour les épreuves classantes nationales donnant les objectifs et un cadre pour leur préparation.

### Points faibles

- Un appui sur les réalisations du Programme d'investissements d'avenir (PIA), des initiatives d'excellence et des autres éléments structurants peu diversifiés,
- Une ouverture internationale peu développée, y compris pour la mobilité entrante d'enseignants,
- Une faible intégration des enjeux du développement durable,
- Une évaluation des enseignements fragile.

### Recommandations

- S'appuyer davantage sur les actions menées et les moyens obtenus dans le cadre des initiatives d'excellence et des projets tels que le Programme d'investissements d'avenir (PIA) et renforcer les partenariats régionaux pour la recherche (tirer avantage des Fédérations hospitalo-universitaires),
- Développer une politique incitative pour les mobilités, encourager et faciliter celles-ci,
- Formaliser davantage certaines formations comme celle au développement durable,
- Améliorer l'évaluation de la formation par la création d'un conseil de perfectionnement et proposer des alternatives aux questionnaires.

# DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le *diplôme de formation approfondie en Sciences pharmaceutiques (DFASP)* fait suite au diplôme de formation générale en *Sciences pharmaceutiques (DFGSP)* et constitue le deuxième cycle des études de pharmacie. Il permet l'acquisition de 120 crédits *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)* et confère le grade de master. Il doit être poursuivi par un 3<sup>e</sup> cycle, court ou long selon les différents types d'exercice, et par la soutenance d'une thèse d'exercice permettant l'obtention du diplôme d'état de Docteur en Pharmacie. Il n'y a pas de délocalisation de la formation, l'université de Tours offrant la seule formation en pharmacie de la région Centre-Val de Loire. Il se structure en deux années (DFASP1/DFASP2) organisées chacune en deux semestres.

## 1. La politique et la caractérisation de la formation

**Le DFASP a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et cette formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement et l'axe "santé" est soutenu par l'université de Tours.** Le contenu de la formation est défini par un arrêté national imposant aux établissements disposant de composantes santé, l'adéquation avec les objectifs, ce qui rend le DFASP dépendant d'un réseau d'échanges nationaux avec les autres facultés de pharmacie au sein de la conférence des doyens et des groupes de travail sont mis en place. La formation est pluridisciplinaire et l'interdisciplinarité est effective au sein des enseignements coordonnés (pathologies et filières). Pour ce qui est de la pluridisciplinarité, le contenu pédagogique répond à cet impératif. Par ailleurs, dans le cadre du service sanitaire des étudiants en santé réalisé pour les étudiants de pharmacie en 2<sup>e</sup> année (DFASP2), des partenariats académiques locaux et régionaux ont été instaurés avec l'école de maïeutique, la faculté de médecine, l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI), etc. avec le soutien du *Collegium Santé*. Par ailleurs, les actions de prévention et de promotion de la santé sont réalisées en partenariat avec l'éducation nationale (collèges et lycées). Une évaluation régionale et une évaluation nationale auxquelles a participé l'établissement (trois universités françaises sélectionnées) sont en cours. La qualité des terrains de stage est validée par les tutelles concernées. Le développement durable est intégré (Bonne santé et bien-être, et industrie, Innovation et infrastructure). La formation s'appuie sur le projet NewTEach (Programme d'investissements d'avenir 2 - PIA2) pour les ressources pédagogiques numériques et sur le Labex IRON (ressource MOOC pour la radioactivité).

**Il n'y a pas d'offre à l'international compte tenu de la spécificité de la formation, mais des stages peuvent être effectués à l'étranger.** À partir de l'année 2022-2023, il existera une possibilité pour quatre étudiants de réaliser un semestre à l'université de Laval à Québec et quatre étudiants seront reçus pour un semestre de 5<sup>e</sup> année. Mais cela représente une offre modeste.

**La formation bénéficie d'un adossement à la recherche solide.** Elle bénéficie du soutien de 11 équipes de recherche. Un parcours spécifique en 1<sup>re</sup> année du cycle (M1) associe enseignements (52 heures) et stages et concerne environ 20 % des effectifs par an. Ce parcours intègre une formation à et par la recherche avec des dispositifs adaptés aux filières. Les enseignants-chercheurs (55 avec 1 620 heures étudiant assurées) participent aux formations de façon forte et des enseignements spécifiques professionnalisants sont assurés par des praticiens hospitaliers ou des professionnels de l'industrie. La formation dispose d'un réseau de structures de recherche qui accueillent les étudiants pour leur stage recherche (accompagnement et formation). Pour ce qui est de l'intégrité scientifique et de la déontologie, ces points sont abordés lors des stages de recherche : une formalisation plus nette serait souhaitable. Il n'y a pas d'enseignement pour la méthodologie informationnelle et documentaire, c'est un manque qu'il faudrait combler.

**La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation en lien avec les différents acteurs.** Les capacités d'accueil sont définies avec les tutelles, validées par l'observatoire de la démographie des professionnels de santé et fixées par les ministères de tutelle et la formation peut ainsi se mettre en parfaite adéquation. S'agissant des maquettes des enseignements, elles

sont définies par arrêté national cadrant ainsi le programme. Il existe des échanges réguliers avec les acteurs socio-économiques (notamment au sein du Grepic - Groupement industrie pharmaceutique région Centre) et des représentants de l'industrie et du conseil ordinal siègent au conseil de faculté. De façon innovante, une convention a été signée pour permettre la mise en place d'enseignements délocalisés sur des sites industriels. L'insertion professionnelle est préparée via les stages obligatoires et le projet professionnel. La création d'une junior entreprise (*Pharmacist junior association*) soutenue par la composante et les enseignants doit être soulignée comme excellent moyen de formation à l'entrepreneuriat. Les professionnels intervenants sont 36 assurant 239 heures étudiant. Ce cycle n'a pas vocation à l'accueil de stagiaires de formation continue et n'est pas ouvert à l'alternance.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.** Elle est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et la volonté d'un réel alignement de ceux-ci avec les méthodes pédagogiques et d'évaluation, ainsi qu'une mise en adéquation avec les compétences visées. Le nombre d'heures étudiant dans tout le cycle est de 827 avec un total de 57 enseignants intervenant dans la formation. Le contenu de la formation est défini par un arrêté national des études (1<sup>er</sup> cycle : Diplôme de formation générale en *Sciences pharmaceutiques* (DFGSP), 2<sup>e</sup> cycle : Diplôme de formation approfondie en *Sciences pharmaceutiques* (DFASP) et 3<sup>e</sup> cycle court ou long selon les filières). Il se structure en deux années (DFASP1/DFASP2) organisées chacune en deux semestres, respectivement semestre 7/semestre 8 et semestre 9/semestre 10. Les semestres comportent un tronc commun (semestre 1) et un enseignement spécifique correspondant à la filière choisie (semestre 2). Les semestres 3 et 4 constituent l'année hospitalo-universitaire et sont spécifiques à chaque filière. Trois filières professionnalisantes sont possibles en DFASP1 - second semestre : officine, industrie, internat. La première partie de la formation (semestre 7 + début de semestre 8) poursuit l'acquisition progressive des connaissances et compétences dans les domaines des sciences biologiques et thérapeutiques, initiées au cours du DFGSP. À partir de la seconde moitié du semestre 8 (DFASP1), les étudiants s'orientent - en accord avec leur Projet d'orientation professionnel (POP) - dans l'une des trois filières offertes par la formation (officine, industrie et recherche, internat). Il s'agit d'une formation professionnalisante afin de préparer les étudiants à leur future carrière professionnelle. L'orientation choisie au cours du DFASP est conservée pour le 3<sup>e</sup> cycle, court ou long. Une maquette détaillée est fournie pour chaque filière. Par ailleurs, et pour chacune des filières, le DFASP2 est une année hospitalo-universitaire (le stage hospitalier vaut 30 *European Credit Transfer and Accumulation System - ECTS*), renforçant le caractère professionnalisant de ce cycle.

**Les méthodes pédagogiques permettant d'acquérir les connaissances demandées s'articulent autour d'enseignements théoriques dispensés en cours magistraux, d'exercices d'application sous forme de travaux dirigés et de travaux pratiques.** Il faut rappeler que la formation dispose d'un cadrage national, les objectifs et contenus sont "imposés" par des arrêtés et laissent peu de place à l'innovation. Des contrôles continus sont mis en place dans chaque filière afin de vérifier les acquis d'apprentissage. L'approche par compétences est un processus en cours de formalisation pour cette formation professionnalisante avec des objectifs nationaux. La valorisation des compétences acquises se fait au sein de chaque filière. À la certification numérique Pix validée en DFGSP, succède le certificat informatique et internet (C2i) qui atteste le niveau acquis par un étudiant dans la maîtrise des outils multimédias et de l'internet. 286 étudiants ont un compte de *e-portfolio*, ce qui est notable. Cependant, les pratiques pédagogiques sont diversifiées, adaptées aux filières et font appel à un large éventail de moyens classiques et innovants. Toutes les filières ont accès à des espaces variés et des formats de cours qui proposent des pratiques innovantes (pédagogie inversée, intégrée et approche par projet). Chaque filière (industrie, internat, officine) adapte ensuite son format pédagogique. Il n'y a pas de flexibilité envisagée pour suivre des cours à distance.

**L'ouverture internationale est modulée en fonction des filières** . La formation propose la certification *Test of English for International Communication (TOEIC)* pour l'industrie : 13 étudiants ont obtenu une certification en langue étrangère en 2018-2019, 29 en 2019-2020 et 42 en 2020-2021.

**L'accueil possible d'étudiants dans le diplôme universitaire (DU) Reconversion de la pratique officinale en formation continue permet l'acquisition des compétences nécessaires à l'évolution professionnelle de l'industrie vers l'officine.** La formation n'a pas d'ouverture à l'alternance compte tenu de l'organisation des enseignements et des stages, et cela pour aucune des trois filières. On note un étudiant en passerelle en 2020-2021.

### 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La formation développe et suit son attractivité ; elle diffuse des informations sur des supports divers pour un public varié.** La formation met à disposition sur un site web et trois réseaux sociaux des informations complètes sur le déroulement des études et sur les métiers de la pharmacie. Un réseau professionnel accessible aux étudiants et aux professionnels de la santé a été ainsi développé. Elle organise en outre des journées portes ouvertes, des forums et des rencontres avec des professionnels (conférence recherche, etc.). Le nombre total d'inscrits administratifs dans la formation (dans tout le cycle) est en augmentation régulière (286 en 2020-2021). Pour ce qui est de la mesure de l'attractivité, cette formation est incluse dans un parcours spécifique. Les abandons sont rares.

**La formation mesure le suivi du nombre d'étudiants entrants et leur taux de réussite pour les filières suivantes :**

- dans la filière internat, le suivi du taux de réussite au concours national de l'internat (global, primants et redoublants, reçus sur liste principale ou complémentaire, par spécialité biologie médicale ou pharmacie hospitalière) montre un impact positif de la création de la filière internat. L'université de Tours se place au milieu du classement national. La formation offre la possibilité d'une réorientation des étudiants entre les différentes filières ;
- dans les filières officine et industrie, le taux de réussite est excellent : il est supérieur à 90 % en DFASP1 et supérieur à 98 % en DFASP2 - un à deux redoublants par an).

**La formation n'est pas concernée par l'analyse de l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi.** En effet, les diplômés sont amenés à poursuivre leurs études par un 3<sup>e</sup> cycle, court ou long selon les différents types d'exercice, et par la soutenance d'une thèse d'exercice permettant l'obtention du diplôme d'état de docteur en pharmacie. En ce qui concerne l'analyse de la qualité de l'insertion professionnelle à partir des enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle et de cohortes, le dossier d'autoévaluation souligne l'excellence des résultats obtenus, sans cependant avancer de données chiffrées. On ne dispose pas d'information sur le dépistage et le suivi des étudiants en difficulté du point de vue économique, en cas de handicap ou harcèlement, etc.

### 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La formation dispose globalement de moyens satisfaisants**, mais le taux d'encadrement global cache des disparités de charge d'enseignement importantes entre les disciplines résultant d'une évolution du contenu des enseignements de DFGSP et DFASP. On dénombre 50 enseignants (enseignants et enseignants-chercheurs) permanents intervenant dans la formation et six enseignants temporaires. Il y a 827 heures étudiant pour les deux années (562 en 1<sup>re</sup> année et 265 en 2<sup>e</sup> année). On regrette l'absence d'information quant à la politique de l'établissement en matière de mobilité à l'international des enseignants. En termes de soutien pédagogique, différentes solutions sont proposées : les enseignants sont invités à participer à des formations concernant l'utilisation de *Teams* et *Active Presenter* pour la réalisation de supports distanciels, mais aussi des formations aux évaluations *via Moodle*. L'attribution des compétences et le degré de subsidiarité mis en œuvre dans le domaine du pilotage des formations de l'établissement contribuent à un fonctionnement cohérent et efficace de la formation avec un suivi de l'exécution du budget de la composante établi lors d'un dialogue de gestion annuelle. Cela permet que les lignes budgétaires dédiées répondent aux besoins d'investissement et de fonctionnement des formations. Une ligne spécifique "masse salariale" permet de gérer le coût des professionnels vacataires.

**Le processus d'évaluation des enseignements et de la formation est réalisé par des questionnaires aux étudiants et obtient un taux de réponse significatif et contributif.** Le taux de participation se situe entre 50 et 80 %. Une organisation matricielle fait office de conseil de perfectionnement, avec les responsables pédagogiques des trois filières et s'appuie également sur une commission pédagogique pluridisciplinaire regroupant enseignants, étudiants et professionnels, ainsi qu'une commission officine et une commission industrie rassemblant des professionnels. Cela permet une concertation collective avec les enseignants-chercheurs et les étudiants, notamment lors des commissions pédagogiques qui se déroulent au cours de l'année (deux à trois par an).

## Conclusion

### Points forts

- Un suivi et une évaluation des étudiants en termes de réussite et de passage en troisième cycle,
- Un adossement à la recherche de qualité,
- Des partenariats institutionnels bien développés et des partenaires professionnels associés,
- Une formation qui est la seule formation en pharmacie de la région Centre-Val de Loire,
- Une bonne professionnalisation pour chaque filière spécifique.

### Points faibles

- Une ouverture internationale peu développée,
- Une faible formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie,
- Peu de flexibilité des enseignements,
- Peu d'actions menées en lien avec les initiatives d'excellence et les projets du Programme d'investissements d'avenir (PIA).

### Recommandations

- Développer une politique incitative à la mobilité sortante et entrante,
- Formaliser rapidement la formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie,
- Réévaluer la flexibilité des enseignements à distance, offrant une alternative précieuse,
- Diversifier et s'appuyer de façon plus consistante sur les actions menées et les moyens obtenus dans le cadre des initiatives d'excellence et des projets tels que le PIA, s'approprier ces dispositifs et développer des partenariats régionaux dans le cadre du groupement sanitaire des hôpitaux du Grand Ouest.

# DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCÉE

## Établissements

Université d'Angers, université de Tours

## Présentation de la formation

Le diplôme d'État d'Infirmier en pratique avancée (IPA) d'une durée de deux ans, a été ouvert en 2020-2021 (Décret n° 2018-633 du 18 juillet 2018) et concerne 30 étudiants. Cette formation représente une poursuite d'études pour les infirmiers diplômés d'État. À l'issue de la formation d'IPA, il faut justifier de trois années d'expérience professionnelle, pour pouvoir exercer en qualité d'IPA. La formation qualifiante est organisée en deux années :

- une 1<sup>re</sup> année de tronc commun permettant de poser les bases de l'exercice infirmier en pratique avancée,
- une 2<sup>e</sup> année centrée sur les enseignements en lien avec une mention (spécialisation). Il existe quatre mentions : *Pathologies chroniques stabilisées, prévention et poly-pathologies courantes en soins primaires, Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale, Oncologie et hémato-oncologie, Santé mentale et psychiatrie*. Cette formation répond aux critères réglementaires et à une problématique de difficultés d'accès à l'offre de soins ainsi qu'à une évolution des prises en charge des patients.

## 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement.** La formation est construite en cohérence et en complémentarité des formations en soins infirmiers. Elle s'assure de partenariats académiques locaux, régionaux. Les universités d'Angers et de Tours affichent la même ambition co-construite dans la mise en place de la formation des infirmiers de pratiques avancées. Les coordonnateurs d'unité d'enseignement (UE) proviennent des universités d'Angers et de Tours. Ceci est un marqueur fort de partenariat, mais peut poser question quant au pilotage qui peut s'avérer complexe en multisites. Le pilotage se fait par un Comité de pilotage (COPI) Tours/Angers. Les inscriptions se font à l'université de Tours. La mise en place de la formation s'est faite en co-accréditation avec l'université d'Angers. Pour la région Centre-Val de Loire (CVL), le dispositif est le fruit d'un partenariat entre l'université de Tours, le Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Tours et l'Agence régionale de santé (ARS) qui ont travaillé ensemble à la définition de la formation. Ainsi le master diplôme d'état IPA est pleinement intégré avec la faculté de médecine de Tours, il est co-coordonné avec l'institut de formation en soins infirmiers (IFSI) du pôle formation du CHU. La formation a été intégrée au *collegium* santé. Un Groupement d'intérêt scientifique fédère l'ensemble des formations en santé en région CVL, mais cela ne concerne que les spécialités infirmières (infirmiers anesthésistes, de bloc opératoire). L'interprofessionnalisation est limitée (une demi-journée d'échanges avec internes de médecine générale dans l'année).

**On ne peut pas parler de formation ouverte à l'international ;** cette ouverture se limitant à la dispense de cours d'anglais. Nous n'avons pas de données concernant d'éventuelles possibilités de stage à l'étranger. Un partenariat avec le Canada est envisagé sans information supplémentaire.

**La formation bénéficie d'une ouverture à la recherche adaptée à sa finalité** (rédaction d'un mémoire, UE recherche, UE mémoire, UE science infirmière et UE éthique, soit 74 heures au cours des deux années d'études). La formation et les unités de recherche auxquelles elle est adossée mettent en place un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation par la recherche des étudiants (cursus de poursuite d'études vers le doctorat possible, mais il n'y a pas de données accessibles sur cet item).

**La formation prend en compte les besoins socio-économiques du territoire pour définir ses débouchés** (choix de la filière en fonction du lieu d'exercice), sa finalité et ses contenus, en cohérence avec sa fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), et elle associe les acteurs socio-économiques à cette démarche (stages). Cette formation propose un nombre d'heures de stages qui permet une vraie professionnalisation (30 crédits *European Credit Transfer and Accumulation System – ECTS –*, soit 24 semaines). La formation prépare réellement à l'insertion professionnelle (stages clinique, UE gestion des risques, etc.). Cependant, la liste des terrains de stage n'est pas fournie. Le pilotage de la formation inclut de nombreux partenaires académiques ou non académiques : Institut de formation en soins infirmiers, Centre hospitalier, CHRU, Agence régionale de santé (ARS), région Centre-Val de Loire, *Collegium* santé, faculté de médecine de



Tours, ordres professionnels.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La formation définit et met en œuvre ses objectifs, ses contenus, ses méthodes pédagogiques et ses acquis d'apprentissage dans une approche favorisant l'alignement pédagogique.** Elle appuie sa démarche sur une approche programme et non une approche par compétences. Les livrets pédagogiques sont annexés ainsi que les modalités de contrôle des connaissances et textes réglementaires. Cependant, l'approche est souvent hospitalo-centrée et fait intervenir peu de professionnels de soins primaires. Les stages ne sont pas décrits et les modalités d'évaluation des compétences acquises non fournies.

**La formation propose des modalités variées d'enseignement :** travaux dirigés (TD), enseignement dirigé (ED), travail personnel (TP), cours magistraux (CM), table ronde, diaporama commenté, dont des modalités entièrement ou partiellement à distance, (e-learning et cours théoriques dans chaque unité d'enseignement) sur deux sites, Angers ou Tours. On peut se questionner sur l'organisation des enseignements en multisites qui implique des déplacements puisque l'enseignement en distanciel n'est pas priorisé (113 heures sur les deux années). La plateforme numérique dépend de l'université d'Angers, ce qui est problématique dans la mise à disposition du personnel (ingénieur informatique) et l'organisation. L'autonomie des universités pose problème à l'organisation de la première année. Les articulations avec les autres formations nécessitent d'être plus développées. Dans les éléments de preuve, il est mentionné que des réflexions sont en cours (IFSI, médecine, recherche). On peut noter une dimension importante d'interdisciplinarité comme suggéré par le programme (cours recherche, communication professionnelle et scientifique, leadership, santé publique). Une rencontre avec des anciens élèves actuellement IPA est organisée en UE 3 de deuxième année (2 heures) ainsi que des tables rondes.

**Les contenus de la formation ne permettent pas réellement l'ouverture à l'international :** une UE dispense des cours d'anglais. Aucune mobilité n'a été octroyée.

**Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue.** La formation permet l'accès effectif des publics de formation continue des Infirmiers diplômés d'État (IDE) par la mise en place de modalités adaptées d'accueil, d'encadrement et d'ingénierie de formation. La formation développe dans son périmètre une ingénierie de formation adaptée à l'offre spécifique proposée aux publics de la formation continue. La quasi-totalité des étudiants bénéficie d'une expérience de plusieurs années d'exercice en qualité d'IDE (30 sur 33). Il s'agit d'adultes en reprise d'études (40 ans d'âge moyen). On peut regretter un hospitalo-centrisme de la formation tant dans le profil des étudiants entrants que dans l'offre de stage et le devenir des diplômés ; 53 % avaient une pratique d'infirmier en exercice hospitalier et 47 % en exercice extra hospitalier. La formation ne concerne aucun infirmier en sortie de diplôme et aucun en libéral. Il n'y a pas de possibilité d'alternance.

## 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**Aucune donnée n'est disponible concernant l'attractivité et le suivi de celle-ci auprès de ses différents publics.** Une liste de référents de stage encadrant un petit groupe d'étudiants est communiquée. Cependant, on ne connaît pas le rôle précis de ces référents. L'évaluation des enseignements n'est pas étayée par des indicateurs et reste déclarative (évaluation des enseignements théoriques semestrielle, délégués de classe, référent de promotion).

**La formation ne suit pas la réussite de ses étudiants de façon très succincte.** Le suivi de la réussite des étudiants se résume au taux de réussite au diplôme (100 %) et à une enquête de satisfaction réalisée par le service de la formation continue de l'université (il n'y a pas de données disponibles).

**On ne peut pas considérer que la formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés, car une seule enquête de satisfaction est communiquée.** Les données fournies sont très parcellaires et non anonymisées ; elles montrent un retour dans l'emploi sur des postes d'IDE et peu d'IPA (14 sur 32). Ceci n'est pas en faveur d'une reconnaissance du diplôme et de son adaptation au marché de l'emploi. La formation est cependant récente.

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.** Des enseignants-chercheurs, des chercheurs et des professionnels des IFSI et des disciplines de la formation (6) participent aux enseignements à hauteur de 42 heures, ce qui est peu. Des professionnels extérieurs (178) interviennent à hauteur de 1314 heures. La coordination principale est confiée à une infirmière du Centre hospitalier universitaire titulaire d'un master de sciences cliniques, en détachement de son poste à l'université. Nous n'avons pas d'information concernant le statut universitaire de cette infirmière. Un Conseil national d'université a été créé en 2019 (CNU 92) et doit permettre l'obtention de postes universitaires.

**La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue.** La formation dispose d'un comité de pilotage (Tours/Angers) qui se réunit périodiquement pour analyser les résultats et contribuer à son évaluation interne. Ceci reste déclaratif, car aucun élément n'est disponible pour évaluer ce point. Il n'y a eu qu'un conseil de perfectionnement en 2020. Nous n'avons pas de données exploitables.

## Conclusion

### Points forts

- Une formation règlementée qui respecte le programme et une ingénierie de formation complète, professionnalisante, alternant des cours et des stages,
- Une formation ouverte à la formation continue,
- Une ouverture à la recherche.

### Points faibles

- Une gouvernance bicéphale et une formation multisites (universités de Tours et d'Angers),
- Aucune ouverture à l'international,
- Une absence d'outils d'évaluation des enseignements et des stages, de suivi post diplomation,
- Un manque de collaboration pédagogique avec les autres filières.

### Recommandations

- Définir une gouvernance plus homogène et sur un seul site pour améliorer la tenue et l'efficacité du conseil de perfectionnement,
- Ouvrir la formation à l'international (stage à l'étranger via le dispositif Erasmus, enseignements en langues à développer),
- Créer des outils d'évaluation des cours et mettre en place une enquête de suivi de la réussite et de l'insertion professionnelle,
- Sortir d'une approche hospitalo-centrée en développant de la transversalité avec les autres filières et/ou professionnels de santé (médecine générale, libéraux et centres de santé, etc.), en intégrant le réseau ville-hop et en ouvrant le recrutement entrant aux libéraux.

# DIPLÔME D'ÉTAT DE SAGE-FEMME

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

La Formation approfondie en *Sciences maïeutiques* en vue de l'obtention du Diplôme d'État de Sage-femme (FASMa) constitue le second cycle des études de sage-femme. Il permet l'acquisition de 120 crédits *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)* complémentaires au premier cycle, autorise l'exercice professionnel du métier de sage-femme et confère le grade de master. Le Diplôme d'État est délivré par l'université de Tours, suite à la validation d'un mémoire de fin d'études. La formation de second cycle en sciences maïeutiques se déroule sur deux années réparties en quatre semestres (semestre 7/semestre 8 et semestre 9/semestre 10) et se déroule à l'école de sages-femmes de Tours. Seuls les étudiants titulaires du Diplôme de formation générale en *Sciences maïeutiques* (DFGSMa) peuvent s'inscrire dans ce second cycle. Ce master est une formation professionnalisante, alternant périodes de cours et de stage. Les étudiants de second cycle ont un statut d'étudiants hospitaliers salariés du CHU de Tours.

## 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement, mais est exclue des priorités thématiques de l'établissement et entretient peu de relations avec la fonction centrale, du fait de sa tutelle hospitalière.** La formation, professionnalisante, a lieu à temps plein à l'école de sages-femmes de Tours, école sous tutelle hospitalière (Centre hospitalier universitaire régional de Tours - CHRU) et est financée par le Conseil régional du Val de Loire. Le positionnement de la formation au sein de l'université n'est pas précisé, l'école est une école hospitalière et le Diplôme d'État est un diplôme universitaire. L'organigramme, les effectifs de l'équipe pédagogique et la gouvernance ne sont pas annexés, ce qui ne permet pas une évaluation de la place réelle de la formation au sein de l'université de Tours. L'école de maïeutique de Tours est la seule école à délivrer le Diplôme d'État (DE) de Sage-femme en Centre-Val de Loire. Elle est une école hospitalière sous la tutelle du CHRU à ce jour, ce qui n'est pas cohérent avec le contexte actuel d'universitarisation des filières maïeutiques porté au plan national. Une avancée en ce sens est nécessaire pour assurer une meilleure visibilité de la formation et une reconnaissance de la profession, au même titre que les autres filières médicales. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle, et en articulation avec celles des autres cycles avec lesquelles elle s'inscrit en *continuum*. La formation s'assure de la réalité et de la valeur ajoutée de ses partenariats académiques locaux, régionaux en développant des terrains de stages multiples dans les établissements de santé de la région et avec les professionnels libéraux (la liste n'est toutefois pas fournie). La formation apporte de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité à sa finalité par la mutualisation des cours avec l'unité de formation et de recherche (UFR) de médecine, de pharmacie par exemple, ou la mise en place du service sanitaire des étudiants en santé. De plus, il existe un développement du réseau professionnel qui permet la venue d'experts de différentes spécialités. La formation s'inscrit dans une démarche éco-responsable et de développement durable et une démarche d'aide aux étudiants en situation de précarité (lutte contre la précarité menstruelle, panier repas bio et locaux) en partenariat avec l'université de Tours, dans un *continuum* de reconnaissance des étudiants du 1<sup>er</sup> cycle.

**La formation est peu ouverte à l'international.** Il n'y a pas de dispositif *EuRopean Action Scheme for the Mobility of University Students* (ERASMUS). La formation n'inclut pas de mobilités entrantes. Des stages de quatre semaines au maximum sur le cycle master sont possibles (Bénin, Togo, Angleterre, Canada). Le nombre d'étudiants en bénéficiant n'est pas précisé. La seule mobilité sortante est une mutation vers une autre école de sages-femmes en France (comme autorisé par les textes en cycle 2).

**La formation bénéficie d'une ouverture à la recherche adaptée à sa finalité** (mémoire de fin d'études - 5 crédits ECTS -, lecture critique d'articles, etc.) et conforme aux contextes réglementaire de la formation. Des enseignants-chercheurs et des chercheurs des disciplines de la formation participent aux enseignements (75 permanents et 18 vacataires). Cependant l'accès aux unités de recherche est possible pour les étudiants poursuivant le double parcours recherche débuté en 1<sup>er</sup> cycle. Un partenariat avec la bibliothèque universitaire de médecine, le Centre régional de documentation en santé (CRD), le centre de documentation de la Fédération régionale des acteurs en promotion de la santé (FRAPS) permet une formation adaptée au niveau du 2<sup>e</sup> cycle et est en adéquation avec le niveau attendu (accès aux données et aux logiciels d'élaboration de

bases bibliographiques à destination scientifique).

**La formation prend en compte les besoins socio-économiques du territoire pour définir ses débouchés** (*numerus apertus*, diplomation fin juin), sa finalité et ses contenus (terrain de stage sur le territoire), en cohérence avec sa fiche du Référentiel national des certifications professionnelles (RNCP), et elle associe les acteurs socio-économiques à cette démarche (établissements de santé, libéraux, etc.) en conventionnant pour l'accueil des étudiants en stage. La mise en stage tient compte des déserts médicaux de certains territoires (Indre-et-Loire). Certains établissements peuvent proposer des contrats d'allocations d'études dans le cadre d'un financement ou des contrats d'engagements à servir. Nous n'avons pas de données quant au nombre d'étudiants concerné par ces dispositifs et le montant de l'aide allouée. La formation prépare à l'insertion professionnelle au cours du cursus (stages, Service sanitaire des étudiants en santé). Cependant, le stage intégré de 20 semaines qui vise à une professionnalisation au sein d'un même établissement se réalise dans plusieurs établissements, ce qui n'est pas en cohérence avec les textes.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.** La formation définit et met en œuvre ses objectifs, ses contenus, ses méthodes pédagogiques et ses acquis d'apprentissage dans une approche favorisant l'alignement pédagogique. Elle appuie sa démarche sur une approche programme. La formation valorise les compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci. Le Service sanitaire des étudiants en santé permet la réalisation d'un travail disciplinaire et la mise en place de partenariats avec les autres filières médicales et paramédicales, locales et régionales et le développement d'une approche multidisciplinaire. La formation suit le référentiel métier et compétences des sages-femmes. Les intitulés des unités d'enseignement (UE) ne sont pas en adéquation avec le programme tel que défini dans l'arrêté de 2013. Les livrets de déclinaison de programme ne sont pas annexés. Les modalités de contrôle des connaissances sont annexées. Elles ne sont pas déclinées en compétences.

**La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques.** La formation diversifie ses méthodes pédagogiques (travaux dirigés/enseignements dirigés/classe inversée, ateliers de raisonnement clinique, simulation, etc.) pour favoriser la réussite de ses étudiants. La formation propose des modalités variées d'enseignement, dont des modalités entièrement ou partiellement à distance (604 heures). La formation de FASMa répond à l'ensemble des attentes du texte législatif en termes de connaissances et de compétences spécifiques et transversales, mixant différentes approches pédagogiques.

**La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle ou à sa poursuite d'études, en particulier à l'international, à travers l'enseignement des langues étrangères** (UE recherche avec l'utilisation de la plateforme *Mischool ED* sur la lecture critique d'articles en anglais). La structuration est fragile en raison de difficultés de recrutement d'enseignants en anglais sur l'ensemble de l'université de Tours.

**Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue.** La formation permet l'accès effectif des publics de formation continue. La formation n'est pas ouverte à l'alternance, du fait des exigences de son calendrier pédagogique. Des étudiants peuvent intégrer la formation continue en entrant par la voie des passerelles (un étudiant en 2<sup>e</sup> cycle). Il n'y a pas de donnée disponible pour évaluer le coût de la formation dans ce cas. La formation continue (FC) de l'École de sages-femmes (ESF) se décline à partir du département de formation continue (FC) du CHRU et permet l'accès par des professionnels (tous horizons) à des séquences d'actualisation de connaissances et de maintien des compétences. La gestion et l'évaluation dépend du service de FC du CHRU de Tours.

## 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**L'attractivité ne peut être analysée sous l'angle du recrutement entrant, l'entrée en deuxième cycle ne pouvant se faire qu'après validation du premier cycle.**

**La formation suit l'évolution des taux de réussite, le nombre d'interruptions ou de départs, la réussite en 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> sessions, le redoublement et analyse l'impact sur ceux-ci de ses dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus au cours du conseil technique.** On note un excellent taux de réussite (redoublement entre 0 et 7 % en 1<sup>er</sup> année de master - M1 -, dont 3 % d'autorisations d'exercice) ; cependant, le détail des résultats n'est pas fourni. Il n'y a pas de données concernant l'existence d'un parcours d'accompagnement des étudiants en difficulté ou porteurs de vulnérabilité (handicap, altérités, violences sexuelles et sexistes), un étudiant en situation de handicap est pourtant mentionné. La formation se situe dans un *continuum* avec le premier cycle des études en maïeutique.

**La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi.** La formation analyse la qualité de l'insertion professionnelle et la nature des poursuites d'études à partir des enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle et de cohortes (Alfa Centre, Centre d'études et de recherches sur les qualifications, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, Conseil régional) à 6, 18 et 30 mois post diplôme d'État. Le taux de répondants est moyen (40 à 60 %). Le taux d'insertion professionnelle est très bon (95 % à 6 mois ; 97 % à 18 mois et 83 % à 30 mois). Il faut signaler le plein emploi des diplômés à la sortie du diplôme. Il est précisé dans le dossier que certains étudiants décident de changer de voie et de reprendre des études ou de faire un autre métier, mais les chiffres ne sont pas communiqués. Il n'y a aucun étudiant en poursuite d'études dans les données fournies.

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La formation dispose de moyens limités pour mener à bien ses missions d'enseignement.** Il y a un manque d'enseignants en langue par exemple. La fragilité de l'équipe pédagogique est à souligner (arrêts maladie non remplacés, difficultés de recrutement de sage-femme enseignante).

**La formation organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et prend en compte les résultats de cette évaluation dans son évolution.** L'École de sages-femmes (ESF) réunit un conseil technique au moins une fois par an regroupant les représentants des tutelles (Agence régionale de santé, Centre hospitalier régional universitaire, Conseil régional), des enseignants (universitaires, des terrains de stages) et des étudiants. La coordinatrice en maïeutique en charge de l'École de sages-femmes produit un rapport d'activité annuel aux tutelles. Le dossier ne présente pas de documents pour analyser les résultats de la formation et contribuer à son évaluation interne. Il est à noter que les textes régissant la formation n'évoquent pas de conseil de perfectionnement, mais stipulent la tenue d'un conseil technique. La formation est en adéquation avec l'attendu.

## Conclusion

### Points forts

- Une formation professionnalisante cohérente avec les textes fondateurs,
- Une approche par compétences en stage clinique,
- Une ouverture sur la recherche,
- Une multidisciplinarité intéressante.

### Points faibles

- Une formation non intégrée à l'université, sous tutelle hospitalière,
- Une absence de stage intégré tel que défini dans le programme (19 semaines dans un même établissement), sans doute liée aux difficultés d'accès aux terrains de stage,
- Pas de notion de parcours d'accompagnement pour étudiants en difficulté ou présentant des besoins spécifiques,
- Des intitulés des unités d'enseignement non conformes aux libellés du programme.

### Recommandations

- Porter le projet d'intégration à l'université de la filière maïeutique, sous la forme d'une entité autonome (département, institut) pour sortir d'une tutelle hospitalière,
- Mettre en place un stage intégré conformément au texte réglementaire et solliciter l'Agence régionale de santé et le CHRU de Tours et d'Orléans pour aborder la problématique d'accès aux terrains de stage si besoin,

- Mettre en avant un parcours pour les étudiants en difficulté ou ayant des besoins spécifiques (collaboration avec l'université et les services *ad hoc*),
- Revoir les intitulés d'UE tels que définis dans le programme.

# MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Géographie, aménagement, environnement et développement (GAED)* de l'université de Tours comprend un tronc commun en 1<sup>re</sup> année (M1) et trois parcours en 2<sup>e</sup> année (M2), *Environnement, territoire, paysages (ETP)*, *Management des territoires et urbanisme (MTU)*, *Recherche en environnement et urbanisme*, aux objectifs et aux débouchés clairement définis et complémentaires. La formation s'appuie également sur une collaboration avec le master *Droit de l'environnement et urbanisme*, avec lequel elle mutualise de nombreux enseignements. Avec une approche, une spécialisation et des objectifs très différents, le master GAED est complémentaire du master *Urbanisme et aménagement* également ouvert à l'université de Tours.

## 1. La politique et la caractérisation de la formation

**Le master GAED propose une approche bidisciplinaire, mêlant géographie-aménagement et droit, à la fois originale et pertinente.** En effet, cette double formation peut contribuer à répondre aux marchés de l'emploi et donc à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants. Beaucoup de diplômés de géographie-aménagement suivent une formation complémentaire en droit, à l'issue de leur master (certains même un master *Droit*), afin de pouvoir répondre à certaines offres d'emplois nécessitant des compétences en droit de l'urbanisme et/ou de l'environnement. Les parcours proposés permettent une spécialisation progressive des étudiants, et les préparent aux principaux et classiques débouchés professionnels du champ de la géographie et de l'aménagement. Du fait des spécificités de la géographie et des objectifs professionnels de la formation, elle intègre parfaitement les enjeux du développement durable.

**L'internationalisation de la formation est très faible, mais cela est totalement conforme à ses objectifs et se retrouve dans les autres formations similaires au niveau national.** La grande majorité des diplômés étant destinés à travailler en France, à partir des approches françaises de l'aménagement et de l'environnement, une ouverture internationale n'est pas forcément pertinente et nécessaire pour les étudiants.

**Le master, adossé à l'unité mixte de recherche (UMR) Cités, territoires, environnement et sociétés (CITERES), comprend une ouverture significative et attendue à la recherche.** En effet, il forme les étudiants à ses pratiques, y compris dans les parcours qui apparaissent comme les plus professionnalisants (*ETP* et *MTU*), ce qui pose finalement la pertinence du maintien d'un parcours spécifiquement destiné à la recherche (*Recherche en environnement et urbanisme*).

**S'il n'est pas fait mention de partenariat spécifique avec son environnement socio-économique, le master permet l'acquisition de compétences professionnelles et a une dimension professionnalisante claire et bien définie pour chaque parcours :** il propose des modalités d'enseignement et d'acquisition de compétences professionnalisantes, comme les projets tutorés à partir de commandes spécifiques. Bien que le dossier d'autoévaluation mentionne 12 semaines de stage obligatoire (ou 12 semaines hors les murs pour les apprentis), la maquette présentée ne fait pas état de stage/mémoire de stage, mais uniquement d'un mémoire d'alternance (alors que la généralisation de l'alternance n'est qu'un objectif pour les parcours *ETP* et *MTU*). Le parcours *Recherches en environnement et urbanisme*, non ouvert à l'alternance, ne propose pas non plus de stage en laboratoire (ou dans une autre structure de recherche).

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**Si la formation est professionnalisante et entend apporter aux étudiants les compétences et les connaissances nécessaires à leur insertion professionnelle, le dossier d'autoévaluation ne montre pas qu'elle s'inscrit dans une approche par compétences.** Ainsi, bien que des compétences de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) soient mentionnées à côté des titres des enseignements dans la maquette, celle-ci reste cependant peu lisible en matière de compétences. Elle s'organise en unités d'enseignement (UE)

aux titres sans lien direct avec les spécificités du champ de la géographie et de l'aménagement (« Enseignements fondamentaux », « Travail d'étude et de recherche », « Outils et méthodes », « Approfondissements thématiques », etc.), ou très généraux (« Environnement et territoire », « Nature et paysage », etc.). Une approche par blocs de compétences et de connaissances pourrait être plus lisible.

**La formation propose des modalités d'enseignement variées et professionnalisantes, favorisant le travail en autonomie et en équipe, tout à fait adaptées à ses objectifs.** Comme la grande majorité des autres masters de la mention GAED en France, la formation est ouverte uniquement en présentiel, ce qui est cohérent avec ses objectifs et avec les modalités de l'apprentissage en alternance.

**Sans élément remarquable, la formation permet une ouverture à l'international :** elle comprend 60 heures d'enseignement d'anglais adapté à la formation, un volume comparable aux autres masters de la même mention en France.

**Les parcours EPT et MTU du master sont ouverts depuis une dizaine d'années à l'apprentissage et à l'alternance, avec des modalités spécifiques.**

### 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**Les effectifs du master sont légèrement fluctuants d'une année sur l'autre, pour des raisons conjoncturelles, sans dynamique particulière** (à la baisse ou à la hausse) au cours de la période d'autoévaluation. Le nombre de candidatures en première année a fortement augmenté entre 2019-2020 et 2020-2021, témoignant de son attractivité (même si le dossier ne précise pas l'origine disciplinaire et géographique des candidatures), et une sélection est réalisée en tenant compte de la capacité d'accueil de la formation. Les effectifs du parcours *Recherche en environnement et urbanisme* sont très faibles quant à eux.

**Les responsables de formation connaissent le profil général de leurs étudiants, pour anticiper leurs éventuelles difficultés.** Cependant, il est regrettable que la formation ne propose pas de dispositifs particuliers d'aide à la réussite. Il n'est pas fait mention d'éventuelles disparités avec les étudiants suivant les enseignements mutualisés et venant du droit. Les responsables de formation suivent les taux de réussite des différentes promotions. Ceux-ci sont plutôt bons et conformes aux autres masters GAED, proches de 100 % en M2 (notamment en 2020-21).

**L'insertion professionnelle des diplômés est suivie par l'équipe pédagogique grâce aux données fournies par les services de l'université.** D'après le document communiqué par ces services, les taux d'insertion sont bons (pour les diplômés de 2018, 22 répondants sur 26 diplômés sont en emploi à 30 mois, dont deux tiers à un niveau cadre, et un seul est en recherche d'emploi). Les données fournies dans le dossier d'autoévaluation sont plus surprenantes, puisque l'insertion professionnelle à 30 mois est notamment indiquée pour les diplômés de 2021. La poursuite en doctorat reste faible, de l'ordre d'un par année universitaire, sans que soit mentionné le parcours d'origine.

### 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**Les éléments présents dans le dossier d'autoévaluation ne permettent pas de savoir si la formation dispose des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs.**

**Le processus d'évaluation interne présenté par la formation ne permet pas d'évaluer la démarche d'amélioration continue.** L'équipe pédagogique évoque des questionnaires d'évaluation envoyés aux étudiants directement par l'établissement, sans plus de précision sur la nature de ces questionnaires (portent-ils sur les enseignements ? Sur la formation ?), ni sur l'exploitation qui en est faite ensuite. Le dossier évoque également un conseil de perfectionnement, commun à l'ensemble des parcours et au master *Droit de l'environnement et de l'urbanisme*. Toutefois, aucun représentant étudiant n'est présent à ces réunions. Il n'est pas non plus fait mention de l'intérêt et de l'apport de ces conseils dans l'amélioration en continu de la formation.



## Conclusion

### Points forts

- Une formation professionnalisante, organisée sur une mutualisation pertinente et originale avec le droit, et ouvrant la voie à une insertion professionnelle dans les principaux débouchés du champ de la géographie et de l'aménagement,
- De bons taux d'insertion professionnelle.

### Points faibles

- Une poursuite en doctorat faible, posant la question de la pérennité du parcours *Recherche en environnement et urbanisme*,
- Des outils de pilotage et d'amélioration continue à consolider (absence d'étudiants au conseil de perfectionnement).

### Recommandations

- Veiller à garantir la poursuite en doctorat, qui est faible, malgré une forte ouverture du master à la recherche dans tous ses parcours,
- Revoir l'intérêt de pérenniser un parcours axé uniquement recherche qui, d'une part, n'est pas attractif, et d'autre part, ne permet pas d'alimenter une filière locale de doctorants,
- Veiller à consolider les outils d'autoévaluation, notamment en les ouvrant davantage au retour des étudiants.

# MASTER HISTOIRE

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Histoire* de l'université de Tours est une formation comprenant deux parcours en deuxième année (M2) : *Villes, économies et sociétés (VES)* et *Histoire et cultures européennes (HCE)*. Il est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts et sciences humaines, et principalement adossé au laboratoire de recherche (équipe d'accueil CeTHIS EA 6298).

### 1. La politique et la caractérisation de la formation

**Le master *Histoire* s'inscrit de façon cohérente dans l'offre de formation de l'établissement, avec quelques manques à combler dont l'équipe est consciente.** Il est construit en continuité avec la licence *Histoire* et ouvre sur des possibilités de doctorat dans la discipline ; il est aussi construit en complémentarité chronologique et thématique avec le master *Histoire civilisations patrimoine (HCP)* même si la logique des regroupements, donc de la séparation, peut n'être guère apparente ; en sus d'une réflexion sur la pluridisciplinarité en Histoire, il offre à ses étudiants, à titre d'options, des enseignements dans d'autres formations et disciplines (HCP, Histoire de l'art, Géographie, Sociologie, Lettres, Langues, y compris en licence pour initiation). L'ouverture à l'international et la promotion de la formation tout au long de la vie (FLTV) nécessitent cependant un travail supplémentaire pour correspondre pleinement à la stratégie de l'université.

**La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement, mais la pratique est limitée.** Elle développe une offre spécifique avec, depuis 2011, un cursus intégré franco-allemand, mais les flux y sont modestes (l'université franco-allemande lui a par ailleurs retiré son soutien, au motif d'une redondance avec des masters parisiens). La large offre de conventions pour des mobilités étudiantes est elle aussi peu utilisée : quelque deux étudiants par an hors pandémie ; les mobilités entrantes sont également réduites, hors arrivées via Campus France.

**La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche.** Appuyée sur le Centre tourangeau d'histoire et d'étude des sources (CeTHIS), la recherche y est essentielle (80 % des enseignements) comme de tradition dans la discipline, avec un mémoire original ; s'ajoutent une formation aux techniques documentaires et l'assistance à une journée d'études par semestre. Le dispositif d'organisation complète d'une manifestation scientifique par les étudiants au second semestre de deuxième année (M2), est un véritable atout pour la formation à et par la recherche. Le laboratoire accueille aussi certains étudiants en stage.

**Bien qu'axée sur la recherche, la formation se soucie beaucoup de professionnalisation.** Si la formation veut pallier les réticences d'employeurs devant son caractère généraliste, son orientation recherche pousse cependant certains étudiants à s'engager dans un second master pour se professionnaliser. Elle touche plus le socioculturel que le socioéconomique, mais veut s'étendre aussi du côté de l'entreprise privée. Des professionnels extérieurs ont aidé à préciser orientations et débouchés, 4 participent activement au conseil de perfectionnement, 4 sont chargés de cours, 6 interviennent en séminaire et dans les ateliers de professionnalisation qui ont repris en 2<sup>e</sup> année (M2) après les confinements : « Analyse et synthèse de dossiers » pour les concours de la fonction publique, en VES, et « Communication et médiation historiques » en HCE ; des institutions accueillent pour des visites et des stages des étudiants ; ceux-ci produisent une médiatisation de leur recherche, et sont poussés à s'adresser aux services centraux pour stages, bilans de compétence et formation à l'entrepreneuriat valorisable dans le master. Les dispositifs d'accompagnement à la professionnalisation ont été nombreux sur le contrat, suite à l'évaluation précédente, mais la formation peine à intégrer ces stages dans le cursus, et à proposer des opportunités à l'ensemble de ses étudiants. A été organisée une aide à la construction de projet et un projet tutoré ou stage en première année (M1) puis en M2 les ateliers déjà évoqués, un stage facultatif (souvent difficile à trouver) valorisable, l'organisation par les étudiants d'une manifestation scientifique en M2.

L'alternance est difficile à développer dans le cadre d'un Master orienté vers la recherche. La formation continue, notamment pour des enseignants du second degré, est envisagée, mais on peut s'interroger sur la réalité de la demande dans la discipline.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**Le programme de la formation est cohérent avec ses objectifs, et réalise un effort particulier de valorisation des compétences des étudiants.** La formation assure la cohérence des enseignements et des modalités d'évaluation à travers des temps de travail en équipe, montrant une préoccupation quant à l'alignement pédagogique. La formalisation de l'approche par compétences est cependant balbutiante, avec un tableau des correspondances entre unités d'enseignement (UE) et blocs de compétences du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La valorisation des compétences acquises par les étudiants a au contraire fait l'objet d'une réflexion et passe par celle des mémoires de recherche ainsi que des productions individuelles et collectives issues des projets tutorés et des ateliers recherche ou professionnalisants.

**La formation diversifie fortement ses pratiques pédagogiques.** Elle organise des exercices de préparation au mémoire et à sa valorisation, y compris avec correction entre pairs, un projet tutoré en M1, puis en M2 pour un atelier Communication et médiation, des travaux individuels et de groupe, des types d'évaluation variés. La pédagogie par projet, en réalité consubstantielle au mémoire, central dans la discipline, a ainsi été encore étendue. Si la formation ne prévoit pas d'enseignement à distance proprement dit, elle prévoit des aménagements pour les publics à besoins spécifiques. Si elle ne bénéficie pas de financements de l'initiative d'excellence ou du Programme d'investissements d'avenir (PIA) centré sur les licences, elle a en revanche recours au pôle audiovisuel de l'UFR pour les projets étudiants, et commence à investir les FacLabs.

**La formation inclut un enseignement des langues vivantes adapté à l'ouverture internationale, sans pour autant que celle-ci soit effective du point de vue des mobilités entrantes et sortantes.** Un cours d'anglais ou d'allemand est obligatoire chaque semestre, une deuxième langue peut être choisie en fonction des possibilités laissées par les emplois du temps, mais aucune certification n'est proposée et il n'existe pas de données sur les étudiants qui en obtiennent parallèlement une. Les mobilités sortantes sont préparées avec un atelier organisé par l'établissement, et aussi une préparation spécifique au système universitaire allemand (et un renforcement linguistique), mais l'équipe reconnaît un nécessaire travail sur leur promotion auprès des étudiants. Symétriquement, l'établissement propose des cours spécifiques de français et du tutorat pour les entrants.

**L'alternance n'est pas envisagée, la formation continue est esquissée.** La première n'est guère compatible avec un master tourné vers la recherche, faute en particulier de demande. Toute la formation est ouverte à la seconde, mais sans enseignements spécifiques ; en pratique elle n'est encore qu'envisagée à partir du cas réel de quelques enseignants du secondaire, de l'ordre d'un par an.

## 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La formation est satisfaite de son attractivité.** Ses effectifs sont globalement stables (de 106 à 116 demandes entre les rentrées 2019 et 2020, même si les avis favorables, eux, ont baissé de 104 à 95, et les inscrits effectifs de 60 à 51, mais on retrouve ainsi le chiffre de la rentrée 2018 - au total, cela ne définit pas une tendance) et la formation se félicite de ce que les candidatures extérieures à l'établissement hors académie ou par Campus France augmentent, quoique sa vocation soit d'abord locale, mais l'analyse ne dépasse pas la comparaison entre les deux parcours. Elle est ouverte sans sélection à tout titulaire d'une licence *Histoire*, mais ne peut l'être en cas d'absence de toute expérience dans la discipline, ce qui est parfois le cas de candidats visant le parcours VES. Elle utilise les moyens classiques d'information des candidats (réunions internes, site internet, journées portes ouvertes, plaquettes), mais il n'est pas question d'un développement offensif qui excéderait ses possibilités d'encadrement.

**La formation affiche des taux de réussite qui ne sont pas très élevés pour un master *Histoire*, mais elle analyse les échecs et a mis en place des dispositifs destinés à les limiter.** Le taux de réussite est d'autour de 60 % en M1, en baisse légère par rapport à 2018-2019 (67 %) du fait des abandons dus à la crise sanitaire s'ajoutant à ceux, peu nombreux et en général précoces, liés à une erreur d'orientation initiale, qui questionne la communication faite au sujet du master. En M2, le taux proche de 80 % en 2018-2019 a aussi un peu baissé, également en contrecoup de la crise sanitaire. Les difficultés plus grandes dans le parcours VES, se traduisant par quelques années de M1 validées en deux ans, sont liées à des problèmes d'adaptation à la discipline historique. De façon générale, les décrochages sont analysés à la fois statistiquement et individuellement. Des remédiations ont ainsi été mises en place, telles que le développement des travaux dirigés de méthodologie, les travaux collectifs, le tutorat entre pairs des étudiants de M1 par leurs aînés de M2, et sont appréciées des étudiants.

**Les données sur le devenir des étudiants sont insuffisantes, même si la formation essaie d'en tirer des indicateurs pour son évolution.** L'enquête à 30 mois des services centraux correspond à une autre structure du master et une situation antérieure aux actuels efforts de professionnalisation, et surtout n'a obtenu que 14 réponses, dont 5 de personnes en emploi (parmi lesquelles 3 enseignant(e)s). Une enquête à 9 mois n'a obtenu que 12 réponses

pour 27 diplômés. Pour l'heure, la formation doit se fier à des contacts individuels, mais les chiffres indiquent tout de même peu de situations de demande d'emploi (mais sont-ce celles auxquelles on répond volontiers ?). La formation constate une tendance nouvelle, encore marginale, mais qu'elle tient pour significative, à la poursuite d'études dans un deuxième master à caractère plus professionnalisant, et entend répondre à ce phénomène.

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La formation considère qu'elle dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.** Qu'il s'agisse des locaux dont ceux hors les murs, diversifiés en fonction des besoins, de l'équipe pédagogique (19 permanents aux spécialités très variées, plus 3 temporaires et des interventions de doctorants contractuels), ou des heures prévues par le cadrage général de l'établissement pour chaque étudiant et le total qui en découle pour la formation du fait de dédoublements nécessaires, la formation ne se plaint pas de manques particuliers.

**Entre ses propres questionnaires et le conseil de perfectionnement, la formation se donne les moyens d'évoluer dans la perspective d'une amélioration continue.** Les enquêtes annuelles de l'établissement ont un taux de réponse faible, avec des résultats difficiles à interpréter. La formation propose donc des questionnaires anonymes spécifiques, administrés en présentiel dans les derniers cours de chaque semestre. On notera aussi une participation effective des représentants étudiants aux conseils de département et au conseil de perfectionnement, qui ont amené à des ajustements depuis 2018, entre répartition des séminaires et exercices professionnalisants. Ce conseil de perfectionnement existe depuis 2019, avec des réunions annuelles, sauf en 2020 pour cause de pandémie. Ses comptes rendus témoignent d'un souci de renforcement des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle (soutenir la recherche de stages, mieux leur adapter le calendrier de cours). S'il a été créé tardivement, il joue tout à fait son rôle et indique la mise en œuvre d'une véritable démarche d'amélioration continue de la formation.

## Conclusion

### Points forts

- Des efforts de professionnalisation et de valorisation des compétences étudiantes acquises par la recherche,
- Une formation solide et cohérente, bien adossée à la recherche,
- Une démarche d'amélioration continue pertinente et réaliste.

### Points faibles

- Des données insuffisantes quant au devenir des étudiants pour éclairer entre autres la politique d'insertion professionnelle de la formation et remédier aux difficultés rencontrées dans ce domaine,
- Un manque d'évidence de la spécificité du regroupement de parcours par rapport à ceux du master *Histoire, civilisations, patrimoine*,
- Un taux de réussite en M1 relativement faible par rapport à des formations comparables,
- En matière de mobilité internationale, des résultats décevants malgré les efforts fournis,
- Une approche par compétences à peine balbutiante.

### Recommandations

- Continuer les efforts de résolution des problèmes, en général fort bien identifiés par la formation,
- Faire porter les enquêtes par les enseignants qui, connus des étudiants, pourraient avoir des résultats plus significatifs que les services centraux fatalement plus anonymes, et obtenir une vision plus claire des devenirs réels, donc des politiques à mener,
- Étudier les possibilités de convergence avec le master *Histoire, civilisations, patrimoine*,
- Accroître la communication sur le master en amont des inscriptions et mettre en place des dispositifs plus nombreux et personnalisés d'aide à la réussite, afin de résorber le taux d'échec en M1,

- Renforcer l'internationalisation de la formation et encourager les étudiants à profiter des très réelles possibilités de mobilités sortantes,
- Formaliser l'approche par compétences.

# MASTER HISTOIRE DE L'ART

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Histoire de l'art* de l'université de Tours est une formation comprenant deux parcours : *Histoire de l'art et études italiennes (Hda/Etit)*, et *Métiers de la recherche, de la conservation et de la médiation (MCM)*. Il est porté par l'unité de formation et recherche (UFR) Arts et sciences humaines.

### 1. La politique et la caractérisation de la formation

**Les parcours de la formation sont en adéquation avec la stratégie de l'établissement et ont leur place bien identifiée tout en tissant des liens avec d'autres formations.** L'internationalisation et l'interdisciplinarité sont mises en avant, comme la complémentarité avec les masters voisins de l'établissement. La formation est pensée sur cinq ans, dans la continuité exacte de la licence *Histoire de l'art*, et celle avec le doctorat est assurée par la centralité de la recherche. Les liens avec les partenaires académiques en recherche sont bien identifiés, y compris dans leurs limites au niveau local et pour l'apport capital de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA). On ajoutera qu'au-delà des apports de disciplines proches, le parcours *Hda/Etit*, bi-disciplinaire, repose sur la collaboration avec l'UFR Lettres et langues et des partenariats avec les universités de Pérouse depuis 2018 et Venise depuis 2021, le tout bien identifié.

**La formation est largement ouverte à l'international, mais la pratique est moins satisfaisante.** Les mobilités bénéficient des bourses Erasmus et de l'aide régionale Mobi-Centre ; le parcours *Hda/Etit*, double diplôme, implique des échanges d'étudiants pour une année sur deux, et les départs, d'abord très faibles peut-être pour cause de pandémie, ont augmenté (1 puis 2 puis 8 pour la dernière année renseignée, 2020-2021). Mais les autres départs sont fort peu nombreux (6 en trois ans, et en baisse) ; la baisse des bourses Erasmus n'est pas de nature à faciliter les départs et la mobilité entrante est très faible pour *Hda/Etit* (un cas par an, mais on peut se demander si les études italiennes en France sont très attractives pour des étudiants italiens) et nulle en dehors. En tout cas, l'équipe pédagogique est consciente d'un problème qu'elle cherche à pallier.

**La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche.** Les intervenants professionnels sont aussi chercheurs, et ceux des enseignants qui sont non-titulaires ont un doctorat, et trois laboratoires de l'établissement peuvent accueillir en thèse les diplômés. Aux traditions de la discipline, où des mémoires de recherche sont fondamentaux à ce niveau, s'ajoutent, en alternative avec les stages, des ateliers avec intégration à une équipe de chercheurs ; certains étudiants ont d'ailleurs du mal avec ce qui est pour eux un changement brutal.

**La formation conjugue la recherche avec de nombreux éléments de professionnalisation en lien avec des acteurs, sinon socio-économiques, du moins socio-culturels.** La centralité de la recherche s'allie avec la préparation à la communication de ses résultats au public, qui est déjà un vecteur de professionnalisation et bénéficie d'un financement par la direction régionale de l'action culturelle (DRAC). Des « professionnels » interviennent dans les enseignements (une quinzaine) ou dans des journées d'étude spécifiques, accueillent les stages d'au moins 150 heures en première et seconde année (M1 et M2), encadrent des projets tutorés, permettent d'évaluer besoins et débouchés. En revanche, l'entrepreneuriat relève de l'établissement et non de la formation, et les moyens de cette dernière sont jugés insuffisants pour une réelle adaptation à la formation continue.

### 2. L'organisation pédagogique de la formation

**Les méthodes sont adaptées aux compétences visées, mais l'approche par compétences n'est pas réellement envisagée.** L'avis de professionnels sert à orienter la formation ; en revanche il n'existe pas de référentiel de compétences, et la division établie en blocs de connaissances et blocs de compétences est très artificielle, faute de formalisation. La valorisation des connaissances acquises ne fait pas l'objet d'une réflexion alors qu'elle existe dans la pratique (organisation d'exposition au musée de la ville, etc.) ; seule est mentionnée la validation des acquis d'étudiants arrivant en M1 ou M2 depuis d'autres formations et disciplines.

**Les pratiques pédagogiques de la formation sont largement diversifiées.** Si la majorité des cours se fait sous forme de séminaires, s'ajoutent des ateliers sur des programmes de recherche, des journées d'étude avec des professionnels, des travaux pratiques dits « Hors les murs ». La pédagogie par projet est inhérente à la formation par la recherche et à l'élaboration d'un mémoire, et s'ajoutent l'exposition déjà évoquée, la réalisation d'un site internet - étrangement qualifiées de « pédagogie inversée » - ou la production de ressources numériques. Les étudiants sont amenés à travailler et à être évalués à la fois de façon individuelle, en binôme et en équipe. S'ajoute en M1, pour le parcours *Hda/Etit*, la prise en compte des spécificités du système universitaire italien. En revanche, l'expérience montre que le distanciel, palliatif en temps de pandémie, n'est qu'un pis-aller.

**La formation en langues est cohérente avec les ambitions de la formation.** Un enseignement spécifique à la formation est assuré en anglais, allemand et italien avec 180 heures sur les deux ans, en groupes de niveau, ce à quoi s'ajoutent des possibilités d'autoformation offertes par l'établissement. Dans le parcours *Hda/Etit*, l'enseignement se fait évidemment en italien en Italie, mais aussi en France pour la partie relevant des études italiennes. En revanche, aucune certification n'est prévue, et la préparation à la mobilité est ressentie comme insuffisante par l'équipe pédagogique.

**Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance.** Si quelques professionnels en congé de formation (de l'ordre de trois par an) suivent les parcours, et si ces derniers sont ouverts à la formation continue (mais mis à part, est-il indiqué, les langues, l'informatique et les enseignements dans les institutions professionnelles), ils n'y sont pas adaptés, et leur organisation exclut l'alternance.

### 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**L'attractivité de la formation est correcte, mais elle n'est pas analysée directement par l'équipe pédagogique ce qui ne l'empêche d'ailleurs pas de travailler à la développer.** Au-delà d'un creux à la rentrée 2019, les demandes sont en augmentation (de 82 en 2018 à 105 en 2020) comme les inscriptions, dans une proportion moindre (de 65 à 70). L'attractivité est suivie et les difficultés sont analysées par parcours ; pour MCM, les inquiétudes liées au manque de perspectives professionnelles amènent l'effort de professionnalisation déjà évoqué, *Hda/Etit* augmente l'attractivité en suscitant un recrutement beaucoup moins local, en particulier parce faute de licence d'italien à Tours, les étudiants issus de ce cursus viennent de l'extérieur ; le récent partenariat avec Venise est présenté comme positif, même si le résultat n'apparaît pas encore dans les chiffres fournis, qui sont au total modestes, de 8 à 14 inscrits. Pour se faire connaître, la formation va au-delà des moyens standard de l'établissement (site et journée portes ouvertes) en faisant élaborer en stage de M1 un site spécifique, en présentant en ligne les réalisations des étudiants et, sur le plan local, en organisant plusieurs journées de présentation annuelles. Il est cependant impossible de mesurer les effets de ces efforts, ne serait-ce que parce que les chiffres disponibles ne vont pas au-delà des inscriptions par parcours, et qu'il est indiqué que l'analyse de l'évolution du recrutement se fait au niveau de l'UFR.

**La formation affiche des taux de réussite relativement faibles, et ne les commente pas, même si elle s'applique à les améliorer.** Les chiffres sont difficiles à analyser, faute d'explications. On peut supposer que, dans certains cas, des années sont obtenues en deux ans, mais il est difficile, par exemple, de comprendre pourquoi dans le parcours MCM 18 réussites en M1 deux années consécutives donnent 20 et 11 diplômés les années suivantes. Le taux de réussite global est peu commenté, qu'il puisse être assez peu supérieur à 50 %, même une année particulière, devrait au moins appeler une analyse, tout comme le fait que pour les inscrits de 2018 et 2019, 8 réussites en M1 dans le parcours *Hda/Etit* ne se traduisent que par 2 l'année suivante, sans explications. Les abandons en M1, peu nombreux et en baisse (5, 0 et 3 pour les années envisagées) sont, eux, commentés, entre inadéquation de certains étudiants à la recherche ou sous-estimation du travail qu'elle implique, faiblesses en italien et, symétriquement, lacunes de licenciés d'italien en histoire de l'art, etc. Des mesures ont été prises pour y remédier, y compris en amont en licence, puis pour la sélection des candidats, le suivi de la progression du travail, voire l'accompagnement de réorientations.

**L'équipe pédagogique suit autant que faire se peut le devenir des étudiants, mais ce suivi est tributaire de chiffres peu significatifs et le résultat montre des difficultés d'insertion professionnelle dans la discipline.** La formation est consciente du besoin d'améliorer le suivi. Même complétées par son secrétariat, les données fournies par l'établissement sont trop lacunaires, et trop tributaires du hasard sur de petits chiffres (sur 10 réponses pour la promotion 2018, à 30 mois, 6 emplois dont 3 à temps partiel et peu en rapport avec la formation, 1 emploi plus études, 1 poursuite d'études, 2 recherches d'emploi). Les poursuites d'études à N+1 se font dans un deuxième master, plus professionnalisant, même si les chiffres sont en baisse (5, 3 et 2 cas pour les dernières promotions étudiées), plutôt qu'en thèse (0, 1 et 1), mais rien n'est dit d'éventuelles préparations à des concours qui pourraient expliquer la petite différence entre ces chiffres et le total des poursuites d'études (7, 5, 5). On repère peu d'insertions professionnelles à 18 mois (4, 2 et 4) : la formation note cependant que ces résultats sont dans la moyenne nationale pour la discipline.

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La formation dispose de moyens insuffisants, et y adapte ses objectifs.** Si les locaux, variés, sont adéquats, le faible nombre d'enseignants titulaires, de plus amputé d'un quart par des détachements et disponibilités, ne permet pas d'organiser la formation continue, un parcours en alternance, ni même d'assurer un panorama chronologique complet, de même que cela rendrait ingérables des mobilités sortantes d'enseignants. Et si cela permet de dégager des heures pour des chargés de cours, les moyens ne permettent pas d'inviter des professeurs étrangers. Le parcours *Hda/Etit*, côté études italiennes, repose sur trois personnes seulement. Le budget est également considéré comme insuffisant, malgré des financements par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et l'UFR.

**Le processus d'évaluation interne est très lacunaire, et l'amélioration continue passe par les conseils, dont celui de perfectionnement.** Malgré des relances, les réponses aux questionnaires sont rares, de l'ordre de la douzaine, donc insuffisantes. La solution trouvée a été de passer par les représentants des étudiants dans les conseils, en particulier celui de perfectionnement où ils sont fort actifs. La composition de ce dernier est flottante, mais les deux versions existantes sont toutes deux correctes (quoique l'absence de la majorité des « extérieurs » à la dernière réunion puisse interroger, et ne soit pas commentée) et il est actif, fait remonter les problèmes et les propositions d'amélioration, le tout suivi d'effets dans la maquette : il y a bien une démarche d'amélioration continue.

## Conclusion

### Points forts

- Un fort adossement à la recherche qui n'empêche pas un gros effort de préprofessionnalisation,
- Un souci d'internationalisation avec le principe d'un parcours binational (et à double diplôme) franco-italien,
- Un souci d'adaptation continue de la formation, en particulier via le conseil de perfectionnement,
- Des pratiques pédagogiques très diversifiées.

### Points faibles

- Des taux de réussite, d'insertion professionnelle, de poursuite d'études, relativement faibles autant que les données permettent de le percevoir, et même si c'est courant dans la discipline,
- Des données chiffrées lacunaires, parfois peu cohérentes ou surprenantes, sans commentaire ni explication, ce qui fait douter de leur utilité en matière de pilotage,
- Des résultats décevants en matière d'internationalisation, malgré des efforts évidents.
- Une équipe trop restreinte pour permettre des développements, par exemple du côté de la formation continue si du moins une demande existe.

### Recommandations

- Poursuivre les efforts méritoires qui ont été engagés, mais en essayant d'obtenir des données plus complètes pour pouvoir en analyser davantage les résultats et améliorer ceux-ci en matière de réussite, d'emploi et de poursuite d'études,
- Pour cela, grâce aux petits effectifs et à la proximité due à l'encadrement de la recherche, miser aussi sur des enquêtes directes des enseignants en complément de celles des services centraux, auxquelles il serait bon d'inciter les étudiants à répondre,
- Améliorer l'offre sur laquelle repose la politique d'internationalisation, par une meilleure coordination entre la formation en Italien et celle en Histoire de l'art, et une offre plus attractive en direction d'étudiants italiens manifestement peu enclins à venir en France pour qu'on leur parle de la culture de leur propre pays,



- Miser sur un un taux d'encadrement plus fort qui permettrait à la fois un meilleur soutien à quelques étudiants en difficulté et des développements - ceci dépendant évidemment des possibilités matérielles et des choix politiques de l'établissement.

# MASTER HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Histoire, civilisations, patrimoine* de l'université de Tours est une formation comprenant quatre parcours, *Cultures et patrimoines de la Renaissance (CPR)*, *Cultures et patrimoines de l'alimentation (CPA)*, *Métiers de l'archéologie et archéomatique (M2A)* et *Métiers de la science des patrimoines (MSP)*. Il est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR).

## 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement.** Elle souligne que le patrimoine, le numérique, l'interdisciplinarité font partie des orientations prioritaires de l'établissement ; on pourrait ajouter les questions touchant à l'alimentation. Les délimitations avec d'autres masters sont bien établies, peut-être parce que le master *Histoire* est construit par différence, le clivage entre les deux étant celui entre deux laboratoires et deux UFR, même si la logique des regroupements - donc des séparations - n'est pas toujours évidente. La pluridisciplinarité, voire l'interdisciplinarité, sont très mises en avant dans les parcours, tout comme les partenariats académiques à diverses échelles, d'abord avec d'autres UFR, mais aussi en mêlant partenariats académiques et professionnels ; un peu de flou peut cependant régner quand on voit la médiathèque de Poitiers ou la Bibliothèque nationale classées parmi les « autres laboratoires de recherche et autres facultés de l'université ». L'articulation avec les licences de l'établissement est à la fois évidente et problématique, du fait même de l'interdisciplinarité et de la variété des formations d'où peuvent provenir les inscrits, mais la formation a tout à fait conscience des difficultés d'adaptation et de mise à niveau que cela représente ; celle avec le doctorat est variable, très revendiquée pour le parcours *CPR*, presque absente pour *CPA*. Au total, malgré des difficultés et quelques zones de flou, le discours tenu est en adéquation avec celui global de l'établissement dans lequel la formation s'insère au mieux - encore qu'on puisse s'interroger sur la pertinence de la coexistence de deux masters d'Histoire.

**L'ouverture internationale est variable selon les parcours, mais peu à la hauteur des ambitions affichées,** ceci malgré des accords Erasmus « nombreux et toujours en développement » mais rarement précisés. Le parcours *CPA* reconstitue un réseau international, sans expliquer sa disparition, et cite un seul accord, avec Parme (d'autres sont en cours) tout en prévoyant qu'une mobilité internationale puisse remplacer le mémoire de recherche ou de stage au dernier semestre. Le parcours *CPR* indique un entrant par an et ne met en avant qu'un colloque international avec des étudiants de Stanford, tandis que le parcours *M2A* mentionne cette ouverture sans autre précision et *MSP* l'arrivée d'étudiants africains via Campus France. Les chiffres globaux fournis pour les années 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021, sont faibles, que la mobilité soit sortante (1, 5, 0) ou entrante (0, 2, 0). En pratique, les explications données oscillent entre satisfaction affichée et claire conscience du besoin de renforcer une ouverture à l'international dont la réalité est limitée. Les résultats réels sont minimes, et loin de ce qui est volontiers affiché.

**La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche, avec cependant quelques disparités.** Insistant sur l'excellence et la formation à et par la recherche, elle s'appuie sur le CESR dont elle prend soin de souligner qu'il est « de réputation internationale » : l'UFR et une unité mixte de recherche (UMR) associant université et le centre national de la recherche scientifique (CNRS) se confondent. S'ajoutent des laboratoires spécialisés, en archéologie et en numérique. Le lien avec ces laboratoires passe évidemment par les enseignants-chercheurs et chercheurs, et par les mémoires de première et seconde années (M1 et M2), mais aussi par l'accueil en ateliers en M2. Dans le parcours *M2A* où la recherche n'est pas tenue pour essentielle, ces ateliers ne sont qu'une possibilité, mais la pratique archéologique y passe par du travail en laboratoire. L'équipement documentaire est variable avec des bibliothèques spécifiques pour *CPR* et *CPA*, la seule bibliothèque universitaire pour *M2A* et *MSP*. Malgré cette dernière disparité, le lien avec la recherche est manifestement le plus fort atout de la formation.

**En matière de professionnalisation, les différents parcours affichent des choix différents, sans d'ailleurs être très précis.** Le parcours *M2A* vise à former le personnel de l'archéologie préventive ; le parcours *MSP* se présente comme mettant recherche et professionnalisation à parts égales et, comme le parcours *CPR* mais plus encore

que lui, insiste sur le grand nombre de ses intervenants extérieurs, professionnels du patrimoine ; le parcours CPA dit aller dans le même sens avec un quart des intervenants. On notera cependant que seul MSP fournit une liste comportant d'ailleurs, sur 36 noms, des personnels de l'établissement et des enseignants-chercheurs d'autres universités, avec en fin de compte 14 professionnels extérieurs *stricto sensu*. De façon générale, il n'est pas fait mention d'alternance ni de formation continue. En revanche, la formation continue est attractive pour des salariés en congé de formation, ceci même si les effectifs sont en baisse pour la période considérée, avec 13, puis 10, puis 7 inscrits de la rentrée 2018 à la rentrée 2020. La disparité entre les parcours et les imprécisions dans la présentation rendent difficile un jugement global qui confirmerait ou infirmerait la satisfaction affichée.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La formation met en œuvre des méthodes adaptées aux compétences visées, mais sans référence à un alignement pédagogique et en n'envisageant que très partiellement une approche par blocs de compétences.**

Ces derniers sont réservés à la méthodologie de la recherche, aux langues ou à l'informatique, et opposés à des modules de connaissances, plus nombreux, sans lien explicite entre connaissances et compétences, alors que quand, par exemple, un séminaire vise la livraison d'un « livrable » par les étudiants, il s'agit bien de compétences. Cela dit, la formation affiche que son approche « doit encore être améliorée ». La valorisation de compétences n'apparaît que pour l'intégration d'étudiants en M1 ou M2 avec validation d'acquis. En fonction des normes actuelles, on ne peut que le regretter.

**La formation développe et diversifie bien ses pratiques pédagogiques.** Elle varie les lieux d'enseignement et les formats (cours, travaux dirigés, séminaires, ateliers sur projets de recherche, etc.), adopte dans plusieurs cas une pédagogie par projet, avec des travaux collectifs mettant en situation de commande professionnelle, en particulier dans le parcours CPA, et parfois, notamment dans les parcours CPA et M2A, a recours aux moyens du Fac'Lab. L'université a assuré des formations à l'enseignement à distance, mais celui-ci est peu adéquat en général, sauf pour des professionnels en reprise d'études sans être en congé, pour qui la formation n'est d'ailleurs qu'au stade de la réflexion, toujours dans le parcours CPA. À ce dernier point près, l'effort de diversification est tout à fait louable.

**La formation inclut un enseignement de l'anglais très correct, mais le considère comme insuffisant par rapport à ses ambitions.** Un cours d'anglais hebdomadaire durant les trois premiers semestres fait partie du tronc commun des quatre parcours, et le parcours CPR comporte, en option, des cours en anglais et en italien. Un développement vers d'autres langues n'est qu'envisagé, et la préparation aux mobilités est dévolue aux services centraux de l'établissement. L'ensemble est honorable sans être exceptionnel.

**Les parcours sont ouverts à la formation continue, mais l'adaptation concrète aux besoins est très difficile.** Des étudiants en formation continue ou en régime spécial d'études peuvent être accueillis, avec ou sans valorisation d'acquis, mais aucun dispositif spécifique n'est jugé possible ; les salariés à plein temps en reprise d'études, présents surtout dans les parcours CPA et MSP, se heurtent à des problèmes d'horaires et de stages longs, peu compatibles avec leur situation, même si des adaptations sont pratiquées au cas par cas, la bonne volonté devant pallier l'absence de structure. La formation continue est avant tout le fait de salariés en congé, ce qui est une limite évidente, mais aller plus loin supposerait soit de nouveaux moyens, soit une réaffectation (toujours problématique) de ceux existant actuellement.

## 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La formation jouit d'une attractivité en hausse, mais entend limiter ses effectifs pour être plus sélective et diversifier ses publics, sans toutefois de précisions sur ce dernier point.** Le chiffre des candidatures est honorable dans la discipline, et en nette hausse globalement (134, 147, 192 pour les rentrées 2018, 2019, 2020) ou par parcours, sauf pour le parcours CPR qui stagne, mais dont l'équipe pédagogique s'est activée après un creux (44, 27, 41 les mêmes années), tous manifestant leur satisfaction. On regrettera l'absence de données sur les origines des étudiants, géographiques et surtout disciplinaires du fait de l'importance de la pluridisciplinarité. Entre candidatures inadéquates et admis allant ailleurs, signalés en particulier en parcours CPA et MSP (où l'on s'interroge par ailleurs sur le rôle dans ces abandons de dates butoirs différentes de celles d'autres universités), les effectifs connaissent une légère baisse (119, 113, 110), surtout pour le parcours CPR (43, 36, 27), mais la formation s'en satisfait au nom de l'excellence, de l'encadrement et des débouchés, seul le parcours CPA souhaitant une politique de recrutement active. Reste que s'exprime le besoin de se faire connaître hors de la région et d'analyser davantage les évolutions. Les chiffres sur trois ans ne permettent pas de distinguer le strictement conjoncturel de mouvements de fond, mais les différences entre parcours plutôt stables ou en hausse (M2A, MSP) et en nette baisse (CPR, CPA) ne sont pas commentées.

**La formation affiche des taux de réussite très bons en M2, peut-être un peu faibles en M1, mais interprétés en termes d'exigence, sans grande analyse.** En M1, les rares abandons sont en très forte baisse, mais le total des réussites l'est aussi (42, 45, 34) ; leur taux oscille entre 60 et 75 %, un peu faible pour un master dans la discipline, mais c'est expliqué par l'exigence d'excellence. Si les chiffres sont donnés par parcours, et si la baisse des réussites en M2A (6, 8, 4) a été analysée en fonction de la pandémie, ni celle en CPR (17, 11, 7) ni le mouvement grosso modo inverse en MSP (10, 17, 15) ne sont vraiment commentés. Le parcours CPR met en avant son fort encadrement et la disponibilité de l'équipe, ce qui n'explique guère l'évolution indiquée. En M2, le taux de réussite est très élevé et les résultats stables, avec des analyses détaillées des mouvements d'entrée et sortie pour le seul parcours CPA.

**La formation connaît globalement l'insertion professionnelle et la poursuite d'étude de ses diplômés par archéologie, ne donne pas de précisions qualitatives.** L'information sur le devenir des étudiants est réputée s'améliorer « d'année en année » et permettre d'adapter l'offre. Mais elle est lacunaire ; l'équipe parle d'un « suivi épisodique » ; le parcours MSP dit que l'établissement n'effectue pas d'enquête le concernant ; l'enquête à 30 mois de l'établissement globalise les résultats avec deux autres parcours de l'UFR, relevant des humanités numériques et qui ont fourni 20 réponses sur 39, et elle donne des listes d'emplois sans distinction entre les six parcours. À 18 et 30 mois, les chiffres de diplômés en emploi sont tenus pour correspondant à la moyenne en Sciences humaines et sociales, mais faute de données numériques sur les cohortes, l'analyse est impossible. Les chiffres sont en tous cas faibles : à N+1, un étudiant de CPR au mieux a un emploi, comme pour CPA ; ils sont 3 et 5 dans ce cas pour deux promotions en M2A, et à 30 mois, pour ces trois parcours, respectivement entre 4 et 1, entre 3 et 1, entre 7 et 2. Les réactions diffèrent selon les parcours : selon CPR, c'est normal, car il faut une formation complémentaire ; CPA manifeste son inquiétude ; M2A affirme que les étudiants trouvent vite un poste, à durée déterminée et sous-qualifié mais évolutif. La présentation des poursuites d'études diffère également selon les parcours. Cela souligne l'hétérogénéité de la formation, et peut susciter des inquiétudes au sujet de l'avenir des étudiants.

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La formation ne se plaint pas des moyens alloués.** On l'a vu à propos des locaux, il en va de même pour les moyens humains, même si bien évidemment le nombre d'enseignants permanents (58) ou vacataires (49) qui y participent doit être relativisé, chacun n'intervenant que de façon limitée.

**La formation fait un effort d'amélioration de son processus d'évaluation interne, avec d'ores et déjà des résultats, mais le comité de perfectionnement peut laisser interrogateur.** Malgré les relances auprès des étudiants, la vingtaine de réponses au sujet des enseignements, pour l'ensemble des quatre parcours, est ressentie comme nettement insuffisante, même si les effectifs réduits dans chacun permettent des contacts entre l'équipe pédagogique et les étudiants, directement ou via leurs représentants au conseil de département, et si des évolutions de la maquette de cours en ont effectivement découlé. Le conseil de perfectionnement, annuel, participe aussi à un processus d'amélioration continue, d'autant que, depuis peu, certains parcours ne s'y sentent plus marginalisés, mais son format peut interroger puisqu'il concerne l'ensemble de l'UFR, donc six parcours, et non la seule formation, alors que cette dernière est déjà hétérogène. Par ailleurs, la composition de ce conseil pose problème : un compte rendu d'avril 2022 et les commentaires au sujet de trois parcours indiquent une absence de représentants étudiants ; la présence d'experts internationaux, universitaires étrangers, non prévue par les textes, est intéressante, mais ne peut la compenser ; ce qu'indique le parcours CPA donne l'impression d'une composition plus équilibrée, même si elle reste floue (« au moins » n personnes de telle ou telle catégorie), et laisse imaginer une instance particulière à ce parcours, peut-être à tort.

## Conclusion

### Points forts

- Un fort soutien de l'établissement,
- Un très important adossement à la recherche,
- Des pratiques pédagogiques diverses et adéquates,
- Une attractivité globale en hausse.

## Points faibles

- Un conseil de perfectionnement non conforme, faute de représentants des étudiants,
- Un manque de données sur le devenir des étudiants,
- Un manque de clarté de la spécificité du regroupement entre parcours par rapport au master *Histoire*,
- Une baisse non commentée des effectifs de certains parcours dans la période considérée,
- Une ouverture internationale aux résultats assez éloignés des ambitions affichées,
- Une approche par compétences peu développée.

## Recommandations

- Mettre le conseil de perfectionnement en conformité avec les textes le régissant, en y intégrant des représentants des étudiants, et peut-être prévoir aussi des structures par parcours, tant leurs politiques sont divergentes,
- Prendre en main, au niveau de la formation, une enquête sur le devenir réel, à moyen terme, des étudiants et donc sur les débouchés (concours compris),
- Mettre davantage en avant ce qui peut faire la cohérence de la formation, unir les différents parcours et distinguer réellement la formation du master *Histoire* de l'établissement,
- Voir si la baisse des effectifs de certains parcours s'est poursuivie aux rentrées 2021 et 2022 et, dans ce cas, l'analyser,
- En matière d'internationalisation, passer des annonces à des échanges concrets (ce qui a pu d'ailleurs être le cas après la période considérée).
- Développer l'approche par compétences.

# MASTER HUMANITÉS NUMÉRIQUES

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Humanités numériques (HN)* de l'université de Tours est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR) et propose deux parcours : *Intelligence des données de la culture et des patrimoines (IDCP)* et *Médiation numérique de la culture et des patrimoines (MNCP)*. Ils se distinguent par leur fort adossement au laboratoire/composantes (le CESR) ainsi que par de riches interactions avec le Laboratoire d'informatique fondamentale et appliquée de Tours (LIFAT). Les deux parcours partagent trois semestres sur quatre. Depuis 2021, le parcours *IDCP* a intégré le master binational avec l'université du Québec à Montréal (UQAM), offrant aux étudiants de 2<sup>e</sup> année (M2) de l'UQAM un parcours personnalisé intégrant des cours d'*IDCP*.

### 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement.** La formation est originale du fait de sa pluridisciplinarité, s'intègre dans l'écosystème de l'environnement de Tours (culture, patrimoine), et permet des interactions entre le CESR et le LIFAT. Le master (surtout en 1<sup>re</sup> année) est en lien avec l'initiative régionale Ambition recherche développement (ARD) Intelligence des patrimoines (ce qui conduit à la présence de salariés du programme de recherche Intelligence des patrimoines dans l'équipe enseignante).

**La formation a une ouverture à l'international.** Elle propose un partenariat avec l'UQAM (double diplôme) et les étudiants sont encouragés à la mobilité, même si c'est plus l'environnement proche (laboratoire, partenaires de l'écosystème) qui est sollicité pour les stages notamment.

**L'ancrage recherche avec le CESR est fort et pertinent.** Il y a une bonne interaction entre les contenus pédagogiques et les projets de recherche.

**La professionnalisation est rendue possible par les liens étroits avec les partenaires du domaine culturel et patrimonial du CESR,** mais le dossier permet parfois difficilement de distinguer ce qui relève du laboratoire/UFR et ce qui concerne plus spécifiquement le master *HN* (en effet le compte rendu du conseil de perfectionnement est commun pour tous les masters avec quelques spécifications pour chacun). La professionnalisation est rendue possible également par la composition de l'équipe pédagogique : elle comprend huit titulaires et 24 non titulaires : avec trois quarts de professionnels de l'informatique et de la culture, elle donne une réelle professionnalisation aux étudiants.

### 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.** La formation s'appuie sur l'acquisition de compétences et de connaissances bien identifiées dans la maquette. Les compétences théoriques et pratiques se retranscrivent dans les modalités d'organisation : cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) ainsi qu'un usage de la salle informatique pour les cours techniques.

**La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques.** En plus de l'usage adapté des formats de cours CM/TD/TP, des projets et mises en situation professionnelle sont proposés, et les compétences des étudiants les plus avancés peuvent d'ailleurs être prises en compte comme validation d'acquis.

**La dimension internationale n'est pas particulièrement présente, mais des enseignements en anglais sont dispensés en M2, et les stages à l'étranger sont encouragés.** Comme il y a peu de liens avec l'étranger (sauf l'UQAM), cela n'est pas réellement problématique pour le moment, mais cela limite le potentiel du master aux humanités numériques francophones essentiellement.

**La formation n'est pas très bien adaptée à des publics particuliers (formation continue - FC - ou formation en alternance - FA).** Cela est justifié par le volume important de cours et la réalisation de stages longs. Cependant, au regard du caractère très professionnel de la formation, il devrait être possible de s'adapter à d'autres publics, voire de proposer une formule en alternance (en 2<sup>e</sup> année par exemple).

### 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**Le master progresse dans son attractivité.** Il parvient quasiment, au bout de trois années d'existence, à remplir le nombre de places offertes (47 sur 50). Il attire des étudiants hors du bassin de Tours (en moyenne la moitié), ainsi que des étudiants étrangers (une dizaine). L'information est clairement diffusée en ligne (site internet) et lors d'événements comme les journées portes ouvertes.

**L'équipe pédagogique a une attention particulière à la réussite (qui est élevée, de l'ordre de 90 %).** Elle met en place des solutions pour aider les étudiants en difficulté (tutorat, cours). Cela permet de compenser une difficulté inhérente aux humanités numériques, celle de la pluridisciplinarité.

**L'insertion professionnelle est suivie grâce aux enquêtes réalisées par l'université.** L'enquête communiquée permet de noter une insertion de 66 % à 9 mois (sur 6 répondants), mais ce sont finalement 100 % des répondants qui sont en emploi si on intègre une thèse financée et une personne en études en parallèle d'emploi. On observe plus généralement donc un bon potentiel d'insertion sur le marché de l'emploi, grâce à l'apport de compétences professionnelles réelles et la réalisation d'un stage long.

### 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La formation ne dispose pas encore des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.** Une grande partie des intervenants est composée d'extérieurs. Sans que cela ne soit commenté dans le dossier, il apparaît qu'assez peu de titulaires de la composante sont mobilisés (puisque la formation est pluridisciplinaire).

**La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue.** La formation est récente, aussi le pilotage s'est surtout appuyé sur les interactions directes entre enseignants ou avec les étudiants. Le conseil de perfectionnement se tient à l'échelle de l'unité de formation et de recherche (UFR), ce qui complexifie la gestion des problèmes ou particularités du master *HN*, mais il est indiqué que le domaine des HN y est représenté. L'évaluation de la formation est faite par l'université et directement par les enseignements, et il apparaît que les interactions entre étudiants et direction du master permettent d'apporter des éléments de réponse ou de correction des difficultés exprimées. On peut donc noter une bonne implication de l'équipe dans le pilotage de la formation et dans l'analyse des résultats et de la satisfaction, de manière un peu artisanale : un appui plus systématique sur les données quantitatives pourra dans le futur contribuer à un pilotage plus précis.

## Conclusion

### Points forts

- Une formation solide en humanités numériques clairement orientée sur la culture et les patrimoines avec un positionnement attractif,
- Une pluridisciplinarité forte concrétisée dans la maquette comme dans les projets et débouchés professionnels,
- Un lien avec la recherche à travers les relations avec l'unité mixte de recherche (UMR) CESR (projets de recherche, implication des enseignants-chercheurs),
- Un positionnement valorisé dans l'environnement local (dans le domaine patrimonial et culturel) et international (avec l'UQAM) dans une certaine mesure,
- Une information à destination des étudiants et futurs étudiants claire et accessible.

## Points faibles

- Une mise en situation professionnelle limitée au stage long (pas de possibilité de FC ou d'alternance),
- Pas de pilotage en ce qui concerne la provenance des étudiants et l'attractivité de la formation, et un conseil de perfectionnement au niveau de l'UFR qui rend difficile un pilotage précis,
- Une absence de liens avec d'autres masters.

## Recommandations

- Diversifier la professionnalisation, notamment en permettant d'offrir la formation en apprentissage : cela pourrait diversifier les types de débouchés, ou le vivier d'entreprises potentiellement intéressées ; développer l'accueil de publics en formation continue et/ou proposer de l'alternance,
- Spécifier le pilotage à l'échelle du master (et non de l'UFR) et prendre plus systématiquement en compte le retour des professionnels et étudiants,
- Créer des liens avec d'autres masters (en particulier en humanités, ou en informatique).



# MASTER PHILOSOPHIE

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Philosophie* de l'université de Tours propose une formation disciplinaire qui prépare à la recherche et aux concours de l'enseignement secondaire (Certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement secondaire - CAPES ; agrégation), ainsi qu'aux métiers afférents au domaine de la communication (journalisme, médiation culturelle, documentation et conservation, édition). Cette formation accueille une trentaine d'étudiants.

### 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation applique peu les objectifs de l'établissement.** Le rapport souligne que les enjeux formulés par l'établissement, notamment la préoccupation environnementale, n'étaient pas prioritaires au moment où le rapport s'est constitué, d'où la non-convergence effective de la formation en l'espèce. La formation indique toutefois la volonté de prendre en compte ce nouvel objectif à l'avenir. Pour ce qui concerne l'interdisciplinarité, il est dit que la nature du master est disciplinaire et que la pluridisciplinarité est présente dans les champs de recherche des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation, ce qui reste tout à fait insuffisant. Il est précisé que le master *Philosophie* ouvre sa formation à des étudiants d'autres disciplines (sciences de l'éducation, psychologie, histoire de l'art), mais l'intervention des autres disciplines dans la maquette de philosophie reste marginale, ce qui est regrettable.

**La formation reste dans la pratique peu ouverte à l'international.** Des accords Erasmus existent avec les universités de Berlin, Bologne, Scherbrooke, Gênes, Bruxelles, Thessalonique. Un nouvel accord Erasmus doit être conclu avec l'université de Bergen en Norvège, autour des Archives Wittgenstein, ce qui témoigne d'une volonté au moins théorique d'insérer le master *Philosophie* dans une perspective internationale. Toutefois, la mobilité est reconnue comme étant nulle, ce qui est expliqué de la manière suivante : « la formation exige une excellente maîtrise de la langue française, à l'écrit comme à l'oral », ce qui constitue un commentaire assez surprenant. La mobilité sortante n'est manifestement pas encouragée : si une langue vivante 1 est obligatoire (anglais ou allemand), il n'y a pas de certification en master et aucun dispositif spécifique n'est mis en place pour informer les étudiants ou les inciter à la mobilité.

**La formation n'est que formellement adossée à la recherche.** Le master *Philosophie* est adossé à deux équipes de recherche : Interactions culturelles et discursives (ICD), Éducation, éthique et santé (ÉES). Il entretient également des liens réguliers avec le Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR) et l'équipe de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) Imagerie et cerveau (U930). En dehors du mémoire de recherche et des enseignements disciplinaires dispensés par les enseignants-chercheurs de la formation, il n'y a pas d'enseignement spécifiquement dédié à la recherche, ou bien à la déontologie et à l'intégrité scientifique. Ces dernières sont supposées incluses dans les enseignements dispensés, notamment le plagiat, qui est traité, selon le rapport, « lors des corrections de copies », ce qui est une manière minimaliste d'envisager la chose. Il conviendrait sur ce point de faire participer plus directement les étudiants à l'exercice même du travail de chercheur, par exemple par l'incitation à suivre des conférences, par la participation à l'organisation de colloques, par des échanges universitaires internationaux.

**La formation est attentive à la professionnalisation de ses étudiants.** Des éléments de professionnalisation ont été intégrés à la maquette : aide à la construction du projet en première année ; aide à la recherche d'emploi en deuxième année. Les étudiants peuvent par ailleurs suivre les ateliers proposés par la Maison de l'orientation et de l'insertion professionnelle (MOIP) et les formations à l'entrepreneuriat du dispositif Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE) Centre-Val de Loire. Il serait sans doute utile de développer encore ces activités, en renforçant les collaborations effectives avec les partenaires locaux avec lesquels la formation est en contact, notamment la faculté de médecine qui est manifestement un partenaire historique privilégié.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La formation s'est efforcée de préciser son identité pour renforcer son attractivité.** La formation précédente, le master *Sciences humaines et épistémologie de l'action*, ayant été jugée en 2016 peu lisible par le rapport du Hcéres, le présent rapport propose une nouvelle architecture, ordonnée comme master *Philosophie* dont la structure et les intentions pédagogiques seraient immédiatement identifiables. Il reste que les documents fournis ne permettent guère d'atteindre un tel résultat. Si le dossier d'autoévaluation annonce un parcours unique (*Humanités et politique*), les maquettes des enseignements jointes (issues du dossier de demande d'accréditation 2018-2022) annoncent quant à elles deux structurations du master différentes. Pour l'une d'elles en effet, deux parcours mettent l'accent l'un (parcours 1) sur les humanités et l'histoire des techniques, l'autre (parcours 2) sur l'éthique et la politique. Le second document annonce deux autres parcours : 1. *Humanités et politique* option 'Éthique' et 2. *Humanités et politique* option 'Science'. L'objectif, qui visait à distinguer ce master d'autres formations analogues, n'est donc pas atteint et cette confusion ne permet pas de donner une identité forte à la formation. Cette dernière semble (car on peine à comprendre la structure effective de la formation) organisée autour d'un tronc commun de connaissances fondamentales. S'y ajouterait un approfondissement des disciplines fondamentales de la philosophie (métaphysique, phénoménologie, philosophie analytique), et une ouverture sur les humanités à travers des enseignements bidisciplinaires (philosophie et art, philosophie et psychologie, philosophie et littérature). Un enseignement d'anglais pour la première année de master (M1) et un enseignement sur des textes philosophiques en langue anglaise pour la deuxième année de master (M2) complèteraient cet ensemble. On regrette que la formation ne propose par ailleurs aucune approche par compétences, le document fourni à titre de preuve n'abordant absolument pas ce point.

**La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées au contenu de son enseignement et s'efforce de diversifier ses pratiques.** La formation s'effectue de manière classique par le biais de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux pratiques. Il est prévu qu'« une version de la formation » soit proposée sous forme d'enseignement à distance (EAD), afin de consolider les effectifs et de diversifier le public visé. Ce type d'enseignement requiert une structure administrative et technique spécifique, qui est ici effectivement présente par le biais de la Direction de la production du numérique et du multimédia (DPNM) de l'établissement. Il conviendrait de préciser si la structure en place est suffisante pour assurer les enseignements envisagés.

**La formation n'est pas particulièrement dynamique pour permettre la mobilité.** Le rapport fait état d'un obstacle linguistique qui serait rédhibitoire à la mobilité entrante, ce qui constitue une assertion surprenante, indiquant au minimum une absence de volonté proactive concernant la mobilité, ce qui est tout à fait regrettable pour une formation philosophique qui entend par ailleurs penser la modernité. Les chiffres de la mobilité ne sont pas renseignés.

**La formation est ouverte à la formation continue, mais non à la formation en alternance.** Elle accueille quelques stagiaires en formation continue (entre un et trois) sans mise en place d'un dispositif spécifique.

## 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La formation a mis en place des dispositifs pour consolider ses effectifs.** Le master *Philosophie* de l'université de Tours s'efforce de trouver sa place, face au master tout proche de Poitiers, dont l'identité philosophique est très forte (philosophie allemande, philosophie de la justice), et face aux masters des universités parisiennes. L'orientation choisie « comprendre le temps présent » a vocation à proposer une compréhension de la modernité dans une perspective historique, une réflexion sur les sciences et sur les techniques (absente à Poitiers). Un rapprochement est envisagé avec l'université Paris-Diderot qui propose un master d'histoire et de philosophie des sciences, et dont la complémentarité avec le master *Philosophie* de l'université de Tours est notable. De ce fait, il semble que le master *Philosophie* de Tours présente une identité assez indéterminée, surtout si elle se rapproche des thématiques parisiennes. Il semble qu'une autre piste soit exploitable, celle des liens avec la faculté de médecine : le rapport indique une stratégie particulière du département visant à renforcer ses liens avec le corps médical, ce qui doit être effectivement encouragé. Les effectifs sont stables (une trentaine d'inscrits) avec une augmentation des candidatures (de 28 à 57) pour la dernière année considérée.

**La formation s'efforce de suivre la réussite de ses étudiants** en fournissant quelques chiffres de réussite. Il apparaît que cette dernière est assez mesurée : sur la trentaine d'inscrits, 8 seulement sortent diplômés.

**La formation s'efforce de suivre l'insertion professionnelle de ses étudiants et leur poursuite d'études.**

Trois sont en emploi, dans des emplois correspondant à leur niveau de qualification. Un seul est en poursuite d'études (doctorat). Aucune analyse particulière n'est faite de ces chiffres.

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La formation dispose des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs.** Elle dispose d'une structure pédagogique conséquente (14 titulaires), d'un réseau de partenaires internationaux (accords Erasmus) et d'un adossement à des laboratoires de recherches tout à fait remarquable.

**La formation n'a pas véritablement défini de procédure d'évaluation interne lui permettant d'améliorer son fonctionnement.** Si un conseil de perfectionnement existe manifestement, sa composition a été votée par un "Conseil du master", composés des enseignants habilités à diriger des recherches intervenant dans la formation. Il faut rappeler que la composition du conseil de perfectionnement est statutaire et non discrétionnaire, comme interprété ici. Nous n'avons pas de renseignement précis sur sa composition ni sur son fonctionnement, et aucun compte rendu n'est fourni des réflexions annoncées "sur les questions sociétales les plus brûlantes" (ce qui n'est pas le rôle premier d'un conseil de perfectionnement, qui, en se centrant sur des données d'autoévaluation précises, doit permettre un regard prospectif pour envisager les aménagements nécessaires pour faire évoluer la formation au profit des étudiants). Aucun élément n'est analysé quant à l'évaluation des enseignements par les étudiants.

## Conclusion

### Points forts

Aucun point fort n'est relevé pour la formation.

### Points faibles

- Un manque d'identité de la formation,
- Un manque de clarté dans la présentation des parcours,
- Un manque de données quant à la composition et quant au fonctionnement du conseil de perfectionnement,
- Une absence d'approche par compétences,
- Des mobilités entrante et sortante faibles,
- Un processus d'autoévaluation défaillant,

### Recommandations

- Encourager le rapprochement suggéré avec la faculté de médecine, afin de renforcer l'identité de la formation proposée,
- Clarifier la spécificité des deux parcours proposés,
- Composer le conseil de perfectionnement conformément à la réglementation,
- Développer l'approche par compétences,
- Encourager la mobilité internationale en s'emparant des dispositifs proposés par l'établissement,
- Affiner données et analyses pour une autoévaluation constructive.

# MASTER PSYCHOLOGIE

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Psychologie* est rattaché à la faculté Arts et sciences humaines et adossé à trois équipes de recherche : Psychologie des âges de la vie et adaptation (PAVeA, équipe d'accueil 2114) ; Qualité de vie et santé psychologique (Qualipsy, équipe émergente 1901) et Vieillesse et psychopathologie de la mémoire (ViPsyM) - appartenant au Centre de recherches sur la cognition et l'apprentissage, unité mixte de recherche 7295 également rattachée à l'université de Poitiers et au Centre national de la recherche scientifique – CNRS -. Le master est divisé en cinq parcours au total, dont quatre parcours professionnalisants : *Psychologie du travail et des organisations*, *Psychopathologie et psychologie clinique*, *Psychologie de l'enfant et l'adolescent : socialisation, éducation et handicap*, *Psychologie gériatrique normale, et pathologique*, et le parcours *Cognition, neurosciences et psychologie (CNP)*, plus axé sur la recherche.

## 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation constitue un atout dans le plan de formation de l'établissement, mais elle peine à s'aligner sur les grands axes du projet de l'université de Tours (UT) et n'a pas développé de partenariats académiques au-dehors de l'université.** La formation est un débouché naturel de la licence *Psychologie*, avec laquelle elle s'inscrit en continuité et dans le respect de la réglementation pour l'obtention du titre de psychologue. La poursuite en doctorat est inégale selon les parcours, ce qui s'explique par le caractère professionnalisant de quatre parcours et du profilage recherche du cinquième (capacité d'accueil totale : 15 étudiants, dont environ 7/8 de psychologie et 7/8 venant de cursus Biologie-Santé chaque année). Du fait des contraintes liées à la professionnalisation des étudiants, la stratégie de préparation à l'emploi durant la deuxième année de master (M2) se fait au détriment d'unités d'enseignement (UE) d'ouverture possibles dans les parcours professionnalisants, qui pourraient pourtant bénéficier d'apports pluridisciplinaires tels que ceux proposés dans le M2 *CNP*. La mention est la seule de son type dans la région Centre-Val de Loire.

**La formation n'a pas d'offre spécifique à l'international ni pour l'accueil des étudiants en mobilité à l'UT.** L'absence de contenus dispensés en anglais est en cours de correction avec l'intention de faire intervenir en distanciel des enseignants étrangers ; toutefois certains pays concernés par le programme Erasmus + sont aussi francophones (le Canada, avec le lequel l'UT a déjà développé des masters co-accrédités et avec qui le master a passé des conventions). La formation fait état de très peu, voire pas, de mobilités entrantes et sortantes. L'équipe argue d'une difficulté spécifique aux stages et à leur validation dans le cas de mobilités sortantes, mais la réglementation permet la validation du titre de psychologue avec des stages effectués à l'étranger. Ceux-ci ne devraient donc pas constituer un obstacle à la réalisation de semestres à l'étranger, même en formation de master. Les mobilités entrantes faibles sont expliquées par l'absence de cours en anglais, à laquelle le conseil de perfectionnement veut remédier.

**L'adossement de la formation à la recherche est inégal entre les parcours.** De nombreux enseignants-chercheurs et chercheurs interviennent dans la formation (31, soit plus qu'en licence, en valeur absolue) ; leur répartition entre les 16<sup>e</sup> et 69<sup>e</sup> section n'est pas connue. On regrette cependant qu'aucun parcours de master à l'exception du parcours *CNP* ne conserve de cours dédié à la méthodologie de recherche, même s'il est évident que la spécificité importante de ce type de mention menant vers un titre de psychologue implique, dans l'optique de l'exercice futur, de conserver un maximum d'heures de cours consacrées à la pratique professionnelle et ses outils. Le parcours *CNP* fait là encore exception, avec la possibilité de stages en laboratoire dont on ne sait pas s'ils sont possibles et/ou encouragés dans les autres parcours. Le master propose une formation à l'éthique scientifique et à la déontologie notamment via l'enseignement en tronc commun du code de déontologie des psychologues.

**La formation possède une dimension professionnalisante pertinente compte tenu des besoins du territoire, sans toutefois acter de partenariat particulier avec le monde socio-économique local.** 50 % des enseignements des parcours professionnels sont donnés par des intervenants professionnels dont le nombre est décliné selon des chiffres hétérogènes, allant de 74 à 200. Aucun partenariat même informel quant aux stages n'est mentionné avec les institutions sanitaires, sociales et du monde socio-économique, et le nombre de crédits *European Credit*

*Transfer and Accumulation System (ECTS)* accordés au stage en première année de master (M1) est bas (2 crédits pour des stages allant de 200 à 924 heures). La validation du titre de psychologue fait l'objet d'une UE « facultative » dans le parcours CNP. Comme la plupart des masters en psychologie, la formation ne propose pas d'alternance, toutefois son offre de formation continue est elle aussi limitée : pas d'étudiants venant de formation continue, pas de blocs ouverts. L'existence de diplômes universitaires (DU) permet la prise en compte de ces publics de façon satellite.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La formation fait état d'une approche par compétences balbutiante, mais dans une démarche en accord avec les objectifs du diplôme, sans pour autant que l'on puisse juger de son effectivité ou de son alignement pédagogique avec les évaluations.** La formation est en effet attentive à l'acquisition de compétences (méthodologies d'intervention, examen psychologique, entretien clinique), mais aucune précision n'est donnée au sujet des dispositifs d'apprentissage de la pratique (nommés « activités d'apprentissage des compétences en situation ») et d'évaluation de ces compétences acquises. On note que la maquette évaluée ne fait pas état des correspondances entre UE et compétences, malgré la demande formulée par les étudiants en conseil de perfectionnement d'obtenir des compétences pluri-sous-disciplinaires. La réflexion par compétences n'est donc pas systématisée au niveau de la mention, et un éventuel accompagnement de l'équipe par l'université pour la mise en place de cette réflexion n'est pas mentionné.

**La formation use de modalités pédagogiques diverses et impliquées, qu'elle tente d'adapter dans la mesure de ce que permet la nécessité de professionnalisation du diplôme.** Les modalités pédagogiques de la formation, comprenant des mises en situation et des exercices de simulation (sans plus de précision sur leur mise en place) ont pu être contraintes par défaut d'espaces de cours adaptés. Si les interventions d'enseignants étrangers à distance permettraient d'adapter les étudiants à la mondialisation de leur profession, la dimension pratique et professionnalisante du cursus impose une majorité de travail en présentiel, notamment pour bénéficier des mises en situation en groupe. Cependant, aucune information n'est donnée concernant l'accueil d'étudiants à besoins spécifiques pour qui le distanciel pourrait être facilité, ni quant à la possibilité de mettre en place des cours hybrides pour le suivi des cours des étudiants en mobilité sortante, notamment pour leurs stages.

**La formation est attentive à son internationalisation, mais celle-ci reste encore à construire.** Le conventionnement du master avec le Canada, la future mise en place de cours en anglais témoignent de l'attention portée à l'internationalisation de la mention, qui est une faiblesse du diplôme. Des modules de langues disciplinaires sont présents tout au long des semestres du master.

**La formation s'ouvre de façon satisfaisante, compte tenu de ses moyens, aux étudiants en reprise d'études, mais ne peut structurellement pas s'ouvrir à l'alternance.** La formation intègre chaque année des étudiants en reprise d'études après des validations d'acquis d'expérience (VAE) ou professionnels (VAP). Si aucun cursus ne leur est dédié, des aménagements sont possibles pour des étudiants salariés (passation des années de M1 et M2 en deux ans). L'alternance en master *Psychologie* se heurte aux questions de rémunération, la grande majorité des stages pour l'obtention du titre (500 heures obligatoires) n'étant, en France en général, pas rémunérée. La création de DU (l'équipe en dénombre trois) compense l'impossibilité d'ouvrir des blocs de compétences à la formation continue, les compétences concernant la psychothérapie ou le bilan psychologique n'ayant pas vocation à être enseignées à d'autres étudiants.

## 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La formation est très attractive, quoique de façon disparate entre les parcours.** Le parcours *Psychopathologie et psychologie clinique* concentre à lui seul 48 % des candidatures dans la mention, le 2<sup>e</sup> parcours centré sur l'enfant et l'adolescent en reçoit un quart, et les trois autres parcours se partagent les 26 % restants. L'équipe pédagogique songe à faire plus de communication sur les réseaux sociaux pour augmenter sa renommée et son attractivité, mais cette préoccupation ne vaut en réalité que pour 3 parcours sur 5, les 2 parcours cliniques ayant déjà des taux de sélection très forts (2,3 % et 4,3 % de candidats admis).

**La formation suit ses étudiants et obtient un excellent taux de réussite.** On regrettera cependant l'absence de mention de dispositifs dédiés aux étudiants à besoins spécifiques, alors que ceux-ci représentent environ 15 % des effectifs de la mention.

**La formation prépare à l'insertion professionnelle dans son cursus, mais peine à encourager ses étudiants à se lancer directement dans un cursus de doctorat.** L'insertion professionnelle à 30 mois affiche un taux très satisfaisant, dont l'équipe propose une analyse pertinente. Les diplômés sont pour 89 % satisfaits des missions qu'ils occupent. La formation a également mis en place un suivi spécifique de l'insertion, qui obtient des taux

de réponse supérieures aux enquêtes de l'université. L'insertion en doctorat est cependant très inégale selon les parcours : si le parcours recherche CNP fait entrer plus de la moitié de sa promotion en doctorat en 2020-2021, ce n'est pas le cas des autres parcours (7 étudiants pour tous les autres parcours confondus la même année). La répartition des poursuites d'études faites à l'UT ou dans d'autres universités n'est pas connue. La majorité des parcours de la formation étant à visée professionnalisante, les étudiants peuvent ne souhaiter se diriger vers une thèse qu'à l'issue de quelques années d'exercice ; les chiffres d'entrée en doctorat à partir du master Psychologie sont donc difficiles à analyser, puisqu'une proportion inconnue des étudiants qui démarrent un doctorat ne le font pas en année N+1.

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La formation bénéficie d'un taux d'encadrement satisfaisant, appuyé par la participation d'intervenants contractuels, dont des professionnels.** L'absence d'analyse des chiffres ne permet pas de saisir les raisons ayant présidé au choix d'un volume horaire plus léger en M1 qu'en M2 (300 heures sur l'année en M1, soit environ 12,5 heures par semaine ; 380 heures en M2), alors que les stages prennent une place plus négligeable en M1 qu'en M2.

**Le processus d'évaluation interne de la formation est effectif.** Le taux de réponse aux évaluations des enseignements est d'environ 35 % ; la formation a conscience de la faiblesse du chiffre. Si la tenue du conseil de perfectionnement a connu des flottements durant la crise sanitaire, la formation en organise un par an, avec des représentants étudiants (mais sans distinction de parcours, ce qui est regrettable : les parcours n'ayant pas les mêmes visées pourraient faire état de besoins différenciés), des professionnels et un enseignant-chercheur canadien pour l'ouverture à l'international. L'équipe pédagogique de la formation pose un regard pertinent et réaliste sur ses points d'amélioration, et a conçu des grilles spécifiques d'évaluation de ses enseignements.

## Conclusion

### Points forts

- Une mention attractive à valeur ajoutée pour l'université,
- Une forte attention portée à la professionnalisation,
- De très bons taux de réussite et d'insertion professionnelle,
- Des modalités pédagogiques variées et adaptées aux objectifs de la formation.

### Points faibles

- Une approche par compétences encore balbutiante,
- Un faible taux de poursuite directe en doctorat dans les parcours « professionnels »,
- Une internationalisation difficile,
- Une attractivité hétérogène entre les parcours.

### Recommandations

- Demander un accompagnement spécifique à l'université pour soutenir la mise en place d'une approche par compétences complémentaire à l'approche programme, et son évaluation par des modalités adaptées,
- Renforcer la sensibilisation à la recherche en M2 dans les parcours à visée professionnalisante,
- Développer la politique de stages à l'étranger et proposer des adaptations du cursus afin de pousser à la mobilité sortante,
- Harmoniser l'attractivité des parcours en développant une politique de communication régionale comme nationale.

# MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Sciences de l'éducation* de l'université de Tours comprend quatre parcours : *Accompagnement collectif et recherche-intervention en formation (ACRIF)*, *Ingénierie et fonctions d'accompagnement en formation (IFAC)*, *Management, éthique et formation en santé (MÉFS)* et *Stratégie et ingénierie en formation d'adultes (SIFA)*, aux objectifs et aux débouchés clairement définis et complémentaires. Après une première année (M1) essentiellement en tronc commun, les enseignements de deuxième année (M2) se distinguent plus nettement en fonction des différents parcours.

### 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement.** En M2, trois des quatre parcours (IFAC, MÉFS et SIFA) sont exclusivement ouverts à la formation continue, ce qui montre le caractère professionnalisant du master et son ancrage dans le tissu socio-économique local. L'organisation des enseignements prend en compte cette dimension, en dégagant du temps nécessaire de stage au cours du cursus. Cependant, aucune maquette n'est fournie dans le dossier d'autoévaluation, ce qui ne permet pas d'analyser plus précisément ces points, ni le contenu effectif de la formation. En effet, le dossier d'autoévaluation ne permet pas de vérifier le niveau M2 de la formation, ni sa plus-value par rapport à des formations professionnelles en une année, type diplôme universitaire (DU).

**L'internationalisation de la formation est faible, mais cela est totalement conforme à ses objectifs et se retrouve dans les autres formations similaires au niveau national.** La grande majorité des diplômés étant destinés à travailler en France, dans des structures publiques et parapubliques françaises, une ouverture internationale n'est pas forcément pertinente et nécessaire pour les étudiants.

**Le master comprend une ouverture significative et attendue à la recherche, formant les étudiants à ses pratiques, bien que le dossier ne mentionne pas de laboratoire d'adossment.** Le dossier montre que la formation forme à la recherche, notamment par la réalisation d'un mémoire dans les quatre parcours. Cependant, l'absence de maquette ne permet pas d'apporter des éléments supplémentaires sur ce point.

**Le master Sciences de l'éducation propose une spécialisation progressive pour les étudiants, dans différents parcours bien définis, avec des objectifs professionnalisants très clairs.** Il s'appuie sur des coopérations nombreuses avec le monde socio-économique régional (notamment le Centre national pédagogique (CNP) de Chaingy, les Maisons familiales et rurales (MFR), le Centre hospitalier régional universitaire de Tours (CHRU) ou l'Institut de formation en soins infirmiers de Chambray-lès-Tours), essentielles dans l'existence même de la formation. De nombreux professionnels interviennent également dans les enseignements.

### 2. L'organisation pédagogique de la formation

**L'absence de maquette dans le dossier d'autoévaluation ne permet pas d'avoir une analyse plus précise de l'organisation des enseignements,** ni d'avoir d'information sur la façon dont l'approche par compétences est prise en compte dans le master *Sciences de l'éducation*.

**Les modalités d'enseignement sont multiples et adaptées aux objectifs des différents parcours.** Elles intègrent notamment des dispositifs favorisant le travail en autonomie, en équipe et en apprentissage de la recherche (mise en situation, démarches de projet, analyse des pratiques, etc.). Si la formation a été pensée d'abord en présentiel, des enseignements peuvent également avoir lieu en hybridation comodale et multimodale, selon les besoins des étudiants.

**Sans élément remarquable, la formation permet une ouverture à l'international :** elle comprend 60 heures d'enseignements d'anglais, un volume comparable aux autres masters de la même mention en France.

**Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance.** Trois de ses quatre parcours étant ouverts à la formation continue, le master est naturellement adapté pour accueillir ces étudiants.

### 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**On observe des fluctuations d'effectifs d'une année à l'autre, du fait notamment de la reconfiguration interne des parcours et de l'ouverture exclusive des parcours à la formation continue ou initiale.** La majorité des étudiants entre directement en M2, dans le cadre de la formation continue. Il y a donc un fort différentiel entre les effectifs de M1 (25 en 2020-21) et de M2 (89). L'université de Tours ne propose d'ailleurs pas de licence *Sciences de l'éducation*, qui pourrait être un vivier pour le M1. Les étudiants de M1 sont issus majoritairement d'autres mentions de licence de l'université de Tours, même s'il n'existe pas d'orientation particulière entre ces licences et le master *Science de l'éducation*.

**Si les taux de réussite en M1 sont bons, ceux-ci sont plus faibles en M2** (38 étudiants sur 83 inscrits valident tous leurs crédits *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)* en 2018-2019 ; 74 sur 105 en 2019-2020 et 56 sur 89 en 2020-2021), sans qu'il en soit fourni d'explication. Aucun dispositif favorisant la réussite n'est mentionné dans le dossier d'autoévaluation.

**L'insertion professionnelle des diplômés est suivie par l'équipe pédagogique grâce aux données fournies par les services de l'université, et par un réseau d'anciens étudiants (réseau Alumni) récemment constitué.** Les taux d'insertion sont bons (35 répondants sur 37 diplômés en emploi à 30 mois, et la satisfaction à l'égard de l'emploi occupé est bonne). Les données fournies dans le dossier d'autoévaluation sont plus surprenantes, puisque l'insertion professionnelle à 30 mois est notamment indiquée pour les diplômés de 2021. La poursuite en doctorat est anecdotique, mais comparable aux autres formations de ce type en France, et elle demeure logique compte tenu des objectifs très professionnalisants du master et de son ouverture à la formation continue, public qui ne se projette généralement pas vers un doctorat.

### 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**Les éléments présents dans le dossier d'autoévaluation ne permettent pas d'analyser les moyens disponibles pour cette formation.**

**La formation dispose d'évaluations régulières des enseignements et de la formation par les étudiants, qui permettent des améliorations pédagogiques ponctuelles, ainsi que d'un conseil de perfectionnement en bonne et due forme.** Celui-ci émet des pistes d'amélioration globale de la formation. Ces outils efficaces et investis par l'équipe pédagogique permettent une amélioration en continu du master.

## Conclusion

#### Points forts

- Une formation professionnalisante composée de quatre parcours, récemment reconfigurés, avec des objectifs clairs et complémentaires, qui s'appuient sur des partenariats institutionnels pertinents,
- Une formation en grande partie ouverte à la formation continue et organisée pour l'accueil de ce public,
- Une formation qui conserve une dimension recherche, même si l'objectif des étudiants n'est pas la poursuite en doctorat.

#### Points faibles

- Des taux de réussite assez faibles en M2, compte tenu du nombre d'inscrits administratifs,
- Une autoévaluation insuffisamment étayée ne permettant pas de connaître et d'évaluer le contenu de la formation.



## Recommandations

- Mettre en place des dispositifs pour renforcer la réussite des étudiants en M2,
- Améliorer l'information disponible (fournir la maquette notamment, et expliquer la mise en œuvre de l'approche par compétences) pour rendre plus lisible l'intérêt de la formation : sans cela, il est impossible d'identifier la plus-value d'une formation permettant l'obtention du niveau master en un an, par rapport à d'autres types de formations professionnalisantes (du type diplôme universitaire).

# MASTER SOCIOLOGIE

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Sociologie* est adossé à l'unité mixte de recherche (UMR) 7324 Cités, territoires, environnement et sociétés (CITERES) et rattaché à la faculté Arts et sciences humaines de l'université de Tours. Suite à la précédente évaluation du Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, il s'est réorganisé en deux parcours : *Métiers de la recherche en sociologie et anthropologie (MERESO)*, axé recherche et visant une insertion professionnelle dans les métiers de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'ingénierie de projet ; *Métiers de l'intervention sociale et territoriale (MEDELIS)*, plus professionnalisant, orienté vers des charges de missions et chefferies de projet dans les trois fonctions publiques, dans le monde associatif ou plus globalement dans des institutions visant l'accompagnement au développement des populations.

### 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation s'inscrit de façon satisfaisante dans l'offre de l'établissement, mais de façon hétérogène dans ses grandes orientations stratégiques.** Le master, avec ses deux parcours, est un débouché naturel de la licence *Sociologie* et de la double licence *Sociologie-histoire*. Il recrute également d'autres licenciés de sciences humaines et sociales et, grâce à son parcours recherche, permet aux étudiants qui le souhaitent d'être préparés à la poursuite en doctorat. Le partenariat de la formation avec l'Institut du travail social (ITS) est intéressant, avec des cours communs aux étudiants passant le Diplôme d'état d'ingénierie sociale (DEIS) et aux étudiants de sociologie (le cursus DEIS offrant aussi des passerelles pour l'obtention du master *Sociologie*), mais l'équipe déplore que le DEIS n'ait pas ouvert ces dernières années, sur décision de l'ITS et faute de candidats. L'organisation de journées d'étude avec les masters de Limoges, Poitiers et Tours témoigne également de partenariats territoriaux cohérents. Les deux parcours bénéficient d'apports pluridisciplinaires ; les thématiques des modules proposés en 1<sup>re</sup> année (M1) et en 2<sup>e</sup> année (M2), sont intrinsèquement interdisciplinaires.

**L'ouverture à l'international de la formation est l'un de ses points faibles.** Suite à la précédente évaluation du Hcéres, le master *Sociologie* s'est restructuré en priorité pour être attractif sur le territoire français. Aucun cours n'est donc proposé dans une langue autre que le français. De même, si la formation a d'abord vocation, dans son parcours professionnel notamment, à se tourner vers les écosystèmes socio-économiques locaux, on regrette le peu d'analyse des données sur les mobilités sortantes et entrantes. L'accueil d'étudiants internationaux n'est pas quantifié, mais l'équipe mentionne des modalités d'accueil adaptées pour ceux arrivant tard au cours des semestres. L'équipe, consciente de ces lacunes du master, prévoit pour le prochain quadriennal d'axer ses efforts sur cette dimension.

**L'adossement à la recherche de la formation est effectif, et de qualité.** L'adossement de la formation à des équipes de recherche est effectif : enseignants-chercheurs et chercheurs du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) réalisent plus de 60 % des heures d'enseignement du master. Le master offre un panel d'outils et de connaissances propres à la recherche que les deux parcours sont en mesure d'appliquer dans leurs mémoires de M1 et de M2 (l'unité d'enseignement - UE - de savoirs méthodologiques étant commune). Ces savoirs issus de la recherche, et notamment les outils d'enquête, sont également opérationnalisables dans les démarches d'intervention conduites en milieu professionnel. Au-delà des UE méthodologiques, les étudiants bénéficient des dispositifs classiques d'accompagnement à la recherche : suivi personnalisé, séminaires en groupe. Le cadrage semestriel de la réalisation des mémoires, avec un rendu à mi-parcours, et la possibilité pour les étudiants d'assister aux séminaires internes et de l'UMR CITERES sont des atouts.

**Les deux parcours du master ont des débouchés clairs et appuyés sur les besoins socio-économiques du territoire, pour lesquels l'équipe pédagogique adapte ponctuellement sa formation.** Le parcours *MEDELIS* s'ancre dans le milieu socio-économique grâce à son stage obligatoire en M2, et la mention bénéficie de 100 heures d'enseignements fondamentaux assurés par des professionnels (au nombre de 7), qui accompagnent également les stages. Ces professionnels interviennent majoritairement dans le parcours *MEDELIS*, ce qui est cohérent avec sa visée plus opérationnelle, mais leurs profils ne sont pas détaillés, ce qui limite l'analyse. Par ailleurs, le stage obligatoire du parcours *MEDELIS* ne compte que pour deux crédits *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)*, et est disjoint du mémoire. Le parcours *MERESO* s'oriente vers des professions

académiques pour lesquelles l'insertion professionnelle se fait avant tout en doctorat, si possible financé. On note un dispositif d'accueil spécifique prévu pour les étudiants en formation continue (FC), avec des rassemblements de cours sur trois jours. Si tous les blocs de cours sont ouverts à la FC, les parcours ne sont en revanche pas ouverts à l'alternance. L'option évoquée d'organisation des cours sur une semaine par mois pourrait ouvrir à ce type de contrats. La pédagogie par projet tutoré n'est pas encore proposée dans le master, mais l'équipe pédagogique réfléchit à sa formation en ce sens. L'organisation de journées métiers mentionnée dans le compte rendu du dernier conseil de perfectionnement, et la constitution progressive d'un réseau d'alumni sont des initiatives pertinentes, montrant l'investissement de l'équipe pédagogique.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La formation a développé un alignement pédagogique de qualité et cohérent avec les compétences visées à l'issue de la formation selon les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).** La formation mêle en effet approche programme (thématiques de société abordées dans les cours sur les enjeux sociologiques et anthropologiques) et par compétences (apprentissage de l'utilisation d'outils à visée recherche et d'intervention), au moyen de multiples modalités d'enseignement (dont des mises en situation) et de modalités d'évaluation adaptées : écrites et orales, rédigées et chiffrées, individuelle et en groupe, analytiques et orientées projet.

**La formation a recours à des modalités d'enseignement variées et pertinentes.** Des dispositifs d'enseignement variés sont proposés (transmissif ou classe inversée), à l'intérieur desquels l'équipe use de modalités pédagogiques diversifiées pour impliquer les étudiants dans leurs apprentissages (mises en situation, études de cas, projets collectifs). Les enseignements sont appuyés sur des écrits et supports (guides et syllabus). Les étudiants en formation continue (FC) bénéficient d'adaptations d'emploi du temps, ainsi que les étudiants étrangers, et la formation a nommé un référent handicap (deux étudiants sont concernés). S'il est compréhensible que la formation ait fait le choix pédagogique de ne pas utiliser l'enseignement à distance du fait du caractère pratique de bon nombre de modules, quelques détails supplémentaires seraient nécessaires sur les éventuelles adaptations proposées aux étudiants à besoins spécifiques (enseignement en hybride si pertinent).

**La formation n'est pas encore adaptée à l'international.** Si l'apprentissage de l'anglais est présent durant trois semestres sur quatre (54 heures sur la formation), aucun cours n'est proposé en langue anglaise, alors que les thématiques abordées dans les parcours ont un potentiel d'attractivité dépassant la France. La centration de l'équipe pédagogique sur la réorganisation du master suite à la dernière expertise du Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur et la crise sanitaire ne lui ont pas permis de s'organiser pour favoriser les mobilités sortantes, dont le nombre est très faible (trois sur la période), ni les mobilités entrantes, par exemple d'étudiants francophones. Il est donc difficile de dire que la politique d'accompagnement à la mobilité porte ses fruits, et ce d'autant plus que l'accompagnement par un responsable des relations internationales ne suffit pas à préparer aux dimensions interculturelles et d'adaptation à la vie et au travail à l'étranger.

**La formation adapte progressivement ses cursus vers l'accueil de publics en formation continue et en alternance.** La formation accueille chaque année quelques stagiaires de formation continue (sans précision du parcours choisi), et leur propose des aménagements de cours. Toutefois, aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnelle (VAP) n'a été accordée sur la période, sans qu'il soit possible de savoir si c'est à défaut de demande ou du fait d'un refus de l'équipe pédagogique. La réflexion sur des modalités de cours à raison d'une semaine par mois ouvre la porte à l'alternance, à laquelle l'équipe pédagogique s'intéresse. Un plan de formation spécifique est par ailleurs prévu pour les étudiants passant le DEIS en partenariat avec l'ITS de Tours, mais aucune information n'est donnée sur le nombre d'étudiants en ayant bénéficié dans les années évaluées, probablement du fait de sa fermeture par l'ITS.

## 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**L'attractivité de la formation a connu un bond sur la période évaluée, grâce aux efforts de l'équipe pédagogique.** La réfection de la maquette pédagogique, la communication faite par les canaux de l'université de Tours ainsi que grâce aux efforts de l'équipe pédagogique ont permis une hausse de 23 % des candidatures entre 2019-2020 et 2020-2021, en proportion équivalente pour les deux parcours (le compte rendu du conseil de perfectionnement fait cependant état d'un déséquilibre au profit du parcours MEDELIS en 2022). Le suivi des candidatures et du rapport candidats/admis est effectivement réalisé, avec des candidats admis venant principalement des licences *Sociologie*, *Socio-histoire* et des disciplines des sciences humaines et sociales.

**La formation connaît un taux de réussite problématique en première comme en deuxième année.** Au vu des chiffres disponibles, le taux de réussite en M1 (deux parcours confondus) était sur la dernière année étudiée de 64 % (44 sur 68 inscrits), et de 57 % en M2 (26 sur 45 inscrits). L'équipe pédagogique a conscience du problème, qu'elle analyse en lien avec les profils socio-économiques fragiles et précaires de ses étudiants. L'équipe propose plusieurs modalités de soutien à la réussite, notamment en matière de suivi du mémoire (entretiens réguliers, rendus successifs et droit à l'erreur).

**La formation ne dispose pas actuellement d'outils suffisamment exhaustifs et précis pour suivre l'insertion professionnelle de ses diplômés.** La réorganisation de l'offre ces dernières années rend caduques les enquêtes ne prenant pas en compte les différences entre parcours, mais plus encore, le très faible taux de réponse aux enquêtes (16, 11 puis 12 répondants diplômés dans les années évaluées) ne permet pas de tirer de conclusions quant à l'insertion professionnelle des diplômés, qu'elle soit académique (parcours MERESO) ou à visée professionnelle (parcours MEDELIS). L'équipe pédagogique met en place de nombreuses solutions informelles (réseaux sociaux) pour augmenter les chances d'insertion de ses diplômés.

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La formation bénéficie d'un taux d'encadrement satisfaisant.** Les enseignants et enseignants-chercheurs permanents sont largement majoritaires dans la formation. On s'interroge cependant sur le fait que la 2<sup>e</sup> année du cycle propose beaucoup moins d'heures de cours que la 1<sup>re</sup> (222 contre 336). Si ce différentiel est compensé pour le parcours MEDELIS par le stage obligatoire, le parcours MEDEROS ne propose pas de stage obligatoire et fait donc état d'un volume horaire très faible au second semestre du M2. Ces chiffres n'étant pas commentés, il est difficile de connaître la stratégie de l'équipe, notamment quant à l'équilibre attendu avec le travail personnel et les stages.

**La formation met en place les dispositifs nécessaires à son amélioration continue, mais la participation des étudiants aux conseils de perfectionnement est encore hétérogène.** De nombreux dispositifs existent pour l'évaluation de la formation, toutefois, les répondants aux questionnaires d'évaluation sont relativement peu nombreux (21 sur 76 en 2020-2021). La périodicité des conseils de perfectionnement est annuelle ou bi-annuelle, mais le dernier conseil de perfectionnement (CPM) a été organisé sans la présence d'étudiants, sans raison explicite. La formation tient compte des retours de ses étudiants (elle a reformaté sa maquette suite à la dernière évaluation en s'appuyant sur leurs retours), mais doit systématiser l'organisation de leur présence en CPM.

## Conclusion

### Points forts

- Une réflexion pédagogique pertinente sur la cohérence entre objectifs d'apprentissage, modalités pédagogiques et d'évaluation,
- Une attractivité grandissante suite à la prise en compte par l'équipe pédagogique des recommandations de la dernière évaluation,
- Deux parcours bien adossés à la recherche,
- Des efforts d'adaptation aux publics de la formation continue et aux étudiants en situation de handicap.

### Points faibles

- Un taux d'échec relativement élevé tant en M1 qu'en M2, qui nécessiterait une politique de soutien, conjointe, entre l'université et la formation, des étudiants à profils socio-économiques fragiles,
- Une ouverture à l'international à structurer,
- Un manque de systématisation dans l'organisation des conseils de perfectionnement, certains s'étant tenus sans représentants étudiants.

## Recommandations

- Développer, en partenariat avec l'université, une analyse exhaustive des freins à la réussite des étudiants et des dispositifs de soutien institutionnalisés,
- Penser la formation et son organisation en vue de permettre les mobilités sortantes,
- Intégrer de façon systématique les représentants étudiants dans les conseils de perfectionnement afin de co-construire la démarche d'amélioration continue avec eux.

# MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Urbanisme et aménagement* de l'université de Tours comprend un unique parcours, *Urbanisme et durabilité (planning and sustainability)*. La formation, délivrée entièrement en anglais, s'adresse essentiellement à un public d'étudiants étrangers et anglophones – même si elle reste ouverte à des étudiants français, inscrits notamment en double cursus avec une formation d'ingénieur à Polytech – et est spécialisée sur les enjeux urbains des Suds. Elle est portée par Polytech Tours, composante de l'université. Le master n'a pour le moment jamais été ouvert en première année (M1), mais uniquement en deuxième année (M2). Avec une approche, une spécialisation et des objectifs très différents, le master *Urbanisme et aménagement* est complémentaire du master *Géographie, aménagement, environnement, développement* également ouvert à l'université de Tours.

## 1. La politique et la caractérisation de la formation

**Le dossier d'autoévaluation n'apporte pas suffisamment d'éléments pour évaluer l'adéquation de la formation avec la stratégie de l'établissement.**

**Le master *Urbanisme et aménagement* s'adresse essentiellement à un public étranger.** Son ouverture internationale repose donc essentiellement sur l'accueil d'étudiants étrangers extra-européens (sans mention de leur origine précise), en inscription principale, et sur des étudiants en mobilité entrante Erasmus + qui suivent certains enseignements, dans le cadre des échanges internationaux de Polytech Tours.

**Le master *Urbanisme et aménagement* s'inscrit dans une démarche essentiellement de formation à et par la recherche, appuyée sur l'unité mixte de recherche (UMR) Cités, territoires, environnement et sociétés (CITERES).**

**La formation n'a aucun partenariat avec le monde socio-économique ou des établissements académiques français ou internationaux, malgré l'obligation théorique de suivre un semestre dans un établissement étranger partenaire au deuxième semestre du M1.** La dimension professionnalisante reste très limitée et l'apprentissage des compétences professionnalisantes très généraliste. Le seul enseignement (10 heures) spécifiquement orienté comme professionnalisant dans la maquette est consacré aux techniques de recherche d'emploi, et non à l'acquisition de compétences professionnalisantes dans le champ disciplinaire du master. Hormis un professeur associé (PAST), son équipe pédagogique ne comprend d'ailleurs aucun professionnel extérieur. La formation est labellisée par l'Association of European Schools of Planning (AESOP) sur le plan européen, et par l'association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU).

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La formation s'inscrit dans une approche par compétences.** La maquette est assez claire dans les compétences visées de chaque enseignement et dans la progression générale de la formation. Cependant, la non ouverture du M1 et une formation axée essentiellement sur la recherche (sans par exemple la possibilité de faire un stage en dehors d'un stage de recherche) posent la question de la possibilité réelle des étudiants d'acquérir et de maîtriser l'essentiel des compétences citées par la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) pour un master *Urbanisme et aménagement*.

**La formation ne comprend pas de pratique pédagogique spécifique ou remarquable.** La formation est ouverte essentiellement en présentiel, avec seulement un module en distanciel pour certains étudiants.

**Dispensée en anglais, la formation comprend un volume d'enseignement en français langue étrangère (FLE), destiné justement au public non-francophone, remplacé par un autre enseignement pour les étudiants francophones.**

**Du fait de ses spécificités, le master n'est pas ouvert à l'apprentissage et n'est pas concerné par l'accueil d'étudiants en formation continue.**

### 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**Aucun élément dans le dossier ne permet de savoir si la formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics.** La question de l'attractivité de la formation se pose cependant. En effet, la première année du master n'a jamais ouvert, sans que le dossier d'autoévaluation n'apporte d'explication à ce sujet. Si le M2 recrute des étudiants possédant un bachelors à un niveau bac+4, la comparaison avec les autres masters de la même mention en France montre que les étudiants internationaux auxquels ce master s'adresse, bien qu'ils soient diplômés à bac+4, n'ont pas forcément le niveau français correspondant. De plus, les autres masters urbanisme et aménagement en France (ou de mentions proches) ont de nombreuses candidatures étrangères à l'entrée du M1. Le master n'a pas ouvert en 2020-2021 et en 2021-2022, car le contexte de pandémie rendait difficile l'accueil d'étudiants étrangers. Les effectifs des années 2018-2019 et 2019-2020 restent relativement modestes (10 et 14 au niveau M2 donc) compte tenu des capacités d'accueil (30 étudiants) et malgré des candidatures assez nombreuses (50 et 60).

**Le dossier d'autoévaluation mentionne les taux de réussite des étudiants, sans évoquer de dispositif particulier pour la favoriser.**

**Le suivi de cohorte reste compliqué, compte tenu du caractère international de la formation.** La fiche de l'établissement n'est pas fournie en annexe du dossier. Les données apportées sont essentiellement celles de 2018-2019 et indiquent que sur les 9 diplômés en 2019, 3 sont en emploi à 30 mois et 3 sont en doctorat. Pour les 14 diplômés de 2020, 8 sont en emploi à 18 mois et 3 en doctorat. La distinction entre ces étudiants inscrits uniquement dans le master et ceux en double cursus avec l'école d'ingénieurs n'est pas claire.

### 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**Aucun élément dans le dossier permet de savoir si la formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.**

**Une évaluation des enseignements par les étudiants est mise en place.** Toutefois, le dossier n'apporte pas d'exemple sur l'apport de ce dispositif. De plus, la formation n'a pas de conseil de perfectionnement propre. D'après un compte rendu fourni, son organisation a été évoquée lors du conseil de perfectionnement de la formation d'ingénieur en génie de l'aménagement, auquel aucun étudiant de master n'était d'ailleurs présent.

## Conclusion

### Points forts

- Une formation originale, portée par l'école Polytech de Tours (où une formation d'ingénieur en génie de l'aménagement existe) et par l'unité mixte de recherche (UMR) CITERES, dispensée en anglais et destinée essentiellement à un public international.

### Points faibles

- Une formation ouverte uniquement en M2, sans explication à propos de la non-ouverture du M1,
- Une formation axée exclusivement sur la recherche, sans approche réellement professionnalisante et sans possibilité d'effectuer un stage en dehors du domaine de la recherche,
- Une absence de conseil de perfectionnement,
- Un suivi de cohorte qui reste compliqué.

### Recommandations

- Mettre en place une formation complète sur deux ans et ouvrir le M1,
- Renforcer le caractère professionnalisant (au-delà d'une poursuite en recherche) de la formation,

- Mettre en place un conseil de perfectionnement, ouvert aux étudiants de la formation,
- Renforcer les dispositifs de suivi du devenir des diplômés.



# MASTER BIODIVERSITÉ, ÉCOLOGIE ET ÉVOLUTION

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Cette formation se déroule sur deux sites à Tours et à Poitiers. Il existe deux parcours de formation : un parcours intitulé *Écologie évolutive et comportementale* qui est proposé uniquement à Tours, et l'autre intitulé *Plantes et société : culture durable, paysage et phytovalorisation*. Le premier est ouvert aux étudiants en formation initiale et continue. Le second est conventionné avec l'université de Poitiers. La première année de master (M1) se déroule les années impaires à Tours et les années paires à Poitiers. La deuxième année (M2) est ouverte à l'apprentissage.

### 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation est en adéquation avec la politique de l'établissement en s'inscrivant dans le domaine du développement durable.** C'est un master très attractif avec 700 candidatures en M1 pour 20 ou 40 places en fonction des années paires ou impaires. La formation, lors du dernier contrat s'est articulée avec la troisième année de licence (L3) afin de permettre aux étudiants de continuer dans ce master. La formation s'appuie sur un nombre conséquent de partenaires académiques (universités : Poitiers, Orléans, Lyon ; l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement : Nouzilly, Lusignan, Rennes, Orléans ; le Museum national d'histoire naturelle de Paris, le Centre de recherche en écologie expérimentale et prédictive ; l'Institut de recherche pour le développement de Montpellier ; l'Institut Pasteur). Ses objectifs pédagogiques amènent la formation à faire intervenir différentes disciplines (biologie, statistiques, anglais, géographie, etc.). Elle identifie donc bien l'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité à sa finalité.

**La politique de l'ouverture vers l'international se traduit uniquement par les mobilités sortantes des étudiants** (très faibles : quatre par année) qui sont accompagnées sur le plan financier et administratif.

**L'adossement à la recherche est réel** avec des enseignements de formation à et par la recherche tout au long du master (M1 : 473 heures et M2 : 320 heures) et par des stages en M1 (245 heures) et en M2 (924 heures). La formation doit indiquer plus clairement si ces stages sont obligatoires et comment ils sont validés. Concernant l'enseignement en intégrité scientifique et déontologique, la formation doit développer davantage ce point.

**La formation est très attachée à l'insertion professionnelle de ses étudiants**, et pour cette raison s'entoure d'une vingtaine de professionnels. Elle dispense 50 heures d'enseignement "d'outils à l'insertion professionnelle". Les deux parcours sont ouverts à la formation continue et le parcours 2 est ouvert à l'apprentissage, mais peu d'étudiants, voire pas du tout se saisissent de cette possibilité sans que les raisons en soient analysées par la formation.

### 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La formation a réussi à se structurer en blocs de compétences.** Différentes méthodes pédagogiques (études de terrain, travaux pratiques et contrôles continus) sont proposées afin de réaliser l'alignement pédagogique. La formation valorise les compétences acquises dans le cursus, notamment lors des stages.

**La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques, notamment des modalités partiellement à distance initialement mises en place durant le Covid.** Il serait intéressant de savoir si ces dernières modalités ont toujours lieu.

**La formation permet d'acquérir des compétences en anglais** avec passage de certifications (Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur - CLES - et *Test Of English for International Communication - TOEIC*). Les étudiants souhaitant faire une mobilité sortante peuvent le faire dans de bonnes conditions (entre 4 et 6 étudiants chaque année).

**Un effort particulier a été fait de manière à accueillir des étudiants en apprentissage en M2 dans le parcours**

**Plantes et société : culture durable, paysage et phytovalorisation.** Les étudiants en formation continue peuvent être accueillis dans les deux parcours, mais sans dispositifs particuliers indiqués. Il est à noter que, même si cela est possible, aucun étudiant ne s'est inscrit depuis 2018-2019.

### 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La formation utilise différents moyens classiques de communication** (journée portes ouvertes, présentations aux étudiants en licence *Biologie* (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années) de Tours, informations données sur le site de l'université, informations via le centre de formation des apprentis).

**La formation mesure son attractivité à l'augmentation constante des candidatures en M1** (236 en 2018-2019, 446 en 2019-2020 et 548 en 2020-2021).

**La formation suit la réussite de ses étudiants qui est proche de 100 %.** Les quelques étudiants n'étant pas en situation de réussite ont été accompagnés avec la mise en place d'aménagements, notamment dans le cas de problèmes de santé.

**La formation prend connaissance des enquêtes réalisées par l'université afin d'analyser l'insertion professionnelle.** Elle a également son propre suivi, mais celui-ci n'est pas détaillé. Les données du dossier ne permettent pas de connaître la qualité de l'insertion professionnelle ni la nature des poursuites d'études, ce qui est regrettable.

### 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La formation dispose des moyens humains nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.** Les enseignants ont bénéficié de formations pédagogiques, mais pas de mobilité. Les raisons de cette absence de mobilité doivent être précisées. Le master doit préciser combien d'enseignants ont réalisé ces formations et lesquelles.

**La formation organise l'évaluation des enseignements pour chaque unité d'enseignement (UE), une fois par an.** Si un conseil de perfectionnement existe, conforme à la réglementation, il ne s'est réuni qu'une seule fois au cours du contrat, ce qui est très insuffisant et ne permet pas de se saisir des analyses et des perspectives d'un tel conseil.

## Conclusion

### Points forts

- Un parcours en apprentissage en M2,
- Une formation à et par la recherche,
- La mise en place de blocs de compétences.

### Points faibles

- Un recours au conseil de perfectionnement trop faible (une fois en cinq ans),
- Une faiblesse du suivi des étudiants (insertion professionnelle, poursuite d'études),
- Pas de mobilité entrante.

### Recommandations

- Mettre en place une réunion annuelle du conseil de perfectionnement,
- S'emparer des dispositifs de l'université pour les suivis de l'insertion et de la réussite des étudiants,
- Développer l'attractivité à l'international en se donnant les moyens d'accueillir des mobilités entrantes (cours en langues étrangères notamment).

# MASTER BIOLOGIE, AGROSCIENCES

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Biologie, agrosociences* se déroule en deux ans à l'université de Tours. Il permet d'acquérir 120 crédits *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)*. Deux parcours existent : le parcours *Durabilité et qualité dans les filières de productions animales (DeQPA)*, qui forme à la pratique professionnelle dans les filières d'élevage, de la fourche à la fourchette, parcours ouvert à l'apprentissage en alternance en seconde année (M2) et le parcours *Sensoriel et innovation*, qui forme à l'analyse sensorielle en alimentation, mais aussi en cosmétique, parfumerie et produits manufacturés, parcours ouvert en formation initiale. À travers les enseignements dispensés notamment dans le parcours *DeQPA*, ce master est unique en France.

### 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation est tout à fait en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement au regard des réseaux publics et privés qui lui sont associés, et de la très bonne insertion professionnelle qu'elle permet.** Il existe une complémentarité avec deux autres mentions grâce à certaines unités d'enseignement, mais la formation ne donne aucune précision sur les noms des mentions ni sur ceux des unités d'enseignement. Cela est regrettable. Le master n'a aucune articulation avec la troisième année de licence (L3), ce qui est dommage et regretté également par la formation. La pluridisciplinarité de la formation est indiquée, mais est insuffisamment explicitée. Elle est basée sur des enseignements mutualisés en développement durable qui est une préoccupation forte de la formation. Celle-ci n'a pas bénéficié de financement dépendant de Programme d'investissements d'avenir (PIA), mais de la faculté des Sciences et du centre de formation des apprentis (CFA) des universités afin d'obtenir du matériel pédagogique. Il n'est pas indiqué pourquoi le master n'a pu être aidé par le PIA.

**La formation ne se prête pas au développement à l'international.** Quelques étudiants effectuent un stage à l'étranger en première année (M1) et en deuxième année (M2), mais cela reste anecdotique. On peut noter qu'après l'obtention de leur M2, davantage d'étudiants partent à l'étranger pour un an.

**Concernant l'adossement à la recherche, même si la formation est professionnalisante, les étudiants bénéficient d'une formation à la recherche importante** au travers d'enseignements (étude d'articles scientifiques, utilisation de bases de données, partie bibliographique des sujets pour les projets et pour les stages/apprentissages et deux unités d'enseignement intitulées *Projet technique et scientifique/stage* et *Stratégies industrielles et scientifiques*), des laboratoires de l'enseignement supérieur, de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et d'industriels. De manière très pertinente, des projets tutorés en lien avec certains laboratoires et industriels sont menés chaque année.

**Ses objectifs amènent la formation à entretenir des relations importantes avec le milieu socio-économique.** Elle a tissé des liens avec 50 partenaires socio-économiques dans les secteurs d'embauche tels que l'agroalimentaire, la qualité, la production animale, la cosmétologie et la parfumerie et les sociétés d'expertise en sensoriel. Trois professeurs associés venant du monde de l'entreprise participent activement au maintien de ce lien. Des professionnels participent au conseil de perfectionnement et des visites en entreprise sont réalisées. La formation prépare de manière forte l'insertion professionnelle des étudiants avec notamment la mise en place de cours sur le terrain en entreprise. Ce dernier aspect très original mérite d'être davantage développé (quelles entreprises et quels types de cours, volume horaire, etc.).

### 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La formation ne s'appuie pas à proprement parler sur une approche programme ou une approche par compétences.** Elle indique que les compétences des étudiants et des apprentis sont mises en situation lors de stages et missions d'apprentissage et sont donc valorisées. Des ajustements pédagogiques sont réalisés chaque année. Ces éléments doivent être précisés.

**La formation réalise un effort important pour développer et diversifier ses pratiques pédagogiques** (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, études de cas, mise en situation, pédagogie inversée, travaux en groupes, exposés oraux et cours sur le terrain en entreprise). De la flexibilité pédagogique est intégrée à la formation, notamment pour les étudiants en formation continue qui peuvent avoir des enseignements à distance, ce qui est une bonne chose. Des locaux spécifiques et adaptés participent au bon déroulement de ces pratiques pédagogiques.

**Quelques cours sont dispensés en langue anglaise, mais cela ne permet pas une ouverture à l'international, ce qui est vraiment dommage.** Des cours d'anglais dont le volume horaire est à préciser sont dispensés aux étudiants avec une certification possible. Le dispositif de préparation à la mobilité entrante et sortante des étudiants doit être amélioré.

**La formation est pensée pour accueillir des étudiants en formation continue pour les deux parcours et en alternance pour le parcours DeQPA mais doit davantage développer cet aspect.** Il existe donc des modalités adaptées pour ces publics telles que la mise en place de travail individuel sur un sujet précis à distance dans le cadre de certaines unités d'enseignement. La formation propose l'alternance en M2 pour le parcours DeQPA et des possibilités de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont demandées par certains professionnels, mais cela reste anecdotique. Le dossier ne mentionne pas les modalités d'évaluation de ces VAE, ce qui est regrettable. Les deux parcours sont ouverts à la formation continue, mais en pratique seuls quelques étudiants profitent de cette possibilité (de 0 à 5 en fonction des années).

### 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La formation indique qu'elle rassemble des étudiants de différentes origines, mais cela ne permet pas d'établir son attractivité.** L'absence de données et d'analyses est regrettable. La formation est présentée à différents publics étudiants sans davantage de précisions, aux entreprises et au CFA. Il existe donc des dispositifs d'information.

**Les taux de réussite sont élevés (compris entre 93 % et 100 %).** Il n'y a pas d'indication quant à des dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite.

**La formation analyse l'insertion professionnelle très satisfaisante de ses étudiants (75 % en emploi après 30 mois en 2020-2021) de manière institutionnelle** et en gardant contact avec les anciens étudiants et à travers la réalisation d'un annuaire (entre 65 et 83 % de taux de réponse).

### 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La formation n'indique pas si elle dispose des moyens nécessaires lui permettant d'atteindre ses objectifs.**

**Les étudiants évaluent les enseignements (43 %) et les stages réalisés.** Un conseil de perfectionnement au niveau de la mention existe et permet d'ajuster les pratiques pédagogiques. La formation doit préciser ces ajustements. De plus, une meilleure représentation du monde socio-professionnel dans ce conseil doit être envisagée (une seule personne).

## Conclusion

### Points forts

- Une insertion professionnelle importante,
- Une ouverture à la formation par apprentissage,
- Un adossement à la recherche intéressant pour un master à visée professionnelle,
- un fort adossement au monde socio-économique,
- Des pratiques pédagogiques variées.

## Points faibles

- Une absence de connaissance et d'analyse de l'attractivité de la formation,
- Une faible ouverture à l'international,
- Un faible taux de réussite,
- Une faible représentation du monde socio-professionnel dans le conseil de perfectionnement.

## Recommandations

- Se donner les moyens de suivre l'attractivité de la formation,
- Développer la dimension internationale afin de permettre aux étudiants de diversifier leurs devenir post-master,
- Améliorer la prise en charge des étudiants en matière de réussite,
- Améliorer la composition du conseil de perfectionnement.

# MASTER BIOLOGIE-SANTÉ

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Biologie-santé* a pour ambition de former, par la recherche, aux métiers de la recherche ou support à la recherche dans le secteur translationnel de la biologie et de la santé humaine et animale. Il s'inscrit dans la continuité de la licence *Sciences de la Vie* et est cohérent avec les filières portées par l'école doctorale ED549 Santé sciences biologiques et chimie du vivant. Constitué de cinq parcours : *Cognition, Neurosciences et Psychologie (CNP)*, *Biologie de la reproduction (BR)*, *Imagerie biomédicale (IB)*, *Physiopathologies (PP)* et *Qualité et gestion des risques en santé (QGRS)*, elle est complémentaire avec la mention de master *Sciences du vivant*, focalisée sur l'immuno-infectiologie, et celle de *Psychologie* pour le parcours *CNP*. Cette formation mutualise avec ces mentions trois unités d'enseignement (UE) en 2<sup>e</sup> année (M2) dans le parcours *PP* et deux UE en 1<sup>er</sup> année (M1) et la totalité des UE en M2 pour le parcours *CNP*. Il existe également une mutualisation d'une UE avec la mention *Sciences de la matière*.

## 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation est en parfaite adéquation avec la stratégie de l'établissement.** Elle s'appuie sur un solide réseau d'expertises et de partenaires dans le domaine de la santé et son objectif est la formation, par la recherche, aux métiers de la recherche ou support à la recherche dans le secteur translationnel de la biologie et de la santé humaine et animale. Ces aspects sont en cohérence avec l'établissement et complémentaire des autres formations du cycle et s'articulent avec celles des autres cycles. La formation s'appuie sur les compétences capitalisées par l'université de Tours dans le domaine de la recherche biomédicale (acteurs, plateformes) et se positionne en actrice majeure dans la politique régionale prioritaire d'innovation en santé et les axes associés. Cela donne à la mention une pluridisciplinarité très étoffée au travers d'un large éventail de compétences, une interdisciplinarité au travers d'unités d'enseignement permettant de faire intervenir ces acteurs. Si l'établissement a intégré les enjeux de développement durable, la formation liste des actions plutôt modestes. La formation s'appuie sur les Laboratoires d'excellence (LabEx) : MablImprove (utilisation des anticorps thérapeutiques) avec le projet d'un cursus de formation et est partenaire du LabEx IRON. La formation s'est impliquée dans le dossier PIA4 Excellences récemment déposé.

**La formation encourage les mobilités entrantes et sortantes, mais ne dispose pas de ressources financières pour ces mobilités qui restent des initiatives personnelles.** La formation offre principalement une offre nationale avec des parcours (*Imagerie biomédicale, Physiopathologie, Qualité et gestion des risques en santé*) ouverts aux candidatures étrangères francophones (procédure Campus France). La formation s'appuie sur le service des relations internationales pour aider les étudiants dans des démarches de mobilités pour les stages de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> année de master (M1 et M2), mais cela reste majoritairement des initiatives personnelles, faute de ressources pour la formation.

**L'adossement à la recherche est fort**, assuré par les enseignants et enseignants-chercheurs qui composent l'équipe pédagogique, par les chercheurs des différentes unités mixtes de recherche (UMR) et équipe d'accueil (EA), mais également par ses liens avec le Centre hospitalier universitaire (CHU) et les réseaux thématiques régionaux et interrégionaux. Il pourrait y avoir un intérêt à interagir avec les fédérations hospitalo-universitaires coordonnées par Tours. Par ailleurs, toutes les unités d'enseignement (UE) sont organisées pour une formation à et par la recherche avec des UE de découverte du milieu professionnel de la biologie-santé et de la méthodologie de la recherche dans ce domaine. La formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie est fortement ancrée à différentes étapes. Le master s'appuie sur le service de documentation de l'université de Tours et des ressources disponibles (Pubmed). Cependant, on peut déplorer l'absence de certaines revues, problème récurrent à la majorité des établissements. On note 92 chercheurs et enseignants-chercheurs en charge de 1834 heures étudiants, ce qui est très important par rapport aux ressources humaines. Pour la méthodologie informationnelle et documentaire, il y a 20 heures étudiant dispatchées dans différentes UE. 26 semaines de stages sont obligatoires (36 crédits *European Credit Transfer and Accumulation System - ECTS*).

**La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation en lien avec des acteurs socio-économiques.** Elle associe les professionnels du secteur recherche, ainsi que les professionnels socio-

économiques des secteurs de l'imagerie biomédicale, des organismes de recherche sous contrat (CRO), des services de qualité des entreprises privées, cliniques et CHRU. 54 professionnels interviennent dans la formation. Elle prend ainsi en compte les besoins socio-économiques du territoire pour asseoir ses objectifs. Enfin, la mention fait intervenir des acteurs socio-économiques dans des proportions allant de 25 à 50 %, voire 70 % (selon les parcours), en plus des formations de l'établissement pour l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et un alignement de ceux-ci avec les méthodes pédagogiques et d'évaluation et une mise en adéquation avec les compétences visées.**

L'équipe pédagogique est au centre du programme en termes de cohérence parce qu'elle intègre les compétences transversales à acquérir par l'étudiant au cours des deux années du master tout en incluant des étudiants de Médecine et Pharmacie et de Psychologie. Si la formation évalue et valide les connaissances (écrites et orales) et les compétences acquises au cours des stages, celles acquises en dehors du cursus sont moins clairement décrites. Il n'y a pas d'étudiant ayant obtenu une certification numérique Pix et aucun ayant un compte *e-portfolio*.

**Les pratiques pédagogiques présentées sont assez classiques, mais avec des aspects innovants** en lien avec le Fac'Lab (en lien avec les actions du Programme d'investissements d'avenir - PIA). Les enseignements se font sur différents supports pédagogiques sous la forme d'enseignement en présentiel, hybride et distanciel. Les étudiants sont sollicités pour être en présentiel pour les différents types d'enseignements et pour des travaux de groupe, ce qui permet d'établir un relationnel positif entre les étudiants et maximise les interactions avec les intervenants. Les enseignements se font en lien avec les objectifs pédagogiques, dans des espaces dédiés dont il faut souligner la grande variété. Des approches de pédagogie inversée sont en développement comme des approches pour le développement d'un projet en termes de ressources humaines, financement et valorisation. Les étudiants utilisent leurs acquis pour les faire valoir dans leur *curriculum vitae* (CV). Il y a 300 heures étudiant possibles à distance.

**La formation a structuré ses contenus et ses dispositifs pour permettre une ouverture à l'international** (cours en anglais obligatoire en M1 - 39 heures - et M2 - 24 heures -, supports de cours en anglais, analyses d'articles et projets, conférenciers étrangers). La validation du *Test of English for International Communication (TOEIC)* est encouragée (30 étudiants en 2018-2019 ont obtenu la certification, 35 en 2019-2020 et 30 en 2020-2021). L'implication du service des relations internationales de l'établissement et de l'équipe pédagogique (bourses Erasmus, conventions avec des universités étrangères) est significative. Les mobilités sortantes sont plus faciles à organiser en M2 compte tenu de la durée des stages, mais le problème reste financier (besoin d'aide et d'une politique incitative). Une réflexion est en cours pour une structuration régionale.

**La formation est adaptée à la formation continue.** La répartition des différentes UE en blocs hebdomadaires permet l'accès aux publics de la formation continue et tous les blocs sont accessibles. Les étudiants en formation continue (FC) ont la possibilité de valider les différentes UE sur plusieurs années (2 à 3 ans). Les chiffres restent faibles et concernent, pour les stagiaires de FC, 2 en 2018-2019, 1 en 2019-2020 et 3 en 2020-2021. Une seule validation des acquis de l'expérience totale (VAE) a été accordée en 2018-2019 et 5 validations des acquis professionnels (VAP) ont été accordées en 2019-2020.

## 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La formation jouit d'une bonne attractivité.** La formation est présentée aux étudiants de licence (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année), afin de préparer leur orientation et choix d'UE, ainsi qu'au grand public lors de la journée portes ouvertes annuelle et du Forum de l'orientation. Des temps d'échanges sont proposés avec les enseignants de la formation pour les étudiants hors université de Tours, suite à une prise de contact pour une demande d'informations. Le site web de l'université présente la formation. Celle-ci montre une attractivité croissante avec un nombre de candidatures en forte augmentation pour l'ensemble des parcours. Les candidatures sont issues de candidats locaux (licence de Tours), mais également d'autres universités françaises et internationales (procédure Campus France). En fonction des parcours, le taux de recrutement d'étudiants issus d'autres universités varie entre 30 et 70 %. L'origine des étudiants dépend du parcours et bien que plusieurs masters existent, les étudiants se répartissent entre ces formations en fonction de leur projet. Le nombre de candidats est en progression (537 en 2019-2020) et 761 en 2020-2021). Le nombre d'admis total (inscrits administratifs) dans la formation montre un taux de 20 % en 2019-2020 et de 8.2 % en 2020-2021 (par rapport aux candidatures) et avec une certaine disparité dans les parcours dans les inscriptions et qui s'équilibre chez les admis.

**La formation suit effectivement la réussite de ses étudiants.** Le taux de réussite global est excellent (supérieur à 90 %) et les quelques échecs sont analysés grâce à des équipes pédagogiques qui suivent la réussite individuelle des étudiants (entretiens individuels réalisés en fonction des besoins pour tous les parcours et durant les deux années de la formation).

**La formation indique ne pas avoir les ressources et moyens humains permettant d'analyser la qualité de l'insertion professionnelle et la nature des poursuites d'études. C'est dommage, car elle dispose d'outils dont elle pourrait mieux s'emparer.** Des contacts directs avec certains étudiants sont conservés pour connaître leur devenir (réseau *Alumni*, mais peu formalisé et variable en fonction des parcours). Le parcours BR a initié cette démarche depuis huit ans (via les réseaux sociaux professionnels). Le devenir des étudiants est renseigné par le Centre d'accompagnement à la pédagogie (CAPE) menant une enquête "Devenir des diplômés" à 9 et 30 mois après la diplomation. Pour le devenir à 30 mois, les chiffres disponibles concernent la promotion 2017-2018 avec 40 étudiants en emploi strictement, 18 en études et en emploi (doctorats), sept strictement en études et trois en recherche d'emploi sur 69 réponses. Pour les autres années, on note trois diplômés en recherche d'emploi en 2018-2019, 1 en 2019-2020 et 2 en 2020-2021. Il serait bon que l'équipe pédagogique et le conseil de perfectionnement analysent ces données.

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La formation présente un taux d'encadrement faible.** Le nombre d'heures étudiant est de 833 dans tout le cycle pour 105 enseignants (permanents et temporaires) avec 1319 heures équivalent travaux dirigés (TD) en 1<sup>er</sup> année et 1362 en 2<sup>e</sup> année. Des mobilités (très) ponctuelles sont organisées pour des membres de l'équipe pédagogique. Des démarches, soutenues par l'établissement, pour l'internationalisation de la formation, ont été entreprises en 2018 et sont en suspens depuis la crise de la Covid. Certains membres de l'équipe pédagogique ont bénéficié d'une formation spécifique et d'un accompagnement du CAPE. Cependant, la surcharge de service empêche une dissémination efficace auprès des collègues.

**Les étudiants sont les évaluateurs des enseignements et de l'organisation de la formation via les enquêtes du CAPE et l'université,** à travers des fiches d'évaluations diffusées et via les élus. Les étudiants sont sollicités pour faire remonter commentaires et suggestions et les ajustements sont faits après avis du conseil pédagogique. Du point de vue de la structuration, la formation dispose d'un conseil pédagogique impliquant des étudiants. Celui-ci se réunit au moins une fois par an pour analyser les résultats de la formation, des évaluations et commentaires des étudiants, et pour proposer des modifications éventuelles. Cependant, le dossier n'indique pas si des professionnels du monde socio-professionnel font partie de ce conseil. Si cela n'est pas le cas, il est difficile de considérer ce conseil pédagogique comme un conseil de perfectionnement.

## Conclusion

### Points forts

- Des partenariats institutionnels bien développés et un sentiment d'appartenance au territoire très fort,
- Une attractivité soutenue,
- Un adossement à la recherche de qualité et organisé,
- Une bonne formalisation de la formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie.

### Points faibles

- Une ouverture internationale fragile, y compris concernant la venue d'enseignants et l'attractivité pour les candidats francophones,
- Une dimension régionale à repenser en termes de réseau,
- Un conseil de perfectionnement non conforme à la réglementation,
- Un faible taux de formations continues, de validations des acquis de l'expérience (VAE) et de validations des acquis professionnels et personnels (VAPP) alors que les dispositifs existent.



## Recommandations

- Proposer des actions pour accroître l'attractivité de la formation pour les candidats francophones et favoriser les mobilités,
- Mener une réflexion sur les liens régionaux en s'appuyant sur les fédérations hospitalo-universitaires dont l'université et les établissements public à caractère scientifique et technologique sont partenaires,
- Inclure des représentants du monde socio-économique dans le conseil de perfectionnement,
- S'assurer de la visibilité des dispositifs existant pour la formation continue, la validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des acquis personnels et professionnels (VAPP).

# MASTER CHIMIE ET SCIENCES DES MATÉRIAUX

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Chimie et sciences des matériaux* de l'université de Tours ne comprendra qu'un parcours *Matériaux pour les nouvelles technologies de l'énergie* pour la nouvelle demande d'accréditation. Le parcours *Chimie moléculaire* sera fermé pour la prochaine accréditation en raison du manque d'effectifs. D'un effectif faible (15 à 20 étudiants par année du cycle), cette formation vise à former les étudiants à une large palette de compétences leur permettant d'appréhender les matériaux sous l'angle des deux disciplines ou de trois domaines : Énergie, Matériaux, Chimie. Les secteurs visés sont la Recherche et le développement (publics ou privés), la production industrielle, le conseil et l'expertise, et le contrôle qualité dans les domaines des matériaux essentiellement pour l'énergie, la micro-électronique. La formation permet une poursuite d'études en doctorat ou une insertion directe facilitée par l'alternance.

## 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation est en lien avec la stratégie de l'établissement**, en particulier avec deux laboratoires de recherche adossés, dont une unité mixte de recherche (UMR), une Équipe d'accueil (EA) et une École doctorale (ED) en lien avec le Centre d'études et de recherches technologiques en microélectronique (CERTeM), le Contrat plan État région (CPER) sur les matériaux multifonctionnels (MUMAT) et les projets structurants de l'université (Ambition recherche développement - ARD) traitant des matériaux en conditions extrêmes (MATEX) et en microélectronique (ARD Certem 5.0). Elle s'inscrit donc dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement. La mention est alimentée localement par les licences *Chimie* et *Physique* mais le flux est bien trop faible (5 sur 33). Elle est complémentaire des masters *Physique fondamentale* et *Mécanique*. Le positionnement local et régional est pertinent au regard de la carte des formations et intéressant avec des partenariats industriels /publics (le Commissariat à l'énergie atomique - CEA - le Ripault et STMicroélectronics) qui apportent une plus-value à la formation. Toutefois, le positionnement vis-à-vis des régions proches ou sur le plan national n'est pas présenté, ce qui ne permet pas de mettre en évidence la singularité et les atouts de cette mention monoparcours. La formation dispensée sur la chimie et les sciences des matériaux est intrinsèquement pluridisciplinaire. La mention s'appuie sur un Programme d'investissements d'avenir (PIA 4) concernant la recherche, liant les laboratoires d'appui (UMR Greman et EA PCM2E), mais ne dispose pas de projet d'excellence ou connexe du PIA pouvant dynamiser le contenu et les dispositifs de formation.

**L'ouverture à l'international est en cohérence avec les priorités définies par l'établissement, mais bien trop faible.**

Une offre spécifique à l'international avec une co-diplomation est proposée avec l'université de Sherbrooke, Canada. Toutefois, les flux de mobilités entrantes ou sortantes sont faibles et la co-diplomation concerne seulement 2 à 3 étudiants par an.

**L'adossement à la recherche est un point fort pour cette formation.** La formation à et par la recherche est bien prise en compte avec des mises en situation. L'adossement à la recherche est solide et s'appuie sur deux laboratoires ; l'UMR Greman et le laboratoire de Physico-Chimie des Matériaux et des Électrolytes pour l'Énergie (Équipe d'accueil PCM2E) qui accueillent massivement (entre 50 % et 75 % de l'effectif) les étudiants pour les stages (7 semaines de stage en 1<sup>re</sup> année de master - M1 - et 4 à 8 mois en 2<sup>e</sup> année de master - M2). Les chercheurs et enseignants-chercheurs participent à l'enseignement, encadrent les stages et réalisent des séminaires. Les laboratoires proposent des visites pour les étudiants du premier cycle pour améliorer l'attractivité et la visibilité de la formation. Un projet bibliographique suivi par les tuteurs de stage permet de former les étudiants à l'utilisation des ressources documentaires.

**Les relations sont fortes avec le monde socio-économique, surtout avec un partenaire industriel, et la formation réalise des études prospectives sur les débouchés du diplôme en associant des partenaires académiques, industriels et issus du Conseil régional Centre-Val de Loire.** Les contenus de la formation sont en cohérence avec sa fiche du Répertoire national des compétences professionnelles (RNCP), et elle associe les acteurs socio-économiques à la définition des contenus, ce qui est un point fort, en particulier à l'occasion d'un conseil de perfectionnement composé pour moitié d'extérieurs ou dans le cadre des projets ARD financés par la région Centre-Val de Loire (groupes de travail sur les besoins des industriels et l'adéquation avec les contenus de la

formation). La mention intègre des éléments de professionnalisation dans les unités d'enseignement (UE) dont une partie sur le développement durable et éthique scientifique, ce qui est un atout. La mention propose une alternance *via* des contrats de professionnalisation en M2 et a pour projet de rouvrir la deuxième année en apprentissage, ce qui devrait accroître son attractivité. Une prospection large sera nécessaire pour augmenter les partenaires industriels accueillant des apprentis afin d'assurer la pérennité de l'offre de formation, ce qui n'a pu être fait sur l'accréditation précédente (fermeture de l'alternance faute d'effectifs).

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La formation définit des objectifs d'apprentissage qui correspondent à des critères d'évaluation adossés à une grille d'évaluation ou des indicateurs observables.** Il est regrettable que des exemples de grilles et d'indicateurs n'aient pas été ajoutés aux éléments de preuves. L'alignement pédagogique est défini dans un *syllabus*. Les compétences sont déclinées et mises en lien avec les compétences de la fiche RNCP.

**Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées : mises en situation (travaux pratiques - TP - au sein d'une entreprise, stages), approche par projet ou problème, études de cas, travaux de groupes, visites d'entreprises et séminaires.** La formation peut proposer des modalités d'enseignement, entièrement ou partiellement à distance, pour flexibiliser l'accueil de ses différents publics, notamment pour les personnes demandant une validation des acquis de l'expérience (VAE).

**L'enseignement au sein de la formation est adapté pour permettre son ouverture à l'international.** L'enseignement d'une langue étrangère (ici l'anglais) est proposé et intègre la sensibilisation à l'anglais technique. La préparation à la certification *Test of English for International Communication (TOEIC)* est réalisée, mais la certification n'est pas incluse dans la formation (seuls 1 à 3 étudiants sur 16 se présentent à la certification). Il n'est pas mentionné de cours disciplinaires réalisés en anglais. La formation *via* les relations internationales a accès à un dispositif de préparation à la mobilité internationale, mais les mobilités demeurent très faibles.

**Les contenus et les dispositifs de la formation peuvent être adaptés aux publics de la formation continue, mais ce public est quasi inexistant.** La formation n'a pas pour projet de développer une formation adaptée à l'offre spécifique proposée aux publics de la formation continue.

## 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La formation développe et suit son attractivité en particulier.** Elle met en place des dispositifs d'information qui contribuent à améliorer son développement et son attractivité. Elle mesure celle-ci en suivant et en analysant l'évolution des candidatures et des inscriptions des différents types de publics.

**La réussite de ses étudiants est suivie et la formation s'investit dans une amélioration continue après des retours d'expériences** (réunion avec les délégués, étalement de matières difficiles, augmentation de la part des contrôles continus).

**L'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés sont analysées au regard des objectifs du master et du marché de l'emploi à partir des enquêtes de suivi.** Le taux de poursuite en doctorat est d'environ 50 % ce qui est normal pour un master indifférencié. L'insertion professionnelle (2 à 3 étudiants par promotion en contrat à durée déterminée - CDD - ou en contrat à durée indéterminée - CDI - niveau ingénieur) apparaît très faible au regard des objectifs du master.

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La formation dispose d'une équipe pédagogique solide, spécialisée dans le domaine,** car la plupart des enseignants-chercheurs du PCM2E-EA6299 (12) et ceux du Greman UMR7347 travaillant sur les matériaux (11) participent à la formation du master, soit 23 enseignants-chercheurs sur les 34 intervenants de la formation. Malheureusement, le dossier ne présente pas de données et d'indicateurs de mesure du coût des formations pour suivre et maîtriser sa soutenabilité ni pour estimer le taux d'encadrement. Les données sur l'âge moyen des intervenants et les grades n'étant pas indiqués, il est difficile d'analyser les besoins futurs en ressources humaines.

**La formation organise l'évaluation des enseignements par les étudiants et prend en compte les résultats de cette évaluation dans son évolution.** La formation dispose d'un conseil de perfectionnement comprenant pour moitié des personnalités extérieures à la formation, mais qui souffre d'une faible représentativité du public étudiant (1 seul étudiant pour 16 membres).

## Conclusion

### Points forts

- Un adossement fort à la recherche,
- Une forte adéquation avec les priorités de l'établissement et le tissu socio-économique local,
- Un partenaire industriel, STMicroelectronics, très impliqué dans la formation,
- Une co-diplomation proposée avec l'université de Sherbrooke au Canada et deux projets de collaboration avec le Maroc et le Liban,
- Un suivi précis de l'insertion des diplômés et un dispositif d'amélioration continue après une analyse des évaluations des enseignements,
- Des contenus de formation élaborés en lien avec les acteurs socio-économiques et des études de perspectives sur les débouchés,
- Des objectifs d'apprentissage clairs et une déclinaison des compétences pertinente,
- Une présence importante de représentants du monde socio-économique dans le conseil de perfectionnement,
- Une équipe pédagogique solide et un pilotage efficient,
- Une bonne insertion en contrat doctoral.

### Points faibles

- Des effectifs faibles pour cette mention monoparcours (16 à 20 étudiants par année de cycle),
- Un positionnement national et vis-à-vis des régions proches mal précisé,
- Un nombre de partenaires industriels trop restreint,
- Une faible internationalisation et une faible mobilité entrante et sortante notamment Erasmus,
- Une insertion professionnelle directe faible pour une formation en alternance.

### Recommandations

- Améliorer l'attractivité de la formation,
- Promouvoir les atouts de la formation et ce qui la distingue aux plans régional et national,
- Développer les partenariats notamment dans les secteurs de l'énergie et des matériaux afin de s'assurer une ouverture réussie vers l'apprentissage et améliorer l'insertion professionnelle directe après le master,
- Accroître l'ouverture à l'international qui reste faible en incitant l'équipe pédagogique à répondre à des appels à projets du type École universitaire de recherche ou master conjoint Erasmus mundus, etc.
- Analyser les raisons qui conduisent à une faible insertion professionnelle après la diplomation et mener des actions correctives.

# MASTER INFORMATIQUE

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Informatique* parcours *Big Data Management and Analytics* est dispensé sur le site de Blois, porté par le département Informatique et l'équipe des Bases de données et traitement des langues naturelles (BDTLN) du Laboratoire d'informatique fondamentale et appliquée de Tours (LIFAT). La structuration actuelle du master est le résultat de l'évolution de la maquette précédente qui était composée d'un parcours local  *Systèmes d'aide à la décision* et d'un parcours international Erasmus Mundus *Information Technologies for Business Intelligence*, abandonné depuis 2019. La formation est ouverte en formation initiale et continue, avec la possibilité d'alternance en deuxième année.

### 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation est associée à la licence *Informatique* qui, d'ailleurs, contribue pour une partie importante aux effectifs admis, ce qui montre le dynamisme du continuum entre licence et master.** L'équipe pédagogique est aussi commune aux deux formations, ce qui renforce cette complémentarité. Toutefois, il faut souligner que l'offre n'est dispensée que sur le site de Blois en raison des ressources humaines limitées, alors que la licence est dispensée aussi à Tours. Cela pose quelques problèmes d'attractivité, notamment pour la poursuite d'études après la licence. Une collaboration avec l'Institut national des sciences appliquées (INSA) Centre-Val de Loire permet aux élèves ingénieurs de cette dernière institution d'obtenir une double diplomation, ce qui démontre l'intérêt des partenariats académiques régionaux.

**La formation comprend une dimension internationale : la maquette actuelle est issue d'une réorganisation de deux anciens parcours dont un Erasmus Mundus.** Bien que la licence ait abandonné cette formation en 2019, l'ouverture internationale reste présente avec un programme élaboré en collaboration avec d'autres universités européennes (université libre de Bruxelles, Université de Ioanina, université de Bologne, université Polytechnique de Poznan). En outre, les intitulés et les supports de plusieurs unités d'enseignement sont en anglais, ce qui facilite l'ouverture à un public international (les chiffres de mobilité entrante et sortante sont toutefois très réduits, avec seulement 3 Erasmus Mundus et 2 sortants sur la période).

**L'adossement à la recherche se fait autant par la présence de plusieurs enseignants-chercheurs** affiliés au laboratoire LIFAT que par la présence d'un module d'initiation scientifique et par certaines activités menant parfois à la publication d'articles scientifiques, ce qui est très positif.

**Le programme de la formation s'aligne sur les besoins du marché de travail, ce qui garantit des débouchés cohérents avec la formation et un bon taux d'insertion professionnelle.** Si ces relations sont aussi renforcées par l'offre en alternance en seconde année de master, le dossier ne mentionne pas l'intervention de professionnels extérieurs dans les cours, qui viendrait pourtant soutenir et confirmer ces relations avec le milieu professionnel.

### 2. L'organisation pédagogique de la formation

**Les objectifs pédagogiques sont clairs et bien alignés avec les besoins du marché.** La maquette présente un programme très riche autour du *big data*, de la *business intelligence* et de la *data analyse*. Cependant, le dossier ne détaille pas suffisamment les méthodes pédagogiques adoptées ni les démarches effectuées pour la valorisation des compétences.

**La réflexion sur les pratiques pédagogiques ne s'est posée que dans des situations extrêmes comme la pandémie de Covid-19.** Le retour à la normale ne prévoit pas de maintenir ces modalités hybrides ou en distanciel, et le dossier n'indique aucun lien avec un programme de support aux pratiques pédagogiques mené par l'université.

**Le programme étant créé dans le cadre d'un projet de formation Erasmus Mundus, plusieurs aspects liés à l'ouverture à l'international sont encore présents dans la formation.** Cela se traduit par des formations en anglais

professionnel durant les trois premiers semestres, mais aussi par des supports de cours en anglais. Malheureusement, les flux de mobilité semblent être minimes (trois Erasmus Mundus, deux sortants au cours de la période), ce qui est dommage.

**La formation ne fait pas une différenciation de contenus pour la formation continue.** L'organisation est identique pour les parcours. Trois étudiants en formation continue ont été recensés sur la période, ainsi qu'un dossier de validation des acquis de l'expérience (VAE), ce qui est correct, mais pourrait être plus développé.

### 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**L'attractivité de la formation est un peu compromise du fait de n'être dispensée qu'à l'antenne de Blois.** Les chiffres indiquent une forte augmentation du nombre de candidatures à travers la plateforme e-candidat en 2020-2021 et une stabilité du nombre de candidats Études en France. Cela permet la mise en place d'une sélection rigoureuse des admis, mais qui ne se traduit pas toujours par la fidélisation des candidats (environ un tiers des admis ne s'inscrit pas). Les analyses effectuées à ce sujet sont trop peu poussées.

**Le support à la réussite se fait notamment avec des séances de soutien et révision,** dont les résultats semblent efficaces, avec un nombre presque stable de diplômés en fin de parcours par rapport au nombre d'étudiants ayant validé l'année précédente.

**Les enquêtes menées par l'université de Tours et celles menées par l'équipe pédagogique quant à l'insertion professionnelle apportent des informations peu homogènes.** En effet, la première est souvent ignorée par les diplômés, avec un nombre très réduit de réponses (10 réponses seulement). Les chiffres clés (situation après 30 mois, niveau d'emploi, salaire moyen) et quelques commentaires fournis permettent toutefois d'observer une bonne insertion professionnelle immédiate, ainsi qu'un taux de poursuite d'études (2 en doctorat, 1 dans une autre formation) cohérent avec le nombre de diplômés et les tendances du marché.

### 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**Le dossier exprime à plusieurs reprises la surcharge de travail de l'équipe pédagogique, ce qui empêche par exemple un dédoublement de la formation sur le site de Tours.** L'élection d'un professeur à la présidence de l'université ainsi qu'un futur départ à la retraite rendent la pression encore plus importante. Le personnel de support (attachés temporaires d'enseignement et recherche, professeurs agrégés) semble limité, tout comme les intervenants extérieurs (non mentionnés dans le dossier).

**Des mécanismes d'évaluation interne sont présents, tels que l'évaluation des enseignements par les étudiants et le conseil de perfectionnement.** La composition de ce dernier est réglementaire, avec des représentants des étudiants et de professionnels en entreprises. Le conseil est réuni régulièrement (en moyenne une fois tous les deux ans) et plusieurs éléments y sont discutés, dont les objectifs pédagogiques et la soutenabilité de la formation. Une plus grande fréquence des séances du conseil de perfectionnement serait souhaitable.

## Conclusion

### Points forts

- Un programme complet autour de la thématique cible (*big data*, *business intelligence* et *data analyse*),
- Un bon équilibre entre insertion professionnelle immédiate et poursuite d'études.

### Points faibles

- Une ouverture uniquement sur le site de Blois qui limite l'attractivité de la formation,
- Une participation limitée, voire inexistante, de professionnels extérieurs dans les unités d'enseignement,
- Une faible ouverture à l'international, malgré l'héritage de l'ancien parcours Erasmus Mundus.

## Recommandations

- Réfléchir aux actions à mettre en œuvre pour permettre l'ouverture du master (le même ou un autre parcours) aussi sur le site de Tours,
- Renforcer la participation d'intervenants extérieurs (notamment de vacataires issus d'entreprises dans le domaine) : cela permettrait de réduire la charge tout en renforçant les aspects professionnels de la formation,
- Poursuivre les efforts d'internationalisation.

# MASTER MATHÉMATIQUES

## Établissements

Université de Tours, université d'Orléans

## Présentation de la formation

Le master *Mathématiques* est une formation généraliste en mathématiques permettant une poursuite d'études en doctorat ou bien dans des métiers d'enseignement des mathématiques. Le master est co-accrédité avec l'université d'Orléans, même si les cours sont dispensés uniquement à l'université de Tours.

### 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation, essentiellement axée sur les mathématiques fondamentales, s'inscrit dans la suite de la licence *Mathématiques de l'établissement***, ayant aussi des interactions avec les masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEÉF)* de Tours et Orléans. La co-accréditation de la formation avec l'université d'Orléans permet à ce master d'avoir une présence régionale importante, mais également une bonne coordination avec les masters *MEÉF* et le master de mathématiques appliquées *Statistique, data science et ingénierie mathématique* d'Orléans.

**La formation n'a malheureusement pas d'objectifs d'ouverture internationale**, qui selon le dossier seraient peu compatibles avec l'objectif principal de préparation à l'agrégation.

**L'adossement à la recherche est peu détaillé et correspond essentiellement à la présence d'enseignants-chercheurs appartenant à l'Institut Denis Poisson, laboratoire commun à Tours et Orléans.** Outre les intervenants, les aspects recherche sont développés lors de l'élaboration des mémoires de première et deuxième année du master (M1 et M2). Encore une fois, l'objectif affiché (agrégation) nuit au développement de compétences en recherche que l'on pourrait attendre dans une formation master.

**Les relations avec le monde socio-économique sont très limitées**, sans aucune intervention d'extérieurs et des objectifs très ciblés sur l'agrégation, ce qui est très réducteur pour une formation de master. En effet, cet attachement à l'agrégation peut empêcher les débouchés dans des secteurs nécessitant également une expertise mathématique avancée (analyse de données, finances, etc.).

### 2. L'organisation pédagogique de la formation

**Les blocs de compétences du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont bien identifiés**, même si l'évaluation est essentiellement fondée sur des examens écrits ou oraux sans une véritable démarche d'évaluation par compétences. Aucune démarche pour la valorisation de compétences hors cursus n'est mentionnée, ni l'acquisition de compétences en bureautique avec la certification numérique Pix.

**La formation ne diversifie pas assez ses pratiques pédagogiques.** Certaines unités d'enseignement font appel à des présentations orales ou à des travaux pratiques de programmation en Python. Ce type d'initiative resterait à développer. L'enseignement à distance a été dispensé pendant la période de la crise sanitaire, mais le dossier juge qu'une telle approche n'a pas à être poursuivie - ni analysée - en temps normal.

**Aucune démarche notable n'est faite dans le sens d'une ouverture à l'international, ce qui est aussi regrettable.** En effet, les étudiants souhaitant une mobilité sont dirigés vers le service de relations internationales de l'université, sans un réel engagement de la part de l'équipe pédagogique. Le volume de cours en anglais est très limité, avec 18 heures en semestre 7 (M1) et 14 heures en semestre 9 (M2) seulement, ce qui n'est pas suffisant. Le dossier indique toutefois une réflexion sur ce sujet, ayant comme objectif l'augmentation du volume d'enseignement d'anglais.

**L'alternance n'est pas considérée comme une voie d'accès à la formation et la prise en charge de la formation continue n'a pas été étudiée.**



### 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La principale source de candidats sont les étudiants des licences *Mathématiques des universités de Tours et Orléans*, dont la proportion a augmenté ces dernières années.** La formation participe aussi à des forums et événements afin de diffuser son offre. Le dossier ne donne pas d'informations détaillées sur la répartition des candidats par rapport à leur provenance ou profil. Également, le nombre d'inscrits est réduit par rapport au nombre d'admis, sans qu'une analyse de ces données ne soit proposée.

**Le suivi de la réussite n'est pas détaillé**, des commentaires sommaires sont faits sur certains éléments (impact de l'enseignement à distance lors de la crise sanitaire, par exemple), ou indiquent que le suivi est fait par l'observatoire de l'université. La formation ne se saisit donc pas des outils à sa disposition pour accompagner la réussite des étudiants et c'est regrettable.

**L'insertion professionnelle est un peu plus décrite.** Certains chiffres dont le faible taux d'emploi à 18 mois (moins de 20 % des étudiants répondant à l'enquête) soulèvent des questions auprès des responsables de la formation, car les étudiants obtiennent des bons taux de réussite aux concours de l'enseignement secondaire. Autre élément peu commun, plusieurs diplômés choisissent de poursuivre d'autres formations de niveau équivalent ("autres masters plus spécialisés pour compléter leur formation") dans l'établissement ou pas.

### 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**Les ressources humaines sont suffisantes, avec l'intégralité de la formation assurée par des enseignants-chercheurs de l'établissement et de l'université d'Orléans.** Le laboratoire de rattachement dispose également d'un vivier important d'enseignants-chercheurs. En ce qui concerne la soutenabilité de l'offre de formation, les éléments fournis sont accompagnés d'une analyse justifiant le nombre important de travaux dirigés (TD), mais qui pourrait s'élargir aussi à l'étude d'autres approches pédagogiques.

**Des questionnaires effectués à des intervalles de deux ans permettent une évaluation des enseignements par les étudiants.** Vu le petit nombre d'étudiants inscrits chaque année, le taux de réponse est très bon, mais la fréquence pourrait être annuelle. Certains éléments présents dans ces questionnaires (dont l'adéquation de la formation au marché) sont aussi disponibles dans l'enquête à neuf mois de diplomation. Ces données sont moins représentatives à cause du faible taux de réponse, mais pourraient aussi contribuer à l'évolution de la formation.

**Un conseil de perfectionnement composé d'enseignants, représentants d'étudiants et quelques extérieurs (ingénieur d'Électricité de France - EDF -, bibliothécaire du Centre national de la recherche scientifique - CNRS) se réunit tous les ans.** Le compte rendu attaché au dossier montre une réflexion sur le devenir des étudiants et l'adéquation au monde du travail, notamment quant au besoin d'augmenter l'offre autour de la programmation informatique. Ce compte rendu inclut aussi un résumé des réponses au questionnaire proposé aux étudiants de première année de master, mais ces données ne donnent lieu à aucune discussion sur d'éventuels aménagements de la formation.

## Conclusion

### Points forts

- La seule formation de master de ce type en mathématiques (co-accréditation avec l'université d'Orléans).

### Points faibles

- Une formation trop orientée vers un seul objectif, l'agrégation,
- Pas assez d'efforts visant une ouverture à l'international ou à des débouchés dans l'industrie.

### Recommandations

- Développer d'autres débouchés que l'agrégation. Une réflexion profonde sur les objectifs de la formation permettrait peut-être d'améliorer le taux d'embauche et limiter la réorientation vers d'autres masters. Cela pourrait permettre une meilleure ouverture sur les entreprises et des perspectives d'emplois (expert en analyse de données, métiers de la finance, etc.) pour les étudiants. Parmi les pistes à suivre, outre la recherche, une augmentation de l'intervention de professionnels extérieurs et de

conférences professionnelles permettrait de présenter d'autres possibilités d'insertion professionnelle,

- Renforcer l'attractivité grâce à l'internationalisation de la formation. Le développement de compétences en informatique est aussi un bon levier pour développer la formation et attirer des effectifs plus conséquents.

# MASTER MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES, STATISTIQUE

## Établissements

Université d'Orléans, université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Mathématiques appliquées, statistique* de l'université d'Orléans, co-accrédité avec l'université de Tours, est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques. La formation, qui comporte un unique parcours, se déroule sur le campus d'Orléans.

## 1. La politique et la caractérisation de la formation

**Le master *Mathématiques appliquées, statistique (MAS)* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit pleinement dans les priorités thématiques et de partenariat académique de l'établissement.** Co-accrédité avec l'université de Tours, le master MAS est en *continuum* avec les licences *Mathématiques* des deux établissements et est complémentaire avec le master *Mathématiques* porté par l'université de Tours et co-accrédité avec l'université d'Orléans. La formation est aussi le support des deux dernières années du cursus de master en *Ingénierie statistique des données et modélisation*. La transdisciplinarité est au cœur de la formation qui mêle informatique et mathématiques, mais se fait aussi au-delà, au travers des stages et des interventions des professionnels.

**La formation admet un flux régulier, mais en baisse d'étudiants en mobilité internationale entrante.** Il représente environ 10 % de ses effectifs sur la moyenne des trois années pour lesquelles la donnée est renseignée. La formation s'appuie sur les dispositifs de l'université et de la composante et communique sur ces derniers. Elle n'a toutefois pas de politique d'ouverture à l'international spécifique et ne s'inscrit pas dans la stratégie de l'établissement, notamment en ce qui concerne l'université européenne *Advanced Technology Higher Education Network Alliance (ATHENA)*. L'apprentissage de l'anglais est intégré à la formation qui est dispensée en français, même si certains supports écrits de cours sont en anglais.

**La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche.** Les enseignements sont en grande partie assurés par une quinzaine d'enseignants-chercheurs titulaires rattachés à l'institut Denis Poisson (unité mixte de recherche CNRS - Centre national de la recherche scientifique, 7013). Ils assurent environ 80 % des heures d'enseignement de la formation. La poursuite en doctorat des diplômés concerne une minorité d'étudiants, mais le flux est constant sur les trois années étudiées et représente environ 15 % des diplômés. Ces étudiants souhaitant poursuivre en thèse effectuent un stage de six mois en laboratoire durant la deuxième année du master. L'ensemble des étudiants de 1<sup>re</sup> année (M1) effectue un stage court ou un mémoire entrant dans le cadre de la formation à et par la recherche.

**La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation et entretient de forts liens avec des acteurs socio-économiques.** Elle prend en compte les besoins socio-économiques du territoire en offrant des débouchés vers des métiers inscrits comme stratégiques dans le projet d'établissement et par les collectivités locales. La formation pourrait certainement considérer une ouverture à l'alternance, ouverture qui ne devrait pas poser de difficultés particulières au vu de son positionnement. Des ateliers d'aide à la recherche de stage, les interventions de professionnels et les stages en M1 et 2<sup>e</sup> année (M2) préparent de manière adéquate les étudiants à leur insertion en entreprise.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs, en adéquation avec les compétences visées et la finalité de la formation.** Elle propose un bon équilibre entre apprentissage des outils informatiques, et cours théoriques en statistiques ainsi qu'en modélisation. Les évolutions récentes avec l'inclusion de certains aspects de l'apprentissage automatique sont pertinentes comme l'est la réflexion en cours sur les outils logiciels utilisés. Cette approche programme est complétée par un travail sur l'approche par compétences qui met en correspondance les modules d'enseignement avec les compétences issues de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation. Il reste à poursuivre le travail sur l'alignement pédagogique, notamment en M1.

**La formation propose des modalités variées d'enseignement : cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques en salle informatique et projets.** Ces modalités sont classiques et l'enseignement à distance n'est pas proposé du fait de l'usage de logiciels spécifiques lors des séances de travaux sur machine.

**La formation inclut un enseignement de l'anglais durant les trois premiers semestres et s'appuie pour la préparation des mobilités sur les dispositifs communs à l'établissement ou à la composante.** L'enseignement de l'anglais est adapté à la formation et représente environ 10 % des heures de formation. La certification *Test of English for International Communication (TOIEC)* est proposée aux étudiants par la composante, mais la formation ne conduit pas d'action spécifique sur ce point et aucun étudiant ne l'a obtenue sur les trois dernières années.

**Les contenus de la formation sont prévus pour être ouverts aux publics de la formation continue,** mais n'a accueilli en pratique aucun d'étudiants dans ce cadre sur les trois dernières années. La formation n'étant pas ouverte à l'alternance, aucune modalité adaptée ne vise à faciliter l'accueil de ce public.

### 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**L'attractivité de la formation est très bonne et en progression sur les dernières années.** La formation atteint maintenant sa capacité d'accueil limite et recueille huit fois plus de candidatures sur la plateforme e-candidats que de places disponibles.

**La formation suit la réussite de ses étudiants et l'évolution des taux de réussite et en retour adapte ses contenus en conséquence dans un processus d'amélioration continue.** Se situant aux alentours de 55 %, le taux de réussite en M1 est néanmoins en retrait de ce que l'on peut attendre d'un master dans le domaine. Une vigilance particulière devrait être apportée sur ce point pour conduire une analyse approfondie de ces données et mettre en œuvre les actions correctrices nécessaires.

**Une enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés est conduite par la formation, qui relève une bonne insertion en contrat à durée indéterminée (CDI) après un an, des emplois en cohérence avec la formation ainsi que de bons niveaux de salaires.** Il est à regretter l'absence de données institutionnelles sur la réussite et l'insertion post-diplomation. Ces outils de pilotage pourraient utilement être mutualisés au niveau de la composante ou de l'établissement, déchargeant ainsi les responsables de formation et permettant une harmonisation de la méthodologie de recueil des données.

### 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La formation est en grande part assurée par des enseignants-chercheurs permanents et présente un bon taux d'encadrement.** On peut regretter qu'elle ne dispose pas d'outils institutionnels pour suivre le devenir des étudiants ou mesurer l'évolution de la qualité de son recrutement.

**La formation conduit une évaluation annuelle sous la forme d'un conseil de perfectionnement avec la participation effective de représentants du monde socioprofessionnel.** Le conseil fonctionne effectivement et un processus d'amélioration continue est en place, implémentant de manière effective les propositions d'amélioration issues du conseil. Des questionnaires d'évaluation sont proposés aux étudiants de façon semestrielle, les réponses étant analysées en conseil de perfectionnement. Le taux de réponse n'est pas très élevé, mais une attention particulière est portée à ce problème et des mesures sont prises pour améliorer ce point.

## Conclusion

### Points forts

- Un excellent positionnement de la formation au regard des priorités de l'établissement,
- D'excellentes relations avec les acteurs socio-économiques,
- Une bonne insertion professionnelle des diplômés,
- Un très bon adossement à la recherche,
- Un bon encadrement de la formation.

## Points faibles

- Un taux de réussite en M1 relativement faible,
- Une absence d'ouverture à l'alternance,
- Une ouverture à l'international relativement faible,
- Une absence de positionnement de la formation vis-à-vis du cursus master ingénierie.

## Recommandations

- Mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement et d'aide pour améliorer la réussite des étudiants en M1,
- Développer le fort potentiel en formation continue et alternance,
- Développer une politique d'ouverture à l'international, notamment dans le cadre de l'université européenne ATHENA.

# MASTER MÉCANIQUE

## Établissements

Université d'Orléans, Institut national des sciences appliquées (INSA) Centre-Val de Loire, université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Mécanique* est une formation co-accréditée entre trois établissements de la région Centre-Val de Loire (CVL) : université d'Orléans, université de Tours et Institut national des sciences appliquées (INSA)-CVL, via trois écoles d'ingénieurs (Polytech Orléans, Polytech Tours et INSA-CVL). Un seul parcours est proposé pour ce master. Cette formation peut être suivie en simple cursus sur la 1<sup>re</sup> (M1) année depuis Orléans, Bourges ou Blois, et la 2<sup>e</sup> année (M2) ou en double cursus sur le M2, depuis Tours, Orléans, Bourges ou Blois. L'objectif principal de cette formation, est de former à la recherche et par la recherche des étudiants dans le domaine de la mécanique, la mécanique des matériaux et le génie civil, en lien avec le laboratoire de Mécanique Gabriel Lamé.

## 1. La politique et la caractérisation de la formation

**Le master Mécanique a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement.** Ce diplôme est venu d'un besoin en formation à la recherche de la part d'un nouveau laboratoire de mécanique Gabriel Lamé (LaMé) et de la volonté de permettre aux élèves ingénieurs de s'orienter vers la préparation d'un doctorat. Cette formation s'inscrit dans la suite des formations en physique de l'université d'Orléans pour proposer un diplôme à Bac+5, dans le domaine de la mécanique et de la mécanique des matériaux. La spécificité de cette formation apporte un complément de formation en simulation numérique pluridisciplinaire, nécessitant des couplages multiphysiques, multimatériaux et des calculs de structures complexes. Ce master n'a pas bénéficié d'un Programme d'investissements d'avenir (PIA) du fait de sa jeunesse, mais l'équipe pédagogique prévoit le dépôt d'un dossier pour proposer des actions.

**La formation n'est pas spécifiquement ouverte à l'international.** Le master mécanique est récent et n'a pas développé l'ouverture à l'international. Du fait de l'adossement aux écoles d'ingénieur, les étudiants en double cursus doivent effectuer un séjour à l'étranger.

**L'adossement à la recherche est réel.** Ce master est né d'un besoin émanant du laboratoire de mécanique LaMé. Les enseignements y sont effectués par 34 enseignants-chercheurs pour un volume de 620 heures sur les 740 heures d'enseignement que comptent les deux années. Trois enseignements préparent les étudiants à la recherche, il s'agit du projet bibliographique, des séminaires de recherche (34 heures) et un enseignement de la simulation avancée.

**La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation,** dont un stage en M2 et/ou un projet de fin d'études pour 30 crédits *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)*, ce qui donne aux étudiants une première expérience professionnelle indispensable avant l'arrivée sur le marché de l'emploi. Tout au long de la formation, les étudiants font régulièrement des projets au sein des différentes unités d'enseignement (UE), ce qui leur permet de mettre en pratique les apports théoriques vus dans des modules spécifiques, de proposer des solutions à partir d'une analyse d'un cahier des charges et de gérer des projets en groupes et sur une période longue. Afin d'améliorer les projets, l'équipe pédagogique envisage d'inclure des demandes d'industriels ou de laboratoires. En plus de ces mises en situation professionnelle, des enseignements de management et de gestion sont proposés pour l'entrepreneuriat via des services de l'université d'Orléans.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et ses méthodes pédagogiques et d'évaluation.** L'identification des compétences n'est pas mise en place. La formation repose sur des pratiques pédagogiques classiques adaptées à la formation, alliant enseignement théorique sous forme de cours magistraux (CM) à la pratique. Une part importante des enseignements est laissée aux travaux pratiques et un projet de fin d'études sur une problématique industrielle ou de recherche, permet d'intégrer les compétences acquises durant la formation.

**La formation inclut des contenus d'enseignement de l'anglais (cours et supports de cours) dans trois UE proposées sur Orléans.** Puisque la majorité des ouvrages scientifiques du domaine est rédigée en anglais, l'enseignement des langues étrangères est restreint à l'anglais. Le volume de 80 heures d'enseignement de l'anglais est compatible avec les poursuites d'études et l'insertion professionnelle, qui est quasiment exclusivement francophone. Une certification du niveau de langue est organisée et celle-ci est obligatoire pour obtenir le diplôme d'ingénieur dans les écoles rattachées. Il est indiqué que le niveau B2 est difficilement obtenu par les étudiants étrangers malgré le pré-requis d'un niveau B1 pour rentrer dans le master.

**Le master de mécanique n'est pas proposé à la formation continue.**

### 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La formation bénéficie d'une attractivité croissante bien que le nombre d'étudiants en simple cursus reste faible sur les trois années (rentrée 2018 : 8, rentrée 2019 : 16, rentrée 2020 : 19),** le nombre des candidatures augmente fortement. La sélection des candidats est très forte et l'équipe pédagogique a choisi de ne pas remplir le nombre de places disponibles. Tout en étant très impliquée dans différents dispositifs d'information et d'orientation à destination des étudiants. Elle a mis en place un fort dispositif de communication pour faire connaître la formation.

**La réussite des étudiants est élevée et en particulier en M2.** Le suivi et l'analyse du suivi des étudiants sont réalisés par les responsables sur chacun des sites. Le nombre d'étudiants ayant validé l'ensemble des ECTS est en augmentation, ils passent de 5 à 11 pour les simples cursus ; dans le cas des doubles cursus, ce nombre peut fortement varier en fonction des écoles et des années (Tours : 10, 7, 5 avec un abandon en 2019-2020 ; Orléans : 13, 13, 4 ; INSA : 12, 22, 21). La non-diplomation en M2 est principalement liée à l'échec au niveau B2 de l'anglais. Le fait que les étudiants reçoivent leurs enseignements sur trois sites différents ne semble pas nuire à leur réussite.

**Le suivi du devenir des étudiants est fait de manière informelle.** Aucune enquête d'insertion spécifique pour les élèves en simple cursus n'a été lancée lors des premières années du fonctionnement du master. Dans le cas des élèves en double cursus, des informations pertinentes sont obtenues par les responsables de site en lien avec les services dédiés des écoles d'ingénieurs. Le taux d'insertion de ces derniers est très bon, tous les étudiants diplômés ont trouvé un emploi et deux étudiants ont continué vers un autre master de l'université d'Orléans. Bien que l'objectif premier de ce master soit de former les étudiants à la recherche, il est à noter que seuls 6 étudiants en double cursus ont continué vers une thèse durant les trois années. Parmi ces 6 étudiants, seuls 2 sont restés en thèse au laboratoire de Mécanique Gabriel Lamé.

### 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.** L'équipe pédagogique est constituée de 54 chercheurs et enseignants-chercheurs et de 34 intervenants non permanents. Cet effectif assure un très bon encadrement des étudiants.

**La formation a un processus interne d'évaluation lui permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue** via une évaluation des enseignements par les étudiants. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement mis en place pour l'instant.

## Conclusion

### Points forts

- Un adossement fort à la recherche et sur une thématique novatrice,
- Une attractivité en augmentation,
- Certains enseignements dispensés en anglais.

### Points faibles

- Peu de poursuites en thèse, alors que l'objectif mis en avant pour cette formation est la recherche,
- Une analyse peu claire pour différencier les chiffres du master et ceux des écoles. Il est important de faire ressortir les apports de la formation par rapport aux cursus des écoles,

- Une absence de conseil de perfectionnement pour avoir des retours extérieurs sur la formation,
- Peu de collaboration pour des échanges internationaux.

## Recommandations

- Proposer des activités pour promouvoir la recherche et améliorer la poursuite en thèse,
- Mettre en place un système de suivi du devenir des étudiants en adéquation avec les objectifs du master,
- Mettre en place un conseil de perfectionnement pour avoir une démarche d'amélioration continue en accord avec les besoins en recherche,
- Développer les relations internationales pour favoriser les mobilités entrantes et sortantes, et ainsi attirer davantage d'étudiants.



# MASTER PHYSIQUE FONDAMENTALE ET APPLICATIONS

## Établissements

Université de Tours, INSA Centre-Val de Loire

## Présentation de la formation

Le master *Physique Fondamentale et Applications* comprend deux parcours, *Électronique, énergie électrique, automatique (3EA)*, orienté vers la physique appliquée et *Physique fondamentale - modèles non-linéaires (MNL)*, orienté vers la recherche. Le responsable de la mention est également celui du 2<sup>e</sup> parcours. La formation est portée par la faculté des Sciences et techniques (S&T) et intègre des étudiants de l'École polytechnique universitaire (EPU Polytech) de Tours et de l'institut national des sciences appliquées (INSA) Centre-Val de Loire (CVL).

## 1. La politique et la caractérisation de la formation

**Les formations des deux parcours de la mention s'inscrivent dans les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement, notamment en termes d'interdisciplinarité, d'appui sur la recherche et d'ouverture à l'international.** Le master se situe dans la continuité du premier cycle et accueille des étudiants de la licence *Physique* et de la licence *Électronique, énergie électrique, automatique (3EA)*. La structuration est bien construite pour les parcours communs et différenciés, et la complémentarité entre les différentes composantes (unité de formation et de recherche - UFR -, Polytech Tours, INSA CVL) est effective. L'interdisciplinarité se limite à la physique entre le fondamental et l'appliquée et reste centrée sur les objets de cette discipline. Ces derniers peuvent trouver des applications et être utilisés dans le cadre de l'énergie renouvelable ou de l'efficacité énergétique. L'effectif, qui est de 40 en 1<sup>re</sup> année (M1), se partage théoriquement en deux en 2<sup>e</sup> année (M2). Les formations n'intègrent pas des enseignements interdisciplinaires permettant un décloisonnement des savoirs. Une ouverture vers d'autres disciplines issues du tertiaire leur apporterait une dimension systémique.

**L'ouverture à l'international est mise en œuvre par des enseignements dispensés entièrement en anglais en deuxième année, ce qui permet l'accueil d'étudiants étrangers via Campus France ou le dispositif Erasmus.** La mobilité sortante s'effectue par le biais de stages en Europe, mais demeure limitée. Le flux entrant bénéficie du soutien de l'établissement dans sa mise en œuvre et on dénombre au moins 40 % d'étudiants étrangers dans le parcours 3EA.

**Par construction, le master est adossé à la recherche et les formations ont été mises au point par les enseignants-chercheurs de l'institut Denis Poisson, unité mixte de recherche (UMR) 7013 et du Groupe de recherche en matériaux, microélectronique, acoustique en nanotechnologies (GREMAN), UMR 7347, sous tutelles du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et de l'INSA.** Il se caractérise par sa spécificité dans la région du Centre-Val de Loire et a vocation à préparer à des poursuites d'études en thèse. Les stages préparent à la recherche et sont effectués dans ces instituts. Un enseignement initie à la recherche bibliographique avec le concours des personnels des services de documentation, notamment en M2 3EA.

**Les objectifs de la formation sont définis en cohérence avec les activités des entreprises locales comme STMicroelectronics et ceux du pôle de compétitivité S2E2 "Smart Electricity Cluster" spécialisé dans la gestion de l'énergie.** De même, les liens avec les centres de recherches du CEA et le Centre d'études et de recherches technologiques en microélectronique, (CERTEM) sont orientés vers le stockage et la conversion d'énergie, la microélectronique et les micro-technologies permettant de renforcer les collaborations extérieures et les interactions avec le monde socio-économique et industriel local. La préparation à l'insertion professionnelle se fait majoritairement en M1 au moyen d'un bloc de cours dédié, toutefois aucune formation à l'entrepreneuriat n'est proposée. Il est à noter que les étudiants souhaitent que l'aide à l'insertion soit étalée sur M1 et M2 d'après le compte rendu du conseil de perfectionnement (CP).

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**Les formations sont déclinées selon une maquette classique listant les compétences par unités d'enseignement sans que l'on puisse qualifier cette présentation d'approche par compétences.** Les deux parcours mutualisent un certain nombre d'unités d'enseignement. Le M1 est articulé entre l'UFR de Sciences et techniques et Polytech Tours, avec une mutualisation de 40 % des enseignements et deux parcours différenciés sur le restant. Environ 10 % des enseignements sont dispensés en anglais. Le M2 du parcours 1 (M2RI-3EA) est co-habilité avec l'INSA CVL et 80 % des enseignements sont mutualisés avec ceux du diplôme d'ingénieurs dans une répartition entre l'INSA et Polytech Tours. Le M2 du parcours 2, M2RI-MNL est alimenté par le M1 et les étudiants issus de Campus France ou européens, mais les effectifs sont modestes, inférieurs à 20. Le flux du M1 provient du L3 Physique et d'étudiants étrangers. La mutualisation avec Polytech Tours permet d'avoir un effectif de 40 en moyenne. Cette stratégie permet d'augmenter l'effectif du M1 jusqu'au seuil nécessaire pour l'ouverture du master et d'avoir suffisamment d'étudiants pour alimenter les deux M2.

**La pédagogie est développée sous forme de cours magistraux/travaux dirigés avec un accent sur l'apprentissage par la pratique (salles blanches au CERTEM ou simulation sur logiciel dédié) pour permettre aux étudiants de mieux appréhender des phénomènes physiques complexes.** La période Covid a été l'occasion d'expérimenter les enseignements en distanciel sous forme de vidéos, examens, questionnaires à choix multiples (QCM) ou soutenances en ligne, etc. On note une augmentation de salles équipées pour l'enseignement à distance. Malheureusement, l'équipe n'analyse pas les possibilités ou les freins d'utilisation de ces outils pour l'apprentissage. Pour la pratique d'une langue étrangère, les étudiants ont accès aux Centres de ressources en langues de l'établissement.

**Les enseignements du M2 sont en anglais, en cohérence avec la stratégie de l'internationalisation du master.** Des enseignements sont proposés en anglais dès le M1 et les rapports et soutenances des stages se déroulent en anglais. Les étudiants du M2 3EA sont incités à passer le *Test of English for International Communication (TOEIC)*. Un dispositif d'accueil est mis en place pour favoriser l'intégration des étudiants étrangers sous forme de cours de français par l'université (Centre universitaire d'enseignement du Français aux étudiants étrangers (CUEFEE), Centre de ressources en langues (CRL) et par les établissements supports (Polytech, l'UFR Sciences et techniques), ce qui contribue grandement à l'attractivité du master auprès d'étudiants internationaux.

**Le dispositif de la formation continue n'est pas une priorité pour la mention master bien que le parcours 3EA puisse s'avérer intéressant pour la formation continue (FC).** C'est le service universitaire de la FC qui gère administrativement les salariés qui souhaitent acquérir ou développer des qualifications, afin de valoriser leur expérience professionnelle. Des salariés de STMicroelectronics ont pu bénéficier de la FC. On s'étonne du peu d'usage des dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE) et des acquis professionnels (VAP), qui permettraient à des publics en emploi, mais ne disposant que d'une licence de faire valoir leurs acquis et reprendre leurs études.

## 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**Le master étant construit sur une stratégie basée sur l'international, le bassin de recrutement est local et international.** La communication sur le master est effectuée sur le site web de l'université et localement au cours des journées portes ouvertes. Une présentation de la poursuite d'études en master est réalisée auprès des étudiants de la licence Physique. À l'international, le catalogue de formations de Campus France inclut les informations sur le master. Le nombre de dossiers se situe autour de 120 sur les deux dernières années depuis la mise en œuvre du parcours 3EA. Le taux de sélection est plus élevé en M1 du parcours fondamental (60 % en 2019-2020, 48 % en 2020-2021) comparé au parcours appliqué (50 % en 2019-2020, 18 % en 2020-2021). Le constat est que le nombre d'étudiants étrangers qui candidatent *via* Campus France et e-candidat augmente dans une proportion plus grande que celui des étudiants locaux.

**Le taux de réussite du M2 est satisfaisant et la moyenne sur six dernières années est évaluée à 60 %, contrairement au taux d'échec du M1 qui est préoccupant.** Durant les trois dernières années, le taux de réussite en M2 MNL varie entre 66 % (2019-2020, 2020-2021) et 75 % (2018-2019) et pour le M2 3EA, entre 73 % (en 2020-2021) et 85 % (en 2019-2020). En M1, le taux de réussite est faible et se situe entre 35 et 47 % sur les trois dernières années sauf pour l'année Covid (78 %). Aucun dispositif d'accompagnement n'est mentionné pour améliorer ce taux et l'équipe ne propose pas non plus d'analyse des raisons de ces taux d'échec élevés.

**L'équipe pédagogique analyse bien l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études en thèse ou un autre master de ses diplômés.** L'établissement réalise des enquêtes de suivi de cohorte à 30 mois et la mention effectue un suivi individuel des ex-étudiants. La difficulté du suivi demeure pour certains étudiants étrangers. Les statistiques reportées montrent que pour M2RI-MNL, 61 % poursuivent en thèse, le restant étant dans un autre

master. Pour M2RI-3EA, ouvert après 2021, sur les 11 suivis dans une promotion de 18, 6 sont ingénieurs, 1 en thèse et 4 dans un autre master. On note cependant qu'aucune stratégie spécifique n'est dédiée, à l'exception du bloc de M1 sur l'entretien d'embauche, aux diplômés qui ne s'engagent pas dans une thèse, alors même que le master doit déboucher sur des emplois en Recherche et développement (R&D) dans le monde de l'entreprise. En effet, sur les six dernières promotions, 24 poursuivent leurs études en thèse, sur un total de 40 diplômés. Il serait intéressant de développer une politique professionnalisante axée vers l'entreprise pour ces diplômés.

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La formation bénéficie de ressources adéquates sur les deux parcours, du fait de la mutualisation des moyens entre les différents partenaires intervenant dans la mention.** Malgré une coordination structurelle à l'intérieur d'un parcours, la logique de fonctionnement introduit un contexte où les deux parcours se juxtaposent. De ce fait, les ressources sont partagées entre les parcours. On dénombre une équipe pédagogique d'enseignants expérimentés pour le parcours 1 (3EA), composée de 12 intervenants (4 professeurs d'université, - PR -, 4 maîtres de conférences - MCF -, 1 professeur agrégé - PRAG - et 3 vacataires) et, pour le parcours 2 (MNL), de 16 intervenants. Une formation au Centre d'accompagnement pédagogique des enseignants à l'université de Tours est possible pour les nouveaux venus. La soutenabilité de la formation est abordée, malgré un effectif peu important en M2, par le respect du volume d'heures fixé dans la lettre de cadrage de la Présidence de l'université. La soutenabilité n'étant pas assurée dans le cas du parcours 3EA par suite de nouveaux cours (170 heures), le master ne comportera qu'un seul parcours lors de la prochaine offre de formation.

**Le processus d'évaluation interne est basé sur les retours d'un conseil de perfectionnement (CP) pour chaque parcours permettant d'identifier les axes d'évolution de chaque formation en termes de structure et de contenu.**

Les comptes rendus des conseils indiquent un taux de suivi des étudiants de 100 %. L'accent est mis sur l'adéquation entre le programme du master et l'évolution et les besoins scientifiques des métiers ciblés. En parallèle de l'évaluation semestrielle des enseignements individuels du master dans l'établissement, une réunion bilan permet d'avoir les retours des étudiants sur le fonctionnement et le contenu de la formation. Moins de la moitié des étudiants répond au questionnaire d'évaluation (20 % en 2018-2019 ; 44 % en 2020-2021). Les conseils de perfectionnement (CP) sont tenus séparément malgré une part importante de mutualisation des enseignements. On note que le parcours 3EA n'est plus proposé selon le compte rendu du CP du parcours fondamental, mais cette information ne figure pas dans celui du CP du parcours appliqué. Ce constat amène à se questionner sur la nature des interactions et des liens entre les deux parcours.

## Conclusion

### Points forts

- Un adossement à la recherche de bonne qualité et diversifié entre laboratoires et secteur industriel,
- Une internationalisation effective pour les deux parcours du master, grâce au M2 intégralement enseigné en anglais,
- Une complémentarité entre l'université, Polytech et l'INSA pour la mise en œuvre des deux parcours du master.

### Points faibles

- Des promotions avec de faibles effectifs sur les parcours différenciés 3EA et *Physique Fondamentale (Modèles Non linéaires)*,
- Un master fragilisé par manque d'enseignants de spécialité dans la partie appliquée, situation qui se traduit par la non reconduction du parcours 3EA,
- Un parcours *Physique fondamentale* du master affaibli par l'absence de partenariat malgré un effectif en M1 raisonnable permettant d'assouplir une soutenabilité qui demeure tendue,
- Une absence d'approche par compétences,
- Une absence de politique spécifique à l'insertion des diplômés ne poursuivant pas en thèse.

## Recommandations

- Mettre en place un dispositif de recrutement en recherchant par exemple un partenariat externe ou en ciblant des événements contribuant à l'attractivité de la formation pour au moins maintenir les effectifs en M1 qui constitue le vivier principal du M2 du parcours fondamental, en particulier si le parcours appliqué n'est pas reconduit en l'état,
- Favoriser, lorsque c'est possible financièrement, le recours aux intervenants professionnels dans les deux parcours, et notamment le 3EA, afin d'assurer sa soutenabilité,
- Mettre en place l'approche par compétences afin d'aider les étudiants à valoriser leurs acquis au sortir du diplôme,
- Repenser la politique d'aide à la professionnalisation et à l'insertion en l'étalant sur les deux années du diplôme.

# MASTER SANTÉ PUBLIQUE

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Santé publique* est porté par la faculté de médecine de l'université de Tours (UT). Il comporte 3 parcours organisés en continuité sur deux années et présentant des enseignements partagés par 2 des 3 parcours. Il forme des cadres dans les secteurs de la prévention et de la promotion de la santé (parcours *Prévention et promotion de la santé - PPS*) et dans celui de la gestion des structures sanitaires et sociales (parcours *Économie et gestion des structures sanitaires et sociales - EG3S*), en formation initiale et continue. Le parcours *Management éthique et éducation en santé (MÉÉS)* accueille en reprise d'études des personnels de l'Institut de formation des cadres de santé (IFCS) du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Tours pour lequel la formation a été spécifiquement construite.

## 1. La politique et la caractérisation de la formation

### **La formation de master *Santé publique* s'inscrit tout à fait dans la politique de formation de l'université de Tours.**

Elle s'est construite et évolue en cohérence avec l'offre de formation (OF) de l'établissement au-delà de l'unité de formation et de recherche (UFR) Médecine. Ainsi, elle collabore avec les masters *Psychologie* et *Sciences de l'éducation* (mutualisation d'enseignements avec le parcours *MÉÉS*). Elle s'inscrit dans une offre de formation plus large en santé proposée sous forme de diplômes universitaires (DU *Pair Aidance* ou DU *Case management* à titre d'exemple). Elle s'articule avec l'offre de formation licence, accueille les licenciés de six mentions en formation initiale et ouvre à une poursuite d'études avec deux écoles doctorales (*Humanités et langues* et *Sciences de la vie et de la santé*). Ces partenariats internes à l'UT sont solides et vont jusqu'à un co-pilotage des parcours de master (santé - arts et sciences humaines). Deux des trois parcours sont construits sur la base de conventions avec, d'une part l'IFCS pour le parcours *MÉÉS* et, d'autre part, la Fédération régionale des acteurs en promotion de la santé (FRAPS) qui rassemble 60 organismes du secteur. Enfin, les contenus de la formation couvrent plusieurs disciplines dont l'intégration est requise dans les travaux de projet ou de mémoire, démontrant une pleine intégration des apports de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité.

**L'ouverture internationale n'est pas très développée et le dossier d'autoévaluation en fait état, montrant que l'équipe pédagogique en est consciente.** Des projets de coopération avec le Tchad et le Brésil sont en cours et les responsables précisent la nécessité d'un travail important d'adaptation aux contextes dans ce secteur très réglementé.

**La formation est alimentée par la recherche menée dans deux équipes d'accueil (EA) et quatre unités mixtes de recherche (UMR) dans le champ de la santé** (plateforme du CHU de Tours) et en sciences humaines (Éducation pour l'Équipe d'accueil – EA – 7505 et Psychologie pour l'EA 2114). Ces structures accueillent les étudiants dans le cadre de séminaires ou colloques (notamment dans le parcours *MÉÉS* dans l'unité d'enseignement - UE - méthodologie et accompagnement de la recherche) et les membres des laboratoires enseignent régulièrement dans le master.

**Les deux partenariats conventionnels avec l'IFCS et le FRAPS ancrent fortement la formation dans le monde socio-économique.** Le parcours *MÉÉS* est dédié à la reprise d'études en formation continue (FC) - 100 % de chacune des promotions. L'ensemble des UE est décliné en compétences. Pour le parcours *MÉÉS*, des compétences cibles transversales sont identifiées en supplément, ce qui indique une adaptation au public. Toutefois, aucune référence n'est faite aux fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La formation entretient le lien avec le monde socio-économique notamment via des professionnels qui interviennent dans le conseil de perfectionnement (CP) - médecins, infirmiers, directeurs d'association, psychologues, internes, soit plus de 50 % des membres du CP - et dans la formation (UE "conférences professionnelles"). Des mises en situation ou simulations (approche pédagogique) sont proposées (UE "Observation et entretiens en milieu professionnel") en complément des deux stages en milieu professionnel et d'apports d'éléments de professionnalisation (UE techniques de recherche d'emploi).

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La correspondance UE-compétences suggère fortement que la formation met en œuvre ses objectifs au travers d'une démarche "approche par compétences" (APC).** Cependant, l'approche programme n'est pas mentionnée, pourtant intimement liée à l'APC. Le dossier d'autoévaluation insiste sur une structuration en *continuum* entre les deux années du master et mentionne une vigilance particulière sur certaines articulations, témoin d'un attachement à un certain alignement pédagogique. Les modalités de contrôle de connaissances ne permettent pas d'apprécier l'intégralité des éléments attestant de cet alignement.

**Diverses méthodes pédagogiques sont mises en œuvre** (études de cas, mise en situation, simulation, pédagogie inversée), autorisant travail individuel et travaux de groupes, accompagné ou en autonomie. Des actions d'amélioration continue de la formation sont déployées à la demande des étudiants en réponse à des difficultés partagées (document évolutif d'"aide au mémoire" à titre d'exemple). Les dispositifs ou moyens apportés par le Projet d'investissements d'avenir 3 (PIA 3) ne peuvent pas être mobilisés, car dédiés aux licences.

**Le master offre des enseignements de pratique de l'anglais durant 3 des 4 semestres associés à une découverte des systèmes de santé publique à l'étranger**, enrichissant ainsi la culture professionnelle des futurs diplômés et fondés sur la lecture et le commentaire d'articles scientifiques apportant des compétences en matière d'activité de recherche et de pratique réflexive. La formation assume de ne pas avoir développé une activité intense de mobilité, mais semble affermir un lien (mobilité sortante) avec le Canada sans plus de précision. Les rares mobilités sortantes sont accompagnées individuellement sans besoin de dispositif spécifique.

**Construit sur mesure (ingénierie pédagogique spécifique) et durable via une convention, le parcours MÉÉS est un cas d'école en ce qui concerne l'adaptation des contenus et dispositifs au public.** Cet alignement est enrichi par l'aide à la valorisation de compétences permettant réussite mais aussi validation des acquis de l'expérience ou des acquis professionnels (VAE ou VAP). Le parcours PPS est organisé sur trois jours d'enseignement par semaine offrant la possibilité de stages filés ou d'accueil de travailleurs en activité partielle. Rien n'est précisé à ce sujet sur le parcours EG3S.

## 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La formation est attractive comme en témoignent la hausse continue du nombre de candidatures en trois ans et le recours de plus en plus faible aux candidats sur liste complémentaire.** Les candidatures augmentent autant sur la plateforme nationale que sur Campus France. L'équipe pédagogique constate une plus grande instabilité du public étranger et s'interroge sur l'impact potentiellement néfaste de cette volatilité sur la qualité du recrutement. Les candidatures et les inscriptions sont suivies quantitativement et qualitativement et les données analysées en CP.

**Le dossier d'autoévaluation affirme que les taux de réussite sont élevés sans que les données chiffrées permettent de le confirmer facilement (les taux de réussite ne sont pas calculés) ou sans croiser ces chiffres avec ceux des enquêtes d'insertion professionnelle** qui se limitent à la promotion 2019-2020. Le compte-rendu du CP ne fait pas non plus référence à ces chiffres.

**La formation a assuré un suivi des diplômés jusqu'à ce que l'UT prenne le relais.** Elle indique clairement recevoir les données et en être satisfaite, mais n'y fait pas référence au cours du CP. Or, si les enquêtes démontrent l'efficacité du parcours MÉÉS, elles peuvent paraître plus nuancées pour les deux autres parcours. Les effectifs de répondants, trop faibles, ne permettent toutefois pas de conclure et rendent délicate la mise en place d'actions correctives. Une augmentation du taux de réponse permettrait de mieux utiliser ces dispositifs offerts par l'UT.

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**En ce qui concerne les moyens nécessaires à la formation**, il n'est pas fait référence à la politique de ressources humaines de l'UT. Des difficultés à venir sont identifiées au sujet des encadrements de mémoire et de stages combinés à la hausse des effectifs d'inscrits. Les thèmes du coût de la formation ou de la soutenabilité ne sont pas abordés.

**Le processus d'évaluation interne et d'amélioration continue est en place.** La formation bénéficie des enquêtes (Évaluation des enseignements par les étudiants - EEE - et suivi des diplômés) effectuées annuellement par l'UT. Elle n'en fournit toutefois pas les résultats. Leur analyse n'est donc pas décrite dans le dossier, ce qui est regrettable. La formation possède un conseil de perfectionnement (CP) qui se réunit (compte rendu du CP de

mai 2022) dont la composition est affichée et évolue (remplacement des départs) au cours du temps. Cependant, les étudiants en sont absents. La composition du CP n'est donc pas conforme aux préconisations réglementaires. De nombreux sujets y sont abordés et le compte rendu précise les propositions d'amélioration.

## Conclusion

### Points forts

- Un bon positionnement et des partenariats forts sur les deux parcours *MÉÉS* et *PPS*,
- Un ancrage pluri- et interdisciplinaire réel et une collaboration forte allant jusqu'à un copilotage des parcours.

### Points faibles

- Un parcours *EG3S* sensiblement en retrait comparé aux deux autres (effectif, insertion pro, partenariats),
- Une composition du conseil de perfectionnement incomplète,
- Une ouverture internationale peu développée,
- Une situation fragile quant à l'encadrement des étudiants.

### Recommandations

- Porter une attention particulière au parcours *EG3S* en travaillant sur les partenariats (qui contribueront ensuite à l'attractivité et à l'insertion professionnelle),
- Intégrer des représentants étudiants au conseil de perfectionnement,
- Développer l'ouverture internationale en ciblant des objectifs spécifiques,
- Anticiper les futures difficultés liées à la soutenabilité, notamment humaines (encadrement des stages, accompagnement des étudiants) dans un contexte de hausse des effectifs.

# MASTER SCIENCES DE L'EAU

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

Le master *Sciences de l'eau* est porté par la faculté des Sciences et techniques de l'université de Tours. Il se déroule sur le campus du parc de Grandmont à Tours. Il propose, dès la première année, un seul parcours, *Hydrosystèmes et bassins versants (HBV)*. La formation est ouverte en alternance en deuxième année depuis 2019 en collaboration avec le centre de formation des apprentis (CFA) des universités Centre-Val de Loire (CVL).

### 1. La politique et la caractérisation de la formation

**Le parcours HBV s'inscrit parfaitement dans le projet d'offre de formation de l'université de Tours (UT).** Cette formation prolonge naturellement les études des licenciés du domaine Sciences et technologies de l'unité de formation et de recherche (UFR) qui y sont admis de droit, notamment ceux de la mention *Sciences de la Terre, parcours Environnement*. Les autres étudiants se portent candidats sur dossier (autres UFR de l'UT, autres universités, validation des acquis de l'expérience - VAE -, diplômes étrangers). Dans le dossier d'autoévaluation, il est fait référence à l'admission en master de diplômés de licence professionnelle (LP) sans que soient précisés les effectifs. Des informations précises sur l'offre de formation à proximité sur ces sujets n'étant pas présentes dans le dossier, le comité ne peut pas se prononcer sur le positionnement de ce master dans l'offre régionale.

**L'ouverture à l'international n'est pas encore très développée.** De rares étudiants de nationalité étrangère, *free movers*, sont accueillis pour l'intégralité de la formation. Les accords listés (au nombre de cinq), issus des activités de recherche du laboratoire d'adossment (GÉHCO), génèrent quelques mobilités entrantes et sortantes (pas d'effectif indiqué), qui semblent concerner les périodes de stage. Aucune action de promotion, ni dispositif d'accompagnement et d'aide ne sont mentionnés.

**L'adossment à la recherche passe par l'équipe d'accueil Géohydrosystèmes continentaux (GÉHCO) de l'université de Tours dont les thématiques sont parfaitement alignées avec la spécialité du master.** Tous les enseignants-chercheurs du master sont membres du GÉHCO et inversement, mettant leur expertise de chercheurs à disposition de la formation. Cette proximité établit un contact étroit des étudiants avec les activités de recherche (présence dans les locaux, utilisation du matériel) sans action volontariste à noter. Elle ne conduit néanmoins pas à une poursuite d'études en doctorat (qui reste exceptionnelle, un étudiant entre 2018 et 2023). L'indication du nombre de stages en recherche manque dans le dossier d'autoévaluation.

**Les relations avec le monde socio-économique sont réelles et prennent différentes formes.** Les acteurs professionnels participent à l'adaptation du contenu de la formation aux évolutions du secteur via leur participation au conseil de perfectionnement. Leur poids relatif n'est cependant pas précisé. Leurs apports spécifiques peuvent toutefois être identifiés dans la liste des propositions d'évolution fournies dans le dossier (compte rendu du conseil de perfectionnement - CP). Un suivi de l'insertion professionnelle des diplômés est assuré par l'équipe pédagogique depuis 2014 (avant sa mise en place par l'université de Tours). Ainsi, s'est construit et s'étoffe un réseau d'anciens qui alimente durablement les liens avec le monde socio-économique. Chaque unité d'enseignement (UE) a été explicitement associée à un bloc de compétence du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) - fiche 34097. Des professionnels du secteur prennent en charge jusqu'à 33 % des enseignements (20 % sont indiqués dans les données de caractérisation), ce qui est remarquable.

### 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La formation liste les compétences visées dans le dossier d'autoévaluation (objectifs) et la correspondance bloc de compétences du RNCP-UE a été effectuée.** La liste des UE donne accès aux contenus qui correspondent tout à fait aux objectifs visés. En première année de master, la part des travaux dirigés, travaux pratiques ou travaux de terrain est d'au moins 70 %, sans compter le stage au second semestre, ce qui est remarquable. Ces éléments suggèrent que les méthodes pédagogiques sont appliquées à des situations concrètes et au terrain, ce qui est, encore une fois, cohérent avec les objectifs affichés. Les termes "approche programme", "approche



par compétences", "acquis d'apprentissage" ne sont pas présents dans le dossier d'autoévaluation et la description des modalités de contrôle des connaissances (présente seulement pour la deuxième année) ne permet pas d'estimer la maturité de cette formation sur ce point précis. Le projet de fin d'études est cité comme support permettant l'évaluation des compétences, mais aucune précision n'est apportée pour étayer cette affirmation. Aucune information ne permet d'apprécier des pratiques pédagogiques favorisant spécifiquement l'accompagnement et la réussite d'une potentielle grande diversité de publics.

**Les pratiques pédagogiques sont néanmoins variées** : sont listées pédagogies inversée, renversée et par projet. Le dossier d'autoévaluation n'évoque pas de lien avec la dynamique portée des nouveaux cursus à l'université (NCU) Parcours de réussite modulaire (PARM), notamment au sujet du dispositif de formation ouverte et à distance (FOAD) - transformation des enseignements en vue d'une ouverture en distanciel. Concernant l'inscription dans la dynamique d'autres projets de l'université de Tours, une réflexion semble avoir été engagée sur un projet de "réalité virtuelle en géosciences" au sein du Programme d'investissements d'avenir 4 (PIA4) Val-Loire HEALTH, dont l'université de Tours n'a cependant pas été lauréate.

**Le programme d'enseignement inclut une UE Anglais de 18 heures chaque semestre, sans certification** bien que l'université de Tours propose le Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) - au moins pendant une partie de la période évaluée). Les autres enseignements sont effectués en français. Le dossier évoque le projet de proposer des enseignements en anglais à l'avenir. Pour favoriser la mobilité, réunions d'information et offres de stage sont proposées.

**Que ce soit pour l'alternance ou la validation des acquis de l'expérience (VAE), on peut regretter que le dossier ne mentionne pas de promotion/dispositif d'accompagnement particulier et adapté à ce public.** L'absence d'information sur l'année de M2 ouverte en alternance tant sur les effectifs que sur les modalités comme le rythme d'alternance limite l'évaluation externe sur ce point important. Les chiffres de VAE sont absents.

### 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**Le dossier d'autoévaluation de la formation ne fait référence à aucune donnée qualitative quant au public entrant.** Quelques chiffres sont parfois présents (un à trois étudiants en formation continue par niveau et par an), mais rien n'indique un suivi précis et continu à un quelconque niveau (formation, UFR, université de Tours). L'évolution des candidatures ne fait l'objet d'aucun suivi ni analyse. Le dossier d'autoévaluation mentionne les interventions dans les lycées ou en lien avec les conseillers principaux d'éducation, ce qui peut paraître étonnant pour une formation de master.

**Le dossier d'autoévaluation précise que la taille des promotions permet à l'équipe d'offrir un suivi personnalisé pour la réussite des étudiants sans déploiement de dispositifs spécifiques.** Toutefois, aucun chiffre n'est analysé à ce sujet. Les données de caractérisation montrent cependant que 10 étudiants sur 17 progressent du M1 au M2 en 2018-2019 et 2019-2020 et que la réussite est de 90 % en M2 en 2019-2020. Ces chiffres ne sont pas commentés. Mais, dans un contexte de sélection à l'entrée en master depuis 2017, la faiblesse du taux de passage en seconde année peut poser question.

**L'insertion professionnelle et la poursuite d'études sont suivies et analysées par l'équipe pédagogique et par l'établissement.** Les données recueillies par l'université de Tours sont nombreuses et pertinentes. Cela dit, elles ne couvrent pas l'intégralité de la période évaluée. Le bilan fourni par la formation ne reprend pas tout à fait les mêmes éléments, mais montre une analyse et une exploitation des données (notamment pour créer un réseau de diplômés).

### 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**Le dossier ne fait pas référence à l'adéquation entre les objectifs de formation et les moyens nécessaires pour les atteindre,** qu'ils soient apportés par l'université de Tours, par l'UFR ou par la formation via des ressources propres (issues de l'alternance par exemple). Sont toutefois mentionnés des personnels de soutien (quatre équivalents temps plein - ETP) au sein du département d'enseignement, ce qui est notable.

**La formation dispose d'un conseil de perfectionnement (CP) qui ne s'est malheureusement pas réuni pendant ce contrat,** même hors période de confinement. Sa composition, son rôle, ses liens avec les instances de l'UFR ou de l'université de Tours, les données dont il dispose ne sont pas décrites dans le dossier d'autoévaluation de la formation. Un court bilan dont le ou les rédacteur(s) ne sont pas précisés, indique des propositions d'évolution pour le master. Rien n'est indiqué quant aux modalités et critères de décision ou aux modalités de déploiement de ces évolutions. L'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) n'est pas mentionnée. Or, l'université de Tours fournit une EEE à chaque formation et a engagé la mise en place des CP depuis 2012. Le dossier

d'autoévaluation de la formation ne témoigne donc pas d'une maturité dans ce domaine.

## Conclusion

### Points forts

- Des objectifs pertinents et des contenus alignés,
- Un début de dynamique sur l'approche par compétences,
- Un bon suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études.

### Points faibles

- Une faiblesse de l'ouverture à l'international, au monde socio-économique, au public adulte en reprise d'études,
- Une faiblesse de l'accompagnement et du suivi des étudiants et des publics de formation continue, VAE ou en alternance.
- Une absence d'opérationnalisation des dispositifs d'amélioration continue de la formation,

### Recommandations

- Ouvrir la formation à son environnement (le monde socio-économique avec l'alternance, l'international avec la mobilité des étudiants et le public adulte avec la validation des acquis de l'expérience (VAE),
- Développer une culture et des pratiques concrètes de l'accompagnement des étudiants (de leur sélection à leur devenir en passant par leur suivi pendant la formation),
- Opérationnaliser l'autoévaluation (créer et réunir un conseil de perfectionnement avec des représentants du monde socio-économique et des étudiants, et des données, notamment une évaluation des enseignements par les étudiants).

# MASTER SCIENCES DU VIVANT

## Établissement

Université de Tours

## Présentation de la formation

La formation se déroule en deux ans à l'université de Tours. C'est un master qui comprend quatre parcours. Le parcours Erasmus Mundus *Infectious Diseases and One Health (IDOH)* est un parcours de formation spécifique à l'international. Ce parcours s'est mis en place grâce à un partenariat avec différentes universités étrangères (Universitat Autònoma de Barcelona, The University of Edinburgh, l'École de Médecine d'Hanovre - MHH - entre autres). Les autres parcours ouverts sont *Infectiologie, Immunité, Vaccinologie et Biomédicaments (I2VB)* avec trois options en deuxième année (M2) (Anticorps thérapeutiques, Infectiologie cellulaire et moléculaire, Immunité et biomédicament), *Biotechnologies et Droit (B&D)*, et *Management des Bioproductions (MaBio)*.

### 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation est en adéquation avec la politique de formation de l'établissement, et notamment dans la continuité de la troisième année de licence (L3).** La formation est pluridisciplinaire (infectiologie, biotechnologie, bioproduction, droit) et interdisciplinaire (modules communs avec d'autres parcours de la mention, enseignements coordonnés (projet expérimental interdisciplinaire, environnement juridique et réglementaire, gestion de projets et outils d'insertion professionnelle, communication, etc.). Une originalité de la formation très intéressante réside dans le fait que la formation représente un des volets enseignement du Labex MablImprove (modules labellisés MablInnovation).

**La présence d'un parcours international montre bien son ouverture à l'international.** Les universités étrangères impliquées (Universitat Autònoma de Barcelona, The University of Edinburgh, l'École de Médecine d'Hanovre - MHH - entre autres) sont de bonne renommée. 22 étudiants étrangers par promotion de 15 nationalités différentes sont accueillis. Les mobilités hors de ce parcours sont trop rares (sortantes de 1 à 3 étudiants et entrantes de 4 à 5 étudiants).

**La formation bénéficie d'un adossement à la recherche très satisfaisant par les unités de recherche dont les étudiants peuvent bénéficier comme lieux de stages.** Elle développe pleinement et de manière très pertinente des dispositifs d'accompagnement à la recherche à travers des unités d'enseignements incluant des travaux pratiques, des analyses et des présentations d'articles scientifiques, des travaux de groupe en mode projet, des stages obligatoires (les modalités de validation sont à préciser), de la sensibilisation à l'intégrité scientifique, la participation à la présentation des travaux de doctorants, etc. Les étudiants organisent intégralement une journée de conférences sur une thématique choisie, ce qui est vraiment très original et très formateur.

**La formation dit s'adapter pour accueillir différents publics.** Ainsi, certains modules sont proposés durant une semaine, ce qui permet aux étudiants en formation continue d'en acquérir les connaissances sur des temps courts. Un parcours est dit ouvert aux alternants. La formation doit expliciter ce point (quels modules, quel parcours, etc.).

### 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.** Un livret de l'étudiant est remis comprenant une description des attendus et des contenus des modules. Différentes méthodes pédagogiques sont utilisées allant du cours magistral au stage (type à préciser) ou à l'alternance en passant par l'approche par projet, l'analyse d'articles scientifiques et l'organisation d'une journée recherche. Une approche par programme est développée, ce qui n'est pas le cas de l'approche par compétences. Ces pratiques sont différentes en fonction des parcours et méritent d'être détaillées par parcours.

**La formation a su développer et diversifier ses pratiques pédagogiques.** La crise du Covid a nécessité des enseignements à distance ou hybrides. Ceux-ci sont toujours dispensés. Différents lieux sont utilisés par les étudiants pour leur permettre d'acquérir au mieux leurs compétences (amphithéâtres, salles de travaux dirigés avec équipement numérique interactif, accès aux ordinateurs, salles de travaux pratiques, le service commun

de la documentation, l'école-usine Bio3 Institute (plateau technologique de 2500 m<sup>2</sup> conçu comme une mini-usine de bioproduction).

**S'il existe une volonté manifeste de la formation de s'ouvrir à l'international, cela s'avère compliqué pour les parcours hors parcours international.** Il existe un accompagnement classique par les services de l'université des différentes mobilités. Les étudiants étrangers peuvent suivre des cours de français langue étrangère (FLE). L'enseignement en langue étrangère (anglais) concerne le parcours international et le parcours Biotechnologies et droit (anglais juridique, etc.). Il est regrettable que cela ne soit pas développé pour les deux autres parcours.

**La formation met en place des modules courts (thématiques d'une semaine) pour permettre aux étudiants en formation continue de bénéficier d'allègement de parcours.** Ces étudiants sont accompagnés par le service adéquat de l'université. Il est à noter que le parcours MaBio est ouvert en deuxième année (M2) en apprentissage et contrats de professionnalisation.

### 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**Il existe des dispositifs d'information (site web, journée portes ouvertes, forums, etc.) mis en place par l'université ou la formation.** Des statistiques sont réalisées pour connaître sa forte attractivité et les différents types de publics inscrits. Ainsi, le nombre de candidats est passé de 584 étudiants en 2018-2019 à 859 étudiants en 2020-2021, soit une augmentation de 275 étudiants durant cette période.

**La formation suit l'évolution du taux de réussite qui est excellent (100%).** Peu d'informations sont données sur les dispositifs d'aide à la réussite. Une attention particulière a été portée aux étudiants pendant la pandémie. Celle-ci doit toutefois être précisée.

**La formation analyse l'insertion professionnelle (qui est très bonne) par l'étude d'enquêtes et un suivi sur les réseaux sociaux.** Sur 47 étudiants ayant renseigné les enquêtes à 30 mois, seuls 4 sont strictement en recherche d'emploi. 23 étudiants continuent leurs études et il est important que la formation indique précisément quelles études (doctorat, etc.) et 21 étudiants sont en emploi.

### 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La formation indique disposer des moyens humains nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.** Elle établit cela au regard du nombre d'enseignants intervenant dans la formation.

**La formation organise l'évaluation des enseignements par les étudiants de manière institutionnelle avec un taux de réponse d'environ 50 %.** Elle doit donc faire un effort pour que ce taux augmente. Il est indiqué que le parcours international ne fait pas partie des évaluations. Cela est difficile à comprendre et regrettable. Les quatre parcours de la mention possèdent un conseil de perfectionnement ou équivalent. La régularité des réunions dépend des parcours. Des évolutions sont assurées en fonction des évaluations (harmonisation M1, M2, amélioration du discours pédagogique, etc.). La composition des conseils de perfectionnement doit être précisée pour chaque parcours et les étudiants en cours de formation doivent être intégrés. En effet, dans le parcours *Infectiologie, Immunité, Vaccinologie et Biomédicaments*, les étudiants présents sont d'anciens diplômés. Un conseil de perfectionnement au niveau de la mention doit permettre de mieux coordonner les différents parcours.

## Conclusion

### Points forts

- Un parcours international,
- Une très bonne réussite des étudiants,
- Une formation par la recherche importante avec l'organisation par les étudiants d'une journée sur un thème choisi,
- Une adaptation pédagogique aux étudiants en formation continue.

## Points faibles

- Des mobilités entrante et sortante faibles, exception faite du parcours international,
- Une évaluation des étudiants et des enseignements non homogène entre parcours,
- Des conseils de perfectionnement devant être optimisés dans leur composition avec la mise en place d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention.

## Recommandations

- Augmenter les mobilités entrantes et sortantes des parcours, hors le parcours international,
- Améliorer le taux de réponse aux évaluations des enseignements et les proposer à tous les parcours,
- Introduire des étudiants en cours de formation dans les conseils de perfectionnement et évaluer la pertinence d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention.

## Observations de l'établissement

# UNIVERSITÉ DE TOURS – ÉVALUATION EXTERNE DES FORMATIONS PAR LE HCÉRES

## OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS AU REGARD DES RAPPORTS D'ÉVALUATION DU 2<sup>E</sup> CYCLE

### **L'architecture de l'offre de formation du 2e cycle**

Dans le rapport d'évaluation du bilan du 2e cycle, les experts constatent que plusieurs formations de master (ou conduisant à la délivrance du grade master pour les formations de santé) présentent de faibles taux d'encadrement<sup>1</sup>. Si le mode de calcul de ce taux peut avoir quelque peu varié d'une formation à l'autre (selon le périmètre retenu pour définir vacataires et titulaires), ce constat met en lumière la sous-dotation chronique de l'université de Tours en postes d'enseignants-chercheurs. (EC) Nous ne pouvons que souscrire à la conclusion des experts sur ce point : « *Le manque de moyens humains met ces formations en difficulté.* » (p. 7). L'établissement a alerté depuis longtemps son ministère de tutelle pour lui rappeler qu'il n'était pas en mesure d'assurer sereinement – et avec le niveau de qualité nécessaire – l'ensemble de ses missions de formation et d'insertion professionnelle sans l'allocation de moyens complémentaires pérennes (notamment en postes d'EC).

### **L'accompagnement des étudiants du 2e cycle à la réussite**

Les experts indiquent à juste titre que « *l'approche par compétences est souvent à l'état de projet et n'a pas été initiée lors du contrat précédent* ». Comme cela est souligné dans le rapport, il s'agit d'un chantier en cours. Les équipes savent pouvoir compter sur l'appui du Centre d'Accompagnement à la Pédagogie pour les Enseignants (CAPE) pour mener à bien ce travail de réingénierie pédagogique des formations. La lettre de cadrage sur laquelle doivent s'appuyer les équipes pour la construction des projets de formation pour le contrat d'établissement 2024-2028 insiste sur la nécessité de déployer l'APC dont on sait qu'elle est l'un des leviers pour le développement de la formation continue.

### **L'adossement des formations du 2e cycle à la recherche**

Les experts soulignent un adossement à la recherche variable selon les formations<sup>2</sup>. Au-delà des éventuelles divergences d'appréciation – voire de calcul – sur les indicateurs utilisés (et donc interprétés) pour évaluer la part de la formation à et par la recherche<sup>3</sup>, il convient de

<sup>1</sup> *Rapport d'évaluation du bilan du 2e cycle*, p. 7 : « On observe la même faiblesse du taux d'encadrement en master Français langue étrangère et en master Sciences de l'éducation (taux inférieurs à 10 %) et pour les masters Santé Publique, Biologie Agrosociétés, Journalisme, Humanités numériques, Psychologie, Gestion des ressources humaines, Management et administration des entreprises (taux inférieurs à 20 %). ».

<sup>2</sup> *Rapport d'évaluation du bilan du 2e cycle*, p. 8 : « L'adossement à la recherche est excellent dans certains masters, qui témoignent d'une réelle formation à et par la recherche, nourrie d'interactions nombreuses avec le ou les laboratoires d'adossement. (...) D'autres formations, en revanche, témoignent de liens plus distendus avec la recherche (...). Cela peut nuire à l'attractivité de ces formations et ne respecte pas l'obligation réglementaire liée au caractère universitaire des masters et à la qualité des enseignements dispensés aux étudiants. »

<sup>3</sup> On ne peut bien sûr pas imaginer qu'une formation de master n'y consacre que 1% du pourcentage d'heures de formation (cf. *Rapport d'évaluation du bilan du 2e cycle*, p. 8 : « comme le master Droit de l'environnement et de l'urbanisme, le master Droit de la santé ou le master Sciences de l'eau pour lesquels le pourcentage d'heures consacrées à la recherche dans la formation reste inférieur à 1 % ». )

souligner que toutes les équipes, sans exception aucune, sont profondément attachées à cet adossement qui est par essence au cœur du modèle universitaire d'enseignement, plus encore en master qu'en licence. Les enseignants-chercheurs et les chercheurs qui interviennent dans les formations nourrissent toujours leurs enseignements par les travaux de recherche qui sont menés au sein des laboratoires d'adossement (voire d'appartenance) ce qui contribue à une formation des étudiants à et par la recherche.

### **La professionnalisation des formations du 2e cycle**

Nous avons pris bonne note des recommandations des experts sur la nécessité de cibler précisément des formations et des secteurs sur lesquels il pouvait être pertinent de développer la formation continue<sup>4</sup> et des propositions concrètes qui ont été formulées à ce propos<sup>5</sup> (même si, sur ce sujet comme sur d'autres, la problématique des ressources, notamment humaines, se pose nécessairement). Nous avons pris bonne note également de la nécessité d'homogénéiser davantage les pratiques en matière de stage<sup>6</sup>.

Le rapport constate que les données sur l'insertion professionnelle sont peu présentées<sup>7</sup>. S'il est exact que ces données font l'objet de peu de commentaires et d'analyses comparatives, les indicateurs relatifs à l'insertion professionnelle des diplômés ont été systématiquement renseignés dans les dossiers d'autoévaluation. Les données ont été fournies par le Centre d'Accompagnement à la Pédagogie pour les Enseignants (CAPE) qui peut s'appuyer sur les enquêtes menées annuellement sur cette question. Il a également fourni la fiche *Qualité de l'insertion professionnelle* jointe aux dossiers.

Nous souhaitons nuancer ici le déficit d'appropriation par les équipes pédagogiques des indicateurs tels que figurant dans le référentiel d'autoévaluation. En effet deux difficultés se sont posées aux équipes pour l'analyse de ces données :

1. Les indicateurs tels que nous les avons renseignés et parce qu'ils concernaient l'insertion professionnelle observée 30 mois après l'obtention du diplôme, portent non pas sur l'offre de formation évaluée mais sur l'offre de formation du précédent contrat d'établissement. Nous avons en effet considéré que les années observées se réfèrent aux années d'enquête et non aux années d'obtention des diplômes. Ainsi, les données de l'année 2018-2019 concernent les diplômés 2015-2016, les données de l'année 2019-2020 portent sur les diplômés 2016-2017 et les données 2020-2021 décrivent l'insertion des diplômés 2017-2018. L'évolution de l'offre de formation, en particulier de master, entre les contrats 2012-2017 et

---

<sup>4</sup> *Rapport d'évaluation du bilan du 2e cycle*, p. 9 : « L'accueil de publics en formation continue est un problème commun à la plupart des formations. (...) Ainsi, si les formations se montrent généralement assez favorables à l'ouverture des parcours à la formation continue, elles n'en ont pas forcément les moyens et cela nécessiterait un accompagnement de la part de l'établissement. Dès lors, un travail de ciblage des secteurs demandeurs et de sélection des formations pertinentes serait à mener. ».

<sup>5</sup> *Rapport d'évaluation du bilan du 2e cycle*, p. 9 : « Un tel projet nécessite aussi une organisation des enseignements par blocs de compétences dispensés de manière regroupée dans le temps, et donc également une adaptation des emplois du temps. S'il souhaite que les équipes s'investissent dans une large mise en oeuvre de la formation continue, l'établissement doit donc les accompagner par des mesures incitatives et des moyens logistiques. ».

<sup>6</sup> *Rapport d'évaluation du bilan du 2e cycle*, p. 10 : « La politique des stages n'est pas homogène. La plupart des formations de master incluent des stages obligatoires allant de quatre semaines (master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales) à 69 semaines (...). « Cependant, certaines mentions ne proposent aucun stage dans leurs cursus (...), n'incluent pas de périodes de stage obligatoire dans la formation (...) ou n'ont pas renseigné ce champ dans leur dossier d'autoévaluation (...). ».

<sup>7</sup> *Rapport d'évaluation du bilan du 2e cycle*, p. 9 : « Généralement, l'insertion professionnelle des diplômés est peu présentée dans les documents d'autoévaluation et lorsqu'elle est indiquée, elle ne fait l'objet d'aucune analyse complémentaire ».



2018-2023, nous a conduit à faire des choix pour rattacher l'ancienne offre de formation à l'offre actuelle.

2. Les indicateurs tels que présentés dans le référentiel ne permettaient pas une observation fine des situations multiples des diplômés : à titre d'exemple, seules les poursuites d'études en N+1 étaient mentionnées, les poursuites d'études en N+2, N+3 n'étant, elles, pas questionnées. Le nombre de répondants n'était pas non plus demandé. Il semble d'ailleurs que le taux d'insertion ait été calculé par les experts en divisant le nombre de diplômés en emploi par le nombre de diplômés, ce qui sous-estime bien souvent le taux d'insertion de nos diplômés.

Ces éléments de contexte ont ainsi complexifié l'interprétation de ces indicateurs par les équipes et, de fait, le commentaire de ces indicateurs. Ce sujet a fait l'objet de multiples échanges entre les équipes pédagogiques et le CAPE.

### **L'internationalisation des formations du 2e cycle**

Pour les experts, « *l'internationalisation des formations [est] décevante* »<sup>8</sup>. Certes... mais nous nous étonnons de l'absence quasi totale, dans le rapport, de référence au contexte sanitaire. Deux des trois années d'observation ont été soumises à des restrictions de circulation sans précédent et il nous paraît difficile de dresser un bilan sérieux sur cette question dans un tel contexte. L'impact de la crise sur le nombre de mobilités entrantes et sortantes, qu'elles concernent les enseignants ou les étudiants, est évident. L'établissement n'a jamais ménagé sa peine pour développer ses partenariats internationaux ; le contexte singulier a fragilisé provisoirement (nous le pensons !) une partie des efforts consentis. Si « *Les mobilités enseignantes sont aussi très faibles ou ne sont pas évoquées [et si] aucune formation ne fait mention d'invitation de professeurs étrangers pour alimenter les interactions internationales.* » (p. 10), c'est parce que cette information n'a que peu de pertinence dans les circonstances que nous avons connues. Il serait déraisonnable de tirer quelque conclusion que ce soit des données 2018-2019 qui correspondent à la seule « année normale » sur les trois observées pour l'autoévaluation.

### **Analyse globale de l'offre de formation du 2e cycle**

Nous avons pris bonne note des alertes et de recommandations<sup>9</sup> des experts en ce qui concerne les conseils de perfectionnement. Leur contribution à l'amélioration continue des formations a été rappelée à la communauté : un groupe de travail issu de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire fera des propositions pour que les équipes pédagogiques puissent tirer tout le profit attendu de ces conseils.

A. Giacominelli



---

<sup>8</sup> *Rapport d'évaluation du bilan du 2e cycle*, p. 6 : « l'internationalisation des formations reste décevante, avec des taux très faibles de mobilités entrantes ou sortantes (à l'exception des formations à dimension internationale). » ; ou encore p. 9-10 : « Les formations de master présentent des taux extrêmement faibles en termes de mobilités entrantes (35 formations sur 42 ayant un taux de 0 %) et de mobilités sortantes (3 % en moyenne et 27 formations ayant un taux de 0 %) à part ceux qui ont une composante internationale (...) ».

<sup>9</sup> *Rapport d'évaluation du bilan du 2e cycle*, p. 6 : « À cet égard, trop de formations disposent d'un conseil de perfectionnement dont la composition ne permet pas d'assurer la représentation des étudiants et des professionnels, lorsqu'un tel conseil existe (quelques mentions ne se sont pas encore conformées à cette obligation réglementaire). » ; ou encore p. 10 : « Il serait souhaitable que l'établissement soit attentif à la composition de ces conseils, en s'assurant notamment de la participation de représentants étudiants et du monde socio-économique. ».

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

**Évaluation des universités et des écoles**

**Évaluation des unités de recherche**

**Évaluation des formations**

**Évaluation des organismes nationaux de recherche**

**Évaluation et accréditation internationales**



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)